

DOCTRINE SPIRITUELLE  
DE  
SAINT AUGUSTIN

PAR

L'ABBÉ J. MARTIN

AUMÔNIER DES URSULINES, A SOMMIÈRES



PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

40, RUE CASSETTE, 40



<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2020.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



**DOCTRINE SPIRITUELLE**

**DE**

**SAINT AUGUSTIN**

## **Imprimatur**

*Parisiis, die 24 Octobris 1901.*

**E. THOMAS, Vic. gén.**

*L'auteur et l'éditeur réservent tous droits de traduction et de reproduction.*

*Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en Novembre 1901.*

## DU MÊME AUTEUR

**PETIT DIRECTOIRE DE LA RELIGIEUSE.** — Agenda de la religieuse, paraissant régulièrement chaque année dans le courant d'octobre. — In-32, forte couverture ..... 0 fr. 35

*Conditions spéciales par grand nombre*

**LA PERFECTION RELIGIEUSE,** d'après saint François de Sales. — In-12 écu..... 0 fr. 75

## PRÉFACE<sup>1</sup>

---

Jamais saint Augustin n'a exposé des pensées simplement curieuses ; tout, dans ses œuvres, conduit l'âme vers Dieu ; il ne faudrait donc pas imaginer une différence fondamentale entre la doctrine philosophique de saint Augustin et sa doctrine spirituelle. Mais le mode d'exposition varie ; et si l'on veut voir comment la même doctrine se présente, selon la circonstance, sous la forme de spéculation philosophique ou sous la forme de spiritualité, il suffit de lire deux opuscules : l'*Épître CLV* à Macédonius et l'*Épître CXXX* à Proba ; on trouve dans

1. Augustin, né à Tagaste, en 354, devient manichéen vers sa vingtième année ; se convertit à l'automne de 386 ; est baptisé à Milan par saint Ambroise, à Pâques, 387 ; retourne en Afrique en 388 ; est ordonné prêtre à Hippone en 391 ; devient évêque d'Hippone en 395 ou 396 ; meurt en 430. Il ne cessa pas d'écrire depuis sa conversion jusqu'à sa mort. — L'édition citée est celle de MIGNÉ (1842). Les *Épîtres* y forment le tome II.



l'une et dans l'autre un traité de la vie chrétienne ou vie parfaite : l'*Épître* à Macédonius explique philosophiquement la perfection chrétienne; mais l'*Épître* à la veuve Proba développe, sur le même sujet, les réflexions qui conviennent mieux à une âme pieuse.

Les œuvres où cette sorte de réflexions domine sont fort nombreuses. L'énumération par ordre de dates devrait commencer par les *Soliloques* et par la *Vie heureuse*<sup>1</sup>; puis à ne mentionner que les œuvres principales, il y a les *Mœurs de l'Eglise* [388], les *Confessions* [400], le traité sur *l'Art de catéchiser les ignorants* [400], l'*Épître CXXX* à Proba [412], les *Sermons*, les *Enarrations sur les Psaumes*, deux recueils fort amples sans dates précises, et qui se sont formés peu à peu des sermons que saint Augustin a prêchés, aux diverses périodes de son existence; les *Traités sur saint Jean* [416], et les *Traités sur la première Épître de saint Jean* [416], le traité sur *le Travail des Moines* [400],

1. Composés l'un et l'autre, en 386, dans la solitude de Cassissiacum, où saint Augustin se préparait au baptême.

celui de *la Sainte Virginité* [401]; l'*Epître CCX* [423] sur la correction fraternelle, l'*Epître CCXI* [423] vulgairement appelée *Règle de saint Augustin*, et, en général, tout le recueil des *Epîtres*.

Le titre latin *Confessiones* n'a pas le sens précis de *Confessions*. Les *Confessions* de saint Augustin sont, en fait, un traité de l'amour de Dieu et un hymne à l'amour de Dieu; le génie philosophique et la piété y éclatent avec une même force : nul épisode singulier qui excite ou qui charme l'imagination, et partout une hauteur de pensée qui rend le livre trop peu accessible au grand nombre.

*L'Art de catéchiser les ignorants* n'a pas été composé uniquement en vue de ceux qui ne savent rien. Un diacre de Carthage, chargé d'enseigner la religion aux catéchumènes, avait prié Augustin de lui indiquer les moyens qui rendent l'enseignement efficace; or, parmi les catéchumènes, il y avait parfois des savants<sup>1</sup>. Mais que l'on ait affaire avec des hommes cul-

1. *De catechizandis Rudibus*, c. VIII, n° 12; c. IX, n° 13.

tivés ou avec des simples, on devra se donner avec amour à l'œuvre de catéchiste; on ne consultera pas son propre goût, on accomplira pour elle-même la mission que Dieu impose; on aimera mieux de communiquer la vérité que de la méditer en silence<sup>1</sup>. Ce traité assez court est infiniment supérieur à ce qui s'appellerait une méthode de catéchisme. On y apprend non pas d'habiles procédés, mais la souveraine importance du dévouement; et on y admire la profondeur et la justesse de l'observation morale.

Les *Sermons*, les *Enarrations sur les Psaumes*, les *Traités sur saint Jean* et sur la *première Epître de saint Jean*, sont en réalité un recueil de sermons, recueil qui, dans les œuvres complètes, forme à peu près la moitié de la collection<sup>2</sup>. Saint Augustin a prêché environ quarante ans [391-430].

Il s'appliquait, en chaire, à se faire bien comprendre; il insistait, il employait des formes particulières; il multipliait

1. *Ibid.*, c. x, in fine.

2. Dans l'édition-Migne : cinq volumes sur onze.

les interrogations. Aussi, à la lecture, le style des *Sermons* peut-il assez souvent paraître long et terne ; mais c'est dans les *Sermons* que l'on rencontre le plus de formules vives, précises et faites pour fixer définitivement la pensée ; mais, outre les formules, ce sont encore des passages qui saisissent par leur netteté et par leur force. Saint Augustin, presque toujours, improvisait ; on a le texte recueilli par les sténographes ; il lui est, d'ailleurs, arrivé d'écrire des sermons et de ne pas les prononcer ; il avait expliqué tous les psaumes excepté le CXVIII<sup>e</sup> ; on lui demanda de compléter ce recueil d'explications, et il écrivit (peu après 415) une suite de 32 sermons qui forment l'*Enarration* sur le psaume CXVIII ; le style a le même caractère que dans les autres sermons.

Le traité sur *le Travail des Moines* [400] et le traité de *la Sainte Virginité* [401], lequel est uniquement adressé à des religieuses, ont diversement pour objet les conditions que la vie religieuse exige et les privilèges surnaturels qu'elle possède. On remarquera dans le traité de *la Sainte Virginité* une admirable doctrine sur

l'humilité, et, dans le traité sur *le Travail des Moines*, un vif sentiment de l'austérité religieuse.

L'*Épître* CCXI, écrite plus de vingt ans plus tard, en 423, est proprement un mémoire composé pour un couvent, où la sœur de saint Augustin avait exercé la charge de supérieure<sup>1</sup>. Il y avait eu parmi les religieuses un certain trouble; on avait demandé l'intervention d'Augustin qui, d'ailleurs, était l'évêque dont l'autorité régissait le monastère; ce fut pour lui l'occasion d'expliquer, dans une instruction détaillée, les principes sur lesquels les religieuses devraient régler leur existence; il donne lui-même à son écrit le nom de *Mémoire*, et il spécifie qu'on le lira chaque semaine<sup>2</sup>.

Saint Augustin a parlé aussi de la vie religieuse et plus spécialement de la pauvreté, dans deux sermons célèbres (CCCLV et CCCLVI), intitulés parfois *De la Vie des Clercs*. Il y était question non

1. *Ep. CCXI*, n° 4.

2. Ut autem in hoc *libello* tanquam in speculo vos possitis inspicere, semel in septimana vobis legatur. *Ep. CCXI*, n° 16, col. 965.

des clercs en général, mais du clergé régulier d'Hippone, c'est-à dire des religieux dont saint Augustin était le père, et qui, sous sa conduite, desservaient l'Eglise d'Hippone. Ces deux sermons tranchent dans le recueil par leur ton plus vif et par leur allure plus rapide. Ils sont une déclaration que l'Evêque se tenait obligé de faire à son peuple, et on sent que cet évêque, fondateur d'Ordre, agit avec une décision égale et même supérieure à celle de sa parole.

Les *Epîtres* importent autant à la connaissance de la doctrine spirituelle que de la doctrine philosophique et théologique. Outre l'*Epître* à Proba (*Ep. CXXX*) [412], et les deux *Epîtres CCX* et *CCXI*, on remarquera l'*Epître CXXV* [411] à Alype et l'*Epître CXXVI* à Albine. Dans cette *Epître CXXVI*, saint Augustin parle de la pauvreté religieuse avec autant de force que dans les deux *Sermons sur la Vie des Clercs*.

La perfection chrétienne consiste dans l'oubli de soi-même et dans l'union avec Dieu. Les préceptes d'abnégation et d'amour de Dieu conviennent à toutes les

âmes; ils s'imposent même plus étroitement aux âmes les plus parfaites. Saint Augustin a décrit aussi un état privilégié, qui est parfois la récompense de la vertu parfaite, mais sans lequel la vertu parfaite peut exister; c'est l'état où, dès cette vie, l'âme reçoit une illumination supérieure qui, en quelque sorte, lui fait comprendre Dieu, et où, à l'exemple de saint Paul, elle exerce cette vision que saint Augustin appelle vision intellectuelle<sup>1</sup>. Il ne sera pas question ici de la vision intellectuelle; car, pour l'expliquer convenablement, il faudrait y consacrer tout un ouvrage; on ne trouvera donc ici que les préceptes ou les conseils d'humilité et d'amour de Dieu.

1. Notamment *De Genesi ad litteram*, lib. XI.

---

# Doctrine Spirituelle

DE

SAINT AUGUSTIN

---

## CHAPITRE PREMIER

### VOCATION RELIGIEUSE DE SAINT AUGUSTIN

En saint Augustin le progrès de la vocation religieuse et celui de la conversion au christianisme ne se séparent pas. L'histoire de la vocation religieuse offrira souvent l'occasion d'admirer avec quelle certitude et avec quel mystère l'œuvre de Dieu s'accomplit.

#### I

Dès sa première enfance, Augustin fut mis, par les soins de Monique sa mère, au nombre des catéchumènes<sup>1</sup>; il avait pour père Patricius, un païen qui se converti seulement sur la fin de sa vie<sup>2</sup>. L'influence de Monique fit d'abord d'Augustin un enfant très pieux : « Je commençai tout enfant à

1. *Confess.*, lib. I, c. XI, n° 17.

2. *Ibid.*, lib. IX, c. IX, n° 19 et 22.



vous prier, ô vous mon secours et mon refuge<sup>1</sup>. » « J'étais encore enfant, lorsque, un jour, une fatigue d'estomac me mit en danger de mourir ; vous vîtes, ô Dieu, vous qui déjà étiez mon gardien, avec quelle ardeur et avec quelle foi j'implorai de la piété de ma mère, le baptême de votre Christ mon Dieu et mon Seigneur<sup>2</sup>. » Mais la guérison fut rapide, et on différa le baptême.

Augustin avait commencé ses études dans la ville voisine, Madaure ; ses parents, qui prévoyaient et qui désiraient pour lui un brillant avenir, durent l'envoyer à Carthage ; car Augustin avait atteint sa seizième année, et il ne trouvait plus dans Madaure les ressources que ses études exigeaient. Il avait bien oublié la piété de son enfance. « Je m'éloignais de vous, ô Dieu, et vous me laissiez faire : je m'abandonnais avec bonheur, et vous vous taisiez<sup>3</sup>. » Mais non, Dieu ne se taisait pas ; c'est par l'intermédiaire de Monique qu'il se faisait entendre : « Hélas ! et j'ose dire qu'au moment où je m'écartais

1. *Confess.*, lib. I, c. IX, n° 14 ; t. I, col. 667. — Cf. *Contra Academicos*, lib. II, tout c. I notamment n° 5 : *in illam religionem, quæ PUERIS NOBIS insita est, et medullitus implicata* : t. I, col. 921 ; et *De Utilitate credendi*, n° 2.

2. *Ibid.*, lib. I, c. XI, n° 17 ; t. I, col. 669.

3. *Ibid.*, lib. II, c. II, n° 2 ; t. I, col. 676.

de vous, mon Dieu, vous vous taisiez. Mais est-il donc vrai qu'alors vous vous taisiez ? Et de qui étaient donc, sinon de vous, ces paroles que vous faisiez retentir à mon oreille, par ma mère, votre fidèle ? Et rien n'en descendait dans mon cœur ; je n'en mettais rien en pratique... Les avertissements (de ma mère) me paraissaient paroles de bonne femme : il aurait été honteux de les suivre. Mais c'étaient vos avertissements, et je ne savais pas ; et je croyais que vous vous taisiez et qu'elle parlait, elle qui vous servait d'interprète ; et en elle vous étiez méprisé par moi son fils, le fils de votre servante, par moi votre serviteur. Mais je ne savais pas, et je me précipitais aveuglément <sup>1</sup>. »

Monique espérait que les études exerceraient sur l'esprit de son fils une influence heureuse <sup>2</sup>. Augustin, en effet, montrait plus d'élévation morale que ses condisciples <sup>3</sup> ; il était fait pour les hautes pensées ; et, en lisant l'*Hortensius* de Cicéron, il avait senti quelque chose du charme que la vérité réserve aux grandes intelligences, et, dit-il, « une seule chose parmi tout ce transport

1. *Ibid.*, lib. II, c. III, n° 7 ; t. I, col. 677 sq.

2. *Ibid.*, n° 8.

3. *Ibid.*, lib. III, c. III.

me chagrinaut : c'était de ne pas rencontrer dans ce livre le nom du Christ<sup>1</sup>. »

Malheureusement, les Écritures, qu'il essaya aussi de lire, le rebutèrent ; il était habitué à la langue de Cicéron ; le latin dans lequel on avait traduit les Écritures lui parut barbare<sup>2</sup>. Ce fut alors enfin que les Manichéens l'attirèrent à eux<sup>3</sup>.

Monique dut redoubler ses prières. « O Dieu, s'écrie saint Augustin, vous avez (dans cette circonstance) envoyé votre main de bien haut, et vous avez retiré du profond abîme mon âme (*Psal.* CXLIII, 7) ; ma mère, votre fidèle, pleurait pour moi vers vous, plus que les mères ne pleurent la mort du corps. Elle me voyait mourir à cette foi et à cet esprit qu'elle tenait de vous ; et, Seigneur, vous l'avez exaucée ; vous n'avez point méprisé ses larmes qui, devant elle, coulaient jusqu'à terre, et vous l'avez exaucée. Car, d'où lui vint ce songe qui fut, de votre part, sa consolation, et après lequel elle m'accorda de vivre avec elle et de partager sa table ? d'abord, elle n'avait plus voulu la vie commune ; elle éprouvait trop d'éloignement et de haine

1. *Ibid.*, c. iv, n° 8 ; t. I, col. 686.

2. *Ibid.*, c. v, n° 9.

3. *Ibid.*, c. vi-x.

pour les blasphèmes de mon erreur. Elle se vit donc (en songe), debout sur une règle de bois; un jeune homme tout brillant venait à elle, il était heureux et il riait; mais elle était accablée de chagrin : il lui demanda les causes de sa douleur et de ses larmes quotidiennes; or, selon un procédé ordinaire, il demandait pour l'instruire, et non pour rien apprendre d'elle; mais elle lui répondit qu'elle déplorait ma perte; le jeune homme lui ordonna d'être en sécurité : regardez, lui dit-il, et remarquez bien que, là où vous êtes, votre fils est aussi. Et regardant, elle m'aperçut, en effet, debout sur la même règle. D'où venait tout cela, sinon de ce que vos oreilles accueillaiient son cœur<sup>1</sup>. »

La conversion d'Augustin devait se faire attendre environ dix ans; mais la sécurité de Monique ne se troubla jamais. Dieu dirigeait toutes choses; saint Augustin en donne encore cette preuve : « De là, dit-il, vient encore ce fait : ma mère me raconta sa vision, que j'essayai d'interpréter selon mes pensées : ne désespérez pas, lui disais-je, d'être un jour ce que je suis : et elle, sans aucune hésitation : *Non*, répondit-elle, *non*,

1. *Ibid.*, c. xi. n° 19; t. I. col. 691 sq.

*il n'a pas été dit : Là où il est, vous serez vous aussi ; mais, Là où vous êtes, lui aussi sera...* Or, neuf ans s'écoulèrent, pendant lesquels, malgré de fréquents efforts pour me relever, je m'enfonçais plus profondément dans le limon de l'abîme et dans les ténèbres de l'erreur ; mais cette veuve, chaste, pieuse et sobre comme vous les aimez, avait une espérance toujours plus vive, et, sans rien retrancher à ses pleurs et à ses gémissements, elle consacrait toutes les heures de ses prières à vous exprimer la douleur que je lui donnais <sup>1</sup>. »

Plus d'une fois, Dieu voulut affermir Monique ; voici le trait que, parmi beaucoup d'autres, saint Augustin a conservé : Monique s'était adressée à un évêque savant ; « elle lui avait demandé qu'il daignât converser avec moi, et réfuter mes erreurs... mais lui ne voulut pas, et il avait raison, ainsi que plus tard je l'ai compris. Il lui répondit que je n'étais pas en disposition d'écouter, car j'étais tout enflé par la nouveauté de l'hérésie ; et déjà, par mes questions, j'avais troublé un grand nombre d'ignorants : c'est ce que Monique lui avait indiqué. *Mais laissez-le à lui-même*, dit-il,

1. *Ibid.*, n° 20, t. I, col. 692.

*et contentez-vous de prier le Seigneur pour lui ; il découvrira lui-même par ses lectures ce que vaut cette erreur (manichéenne) et cette impiété*<sup>1</sup>. Il lui raconta aussi comment, dans son enfance, il avait été livré par sa mère aux Manichéens qui l'avaient séduite ; il avait lu presque tous leurs livres, et, bien plus, il les avait copiés ; personne n'avait disputé contre lui et ne l'avait convaincu ; il avait aperçu pourtant qu'il faut fuir cette secte, et il s'en était séparé. Il disait tout cela ; mais Monique ne voulait pas se rendre ; elle insistait de plus en plus avec prières, avec larmes, afin qu'il me vît et discutât avec moi : enfin, tout animé, l'évêque lui dit : *Laissez-moi et vivez tranquille ; il ne peut pas se faire que le fils de tant de larmes périsse*. Ce fut, pour elle, ainsi que bien des fois dans nos entretiens elle me le répétait, ce fut comme une parole qui serait venue du ciel<sup>2</sup>. »

Augustin, à cette époque, enseignait sans doute la rhétorique ; il avait commencé son enseignement à Tagaste ; il eut ensuite une chaire à Carthage, et, vers sa trentième année, il partit pour Rome. Déjà il n'avait

1. La manière dont s'opéra, peu à peu, la conversion de saint Augustin, vérifie parfaitement cette prédiction. (*Confess.*, lib. IV, surtout V, et jusqu'à IX.)

2. *Ibid.*, c. XII, n° 21 ; t. I, col. 692 sq.

plus la foi manichéenne, et, tous les jours, sans bien le savoir, il s'avançait vers la foi catholique<sup>1</sup>. Les circonstances qui décidèrent son départ paraîtraient toutes naturelles : saint Augustin comptait rencontrer à Rome des auditeurs moins turbulents que ceux de Carthage; mais, en réalité, tout allait se disposer pour sa conversion : « C'est, en cela, ô Dieu, que le profond secret de vos desseins, et que votre miséricorde toujours attentive, doivent frapper notre pensée et devenir l'objet de nos louanges<sup>2</sup>.

« Pourquoi donc je partais, et où je devais aboutir, vous le saviez, ô Dieu, mais vous ne l'indiquiez ni à moi, ni à ma mère; et ma mère pleura douloureusement mon départ, et elle me suivit jusqu'à la mer<sup>3</sup>. » Là Augustin employa la ruse : « Ma mère, dit-il, refusait de retourner sans moi (à notre demeure); j'eus beaucoup de peine à lui persuader de passer la nuit dans un endroit tout près du navire, et qui était consacré à saint Cyprien. Mais, cette nuit même, je partis secrètement; ma mère était alors

1. *Ibid.*, lib. V, c. III-VII.

2. *Ibid.*, c. VIII, n° 14; t. I, col. 712; voir aussi la fin de ce numéro.

3. *Ibid.*, n° 15, t. I, col. 712.

dans la prière et dans les larmes. Et que vous demandait-elle, ô mon Dieu, avec tant de larmes, sinon de mettre obstacle à mon embarquement?... Mais vous, dont les desseins sont profonds, et qui exauciez l'essentiel de son désir, vous n'avez eu aucun souci de ce qu'elle demandait alors, et c'était afin d'accomplir ce qu'elle demandait toujours <sup>1</sup>. » Dieu, en effet, suggère, dans les saintes âmes, le désir proprement surnaturel; il le suggère et il l'exauce. Mais, à côté du désir surnaturel, qui fait toute leur grandeur et toute leur force, les saintes âmes peuvent aussi, comme Monique, avoir des vues simplement humaines, vues très légitimes, qui n'altèrent pas le sentiment surnaturel et qui, non plus, n'en proviennent pas; elles sortent du fond humain; elles sont l'illusion inévitable. « Ma mère, continue saint Augustin, aimait ma présence comme font les mères, mais bien plus que ne font la plupart; et elle ne savait pas combien de mon absence vous feriez naître pour elle de grandes joies <sup>2</sup>. »

Peu après son arrivée à Rome, Augustin tombe malade. « Et, dit-il, dans ce grand danger, je ne désirais pas votre baptême;

1. *Ibid.*, n° 15; t. I, col. 713.

2. *Ibid.*



j'étais meilleur à l'époque de mon enfance, lorsque je le demandais à la piété de ma mère... Mais mon impiété s'était accrue, et, insensé, je me moquais de vos desseins ; vous me guérissiez, vous qui m'avez préservé de la double mort. Et certes, si le cœur de ma mère eût reçu pareille blessure, il ne s'en serait jamais guéri<sup>1</sup>. »

Dieu agissait insensiblement dans l'âme d'Augustin : « Car, pouviez-vous, ô Dieu des miséricordes, mépriser le cœur contrit et humilié de cette veuve chaste et sobre, qui multipliait les aumônes, qui se faisait la servante de vos saints?... Par ses larmes, elle ne vous demandait ni or, ni argent, ni aucun bien chancelant et périssable, mais elle vous demandait le salut pour l'âme de son fils. Et vous qui aviez fait de Monique ce qu'elle était<sup>2</sup>, vous l'auriez méprisée, vous l'auriez écartée loin de votre secours ! Non, Seigneur. Mais, au contraire, vous étiez là, vous l'exauciez, vous faisiez toutes choses selon l'ordre que vous aviez décrété<sup>3</sup>. »

Augustin passa de Rome à Milan<sup>4</sup> ; il

1. *Ibid.*, c. ix, n° 16 ; t. I, col. 714.

2. *Tu cujus munere talis erat.*

3. *Ibid.*, n° 17 ; t. I, col. 714.

4. *Ibid.*, c. xiii.

était bien ébranlé ; il put entendre et voir Ambroise. Ce fut alors que Monique fit enfin le voyage d'Italie. Elle avait toujours la même confiance, si bien que, « pendant les périls de la navigation, elle consolait les matelots..., elle leur assurait une heureuse arrivée, car, dans une vision, vous la lui aviez promise. Elle me trouva dans la maladie du désespoir ; je ne comptais plus découvrir jamais la vérité. Cependant, lorsque je lui eus dit que je n'étais plus manichéen, mais que je n'étais pas davantage catholique, il n'y eut pour elle rien d'inattendu ; elle ressentit un transport de joie : elle avait la sécurité au moins sur une partie de ma misère... ; et comme elle était certaine que vous donneriez ce qui restait à donner, vous qui aviez tout promis, elle me répondit avec un calme parfait et avec un cœur rempli de confiance : Je me tiens à la parole du Christ, et avant que je sorte de cette vie, je vous verrai fidèle catholique. C'est bien ce qu'elle me répondit. Mais devant vous, qui êtes la source des miséricordes, elle versa des prières et des larmes plus pressées ; elle vous demandait de hâter votre secours et d'illuminer mes ténèbres <sup>1</sup>. »

1. *Ibid.*, lib. VI, c. I, n° 1 ; t. I, col. 719.

Le travail obscur qui se continuait depuis dix ans, finit bientôt par produire chez Augustin la conviction de l'intelligence; Monique était sûre désormais que son fils demanderait le baptême. Il restait pourtant bien des détails à régler; on formait des projets d'avenir; Monique pensait même qu'avant de se faire baptiser Augustin devait se marier. Elle demandait à Dieu « de lui montrer dans une vision ce qu'il en serait de ce projet; et jamais, ô Dieu, vous ne voulûtes lui rien montrer. Elle apercevait des fantômes vains, créés par la préoccupation humaine de son esprit; elle me racontait cela, non vraiment avec la confiance que vos communications faisaient naître; elle montrait plutôt du mépris. Elle discernait, disait-elle, à je ne sais quelle saveur inexplicable en paroles, la différence entre vos révélations et les rêves de son âme <sup>1</sup>. »

## II

Il faudra encore un effort et un perfectionnement de l'intelligence <sup>2</sup>; mais surtout

1. *Confess.*, c. XIII, n° 23; t. I, col. 731.

2. *Ibid.*, lib. VII; sur ce sujet, c'est le livre capital.

il faudra que la volonté se reconnaisse et qu'elle s'affermisse. Car, en 385, et à peu près un an avant la conversion définitive, Augustin se sentait attiré vers une existence consacrée à la méditation des choses supérieures et à la pratique de la vertu religieuse. « Pourquoi donc, pensait-il alors et disait-il à ses amis, pourquoi ne pas laisser sans hésitation les espoirs du siècle, et ne pas nous donner tout entiers à la recherche de Dieu et de la vie heureuse? Mais attendez : elles sont agréables aussi les choses du siècle; elles ont leur douceur, qui n'est pas médiocre; il ne faut pas témérairement y renoncer, car il est honteux ensuite d'y revenir. » Ce n'était pas, d'ailleurs, une humble défiance de lui-même qui, à cette époque, le tenait dans l'anxiété : « Tandis que je parlais ainsi, continue-t-il, et que les vents alternaient et qu'ils poussaient mon cœur en diverses directions, le temps passait, je tardais à me convertir au Seigneur et je ne différerais pas de mourir chaque jour en moi-même (j'étais à chaque instant la cause de ma propre mort spirituelle). Aimant la vie heureuse, je la redoutais là où elle est; c'est en la fuyant que je la cherchais<sup>1</sup>. »

1. *Confess.*, lib. VI, c. XI, nos 19, 20; t. I, col. 729.

Il dit plus fortement et en un mot : « Je traînais ma chaîne, redoutant d'en être délivré<sup>1</sup>. »

Et, malgré tout, il se trouve au moment de ne pouvoir plus adopter un parti médiocre. Il a ressenti l'attrait de la vie religieuse ; il a peur des renoncements qu'elle exige ; mais « les moyens merveilleux et secrets » que Dieu met en œuvre, feront s'accroître, chez Augustin, le goût du renoncement et l'amour des joies surnaturelles<sup>2</sup>.

Sa mère qui cherche à le marier, n'a aucune confiance d'y réussir<sup>3</sup> ; la lecture de saint Paul efface l'impression fâcheuse que les livres des Néoplatoniciens avaient produite sur lui<sup>4</sup> ; il conçoit que la différence est grande « entre regarder d'un sommet sauvage la patrie de la paix » et « se trouver déjà sur le chemin qui y conduit, un chemin bien protégé par les troupes de l'empereur, et où n'exercent jamais leur brigandage ceux qui ont abandonné la mi-

1. *Ibid.*, c. XII, n° 21 ; t. I, col. 730.

2. « Sic eramus donec tu, Altissime, non deserens humum nostram, miseratus miseros, subvenires, *miris et occultis modis.* » *Ibid.*, n° 22, *in fine* ; t. I, col. 730. Saint Augustin affectionne l'expression *miris et occultis modis* ; voir dans les *Confess.* seulement : lib. IV, n° 7 ; lib. V, c. VI, n° 10 ; lib. VII, c. XXI, n° 27 ; lib. IX, c. X, n° 23.

3. Lib. VI, c. XIII, n° 23 ; t. I, col. 732.

4. Lib. VII, c. XX, XXI.

lice céleste, car ils s'en tiennent loin comme du lieu de leur supplice. Ces considérations me pénétraient d'une manière merveilleuse, lorsque je lisais (celui qui s'appelle) le moindre de vos Apôtres : je considérais alors vos œuvres, et j'étais saisi d'étonnement<sup>1</sup> ». Il sent donc déjà combien une existence toute surnaturelle dépasse les plus hautes aspirations simplement humaines. Les Épîtres de saint Paul lui ont révélé une force et une joie supérieures l'une et l'autre aux accidents extérieurs; il ne risque plus, en suivant saint Paul, d'être entraîné par les hommes qui l'écarteraient de Dieu; il a ressenti des sentiments qui, désormais, le font appartenir à un monde particulier. Aussi, quelque lutte qu'il doive encore soutenir, il en sortira toujours plus fort : « Tout dans ma vie temporelle s'ébranlait, dit-il, et il fallait purifier mon cœur du vieux ferment; le Sauveur qui est lui-même la voie me plaisait, et il m'était pénible de m'engager dans les passes étroites<sup>2</sup>. »

Il va demander conseil à Simplicien<sup>3</sup>. Il

1. Lib. VII, c. XXI, n° 27; t. I, col. 748.

2. Lib. VIII; c. I, n° 1; t. I, col. 749.

3. Prêtre de l'Église de Milan, qui, après avoir enseigné les sciences ecclésiastiques à saint Ambroise, lui succéda. C'est à ce Simplicien que saint Augustin adressa en 397, l'ouvrage célèbre : *Questions à Simplicien*.

s'ennuyait de vivre dans le siècle ; il n'avait plus de goût pour les honneurs ni pour l'argent ; mais il fallait un renoncement plus complet, et il hésitait à s'y résoudre<sup>1</sup>.

Simplicien lui parle du rhéteur Victorin, un illustre converti : « Je brûlais de l'imiter, ajoute saint Augustin ; et c'est bien pour cela que Simplicien m'avait raconté cette histoire... Mais l'ennemi tenait mon vouloir, il en avait fait une chaîne, et il m'avait lié. Car, de la volonté mauvaise, la passion a pris naissance ; et, tandis que l'on obéit à la passion, l'habitude s'est formée, et tandis que l'on subit l'empire de l'habitude, la nécessité s'est établie. Tels sont les anneaux engagés l'un dans l'autre qui forment cette chaîne dont j'ai parlé ; c'est ainsi que j'étais retenu dans un dur esclavage. Or la volonté nouvelle qui avait commencé d'être en moi, et qui me poussait à vous servir gratuitement et à vouloir jouir de vous, ô Dieu, le seul charme assuré : cette volonté n'était pas encore apte à surmonter la première, qu'un long temps avait affermie. Ainsi mes deux volontés, l'ancienne et la nouvelle, la volonté charnelle et la volonté spirituelle, luttaient l'une contre l'autre, et, par leur discorde,

1. Lib. VIII, c. 1, n° 2.

elles dissipaient mon âme (elles me réduisaient à une véritable impuissance). Je comprenais ainsi, par mon expérience propre, le sens du mot que j'avais lu : la chair désire contre l'esprit, et l'esprit contre la chair<sup>1</sup> » (Galat., v, 17).

Cette lutte l'empêchait de publier sa conversion ; si, en effet, il ne s'était agi que d'adhésion au symbole, plus rien ne restait à faire : « la perception de la vérité » était en lui bien définitive et bien ferme<sup>2</sup>.

Mais, en se convertissant, il se sentait, pour ainsi dire, obligé de vivre en religieux : « Or, dit-il, le siècle, comme un sommeil, pesait doucement sur moi ; et les pensées par lesquelles je méditais en vous, étaient semblables aux efforts de l'homme qui veut s'éveiller, et qui retombe vaincu par la force du sommeil... J'étais assuré qu'il valait mieux pour moi m'abandonner à votre amour que céder à ma passion : mais le premier parti me plaisait et l'emportait en moi ; le second me flattait et me paralysait. Je n'avais rien à vous répondre lorsque vous me disiez : *Debout toi qui dors, relève-toi d'entre les cadavres, et le Christ t'illuminera* (Ephes., v, 14) ; je savais

1. Lib. VIII, c. v, nos 10 et 11 ; t. I, col. 753.

2. *Et ipsa certa erat*. N° 11 ; t. 1, col. 754 ; Cf. c. VII, n° 18 ; col. 757.



bien que de toutes parts vous me montriez la vérité ; j'étais convaincu ; je ne trouvais rien à vous répondre, sinon des paroles de langueur et de somnolence. Bientôt, ce sera bientôt ; accordez-moi un instant. Mais ce bientôt et bientôt n'avait pas de limites ; et cet instant se prolongeait sans fin <sup>1</sup>. »

Cependant Augustin fréquentait l'église <sup>2</sup>. Il vivait avec Alype et Nébridius ; ils avaient la même préoccupation d'avancer dans la sagesse. Or, un jour, Pontianus, officier du palais, vint les voir ; il était, comme eux, originaire d'Afrique et, depuis longtemps, il vivait dans la piété. Il s'aperçut avec étonnement qu'Augustin lisait les Saintes Écritures ; la conversation s'engagea là-dessus ; elle prit le tour que, naturellement, les pensées de tous devaient lui donner. Pontianus raconte l'histoire du moine égyptien Antoine, et comme ni Augustin, ni ses compagnons, n'avaient jamais entendu rien de tel, Pontianus donne de grands détails : « Nous étions tous dans la stupeur : nous, de ce que d'aussi grandes choses s'accomplissaient ; lui, de ce

1. *Ibid.*, c. v, n° 12 ; t. I, col. 754.

2. « Frequentabam ecclesiam tuam, quantum vacabat ab eis negotiis sub quorum pondère gemebam. » (C. vi, n° 13 ; t. I, col. 754.)

qu'elles nous étaient inconnues <sup>1</sup>. » Pontianus entreprend une autre histoire : il leur parle du monastère voisin de Milan ; Augustin ne savait pas que l'on menait pour ainsi dire, à côté de lui, la vie monastique. Pontianus n'a pas encore fini : il se trouvait un jour à Trèves, de service auprès de l'empereur ; il sortit dans la campagne avec trois compagnons, desquels il y en eut deux qui s'écartèrent ; or Pontianus et celui qui était resté avec lui, les découvrirent enfin dans un ermitage où ils lisaient une vie de saint Antoine ; cette lecture les avait déjà transformés : ils déclarèrent leur volonté de renoncer à tout et de vivre comme saint Antoine avait vécu <sup>2</sup>.

Ce récit de Pontianus faisait ressentir une vive émotion à Augustin <sup>3</sup> : « Que subissons-nous ? s'écriait-il en s'adressant à Alype ; Qu'est-ce enfin ? Qu'avez-vous entendu ? Les ignorants se relèvent et ils s'emparent du ciel, et nous, avec notre science, nous, sans cœur, voilà comment nous nous traînons dans la chair et le sang <sup>4</sup>. » Là-dessus il va dans le jardin. Alype le suit : ils se sont éloignés de la maison ; la lutte aurait dû se terminer ;

1. C. VI, n° 14 ; t. I, col. 755.

2. C. VI, n° 15.

3. C. VII.

4. C. VIII, n° 19 ; t. I, col. 757.

« car, pour arriver au terme, il ne s'agissait que de vouloir marcher, mais de le vouloir fortement et totalement <sup>1</sup> ». C'est cet acte de forte volonté qu'Augustin n'osait pas accomplir : « Je ne faisais pas ce qui, pour moi, avait un charme incomparable, et qui, aussitôt voulu, me devenait possible <sup>2</sup>. »

Un changement n'en était pas moins accompli : « Vous agissiez sur mes dispositions secrètes, ô Seigneur, avec une miséricorde sévère, et vous redoubliez en moi les atteintes de la crainte et de la honte : il ne fallait pas succomber encore ; il ne fallait pas empêcher la rupture du lien, bien faible, sans doute, mais qui pourtant me retenait ; il ne fallait pas que le lien se renforçât et me retînt plus fortement. Je disais, en effet, en moi-même : Qu'il en soit fait bientôt, oh ! oui bientôt. Et avec cette parole j'allais presque à la réalisation de mon vœu. J'agissais presque et je n'agissais pas ; je ne retombais certes pas dans le passé : je m'en tenais tout proche et je respirais. Puis je tentais un effort, et j'étais moins engagé, et je touchais presque, et je tenais ; j'hésitais de mourir à la mort et de vivre à la vie : la vieille impression avait plus de force que la nouvelle ;

1. *Fortiter et integre*, n° 19, col. 758.

2. N° 20, col. 758.

l'instant où je devais devenir autre arrivait toujours plus vite, et, parce qu'il arrivait, il me procurait un plus grand effroi ; il ne me rejetait pas en arrière, il ne me détournait pas, mais il me mettait en suspens<sup>1</sup>. »

Le passé voulait en vain survivre ; la volonté mauvaise ne pouvait plus l'emporter ; les anciennes habitudes élevaient la voix : « Eh ! quoi ! tu nous éloignes ? Et, à partir de ce moment, nous nous séparons pour l'éternité?... » Mais elles ne dominant plus : « Je les entendais tout à côté de moi ; et, d'ailleurs, elles ne se dressaient pas librement en face ; elles faisaient entendre derrière moi un murmure ; je m'écartais, elles me frappaient furtivement sur l'épaule pour me décider à les regarder<sup>2</sup>. »

Les obligations de la vie religieuse se présentent, au contraire, bien en face de lui<sup>3</sup> ; elles le font rougir de lui-même : « Tu ne pourras donc pas ce que peuvent ceux-ci et celles-ci ? Mais enfin ceux-ci et celles-ci ont-ils en eux-mêmes leur pouvoir, et non dans le Seigneur leur Dieu ? Le Seigneur qui est leur Dieu (nous fait triompher) en eux tous. Pour-

1. C. XI, n° 25 ; t. I, col. 760-761.

2. *Ibid.*, n° 26 ; t. I, col. 761.

3. « *Aperiebatur enim ab ea parte qua intenderam faciem.* » N° 27 ; t. I, col. 761.

quoi t'appuyer sur toi-même, et ainsi ne pouvoir te tenir debout ? Jette-toi en lui ; ne crains rien ; il ne se retirera pas de manière à te laisser tomber : jette-toi avec pleine sécurité, il te recevra et il te guérira <sup>1</sup>. »

Alype, immobile auprès d'Augustin, attendait en silence la fin de la crise <sup>2</sup>. Augustin perçoit en lui-même, par une intuition complète, l'étendue de sa misère ; il se sent dominé par une plus puissante émotion ; ses larmes deviennent plus abondantes ; il lui faut la solitude absolue ; Alype même ne doit plus être témoin : sa présence gêne. « Il s'en aperçut ; j'avais dit, évidemment, je ne sais quoi, et le son de ma voix avait paru alourdi par les larmes ; je m'étais alors levé. Alype resta à l'endroit où nous étions assis ; sa stupeur était grande. Moi, je me jetai sous un figuier, je ne sais comment, et je donnai cours à mes larmes, et elles sortirent à torrents de mes yeux, en sacrifice agréable. Je vous disais alors, non en ces termes, mais selon cette pensée : Et vous, Seigneur, jusques à quand ? (*Psal. vi, 4.*) Jusques à quand, Seigneur, êtes-vous perpétuellement irrité ? Ne vous souvenez

1. N° 27 ; col. 761.

2. « At Alypius affixus lateri meo inusitati motus mei exitum tacitus operiebatur » ; n° 27, *in fine*.

plus de nos iniquités d'autrefois (*Psal.* LXXVIII, 5, 8). Je me sentais, en effet, retenu par elles, j'exhalais des plaintes lamentables. Combien de temps? Combien de temps, demain et demain? Pourquoi pas tout à l'heure? Pourquoi pas dès cet instant la fin de ma honte<sup>1</sup>? »

Cette fin, Dieu allait l'imposer : « Voici que, d'une maison voisine, j'entends une voix, voix de jeune garçon ou de jeune fille, et la voix répétait en chantant : *Prends, lis; prends, lis; Tolle, lege; tolle, lege.* Aussitôt mon visage change. Je me mets à réfléchir avec attention, cherchant si, dans leurs jeux, les enfants ont quelque cantilène semblable, et je ne me souvenais pas d'avoir entendu nulle part rien de tel. J'arrête le cours de mes larmes, je me lève, j'interprète cette voix comme un ordre divin d'ouvrir le livre (des Écritures), et d'y lire le premier passage rencontré. J'avais entendu dire qu'Antoine avait pris comme un avertissement divin un passage de l'Évangile sur lequel il était tombé, et c'est à lui-même que lui parurent adressées ces paroles : *Va, vends tout ce que tu possèdes, et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les*

1. G. XII, n° 28; t. I, col. 761-762.

*cieux; viens ensuite et suis-moi (Matth., xix, 21); et cet oracle l'avait aussitôt fait rentrer en lui-même. Ainsi, tout excité, je retournai à l'endroit où Alype était assis; c'est là, en effet, qu'en m'éloignant j'avais laissé le livre des Écritures. Je le pris, je l'ouvris, et je lus en silence le chapitre sur lequel d'abord tombèrent mes yeux: Ne soyez pas dans les festins et dans l'ivresse dans les impuretés, dans la contention et la jalousie; mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ, et ne songez pas à satisfaire les désirs terrestres (Rom., xiii, 13, 14). Je ne voulus rien lire au delà, et ce n'était pas nécessaire. Car, en même temps que s'achevait cette sentence, il y eut comme une lumière de sécurité qui pénétra dans mon cœur; toutes les ténèbres de l'hésitation s'enfuirent<sup>1</sup>. »*

Par le don total de soi-même à Dieu, Augustin avait trouvé la paix. « Ce fut, dit-il, avec un visage tranquille que je montrai le passage à Alype<sup>2</sup>. » Et non seulement Augustin n'éprouvait plus aucun trouble, mais il pouvait rassurer Alype, car, à son tour, Alype lui montrait le mot qui venait après: *Recevez dans la foi votre frère infirme (Rom., xiv, 1)*, et il s'en faisait à lui-

1. G. XII, n° 29; t. I, col. 762.

2. N° 30; col. 762.

même l'application. Ils allèrent trouver Monique ; « Nous lui indiquons l'événement, elle se réjouit. Nous lui racontons comment il s'est produit ; elle exulte, elle triomphe ; et elle vous bénissait, vous qui êtes assez puissant pour faire au delà de ce que nous demandons et de ce que nous comprenons (*Ephès.*, III, 20) ; car elle voyait que vous lui aviez accordé en moi plus qu'elle n'avait coutume d'en demander par ses pleurs et par ses gémissements <sup>1</sup>. »

Dès cet instant saint Augustin commence à mener, avec quelques-uns de ses amis, l'existence d'un religieux. Il a renoncé aux honneurs et à toutes les satisfactions terrestres. Il passe encore un peu plus de deux ans en Italie. « Nous vivions en commun dans le dessein de nous conformer à votre bon plaisir. Nous cherchions seulement en quel endroit il serait meilleur de nous fixer<sup>2</sup>. » Il débarque en Afrique, et, après quelque séjour à Carthage, il se rend à Tagaste. Il vend les quelques terres que son père lui avait laissées<sup>3</sup> ; il en donne le prix aux pauvres ; et, lorsqu'elles ont ainsi cessé de

1. C. XII. n° 30 ; t. I, col. 30.

2. Lib. IX. c. VIII, n° 17 ; t. I, col. 771.

3. *Ep.* CX XVI, n° 7 ; *Ep.* CLVI et CLVII, c. IV. n° 39. cf. Possidius (*Vie de saint Augustin*), c. II et III.



lui appartenir, il s'y établit avec quelques-uns de ses amis, qui, à son exemple et d'après ses exhortations, se dépouillent de tout et veulent uniquement servir Dieu. Une lettre de Nébridius, écrite avant 390, montre Augustin occupé de toute sorte d'affaires temporelles <sup>1</sup> ; c'est que, sans doute, la petite communauté l'avait d'abord considéré comme le Maître et le Père.

L'histoire de saint Augustin, à cette époque, est racontée par lui-même, bien plus tard, dans un sermon prononcé vers 426 : « Moi, dit-il, que, par la grâce de Dieu, vous voyez votre évêque, je me rendis tout jeune <sup>2</sup> en cette ville (d'Hippone) ; beaucoup d'entre vous le savent. Je cherchais un endroit pour y établir un monastère, dans lequel il me serait possible de vivre avec mes frères. J'avais, en effet, abandonné tout espoir du siècle ; et ce que j'aurais pu être, je ne l'ai pas voulu ; je n'ai pas cependant cherché ce que je suis. *J'ai choisi d'être au dernier rang dans la maison de mon Dieu, plutôt que d'habiter dans les demeures des pécheurs (Psal. LXXXIII 11).* Je me suis séparé de ceux qui aiment le siècle ; mais je ne me suis pas égalé à

1. *Ep.* V.

2. 390 ou 391.

ceux qui gouvernent les peuples. Je n'ai pas choisi, au festin de mon Seigneur, la place plus élevée, mais la place plus basse et dédaignée; et il lui a plu de me dire : Monte plus haut. Je redoutais l'épiscopat; et parce que, déjà, auprès des serviteurs de Dieu, ma renommée faisait de moi, en quelque sorte, un personnage, si je savais que, dans tel endroit, il n'y avait pas d'évêque, j'évitais de m'y rendre. Tout mon soin, toute ma sollicitude tendait, selon mes forces, à trouver dans une humble situation mon salut, et à ne pas me perdre dans une situation plus élevée. Mais, comme je l'ai dit, le serviteur ne doit pas contredire le maître. Je vins dans cette ville pour voir un ami, que j'espérais gagner à Dieu, et qui pourrait se décider à vivre avec nous dans le monastère; j'étais en sécurité, car il y avait ici un évêque. On me prit, on me fit prêtre, et c'est le degré par où je suis arrivé à l'épiscopat. Je n'ai rien apporté; je ne suis venu à cette église qu'avec l'habit dont j'étais alors revêtu. Et parce que, dans mon esprit, j'avais arrêté de mener, avec mes frères, l'existence monastique, le vieillard Valère, d'heureuse mémoire<sup>1</sup>, connut mon dessein

1. L'évêque d'Hippone, qui avait ordonné prêtre Augustin et qui l'avait aussitôt voulu pour coadjuteur.

et ma volonté ; il me donna le domaine où est maintenant la résidence de l'évêque (l'episcopium). Je réunis autour de moi des frères de bonne volonté, mes pareils, des hommes qui n'avaient rien, de même que je n'avais rien <sup>1</sup>. »

L'existence monastique de saint Augustin ne présente, depuis cette époque, pour toute particularité, que le zèle dans la pratique de la vertu, et que la vigilance pour maintenir dans toute sa rigueur, devant Dieu et devant les hommes, la pratique de la perfection religieuse.

1. *Serm.* CCCLV, c. 1, n° 2 ; t. V, col. 1569-1570.

---

## CHAPITRE II

### LE PRINCIPE DE LA VIE SURNATURELLE

Dieu est lui-même l'auteur de notre union avec lui ; il fait que nous voulons librement l'aimer et que nous l'aimons. L'action intérieure par laquelle il suscite en nous la bonne volonté, se nomme la grâce. Or saint Augustin fut choisi de Dieu pour défendre contre Pélage et ses sectateurs la notion catholique de la grâce ; il servit d'interprète à l'Église ; il détermina avec plus de clarté et avec plus de force la doctrine qui toujours avait été enseignée et que l'Église avait, en quelque sorte, canonisée, car, depuis des siècles, les formules authentiques des prières publiques proclamaient que nous tenons de Dieu, par Jésus-Christ, le vouloir et le faire <sup>1</sup>.

1. Plus d'une fois saint Augustin allègue, contre les Pélagiens, l'autorité des Pères. Voir, notamment, les deux premiers livres de l'ouvrage écrit en 421, sous le titre : *Contre Julien le défenseur de l'hérésie pélagienne*. On y rencontrera les noms de nombreux Pères latins et grecs, depuis saint Irénée jusqu'à saint Jérôme. « Ce qu'ils trouvèrent dans l'Église, dit saint Augustin, ils le conservèrent, ce

## I

Saint Augustin a traité de la grâce en deux manières : celle qui convient à l'enseignement théologique <sup>1</sup>, et celle qui est plus particulièrement propre à exprimer les intuitions et les sentiments de la piété <sup>2</sup>. On peut de même étudier la question de la grâce en vue de se rendre exactement et froidement un compte complet de la doctrine ; et on trouve alors d'infinies difficultés auxquelles il faut consacrer un long et pénible examen ; mais on peut aussi, comme les *Soliloques* et les *Confessions* en donnent l'exemple, ne considérer que l'action de Dieu

qu'ils y apprirent ils l'enseignèrent ; ce qu'ils avaient reçu des Pères ils le transmirent aux enfants. » (*Contra Julianum*, lib. II, c. x, n° 34, t. X, col. 698.) Saint Augustin rappelle souvent les prières publiques, surtout *De Domo perseverantia*, c. xxiii, t. X, col. 1031-1033. Il y a une grande ressemblance entre plusieurs oraisons-du missel et les formules dans lesquelles saint Augustin a exprimé la doctrine de la grâce. Un religieux qui fut célèbre au xvii<sup>e</sup> siècle, le P. Macedo, d'abord jésuite, puis cordelier, publia sur ce sujet tout un livre, sous le titre : *Conventus euhologicus...* Venise, 1668.

1. Notamment en 397, dans les *Questions à Simplicien*, archevêque de Milan, et, à partir de 412, dans les traités contre le Pélagianisme.

2. Le modèle parfait, ce sont les *Confessions* [400] où la doctrine est d'ailleurs très exacte, mais débarrassée de toute explication laborieuse et de toute discussion.

sur l'âme fidèle. Ce sera ici l'unique considération. Et, d'ailleurs, chez saint Augustin, cette considération ne diminue pas l'exactitude doctrinale. Ainsi, sans être contrainte de s'arrêter aux difficultés théoriques, l'âme pieuse apprendra de saint Augustin que l'union avec Dieu dépasse infiniment toutes les intimités humaines. Ce n'est pas simplement Dieu à côté de nous, c'est Dieu suscitant en nous notre bonne volonté. Saint Paul disait : *Je vis, ce n'est plus moi-même, c'est Jésus qui vit en moi* <sup>1</sup>. Il voulait dire que sa volonté surnaturelle était un résultat de l'action intérieure exercée en lui par Notre-Seigneur. Saint Augustin, en se convertissant, eut conscience de cette action ; les *Soliloques* ne permettent pas d'en douter. Il eut, de plus, dès ce moment, le souvenir des paroles que saint Ambroise prononçait. Ce ne fut peut-être qu'un souvenir dont il ne s'apercevait pas ; et enfin, reprenant les paroles de saint Ambroise, saint Augustin leur donna aussitôt une signification plus complète.

Saint Ambroise écrit : « Jamais (Dieu) n'abandonne et ne délaisse les siens <sup>2</sup>. » Ce

1. *Galat.*, II, 20.

2. « Nunquam enim suos (Deus) deserit et relinquit » (*In Psal.* XXXVI, n° 57) (*in fine*).

mot, dans la dispute contre Pélage, devient la formule célèbre : « Dieu n'abandonne pas, à moins qu'on ne l'ait abandonné<sup>1</sup>. » Or, saint Augustin avait déjà bien souvent employé ces mêmes termes<sup>2</sup>, et notamment dans les *Soliloques* : « Dieu nous abandonnera-t-il, ou est-ce nous qui l'abandonnerons<sup>3</sup>? » De même, les *Confessions* répètent deux sentences qui sont restées définitives : 1<sup>re</sup> « (O Dieu), donnez ce que vous commandez; et commandez ce que vous voulez<sup>4</sup>»; 2<sup>e</sup> « Quiconque vous énumère ses véritables mérites, que vous énumère-t-il, sinon vos présents<sup>5</sup>? » Et déjà saint Ambroise avait dit : « Toutes vos saintes pensées sont un présent de Dieu<sup>6</sup> »;

1. « Non deserit, si non deseratur. » (*De natura et gratia*; c. xxvi, n° 29; t. X, col. 261.)

2. *In Psal. XXVI*; *Enar.*, II, n° 17, *in fine*, t. IV, col. 208. — *In Psal. XXXIII*, serm. II, n° 14; col. 315. — *In Psal. LXX*, serm. II, n° 1, col. 89<sup>o</sup>. — Plusieurs fois dans les *Sermons*; *Serm. LVII*, c. vii, n° 9, *in fine*; t. V, col. 391.

3. « Itane nos deseret, aut a nobis deseretur? » Lib. II, c. xv, n° 27, t. I, col. 898.

4. Lib. X, c. xxix, n° 40; t. I, col. 796; cf. c. xxxi, n° 45, *versus finem*; c. xxxvii, n° 60. — Même formule prononcée contre les Pélagiens : *De Spiritu et Littera*; c. xiii, n° 22; t. X, col. 214.

5. Lib. IX, c. xiii, n° 24; t. I, col. 778; cf. lib. X, c. xii, n° 2, col. 780; c. iv, n° 5, col. 781. — Même formule, contre les Pélagiens; *De gratia et libero arbitrio*, c. vi, n° 15; t. X, col. 890.

6. « Quidquid sanctum cogitaveris, hoc Dei munus est. » (*De Cain et Abel*, lib. I, c. x, n° 45; cf. *In Psal. CXVIII*, serm. XV, n° 30, *in fine*.)

« Dieu exige le zèle, il donne la force<sup>1</sup>. » Or on trouve d'abord dans les *Soliloques* : « (O Dieu), ordonnez, je vous en prie, et commandez tout ce que vous voulez ; mais guérissez et ouvrez mes oreilles, afin que j'entende votre parole<sup>2</sup> » ; on y trouve aussi que notre prière est en nous un don de Dieu : « O notre Père, qui nous exhortez à prier, et qui produisez en nous l'acte même de vous prier<sup>3</sup>. »

Mais quelques phrases isolées ne feraient pas suffisamment connaître la pensée et le sentiment de saint Augustin. Voici une partie de l'admirable prière par laquelle commencent les *Soliloques* : « Dieu créateur de l'univers, donnez-moi d'abord de vous bien prier, puis, par votre don, rendez ma prière digne d'être exaucée, et faites de moi une âme libre<sup>4</sup>. » — « O Dieu que personne ne perd, sinon pour avoir été trompé ; que personne ne cherche, sinon après avoir été averti ; que personne ne trouve, sinon après avoir été purifié. O Dieu, s'éloigner de vous c'est périr ; se tourner vers vous, c'est vous aimer ; vous voir, c'est vous posséder. O Dieu,

1. « *Studia exigit, vires ministrat* » (*Expositio Evangelii secundum Lucam* ; lib. VI, n° 72, *in fine*).

2. Lib. I, c. I, n° 5 ; t. I, col. 872.

3. Lib. II, c. VI, n° 9 ; t. I, col. 889.

4. Lib. I, c. I, n° 2 ; t. I, col. 869.



à qui la foi nous pousse, l'espérance nous élève, la charité nous unit. Dieu par qui nous triomphons de l'ennemi, je vous adresse ma supplication. O Dieu, par qui nous avons reçu de ne pas périr tout à fait. O Dieu, qui nous avertissez de veiller. Dieu, par qui nous distinguons le bien du mal. Dieu, par qui nous fuyons le mal et nous cherchons le bien. Dieu par qui nous réussissons à ne pas succomber aux adversités. Dieu, par qui nous exerçons bien l'obéissance et le commandement. Dieu, par qui nous apprenons que les choses considérées autrefois par nous comme notre bien nous sont étrangères, et que notre bien ce sont les choses mêmes considérées autrefois par nous comme étrangères... Dieu, qui nous tournez vers vous, Dieu qui nous dépouillez de ce qui n'est pas (c'est-à-dire des préoccupations terrestres) et qui savez nous revêtir de ce qui est (c'est-à-dire, qui mettez en nous les préoccupations surnaturelles). Dieu, qui nous rendez susceptibles d'être exaucés... Dieu, par qui nous avons soif du breuvage après lequel on ne peut plus avoir soif... Dieu, qui nous purifiez et qui nous préparez aux divines récompenses, venez à moi dans votre bonté<sup>1</sup>. » — « Exaucez, exaucez,

1. Lib. I, c. 1, n° 3; t. I, col. 870-871.

exaucez-moi en cette manière connue du petit nombre<sup>1</sup>. » — « Guérissez et ouvrez mes yeux afin que je voie votre geste d'appel. Éloignez de moi la folie, afin que je vous reconnaisse. Dites-moi où il faut regarder afin de vous voir, et j'espère que je pourrai ainsi faire tout ce que vous commanderez... Je sens qu'il me faut retourner vers vous : je frappe; que votre porte s'ouvre; enseignez comment l'on parvient jusqu'à vous<sup>2</sup>. » — « Je tends vers vous, et, les moyens de tendre vers vous, c'est à vous que je les demande. Car si vous abandonnez, on périt : mais vous n'abandonnez pas, parce que vous êtes le souverain bien, ce bien qu'il est impossible de chercher droitement et de ne pas trouver. Or il vous cherche toujours droitement, celui que vous avez rendu capable de chercher droitement<sup>3</sup>. Rendez-moi capable, ô Père, de vous chercher, détachez-moi de l'erreur. Je vous cherche : que rien, au lieu de vous, ne se présente à moi. Si je ne désire rien autre que vous, puissé-je enfin vous trouver, je vous en supplie, ô Père. Et si, en moi, il y a le

1. *Ibid.*, n° 4; *in fine*.

2. *Ibid.*, n° 5, col. 872.

3. *Omnis autem recte quæsitivum quem tu recte quærere fecisti.*

désir de quelque vanité superflue, vous-même purifiez-moi et me faites apte à vous voir<sup>1</sup>. ... J'adresse à votre très haute clémence une seule prière : tournez-moi totalement vers vous, et ordonnez que, pour tout le temps pendant lequel je trame et je porte ce corps, je sois pur, élevé, juste, prudent, je possède en perfection l'amour et la connaissance de votre sagesse, je sois digne d'habiter et j'habite votre très heureux royaume. Amen, amen<sup>2</sup>. »

Au moment où saint Augustin écrivait cette prière, il n'était pas encore baptisé, il avait lu fort peu les Écritures<sup>3</sup>, il ne connaissait rien des Pères; il avait seulement entendu quelques discours d'Ambroise et conversé quelquefois avec Ambroise. Mais, pendant longtemps, il avait ressenti en lui l'action de Dieu; ce sont les vicissitudes de sa conversion qui lui avaient révélé les secrets de la grâce. Il avait pu se convaincre que la bonne volonté reçoit de Dieu son commencement et sa perfection. Il avait entendu « cet avertissement qui nous sollicite

1. « *Fac idoneum ad videndum te.* »

2. Lib. I, c. I, n° 6; t. I, col. 872.

3. Outre saint Paul, qu'il avait lu avant de se convertir (*Confess.*, lib. VII, c. XXI, n° 27; lib. VIII, c. VI, n° 14, c. XII, n° 29; — Cf. *Contra Acad.*, lib. II, c. II, n° 5), il avait essayé, sur le conseil de saint Ambroise, d'étudier Isaïe. et il n'y avait rien compris (*Confess.*, lib. IX, c. V, n° 13).

à nous souvenir de Dieu, à le chercher, et, malgré les dégoûts, à être altérés de lui<sup>1</sup> ».

Deux ans au plus après les *Soliloques*, saint Augustin écrit les phrases si précises que voici : « Notre bonne action elle-même, nous devons comprendre que Dieu l'accomplit par nous<sup>2</sup>. » Les religieux d'Égypte font de leur vie mortifiée « un présent très agréable qu'ils offrent à Dieu, de qui ils ont reçu le pouvoir de pratiquer d'aussi grandes vertus<sup>3</sup> ».

Les *Confessions* [400] expriment parfaitement jusqu'où va l'action de Dieu. Saint Augustin y formule avec une exactitude définitive les pensées qui, depuis sa conversion, n'avaient pas cessé de remplir son esprit : Dieu nous commande de l'aimer, Dieu fait que nous l'aimons, il nous fait acquérir la volonté surnaturelle, il nous donne les vertus qu'il veut voir en nous<sup>4</sup>. Or, à l'exemple de saint Augustin, il faut, en s'arrêtant à de telles pensées, ne se préoccuper que de louer Dieu et d'adorer l'amour infini dont il nous

1. *De Beata Vita*, c. iv, n° 35; t. I, col. 976.

2. *De Quantitate animæ* [388], c. xxxiv, n° 78; t. I, col. 1078.

3. *De Moribus Ecclesiæ*, c. xxxi, n° 67; t. I, col. 1338.

4. Voir les cinq *Épîtres* : XXII [182], c. II, n° 8, col. 93; XXIII, n° 5, col. 97; XXVI [395], n° 5, col. 107; XXVII, n° 2, n° 4, n° 5; XXIX, n° 8, col. 118.

prévient ; c'est ici, comme dans saint Paul, le mystère de la véritable piété.

« Que je vous cherche, ô Seigneur, en vous invoquant ; que je vous invoque, en croyant en vous ; car vous nous avez été prêché. Ma foi vous invoque, ô Seigneur, cette foi que vous m'avez donnée, que vous m'avez inspirée par l'humanité de votre fils, par le ministère de votre prédicateur<sup>1</sup>. »...  
 « Dites à mon âme : Je suis moi-même ton salut (*Psal.* xxxiv, 3). Dites-le de telle manière que j'entende<sup>2</sup>. » — « Étroite est la maison de mon âme pour que vous veniez à elle ; qu'elle soit élargie par vous. Elle est en ruines, reconstruisez-la. Elle a de quoi offenser vos yeux, je l'avoue et je le sais ; mais qui la purifiera ? Ou, à quel autre, excepté vous, crierai-je : *Purifiez-moi de mes fautes secrètes, Seigneur*<sup>3</sup> » (*Psal.* xviii, 13). « Délivrez-nous, Seigneur, nous qui déjà vous invoquons ; délivrez aussi les hommes qui ne vous invoquent pas encore ; délivrez-les pour qu'ils vous invoquent et que vous les délivriez<sup>4</sup>. » — « J'attribue à votre grâce et à votre miséricorde, que

1. *Confess.*, lib. I, c. 1, n° 1 ; t. I, col. 661.

2. C. v, n° 5, col. 663.

3. *Ibid.*, n° 6, col. 663.

4. C. x, n° 16, *in fine* ; col. 668.

vous ayez fondu mes péchés comme la glace. J'attribue aussi à votre grâce tout le mal que je n'ai pas fait<sup>1</sup>... Quel est l'homme qui, pensant à sa faiblesse, ose attribuer à ses propres forces, sa pureté et son innocence? Qui oserait vous aimer moins, sous prétexte qu'il lui a moins fallu de cette miséricorde par laquelle vous remettez leurs péchés à ceux qui se convertissent vers vous<sup>2</sup>. »

Lorsque l'histoire de la conversion est terminée, et que les *Confessions* deviennent de plus en plus un hymne à l'amour de Dieu, saint Augustin accentue son langage : « Seigneur, vous bénissez le juste (*Psal.* x, 13), mais d'abord vous le justifiez, tandis qu'il est impie (*Rom.*, iv, 5). Ma confession se fait ainsi devant vous silencieusement et autrement qu'en silence. Elle est, en effet, silencieuse quant aux paroles; mais, quant au sentiment, elle crie. Car je ne dis aux hommes rien de juste que, d'abord, vous ne l'ayez entendu de moi; et vous n'entendez jamais de moi rien de tel, que d'abord vous ne me l'ayez dit vous-même<sup>3</sup>. » — « Mais avec

1. C'est la traduction littérale : *Gratis tuæ de peccato et quæcumque non feci mala*. Saint Augustin reconnaît que Dieu l'a empêché d'avoir une volonté plus mauvaise et a éloigné de lui des tentations plus puissantes, etc...

2. *Lib. I, c. vii, n° 15.*

3. *Lib. X, c. ii, n° 2; t. I, col. 780.*

quel fruit les hommes veulent-ils (mes confessions)? Désirent-ils me féliciter lorsqu'ils apprennent combien, par votre propre don, je me suis approché de vous; désirent-ils prier pour moi, lorsqu'ils apprennent combien mon propre poids me retarde?... Mes biens sont votre œuvre et votre don<sup>1</sup>; mes maux sont mes fautes et vos jugements<sup>2</sup>. » — « Vous aurez profondément pitié de celui dont vous aurez pitié, et vous accorderez la miséricorde à celui envers qui vous serez miséricordieux : autrement le ciel et la terre diront à des sourds vos louanges<sup>3</sup>. » — « Réconfortez-moi, afin que je puisse. Donnez ce que vous commandez, et commandez ce que vous voulez... j'ai entendu cet autre qui demande afin de recevoir : *Eloignez de moi* dit-il, *les désirs corporels* (*Eccli.*, xxiii, 6). D'où il apparaît, ô Dieu saint, ô mon Dieu, que c'est vous qui donnez, lorsqu'on accomplit cela même dont vous commandez l'accomplissement<sup>4</sup>. » — « Que je vous offre en sacrifice l'hommage de ma pensée et de ma langue; donnez-moi de quoi vous offrir. Car je manque de tout... Donnez-moi ce que

1. « Bona mea instituta tua sunt et dona tua. »

2. *Lib. X*, c. iv, n° 5, col. 781.

3. *C. vi*, n° 8, col. 782.

4. *C. xxxi*, n° 45 *in fine*; col. 798; cf. *c. xxix*, n° 40, et, *c. xxxvii*, n° 60.

j'aime : j'aime en effet ; et cela même vous me l'avez donné. N'abandonnez pas vos dons <sup>1</sup>. » — « Je vous supplie par Notre-Seigneur Jésus-Christ votre fils, l'homme de votre droite (*Psal.* LXXIX, 18), le fils de l'homme, lui que vous avez établi votre médiateur et le nôtre ; lui par qui vous nous avez cherchés alors que nous ne vous cherchions pas, mais qui nous avez cherchés pour que nous vous cherchions <sup>2</sup>. » — « Je vous invoque, mon Dieu, vous ma miséricorde, vous qui m'avez fait, et qui, tout oublieux que j'étais, ne m'avez pas oublié. Je vous invoque pour mon âme ; vous la préparez à vous recevoir en suite du désir que vous lui inspirez ; je vous invoque maintenant ; ne me délaissez pas, vous qui avez prévenu mon invocation, vous qui avez insisté, multipliant en mille manières vos appels, m'excitant à vous entendre de loin et à me convertir, et à vous invoquer vous qui m'appeliez. Car vous, Seigneur, vous avez effacé tous mes mauvais mérites afin de n'avoir pas à punir ma désertion ; et vous avez prévenu tous mes bons mérites afin de récompenser votre action qui m'a produit <sup>3</sup>. »

1. Lib. XI, c. II, n° 3, col. 809, 810.

2. C. II, n° 4, col. 810 sq.

3. Lib. XIII, c. I, n° 1, col. 845.



— Ce n'est pas seulement l'homme, ce sont aussi les anges dont l'union avec Dieu a pour principe l'action même de Dieu : « (La créature purement spirituelle) n'avait pas eu à votre égard un mérite prévenant qui aurait fait d'elle une substance vivante propre à être illuminée ; et de même, lorsqu'une fois elle exista, elle n'eut pas à votre égard le mérite prévenant qui lui aurait valu l'illumination surnaturelle <sup>1</sup>. »

Les *Confessions* parurent en 400, et ce fut seulement vers 412 que saint Augustin dut défendre contre les Pélagiens la doctrine catholique de la Grâce. Il avait donc écrit les *Confessions* avec son simple sentiment de la vérité, et avec la science bien précise et bien claire que, depuis les *Soliloques*, il avait acquise. C'est avec le même sentiment et la même sûreté de doctrine qu'il dit à la même époque [400], dans le traité *Sur l'art de catéchiser les ignorants* : « Dieu nous a aimés le premier, et il n'a pas épargné son Fils unique (I *Joan.*, iv, 10), mais il l'a livré pour nous (*Rom.*, viii, 32) : s'il nous était pénible d'aimer Dieu, que du moins il ne nous soit pas pénible de lui rendre l'amour <sup>2</sup>. »

1. C. III, n° 4, col. 846.

2. *Si amare pigebat saltem nunc redamare non pigeat*, formule très célèbre (*De Catechizandis Rudibus*, c. iv, n° 7 ; t. VI, col. 314).

Toujours, à la même époque [401], dans le traité de *la Sainte Virginité*, saint Augustin enseigne expressément aux religieuses à ne pas se prévaloir du mérite qui est en elles, et à fonder leur humilité sur la connaissance de ce fait essentiel : leur vertu est un don de Dieu : « Les termes des supplications pieuses dans les Saintes Écritures, dit-il, montrent que les choses mêmes commandées par Dieu ne se font pas sans le don et sans le secours de celui qui les commande. Si, en effet, sans être aidés de la grâce, nous pouvons les faire, il y aura dans la prière un mensonge... Le Psalmiste a désiré d'accomplir ce que Dieu avait commandé (*Psal.* cxviii, 4-6). Or cela exclut le péché; mais, si le péché a été commis, il y a le commandement de se repentir; et certes, il importe que le pécheur, à force de défendre et d'excuser sa faute, ne périsse pas par orgueil, s'obstinant à ne pas détruire par le repentir ce qu'il a fait. Mais le repentir lui-même est demandé à Dieu; d'où l'on comprend qu'à moins d'être donné par celui de qui on l'implore, le repentir ne se produit pas... Si donc l'obéissance par laquelle nous observons les commandements de Dieu, et si le repentir par lequel, sans restriction, nous accusons nos péchés, sont chose qui

se désire et qui se demande, il est manifeste que, dès leur apparition, c'est par le don de Dieu qu'on les possède, et c'est ensuite par le secours de Dieu qu'on les perfectionne <sup>1</sup>. »

Dans les *Sermons*, ce même enseignement revient sans cesse. Il y paraît même en des formules parfois plus expressives que celles des *Confessions* : « Que Dieu soit avec vous, et qu'il vous aide, lui qui ordonne <sup>2</sup>. » — « Qu'il soit votre charme, lui de qui vous tenez tout ce qui pour vous est un charme. Je ne parle pas du péché; car c'est le péché seul qui ne vous vient pas de lui. Excepté le péché, vous tenez de lui tout le reste <sup>3</sup>. » « Dieu exige que vous lui offriez de cela même qu'il vous a donné... Est-ce, d'ailleurs, que vous donnez, je ne dis pas à Dieu, mais à n'importe qui, quelque chose de votre fond? Vous donnez du fond de Dieu qui vous commande le don <sup>4</sup>. » — « Puisque l'esprit de Dieu le loue dans ses serviteurs, qu'est-ce autre chose, sinon qu'il se loue lui-même <sup>5</sup>. »

1. C. XLI, n° 42; t. VI, col. 421; cf. c. XLII, n° 43, c. LII, n° 53. Dans le même volume au traité *De la Patience*, saint Augustin parle encore plus fortement. C'était en 418, au moment de la lutte contre le Pélagianisme (Voir à partir de c. XVI, n° 13; col. 613).

2. *Serm. XV*; c. IX, n° 9; t. V, col. 121.

3. *Serm. XXI*, n° 3; t. V, col. 143.

4. « De illius das, qui jubet ut des. » (*Enarr. in Psal. CXLVII*, n° 13; t. IV, col. 1922 sq.).

5. *Enarr. in Psal. CXLIV*, n° 1; t. IV, col. 1869.

« Rien ne charme les oreilles de Dieu, si ce n'est sa propre voix ; car, si nous parlons de manière à le charmer, c'est que lui-même parle en nous <sup>1</sup>. » — « Notre prière s'adresse à lui, par lui, en lui <sup>2</sup>. » — « Pourquoi est-ce que je dis, *que votre volonté soit faite dans le ciel et sur la terre*, et non, *que votre volonté soit faite* (soit accomplie) *par le ciel et par la terre*? Parce que ce qui est fait par vous, c'est lui qui le fait en vous <sup>3</sup>. » « Qui est capable de vouloir et de pouvoir (le bien), à moins que Dieu, par son inspiration, ne donne le secours en vue du pouvoir, lui qui, par son appel, nous a donné le moyen de vouloir <sup>4</sup>. » — « Il n'y a (en nous) d'amour de Dieu que par l'action de Dieu <sup>5</sup>. »

Les âmes les plus généreuses, celles qui subissent jusqu'au bout le martyre, montrent, dans leur constance, l'action même de Notre-Seigneur. C'est ici l'explication précise du

1. *Enarr. in Psal. XCIX*, n° 1 ; t. IV, col. 1271. — La traduction affaiblit ici l'original : saint Augustin veut faire entendre que l'âme fidèle est comme le sujet dans lequel l'énergie divine se produit, *tunc eum delectamus, cum ipse de nobis loquitur*.

2. *Enarr. in Psal. LXXXV*, n° 1 ; t. IV, col. 1082.

3. *Serm. LVI*, c. v, n° 7 ; t. V, col. 380 ; Cf. *Serm. XCVI*, n° 1 ; col. 584, et c. v et vi, col. 587 ; *Serm. CLVI*, c. ix, n° 14, col. 855.

4. *Serm. CXCVIII*, n° 2 ; t. V, col. 1014

5. « Deus non amatur, nisi de Deo. » (*Serm. CLXIX*, c. xi, n° 14, V, col. 923.)

mot : *Il n'y a (en nous) d'amour de Dieu que par l'action de Dieu* : « Les martyrs, demande saint Augustin, ne sont-ils pas les témoins du Christ, et ne rendent-ils pas témoignage à la vérité ? Mais, continue-t-il, réfléchissons avec plus de soin : lorsque les martyrs lui rendent témoignage, c'est lui qui se rend à lui-même témoignage. C'est lui, en effet, qui habite dans les martyrs, afin qu'ils rendent témoignage à la vérité... Donc la condition pour que vous aimiez Dieu est que Dieu habite en vous et qu'il aime soi-même par vous<sup>1</sup> ; c'est-à-dire qu'il vous mette en mouvement vers son amour, qu'il vous échauffe, qu'il vous illumine, qu'il vous excite<sup>2</sup>. »

Enfin saint Augustin renferme toute sa pensée dans cette phrase : « Que vous soyez, que vous ayez le sentiment, que vous ayez entendu (l'Évangile), que vous ayez consenti : tout cela provient de ce que la miséricorde de Dieu vous a prévenu<sup>3</sup>. » Et puisqu'il enseignait ainsi son peuple, il devait arriver à lui dire : « Dieu est devenu

1. « Amet se de te. »

2. *Serm. CXXVIII*, c. II, n° 3 et n° 4, *in fine*; t. V, col. 714, 715; cf. *Serm. CCXCVII*, n° 1 : *Aimer Dieu est un don de Dieu*; col. 1359. Et encore les martyrs, *Serm. CCXCIX*, n° 3, col. 1368.

3. *Serm. CLXXVI*, n° 5; t. V, col. 952.

vosre débiteur, non pas en recevant quelque chose de vous, mais (en vous) promettant ce qu'il lui a plu <sup>1</sup>. » Il a aussi répété dans ses *Sermons*, la sentence célèbre : « Dieu couronnera, non tant vos mérites, que ses propres dons <sup>2</sup>. »

## II

Saint Augustin complète d'ailleurs cette sentence; il y ajoute qu'à notre égard Dieu a contracté une dette. Saint Paul, en effet, rappelle que Dieu, par sa miséricorde, l'a transformé de persécuteur en Apôtre <sup>3</sup>; mais, d'un autre côté, saint Paul rend à lui-même ce témoignage : *J'ai combattu le bon combat... La couronne de justice m'est réservée, et le juste juge me la rendra* <sup>4</sup>. Et saint Augustin s'écrie : « C'était vous (ô Paul) qui traîniez les chrétiens à la mort?... C'était vous?... — C'était moi, dit saint Paul,

1. *Serm.* CLVIII, n° 2; t. V, col. 863.

2. *Serm.* CLXX, n° 10; t. V, col. 932. — Cf. deux fois le même mot dans les *Enarrations* : 1<sup>re</sup> in *Psal.* XCI, n° 3; t. IV, col. 1172; 2<sup>e</sup> in *Psal.* CXLIV, n° 11; col. 1876; puis l'équivalent in *Psal.*, XCV, n° 15; col. 1236 sq. — Voir aussi *Serm.* CCXCVIII, c. v, n° 5; t. V, col. 1367.

3. I *Tim.*, I, 13-16.

4. II *Tim.*, IV, 7, 8.

mais je ne suis plus celui-là. — Pourquoi l'étiez-vous et ne l'êtes-vous plus? — Parce que j'ai reçu miséricorde. — Vous avez donc reçu, ô Paul, ce qui ne vous était pas dû. Dites maintenant, avec sécurité, quelle chose vous est due; dites-le. — *La couronne de justice n'est réservée...* — Dites maintenant à votre Seigneur, dites avec sécurité, avec certitude, avec une complète confiance : J'étais d'abord dans ma malice, j'ai joui de votre miséricorde qui ne m'était pas due ; couronnez (ô Dieu), en vertu de votre dette, vos propres présents <sup>1</sup>. »

Dieu nous donne un droit à la récompense, car il fait que notre volonté se tourne librement vers lui et que toute notre puissance d'agir s'exerce pour sa gloire. « Lorsque l'Esprit de Dieu agit et que l'esprit de l'homme coopère, alors ce que Dieu a commandé s'accomplit... La grâce produit non seulement la rémission des péchés, mais elle s'assure l'esprit de l'homme comme coopérateur dans l'accomplissement des bonnes œuvres <sup>2</sup>. » « Lorsque Dieu veut que nous soyons aidés, il n'ôte rien à la grâce <sup>3</sup>,

1. « Corona est debito munera sua. » *Serm. CCXCIX.* n° 6; t. V, col. 1372.

2. *Enar. in Psal. LXXVII*, n° 8; t. IV, col. 988; cf. n° 10 col. 991.

3. Nec ingratus est gratiæ.

et il ne supprime pas notre libre arbitre : car enfin, quiconque est aidé, fait aussi quelque chose par lui-même<sup>1</sup>. » Voilà le principe d'après lequel saint Augustin affirme que, dans la vie surnaturelle, la liberté a proprement son action<sup>2</sup>. Mais la manière dont la grâce nous aide diffère de tous les secours humains : « Avec des rames, nous arrivons, et non sans peine ; ayons le vent, nous arrivons avec plus de facilité. Il n'en est pas ainsi du secours de Dieu, il n'en est pas ainsi du secours du Christ, il n'en est pas ainsi du secours de l'Esprit-Saint. S'il vous manque, vous ne pouvez rien faire. Certes, sans lui, vous agissez mal<sup>3</sup>. » — « Nous recevons tout de Dieu, mais non pas en dormant, non pas sans que nous ayons à vouloir. Sans votre volonté, il n'y aura pas en vous la justice de Dieu<sup>4</sup>. » C'est, en un mot, la grâce qui suscite en nous la liberté surnaturelle, la plus haute et la plus par-

1. *Enar. in Psal. LXXVIII*, n° 12 ; t. IV, col. 1016 ; cf. *Serm. CXXVIII*, c. VII, n° 9 ; t. V, col. 718. « Si vous êtes agi vous agissez, et si vous êtes agi par le bon principe, vous agissez bien. »

2. *Serm. CLVI*, c. XI, n° 11 ; t. V, col. 855-856, et c. XII, n° 13, col. 856.

3. *Ibid.*, c. XI, n° 12 ; t. V, col. 856 ; cf. *Serm. CLXV*, c. I, n° 1, col. 903, et c. II.

4. *Serm. CLIX*, c. XI, n° 13 ; t. V, col. 922 sq. ; cf. *Serm. CCCXXXIII*, c. II-VI, passage fort remarquable.



faite liberté : « Si nous voulons, dit saint Augustin, défendre le libre arbitre, n'attaquons pas (la grâce), le principe même qui le fait libre <sup>1</sup>. »

1. *Ep.*, CCXVII, n° 8; col. 981.

---

## CHAPITRE III

### LES OBLIGATIONS DE LA VIE RELIGIEUSE

Dans le *Mémoire*<sup>1</sup> qu'il adresse aux religieuses, saint Augustin leur explique toutes les obligations de leur état. Mais les deux sermons sur l'*Existence des Clercs*<sup>2</sup> contiennent, avec plus de développement, la doctrine de la pauvreté, et c'est au traité de la *Sainte Virginité*<sup>3</sup> que l'on trouve une étude complète de l'humilité religieuse; les *Traités sur l'épître de saint Jean aux Parthes*<sup>4</sup> (la première épître de saint Jean), bien qu'ils se composent de sermons prêchés pour tout le monde, sont, en fait, un ouvrage spécial sur la charité; l'opuscule intitulé *du Travail des Moines*<sup>5</sup> pourrait s'intituler *Traité de l'austérité religieuse*.

1. *Ep.*, CCXI [423].

2. *Serm.* CCCLV et CCCLVI [426].

3. Vers. 401.

4. Vers. 416.

5. Vers. 400.

## I

La vie religieuse a pour principe « un choix que l'amour inspire » ; elle n'est pas une « servitude forcée<sup>1</sup> ». Ce choix se nomme vœu. Or « on prononce les vœux de religion pour que Dieu en tire parti<sup>2</sup>, et non les hommes. Qu'ai-je dit : pour que Dieu en tire parti ? C'est que Dieu se fait de ses saints une demeure ; il s'en fait un temple dans lequel il daignera résider ; et, certainement, il veut que son temple reste saint. On ne doit donc pas supposer (qu'en violant ses vœux), on aura comme châtiement la mort corporelle ; ce sera la condamnation au feu éternel<sup>3</sup> ». Dieu ne veut pas qu'après s'être donné solennellement à lui on revienne sur sa décision et on regarde en arrière<sup>4</sup>.

Le vœu établit un rapport plus intime entre l'âme et Dieu. Il procure à l'âme généreuse plus d'énergie, plus de mérite et

1. « Amore eligendi, non necessitate serviendi. » (*De Sancta Virginitate*, c. VI, n° 4 ; t. VI, col. 398.)

2. *Ad usus Dei*.

3. *Serm. CXLVIII*, c. II, n° 2 ; t. V, col. 799 sq.

4. *Serm. CCXXIV*, c. III, n° 3 ; t. V, col. 1094.

plus de sécurité. « Rendez ce que vous avez promis par vœu ; car vous le rendez, vous qui existez, à celui par qui vous existez. Et quand vous aurez rendu, ce ne sera pas en vous un amoindrissement : la chose rendue vous sera conservée et, pour vous, elle aura été accrue ; Dieu, en effet, qui n'a besoin de rien, exige par amour ; on lui rend, et ce n'est pas pour lui un surcroît d'abondance ; il fait, au contraire, que quiconque lui rend, trouve ce surcroît. Ce qu'on refuse de lui rendre, est chose perdue ; et ce qu'on lui rend retourne au débiteur qui a payé : ou plutôt ce débiteur vit désormais dans le Dieu à qui la restitution (devenue nécessaire par suite du vœu) a été faite. » Saint Augustin ajoute deux courtes phrases dont la seconde fera bien comprendre la première : « La chose rendue (à Dieu) et l'homme qui rend seront une même réalité, puisque la dette et le débiteur étaient aussi une même réalité. L'homme, en effet, se doit lui-même à Dieu ; et, en vue de son propre bonheur, il s'offrira lui-même en restitution à celui de qui il tient l'existence<sup>1</sup>. » Tout ce langage signifie que la répression des tendances purement naturelles exalte

1. *Ep.* CXXVII, n° 6 ; col. 486.

précisément les facultés dont le vœu semblait devoir comprimer l'énergie. La volonté à qui les vœux de religion ont enlevé le gouvernement d'elle-même, reçoit plus directement l'impulsion divine ; elle gagne donc de la force et de la rectitude. Ce mot qui, d'abord, paraît peu clair, *la chose rendue (à Dieu) et l'homme qui rend seront une même réalité*, fait entendre que l'accomplissement exact de tous les vœux transforme surnaturellement la créature et la maintient dans l'union constante avec Dieu.

Mais ici on n'a plus le choix de la médiocrité. Le privilège que les vœux confèrent, entraîne avec soi une obligation définitive. « Avant d'être lié par le vœu, il vous était loisible de rester dans l'infériorité<sup>1</sup> ; quoique vraiment il n'y ait pas à se féliciter d'une liberté qui affranchit d'une dette dont le paiement est un gain. Or voilà que votre engagement se trouve entre les mains de Dieu ; dès lors, ce n'est plus à une perfection de justice que je vous exhorte, mais je vous détourne d'une grande iniquité. Car, si vous ne faites pas ce à quoi votre vœu vous oblige, vous ne resterez pas celui qu'avant ce vœu vous auriez pu continuer

1. Même pensée développée dans *Enar. in Psal. LXXVI*, n° 16 ; t. IV, col. 967 sq.

d'être. Alors, en effet, vous auriez été inférieur et non pire ; mais maintenant, si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous détruisez la foi jurée, vous serez d'autant plus misérable que votre fidélité à la suivre vous aurait rendu plus heureux. Ne vous repentez donc point de votre vœu, réjouissez-vous plutôt : vous auriez eu, à votre détriment, une permission que vous n'avez plus. Mettez-vous donc hardiment à l'œuvre ; réalisez par vos actes les promesses formulées. Celui-là vous aidera qui réclame vos vœux. Heureuse la nécessité qui contraint à ce qui est meilleur<sup>1</sup> ! »

Dans l'*Épître* que saint Augustin écrit après la profession religieuse de Démétriade, il relève la merveilleuse dignité des vœux : « Que Démétriade persévère jusqu'au bout. Qu'elle soit imitée par les servantes, elle la grande dame ; par les personnes sans naissance, elle qui est noble ; par les personnes d'une grandeur chancelante, elle dont l'humilité dépasse tout. Que les vierges jalouses de la grandeur des Anicius choisissent une semblable sainteté. Avec quelque désir, en effet, qu'elles poursuivent cette grandeur, quand l'atteindront-

1. *Ep.* CXXVII, n° 8 ; col. 487.

elles ? Mais cette sainteté, dès qu'elles la désireront pleinement, elles l'obtiendront bientôt<sup>1</sup>. »

Il recommande, dans un sermon, la fidélité généreuse aux vœux ; il fait un précepte d'oublier les vulgarités de l'existence antérieure et de tendre toujours plus loin, car, dit-il, « ce ne sont pas ici nos pieds qui courent, mais notre désir<sup>2</sup> ». Et ce désir produit naturellement l'amour de la régularité.

Sans régularité, en effet, le désir de mieux faire ne serait rien ; et sans régularité, la fidélité aux vœux n'existe plus. Saint Augustin exige que les religieuses renoncent le plus tôt possible aux exemptions légitimes. Si des religieuses sont malades, on les soignera ; « mais, dès qu'elles auront repris leurs forces ordinaires, elles retourneront à leur règlement, qui est un état plus heureux<sup>3</sup> ». Ailleurs, il dit : « La meilleure organisation consiste à faire chaque chose selon l'ordre et au moment qui avait été assigné ; sinon l'embrouillement et les complications troubleront l'esprit<sup>4</sup>. »

1. *Ep.* CL, col. 645.

2. *Enar. in Psal.* LXXXIII, n° 4 ; t. IV, col. 1058.

3. *Ep.* CCXI, n° 9 ; col. 961.

4. *De Opere Monachorum*, c. XVIII, n° 21, *in fine* : t. VI, col. 566.

Une sentence, qui directement se rapporte au bon propos, figurera fort bien ici; elle se trouve dans le traité de *la Sainte Virginité*; or, pour les religieuses à qui elle s'adresse, le bon propos et la régularité ne se séparent pas : « Que personne, dit saint Augustin, ne s'éloigne du péché avec, pour ainsi dire, l'intention d'y revenir; que personne ne s'engage avec l'iniquité par cette sorte de pacte d'où résultera plus de facilité à confesser son mal qu'à se prémunir contre lui<sup>1</sup>. »

## II

« Rien ne fait autant de bien à l'âme que l'obéissance<sup>2</sup>. » Saint Augustin, par cette parole prononcée dans un sermon, ne désigne que l'obéissance rendue à Dieu. Il traite de l'obéissance religieuse au livre des *Mœurs de l'Église* et dans le *Mémoire* aux religieuses d'Hippone. Le livre des *Mœurs de l'Église* montre l'existence édifiante de ces religieux, parmi lesquels « une grande autorité dans le commandement et

1. *De Sancta Virginitate*, c. XLIX, n° 49, in fine; t. VI, col. 425.

2. *Enar. in Psal. LXX*, t. IV, col. 891.



une grande volonté dans l'obéissance<sup>1</sup> » maintiennent un ordre parfait. Le *Mémoire* donne un enseignement détaillé; le premier principe est « qu'il faut obéir à la supérieure comme à une mère, l'honorant toujours, afin que, dans elle, Dieu ne soit pas offensé<sup>2</sup> ».

Évidemment, le véritable zèle, le véritable amour de la perfection religieuse incline l'âme à l'obéissance. « Persévérez dans le bon propos, et vous ne désirerez pas le changement de cette supérieure qui, pendant les si longues années de son séjour dans ce monastère, a vu croître votre nombre, et s'avancer votre âge<sup>3</sup>. »

L'obéissance dépend beaucoup de la rectitude avec laquelle l'autorité s'exerce. Et, à ce sujet, le *Mémoire* offre une fort belle explication de ce qui, au livre des *Mœurs de l'Église*, se nomme *la grande autorité dans le commandement* : « Si la nécessité de la discipline vous contraint de dire des paroles rudes à des inférieures pour les corriger, et si vous sentez qu'en cela vous avez dépassé la mesure, il n'est pas exigé de vous que vous demandiez pardon; car ces religieuses

1. Lib. I, c. xxxi, n° 67; t. I, col. 1338.

2. *Ep.* CCXI, n° 15, col. 964.

3. *Ibid.*, n° 4, col. 959.

doivent être soumises, et il y aurait à craindre qu'une excessive humilité à leur égard ne brisât la vigueur de l'autorité; mais vous demanderez pardon au Maître de tous; lui seul, si vous en avez repris quelques-unes trop sévèrement, sait avec quelle bienveillance vous les aimez<sup>1</sup>. »

Cette décision concerne, en général, toutes les religieuses qui exercent une partie de l'autorité; elle concerne donc aussi la supérieure. Voici, d'ailleurs, comment la supérieure doit entendre et doit accomplir sa mission : « Faire exactement observer tout ce qui vient d'être dit, et, en cas de transgression, empêcher que la faute ne passe inaperçue, mais surtout, procurer l'amendement et la correction : tel est le devoir de la supérieure... Elle-même mettra son bonheur à exercer non pas une puissance dominatrice, mais une charité qui se fait l'esclave de toutes<sup>2</sup>. »

Saint Augustin a dit bien des fois qu'il faut mettre l'amour dans l'autorité : « On n'est

1. *Ibid.*, n° 14, col. 964. — Cf. 1° *Serm. LXXXVIII*, c. xviii, n° 20, en général sur la correction : « au dehors l'éclat d'une terrible réprimande, au dedans la persistance d'une douceur aimante ». — 2° *Ep. XXII* : « Instruire plutôt qu'ordonner, avertir plutôt que menacer. Tel est, à l'égard de la multitude, le mode d'action ; on ne peut montrer de la sévérité que contre les fautes du petit nombre » ; c. 1, n° 5, col. 92.

2. *Ibid.*, n° 15, col. 964.

pas évêque, si on aime à commander plutôt qu'à être utile <sup>1</sup> ». Il avait déjà écrit : « Je ne désire pas de commander, mais d'être utile <sup>2</sup>. » Or, en vue même de l'utilité générale, l'autorité aura une attitude ferme; car, « la crainte d'offenser ceux à qui l'on parle <sup>3</sup> » ne doit pas empêcher de les corriger ou de les avertir. On se gardera donc « de tromper par de fausses espérances », comme aussi, « d'abattre par la terreur <sup>4</sup> » : on discernera entre les infirmes et les malades. Les infirmes « ont moins de force contre l'épreuve, que de volonté pour faire bien <sup>5</sup> »; les malades « sont sans force (pour les bonnes œuvres); ils ne peuvent rien faire <sup>6</sup> ».

Ces remarques si justes se lisent dans un sermon sur le devoir des évêques. Sans doute saint Augustin avait rencontré partout de ces âmes qui, à condition de ne pas subir l'épreuve, agissent avec le plus grand zèle; il en avait vu de près dans la vie religieuse. Tous les *infirmes*, et notamment

1. *De Civitate Dei*, lib. XIX, c. xix; t. VII, col. 647. [Vers. 426.]

2. *Ep.*, c. xxxiv, n° 1, col. 511, [412].

3. *Serm. XLVI*, c. v., n° 11, t. V, col. 275.

4. *Ibid.*, n° 12, col. 276.

5. *Ibid.*, c. vi, n° 13, col. 277

6. *Ibid.*, *Ibid.*

ceux qui, en religion, *ont moins de force contre l'épreuve que de volonté pour faire bien*, pourraient ici se reconnaître et apprendre à se condamner.

Saint Augustin ajoute encore, dans le *Mémoire*, de nouvelles explications sur les devoirs de la supérieure : « Que devant les hommes elle soit honorée au-dessus de vous ; que devant Dieu, elle soit prosternée sous vos pieds <sup>1</sup>. Qu'aux yeux de toutes, elle se montre comme un exemple de bonnes œuvres (*Tit.*, II, 7). Qu'elle reprenne les âmes inquiètes, qu'elle console les pusillanimes, qu'elle soit patiente envers toutes (*I Thess.*, V, 14) ; qu'elle observe avec bonheur la discipline ; qu'elle l'impose avec tremblement. Et, quoique l'un et l'autre soient nécessaires, qu'elle aspire à être aimée plutôt qu'à être crainte. » Ce qui suit était une leçon pour les religieuses : « La supérieure pensera toujours qu'elle doit rendre compte de vous à Dieu. Dès lors, en lui obéissant, ce n'est pas de vous seules que vous avez pitié, c'est aussi d'elle-même ; parce que, étant plus élevée parmi vous, elle est

1. Même langage dans *Enarr. in. Psal. LXVI*, n° 10, t. IV, col. 812 : « Nous vous parlons d'une place plus élevée : mais Dieu sait combien avec tremblement nous sommes sous vos pieds. »

aussi exposée à un plus grand danger<sup>1</sup>. »

La conclusion, qui fait corps avec ce qu'on vient de lire, a donc un rapport particulier avec l'obéissance : « Dieu veuille vous donner d'observer toutes ces choses avec amour, ainsi qu'il convient à des âmes éprises de la beauté spirituelle, à des âmes dont l'existence répand la bonne odeur du Christ : observez toutes ces choses, non pas en esclaves constituées sous la loi, mais en créatures libres constituées sous la grâce<sup>2</sup>. » Cela explique en quel sens il faut entendre *la grande volonté dans l'obéissance*<sup>3</sup>.

### III

Notre-Seigneur, pour enseigner la perfection au jeune homme qui l'interrogeait, lui répond que la perfection consiste à se dépouiller de tous ses biens (*Matth.*, XIX, 21). « Et il serait fort difficile d'expliquer tout

1. *Ep.* CCXI, n° 15, col. 964 sq. Sur l'exercice de l'autorité, Cf. *Serm.* CXXXVII, n° 7 sq.; CLXXVIII, n° 1, et deux sermons prononcés à un anniversaire de la consécration épiscopale, CCCXXXIX et CCCXL.

2. *Ibid.*, n° 16, col. 965.

3. *De Moribus Ecclesie*, lib. I, c. xxxi, n° 67; t. I, col. 1338, voir le début du paragraphe, p. 57.

l'avantage de ce conseil<sup>1</sup>. » Car, vraiment, l'on « abandonne beaucoup, lorsque, avec tout ce que l'on avait, on abandonne aussi tout ce qu'on pouvait désirer d'avoir<sup>2</sup> ».

Les premiers fidèles, et, à leur exemple, un grand nombre d'âmes généreuses, ont mis en pratique le conseil de Notre-Seigneur<sup>3</sup>. C'est ainsi que la vie religieuse a été instituée : vie d'abnégation et de pauvreté parfaite, vie également proposée à tous. On acquiert, par la seule volonté, le mérite de la pauvreté religieuse ; il n'y a, sous ce rapport, aucune différence entre ceux qui, dans le monde, étaient riches et ceux qui étaient pauvres. Les membres d'une famille religieuse ne recherchent que le mérite surnaturel ; ils admettent parmi eux les pauvres », et ce serait une faute grave de ne pas les admettre. Car beaucoup de pauvres se sont trouvés être de grandes âmes, dignes d'admiration<sup>4</sup>. » Les sujets entrés

1. *De Opere Monachorum*, c. xxv, n° 32 ; t. VI, col. 572.

2. *Enarr. in Psal. CIII, Serm. III*, n° 16 ; t. IV, col. 1371.

3. *Serm. CCCXL*, n° 2.

4. *De Opere Monachorum*, c. xxii, n° 25 ; t. VI, col. 568, Quelque chose d'analogue dans *Confess.*, lib. VIII, c. iv, n° 9, où, à propos de la conversion de Victorinus, il est dit que, lorsqu'un grand personnage revient à Dieu, le public est plus vivement frappé et, outre cela, « l'ennemi (le démon) est plus particulièrement vaincu en celui qu'il tenait davantage et par le moyen duquel il tenait aussi au plus grand nombre ».

pauvres « vivent avec nous dans une société commune, disait saint Augustin; personne ne les distingue de ceux qui ont apporté quelque chose. L'unité de la charité passe nécessairement avant l'avantage des héritages terrestres ». Les prêtres qui vivent avec lui dans l'*Episcopium*, ont réellement renoncé à tous les biens : « Je le dis en un mot, ce sont les pauvres de Dieu. Ils n'ont apporté à notre société que la charité, le plus précieux de tous les biens... Notamment, le prêtre Léporius, illustre par sa famille dans le siècle, et honoré dans son pays, s'était déjà attaché au service de Dieu; il avait abandonné toutes choses, et quand je le reçus, il était pauvre <sup>1</sup>. »

Pinien, que le peuple d'Hippone voulait contraindre à se faire ordonner prêtre et qu'il comptait d'avoir plus tard pour évêque, était en même temps fort libéral et fort riche. Mais, écrivait saint Augustin : « Ce ne sont pas des richesses que le peuple a réclamées de vous; il a aimé en vous votre mépris de l'argent <sup>2</sup>. »

Saint Augustin ne voulait donc pas rencontrer dans la vie religieuse, comme on les

1. *Serm.* CCCLVI, nos 8, 9, 10; t. V, col. 1577 sq.

2. *Ep.* CXXVI, n° 7, col. 479.

rencontre dans le monde, les susceptibilités, les ambitions, les jalousies des pauvres, et les délicatesses et les hauteurs des riches : « que (les personnes pauvres devenues religieuses) ne s'enorgueillissent pas de se voir les compagnes de celles vers qui, hors du monastère, elles n'auraient pas osé approcher ; qu'elles aient le cœur en haut, et qu'elles ne cherchent point les biens terrestres, car autrement les monastères seraient utiles aux riches et ne serviraient de rien aux pauvres ; les riches s'y humilieraient et les pauvres y prendraient de l'orgueil. Mais, à leur tour, celles qui, dans le siècle, paraissaient être quelque chose, ne doivent pas avoir du dédain à l'égard de leurs sœurs venues de leur pauvreté à la vie religieuse. Elles contribuent de leurs ressources à la vie commune : elles ne prendront pas pour cela de la hauteur ; elles ont distribué leurs richesses dans le monastère : ce n'est pas pour devenir plus orgueilleuses que si elles en jouissaient dans le monde <sup>1</sup>. »

« Voilà, dit encore saint Augustin, un homme qui, la veille, était riche ; il se convertit à la vie religieuse et, d'ailleurs, aucune infirmité corporelle ne le réduit à l'impuis-

1. *Ep.* CCXI, n° 6, col. 960.



sance : aurons-nous donc assez perdu le goût du Christ pour ne comprendre pas combien l'orgueilleuse enflure d'autrefois est déjà guérie ? Car enfin, non content de se retrancher les superfluités auxquelles son âme aspirait auparavant avec tant d'ardeur, cet homme, afin de se procurer les choses naturellement nécessaires à l'existence, ne recule pas devant l'humble condition de l'artisan. » Et sans doute, passer ainsi de l'opulence à une laborieuse pauvreté marque une véritable force d'âme. Mais quoi ? si la pauvreté n'était ici que la privation, si elle n'était pas d'abord le renoncement au droit de posséder, et si elle n'excluait pas tout espoir d'acquérir, elle n'aurait rien de la pauvreté religieuse. Aussi « l'homme qui de la pauvreté passe à l'état religieux, se gardera de croire que (travaillant dans le monastère), il continue ses anciennes occupations ; car, autrefois, il avait l'ambition d'accroître ce qui était alors son patrimoine ; et désormais ce n'est plus son intérêt qu'il cherche, mais l'intérêt de Jésus-Christ : il s'est donné, pour cela, à la vie commune faite d'amour ; il a voulu vivre dans la société de ceux qui ont en Dieu une seule âme et un seul cœur, qui ne considèrent donc rien comme leur bien propre,

et parmi lesquels toutes choses sont communes<sup>1</sup>. »

Il ne suffirait pas d'avoir accompli un jour l'acte par lequel on renonçait à ses biens ; le véritable effort, comme le véritable mérite, réside dans la pratique constante de la pauvreté. « Quelques hommes ont abandonné ou distribué de grands biens ou des biens médiocres, et, avec une pieuse et salutaire humilité, ils ont voulu être comptés parmi les pauvres du Christ. » Leur résolution fut méritoire. Mais, si ces mêmes hommes « restent fidèles à travailler de leurs mains, et s'ils ôtent ainsi toute excuse à d'autres qui venaient d'une condition plus humble et plus exercée au travail : ils agissent avec beaucoup plus de miséricorde que lorsqu'ils distribuèrent tous leurs biens aux pauvres<sup>2</sup> ».

Comme on le voit, saint Augustin signale avec une même liberté au riche et au pauvre le danger de conserver en religion les sentiments du passé. Et si les réflexions qu'un pareil sujet inspire, pouvaient paraître plus humiliantes pour les pauvres, il faut d'abord constater que la pensée de saint Augustin

1. *De Opere Monachorum*, c. xxv, n° 32 ; t. VI, col. 572.

2. *De Opere Monachorum*, n° 33 ; t. VI, col. 572 sq.

s'élève bien au-dessus des susceptibilités humaines; elle n'envisage que la perfection religieuse et que la créature en qui la perfection doit se réaliser; elle se traduit enfin en ces termes : « Pour moi, selon l'opinion des hommes qui se prennent pour objet et pour terme de leurs comparaisons, j'aurai l'air de n'avoir pas abandonné les richesses, mais d'être venu les chercher. Car à peine mon patrimoine peut-il être estimé une vingtième partie en proportion des domaines ecclésiastiques dont je passe pour le maître. Or, en quelque Église, mais surtout en quelque Église d'Afrique, que notre Pinien soit prêtre ou même évêque, il n'y a qu'à faire la comparaison avec ses anciennes richesses : agirait-il là en maître, il serait encore très pauvre<sup>1</sup>. » C'est le langage tenu dans l'Épître à Albine; celui du sermon prononcé quinze ans plus tard devant tout le monde est aussi explicite : « N'offrez (à notre monastère) rien qui devrait décemment être réservé à mon usage; n'offrez pas, par exemple, un tissu précieux; peut-être le tissu conviendrait-il à l'évêque, mais il ne conviendrait pas à Augustin, homme pauvre, né de parents pauvres. On dirait que j'ai

1. *Ep*: CXXVI, [411], n° 7, col. 480.

trouvé ici des habits précieux, tels que je n'aurais pas pu les avoir dans la maison de mon père, ou dans ma profession séculière. Cela ne convient pas<sup>1</sup>. »

La pauvreté n'est pas naturellement aimable; il est bon, pour se défendre contre des exigences trop naturelles, d'établir des mesures sévères. La plus efficace pourra bien être de ne conférer à chaque sujet que l'usage momentané des objets indispensables. Grâce à cette mesure, le penchant à posséder en propre quelque chose, se trouve constamment réprimé. « S'il est possible, dit saint Augustin aux religieuses, n'ayez pas la faculté de décider quels vêtements vous doivent être fournis au moment voulu; n'ayez pas à regarder si chacune de vous reçoit le vêtement qu'elle avait laissé, ou si elle reçoit celui qu'une autre avait eu<sup>2</sup>. » Saint Augustin agissait lui-même de cette sorte : « Mes frères, si vous voulez donner quelque chose à mes clercs, sachez que vous ne devez pas favoriser, pour ainsi dire, contre moi leurs défauts. Offrez à tous ce que vous voulez offrir. Le bien commun sera distribué à chacun selon le besoin. Je

1. *Serm. CCCLVI*, n° 13; t. V, col. 1580.

2. *Ep. CCXI*, n° 2, col. 962.

dois avoir un habit tel que je puisse le donner à celui de mes frères qui n'aurait pas d'habit. L'habit qui convient à un prêtre, l'habit qui convient à un diacre et à un sous-diacre, c'est celui que je veux accepter, car je l'accepte pour l'usage de tous<sup>1</sup>. »

Les religieux ne s'imagineront pas que, pour mieux accomplir le devoir de prier, ils peuvent rester oisifs : « L'Apôtre, il est vrai, ou plutôt l'esprit divin qui possède, qui remplit et qui conduit le cœur de l'Apôtre, exhorte sans cesse ceux d'entre les fidèles qui possèdent les biens de ce monde, à subvenir aux besoins des serviteurs de Dieu qui ont voulu occuper dans l'Église un plus haut degré de sainteté : ainsi les serviteurs de Dieu pourront briser les chaînes des espérances séculières, et consacrer à la milice divine une âme libre. Mais à leur tour, afin de suivre les préceptes de l'Apôtre, ils doivent compatir à la faiblesse des âmes ; ils ne sont plus liés par l'amour de l'intérêt privé ; ils travailleront pour la communauté et ils obéiront sans murmures à leurs supérieurs. Les offrandes des fidèles, là où les religieux travaillent et se remuent, suppléeront ce que les infirmités corporelles de

1. *Serm. CCCLVI*, n° 13, col. 1580.

quelques-uns, et ce que les occupations ecclésiastiques ou l'étude de la sainte doctrine, n'ont pas permis de se procurer<sup>1</sup>. »

Si cet enseignement avait de quoi soulever certaines récriminations, saint Augustin pouvait du moins dire avec toute confiance : « Nous n'en sommes pas à mettre sur vos épaules des fardeaux que nous ne voulons pas toucher du bout des doigts (*Matth.*, xxiii, 4). Cherchez et reconnaissez la gravité de nos infinies occupations... Et j'en atteste le Seigneur Jésus, au nom de qui je me sens l'assurance de dire : oui, à ne considérer que mon avantage, j'aimerais beaucoup mieux, chaque jour, à des heures fixes, ainsi qu'il est établi dans les monastères bien réglés, me livrer à quelque travail des mains, et avoir toutes les autres heures pour lire et pour prier, ou pour traiter des divines lettres ; cela vaudrait mieux que de subir les troubles et les perplexités des procès d'autrui, de tous ces procès qu'il nous faut trancher par une sentence, ou prévenir par une intervention... Si les devoirs de notre ministère le permettaient, celui qui examine nos cœurs le sait bien : nous préférerions faire ce à quoi nous vous

1. *De Opere Monachorum*, c. xvi, n° 19; t. VI, col. 564.

exhortons plutôt que de faire ce à quoi nous sommes contraint. Mais enfin, et vous et nous, selon notre condition et le devoir de notre charge, nous travaillons tous; c'est pour nous tous la voie étroite dans le travail et dans l'affliction<sup>1</sup>. »

Combattre la délicatesse et la lâcheté ne suffirait pas, il faut aussi combattre l'avarice. Saint Augustin la combattit sous toutes ses formes; il se montra sévère, impitoyable contre le religieux qui, secrètement, resterait propriétaire; il exigea que l'attitude des communautés exclût jusqu'au moindre soupçon de capter les libéralités des fidèles. « Montrez donc aux hommes, écrit-il dans le traité sur *le Travail des Moines*, montrez que vous n'avez pas cherché dans le repos une existence facile; montrez que, par la voie étroite et ardue de votre profession, vous avez cherché le royaume de Dieu. Il y a pour vous le même motif que pour l'Apôtre de retrancher toute occasion (de scandale) à ceux qui cherchent une occasion<sup>2</sup>. »

Quand le scandale menaçait d'éclater, voici ce que saint Augustin disait à son

1. *Ibid.*, c. xxix, n° 37; t. VI, col. 576 sq.

2. *De Opere Monachorum*, c. xxviii, n° 36; t. VI, col. 576.

peuple : « Nous vivons ici avec vous, et nous vivons à cause de vous ; notre désir et notre vœu est de vivre sans fin avec vous dans le Christ... S'agit-il de nous, notre conscience nous suffit ; mais, s'il s'agit de vous, notre renommée ne doit avoir aucune tache, elle doit briller. Remarquez ce que j'ai dit, et distinguez bien. Ce sont deux choses que la conscience et la renommée. Votre conscience est pour vous, votre renommée pour votre prochain <sup>1</sup>. »

Or, en ce moment, il s'agissait de ne pas laisser croire au public que les religieux réunis autour de saint Augustin entassent des richesses. « Il n'est permis à personne dans notre société d'avoir quelque chose en propre <sup>2</sup>. » C'était le principe que saint Augustin proclamait et qu'il faisait prévaloir : « Mais, ajoutait-il, peut-être que quelques-uns possèdent <sup>3</sup>. » C'est qu'en effet, un religieux, malgré les assurances qu'il avait données, s'était réservé quelque chose ; et, après sa mort, le testament qu'il avait laissé avait tout découvert : « Je le répète, il a fait un testament, lui, ce prêtre notre compa-

1. *Serm. CCCLV*, c. I, n° 1 ; t. V, col. 1569. — Cf. *Serm. CCCLVI*, n° 1.

2. *Ibid.*, c. II, n° 2, col. 1570.

3. *Ibid.*, *ibid.*



gnon, lui qui demeurait avec nous, vivant de l'Église, faisant profession de l'existence commune; il a fait un testament, il a institué des héritiers. O douleur pour cette société (de religieux)! O fruit qui ne provient pas de l'arbre planté par le Seigneur! — Mais c'est l'Église qu'il a instituée héritière? — Je ne veux pas de tels présents; je n'aime pas ce fruit d'amertume. Moi, j'avais cherché cet homme pour Dieu; il avait embrassé notre société; il aurait dû y rester fidèle, en manifester l'esprit, ne rien posséder, ne pas faire de testament. Il possédait quelque chose? Il ne devait donc pas, en devenant notre compagnon, se donner pour un pauvre du Christ. Il y a là pour moi, mes frères, une grande douleur. Je le dis à votre charité, cette douleur est cause que j'ai résolu de ne pas recevoir pour l'Église cet héritage <sup>1</sup>. »

Il rejettera toujours avec le même désintéressement les dons suspects. C'est en vain que quelques-uns le blâment : « Voilà pourquoi, disait-on, personne ne donne rien à l'Église d'Hippone; voilà pourquoi personne, en mourant, ne l'institue héritière : l'évêque Augustin, dans sa bonté, donne tout et

1. *Ibid.*, c. II, n° 3, col. 1570 sq.

n'accepte pas. » Mais à ces plaintes du public, il répond : « J'accepte, je le proclame, j'accepte les offrandes bonnes, les offrandes saintes <sup>1</sup>. »

Rien, d'ailleurs, ne vaut le mépris des biens terrestres. Le peuple chrétien doit savoir que la force des religieux provient de leur abnégation, et saint Augustin le rappelle à son peuple ; il fait mieux que d'exposer une théorie, il raconte les mesures qu'il a prises : « Que votre charité sache quel langage j'ai tenu à mes frères, à mes compagnons d'existence : je leur ai dit que si l'un d'entre eux possède quelque bien, il doit ou le vendre et en distribuer le prix, ou le donner à la communauté et en faire la chose de tous. Pour lui, il aura, au lieu de patrimoine, l'Église par laquelle Dieu nous sustente. J'ai fixé le dernier terme à l'Épiphanie, et c'est à cause de ceux qui n'avaient pas partagé encore avec leurs frères et leur avaient tout laissé, et aussi à cause de ceux qui, forcés d'attendre l'âge fixé par la loi, n'avaient pas pu, jusqu'aujourd'hui, disposer de leurs biens. Qu'ils en disposent donc selon leur volonté : le tout est qu'ils soient

1. *Ibid.*, c. III, n° 4, col. 1571. Voir *Ep. CXXVI* et *CCLXXII*.

pauvres avec moi et qu'ils attendent avec moi la miséricorde de Dieu<sup>1</sup>. »

Le lendemain, saint Augustin prononce un nouveau sermon ; il y reprend les mêmes pensées ; mais son sentiment paraît encore plus vif, et il y a, dans son langage, ce ton d'autorité : « J'effacerai du tableau des clercs (tout sujet qui enfreindra la loi de la pauvreté religieuse). Et que celui-là invoque contre moi mille conciles ; qu'il s'embarque et aille se plaindre où il voudra ; qu'il réside enfin là où il pourra : Dieu me donnera son secours ; et là où je serai évêque, celui-là ne pourra pas exercer la cléricature<sup>2</sup>. »

Le fondateur, qui avait mission de transmettre le sens et l'amour de la vie religieuse, révélait en ce moment la profondeur et l'efficacité de sa conviction.

## IV

L'Église catholique enseigne que « la charité est due à tout le monde<sup>3</sup> ». Et c'est dans l'Église catholique seulement que l'on

1. *Ibid.*, c. iv, n° 6 ; t. V, col. 1572 sq.

2. *Serm. CCCLVI*, n° 14 ; t. V, col. 1580.

3. *De Moribus Ecclesiaz*, lib. I, c. xxx, n° 63 ; t. I, col. 1337.

rencontre de vrais religieux, « hommes modestes, respectueux, pacifiques, menant une vie de parfaite concorde <sup>1</sup> ». D'ailleurs, parmi toutes les personnes vouées à la vie religieuse, « la charité est principalement observée ; c'est à la charité que tout concourt : le mode d'existence, les conversations, l'attitude générale, l'air du visage ; il n'y a d'effort et d'application qu'en vue de la charité ; l'attentat contre la charité passe pour aussi criminel que l'attentat contre Dieu ; si quelque chose combat la charité, on réprime cela et on l'exclut ; si quelque chose l'offense, on ne laisse pas à cela un jour de durée. Les religieux savent que la charité a été recommandée par le Christ et par les Apôtres, et recommandée de telle sorte que, si elle seule manque, tout est vain, et que, si elle existe, tout est parfait <sup>2</sup> ».

Saint Augustin qui s'exprimait ainsi en 388, n'a plus jamais condensé aussi parfaitement en une seule phrase, toutes les conditions de la charité religieuse : *mode d'existence, conversation, attitude générale, air du visage* <sup>3</sup>. Mais il a sans cesse recommandé la charité.

1. *Ibid.*, c. xxxi, n° 67 ; t. I, col. 1338.

2. *Ibid.*, c. xxxiii, n° 73 ; t. I, col. 1341.

3. « Charitati victus, charitati sermo, charitati habitus, charitati vultus aptatur. » *Not. præc.*

Il écrit à Eudoxius, supérieur d'un monastère : « Vous pouvez tous avoir à supporter la tribulation ; or, avant toutes choses, supportez-vous mutuellement avec amour, et que supporterait-il donc, celui qui ne supporte pas son frère <sup>1</sup> ? » On lit dans le *Mémoire* aux religieuses : « Je me réjouis, pensant à cette prospère société, à cette pure dilection, et à votre sainte existence, et à cette grâce de Dieu qui vous est donnée plus abondante, au point que vous avez choisi la communauté d'existence et l'unanimité de sentiment pour n'avoir plus en Dieu qu'une seule âme et qu'un seul cœur <sup>2</sup>. » « Réfléchissez d'abord sur le motif pour lequel vous êtes réunies en un seul corps, afin de vivre ensemble dans l'unanimité, et de n'avoir en Dieu qu'un seul corps et une seule âme <sup>3</sup>. »

L'unanimité ne va pas sans la patience et sans le support mutuel. « Voilà que des hommes furent loin de la société humaine ; ils demeurent dans le désert ; mais chacun d'eux y demeure-t-il seul ? La charité les oblige à demeurer avec beaucoup d'autres : et, parmi ce grand nombre, il en est qui

1. *Ep. XLVIII*, [398], n° 3, col. 188.

2. *Ep. CCXI*, n° 2, col. 959.

3. *Ibid.*, n° 5, col. 960.

exercer (leurs frères) <sup>1</sup>. » Et en combien de manières ne les exercent-ils pas ? Non contents d'étaler des singularités ou des désordres, ils réussissent encore, par leurs discours, à se créer des imitateurs : « Eh ! plutôt à Dieu que ceux qui veulent avoir les mains oisives, eussent aussi la langue oisive. Ils n'entraîneraient pas dans leur imitation un si grand nombre, si, à l'exemple d'oisiveté, ils joignaient aussi l'exemple de mutisme <sup>2</sup>. »

On ne mettra pas une limite au support mutuel ; ou, du moins, on ne consultera pas ses goûts. La charité « embrasse tous ceux à qui l'amour et la dilection sont dus ; elle tend, il est vrai, plus facilement vers les uns, et avec plus d'hésitation vers les autres, mais elle comprend jusqu'aux ennemis, car nous avons l'obligation de prier pour eux. Ainsi il n'est personne dans le genre humain à qui la dilection ne soit due... Mais il est dans l'ordre que certaines créatures nous charment fortement ; ce sont celles qui, en toute pureté, répondent à notre affection <sup>3</sup> ».

En vertu même de son principe surnaturel, la charité religieuse ne connaît aucun de

1. *Enar. in Psal. LIV*, n° 9 ; t. IV, col. 634.

2. *De Opere Monachorum*, c. xxii, n° 26 ; t. VI, col. 569.

3. *Ep. CXXX à Proba*, c. vi, n° 13 ; c. vii, col. 499.

ces ménagements qui ruineraient le bon ordre. « Ne vous jugez pas malveillantes, est-il recommandé aux religieuses, si vous dévoilez le désordre de votre sœur. Vous cessez, au contraire, d'être irréprochables, si, ayant le moyen de procurer par une indication la correction de vos sœurs, vous laissez cependant, par votre silence, vos sœurs périr. » C'est ici un point où il faut de la discrétion : « Tout sera d'abord déclaré à la supérieure ; votre sœur pourra ainsi recevoir une correction secrète. » On s'efforcera d'éviter les mesures extrêmes, et on se laissera guider « par l'amour de la personne et par la haine du vice <sup>1</sup> ».

La charité religieuse a de plus le privilège de se manifester par la correction fraternelle : en quoi, surtout, son caractère surnaturel éclate. « Réjouissez-vous d'avoir été mis par la grâce de Dieu, au nombre de ceux qui (le louent) ; supportez-vous mutuellement avec charité <sup>2</sup>. » Saint Augustin, qui allait enseigner à des religieux la correction fraternelle, semble les préparer par cette exhortation, et il continue : « On ne doit jamais se plaire dans les querelles ; cependant elles naissent parfois de la charité, et

1. *Ep. CCXI*, n° 11, col. 962.

2. *Ep. CCX*, n° 1, col. 957.

parfois elles éprouvent la charité. Où trouver, en effet, celui qui voudra être repris ? Où trouver le sage de qui il a été dit : *Corrigez le sage et il vous aimera ?* Mais enfin, devons-nous, à cause de cela, ne pas reprendre et ne pas corriger notre frère pour l'empêcher de tendre avec sécurité vers la mort ? Car pour l'ordinaire, et même tous les jours, ce qui arrive, c'est qu'au moment de la répréhension notre frère est contristé, et il résiste, et il lutte ; puis il réfléchit pourtant ; il réfléchit silencieusement dans le secret de son âme, là où il n'y a personne sinon Dieu et lui-même, et où il ne craint pas que la correction le rende méprisable aux hommes, mais où, par défaut de correction, il craindrait de déplaire à Dieu ; et, parce qu'il a réfléchi, il ne fera plus ce qui lui a valu le blâme, et, parce qu'il déteste sa faute, il aimera d'autant plus son frère en qui il a senti un ennemi de son péché<sup>1</sup>. » Parfois, sans doute, le parti pris de mal faire raidira contre la correction ; il n'y aura pas même de lutte intérieure ; mais ce frère qui s'obstine « exerce et met à l'épreuve la charité de celui qui le reprend. Il ne se produit pas, en effet, un échange de haine ; la charité qui oblige de reprendre ;

1. *Ep. CCX*, nos 1, 2, col. 957 sq.



persiste sans trouble ; et c'est en vain que le frère blâmé conçoit de la haine <sup>1</sup> ».

Saint Augustin recommande aussi à tous les chrétiens l'exercice de la correction fraternelle ; il leur parle admirablement de la charité et de l'humilité ; et ce qu'il leur en dit trouvera toujours, dans les communautés religieuses, son application plus directe et plus complète. Le voici : « La nécessité peut-être nous oblige-t-elle de reprendre quelqu'un ou de lui adresser des paroles vives ; nous mettrons donc un soin pieux à examiner d'abord s'ils'agit d'un défaut que nous-mêmes nous n'avons jamais eu ou duquel nous sommes corrigés, et si nous n'avons jamais eu ce défaut : nous sommes des hommes, pensons-y, et nous avons pu l'avoir ; si, au contraire, nous l'avons eu et si nous en sommes délivrés, ressentons toute vive, dans notre souvenir, cette infirmité commune, et puisse-t-il ainsi arriver, qu'au lieu de haine, ce soit la miséricorde qui précède la répréhension ou l'objurgation <sup>2</sup>. »

Quelques années après avoir formulé ce précepte <sup>3</sup>, saint Augustin le mettait publi-

1. *Ibid.*, n° 2, col. 958.

2. *De Sermone Domini in monte*, lib. II, c. XIX, n° 64 ; t. III, col. 1298.

3. Quatre ans après ; car le passage cité ci-dessus est de 393, et celui qui va suivre est de 397.

quement en pratique. Il ne voulait pas, en écrivant contre les Manichéens, oublier qu'il avait partagé leur erreur : « Que ceux-là, s'écriait-il, sévissent contre vous, qui ne savent pas au prix de quel travail la vérité se découvre, et combien il est difficile de se défendre contre les erreurs. Que ceux-là sévissent contre vous, qui n'ont jamais été déçus par une erreur semblable à celle dans laquelle ils vous voient. Mais moi qui, ballotté si longtemps, ai pu enfin reconnaître cette pure vérité qui se perçoit dégagée de toutes fables vaines..., je ne puis aucunement sévir contre vous ; je me supportais autrefois, je dois de la même manière vous supporter ; ma patience envers vous doit égaler la patience des hommes qui traitaient avec moi à l'époque où, tout emporté et tout aveuglé, je partageais l'erreur de votre dogme<sup>1</sup>. »

La correction fraternelle inspire encore à saint Augustin, dans l'*Exposition de l'Épître aux Galates*, quelques-unes des plus belles paroles qu'il ait prononcées : « Rien, dit-il, ne met à l'épreuve l'homme spirituel autant que la manière de traiter le péché d'autrui ; car il s'agit de penser à la délivrance du pécheur, non à des insultes ; au

1. *Contra epistolam Fundamenti*, c. II, n° 2 ; c. III, n° 3 ; t. VIII, col. 174 sq.

secours qu'on lui donnera, non à des paroles blessantes ; et il faut se mettre à cette œuvre secourable<sup>1</sup>. »

La difficulté pourrait être invincible ; mais l'amour sincère parle avec force ; il fait sentir la vérité et il ne froisse pas. « Aimez et dites ce que vous voudrez<sup>2</sup>. »

« Nous devons reprendre avec amour. » Cette sentence, toute semblable à la précédente, vient d'un sermon, où elle a une suite qui l'explique : « Nous devons reprendre avec amour sans la passion de blesser, et avec le désir de corriger... Pourquoi reprenez-vous votre frère ? Est-ce à cause du chagrin que vous donne l'offense reçue de lui ? Que jamais cela ne soit<sup>3</sup>. » « Il est glorieux d'oublier l'injure que l'on vous fait, n'oubliez pas la blessure de votre frère<sup>4</sup> » ; adressez-lui donc la réprimande convenable. Mais, avant tout, « votre dessein ne sera pas tant de blâmer que de tenter un moyen de correction<sup>5</sup> ». Il est

1. *Expositio in Epist. ad Galatas*, n° 56 ; t. III, col. 2143. Toute la suite est à lire.

2. *Ibid.*, n° 57 ; t. III, col. 2144.

3. *Serm. LXXXII*, c. III, n° 4 ; t. V, col. 507.

4. *Ibid.*, c. IV, n° 7 ; t. V, col. 509. — Sur le même sujet : — 1° *De diversis Quæstionibus*, LXXXIII, Quæst. LXXI, n° 2 ; — 2° *De Sermonè Domini in monte*. lib. I, c. XX, n° 62-66 ; — 3° *Quæstionum in Heuptateuchum* lib. III (in *Leviticum*), c. LXX ; t. III, col. 708.

5. *Serm. LXXXII*, n° 1 ; t. V, col. 506.

beau de vouloir ainsi uniquement que les autres deviennent plus vertueux. Il sera plus beau de prévenir et de rendre superflue la correction fraternelle. « Veillez à observer parmi vous la concorde, plutôt qu'à vous adresser des réprimandes<sup>1</sup>. »

Saint Augustin dit aussi dans le même sens : « N'insultez pas à ceux de vos frères que la miséricorde de Dieu n'a pas encore convertis », et, comme il expliquait le mot du Psaume : *Chantez en l'honneur du Seigneur au son des trompettes* (*Psal.* xcvi, 6), il continue : « Ce n'est pas cette sorte de trompettes qui charme les oreilles de Dieu : la trompette de l'insulte fait (au mal) une guerre infructueuse<sup>2</sup>. » Il propose ailleurs l'exemple de Monique. « Elle se montrait si pacifique, dit-il, que, s'il lui arrivait d'entendre d'amères médisances... elle ne répétait jamais rien, ou, du moins, elle ne disait que ce qui pouvait contribuer à la réconciliation<sup>3</sup>. » Mais on ne doit pas s'adresser mutuellement des flatteries : « La langue du flatteur fait plus de mal que la main du meurtrier<sup>4</sup>. »

1. Vers la fin de l'*Épître aux religieux sur la correction fraternelle*; *Ep.* CCX, n° 2; col. 958.

2. *Enarr. in Psal. XCVII*, n° 6; t. IV, col. 1255.

3. *Confess.*, lib. IX, c. ix, n° 21; t. I, col. 773.

4. *Enarr. in Psal. LXIX*, n° 5; t. IV, col. 869.

Et l'on doit avoir la force de repousser tout ce qui ressemble, même de loin, à une flatterie : « Sans doute, lorsque la louange n'est pas offerte, on s'en passe facilement ; mais, lorsqu'elle est offerte, il est difficile de n'en pas goûter le charme <sup>1</sup>. »

Un autre privilège de la charité religieuse, c'est la facilité de réparer une vacuité de langage, une démarche regrettable, et de s'accorder mutuellement un pardon qui efface tout. Chaque chrétien, d'ailleurs, doit pardonner ; il en trouve l'obligation dans le *Pater* ; et saint Augustin indique, en général, à tous les fidèles, la nécessité et les conditions du pardon réel, du pardon intérieur : « Si vous êtes disposé à pardonner, vous avez déjà pardonné <sup>2</sup>. » De même, il fait honte de la vengeance à tout le monde : « Qu'est-ce que se venger, dit-il, sinon se repaître du mal d'autrui <sup>3</sup>. » Or cette obligation de pardonner a plus d'importance en religion. « Toute religieuse qui, par injure, par parole de haine, ou par mauvaise imputation, en aura blessé une autre, se souviendra de réparer le plus tôt possible ce qu'elle a fait ; et celle

1. *Ep.* XXII, n° 8, col. 93.

2. *Serm.* CCXI, n° 5, t. V, col. 1057.

3. *Ibid.*, n° 6, t. V, col. 1057.

qui aura reçu l'injure devra pardonner sans discussion. Si elles se sont mutuellement offensées, elles se pardonneront cette offense mutuelle. » C'est ici que les paroles de Notre-Seigneur devaient être rappelées : vous pardonnerez, continue donc saint Augustin, « à cause de vos prières ; car puisque vous en faites de très fréquentes, vous devez les faire d'autant plus saintes ». La haine, d'ailleurs, ou simplement ce qui en approche, fait à l'âme le plus grand mal ; « une religieuse souvent tentée par la colère, et qui, après avoir offensé sa sœur, s'efforce de se faire pardonner, vaut mieux que telle autre plus lente à s'irriter et qui condescend avec plus de peine à demander pardon. Que celle, enfin, qui ne veut pas pardonner à sa sœur, n'espère pas recevoir l'effet de sa prière ; et celle qui ne veut jamais demander pardon, ou qui ne le demande pas du fond du cœur, demeure inutilement dans le monastère, et il n'importe qu'on ne l'en ait pas exclue<sup>1</sup> ».

La charité, comme toutes les autres vertus, procure d'abord l'avantage de celui qui la pratique : « Il n'est pas possible que, haïssant le prochain, on ne nuise pas d'abord à

1. *Ep. CCXI*, n° 14, col. 964.

soi-même<sup>1</sup>. » Elle est par excellence le commandement nouveau (*Joan.*, XIII, 34), le commandement dont l'observation transforme l'âme. « Prenez-y garde », dit saint Augustin dans ses instructions sur la première *Épître de saint Jean*, « ce commandement du Christ se nomme l'amour ; par cet amour les péchés sont remis. La transgression de cet amour est à la fois un péché grave, et la racine de tous les péchés<sup>2</sup>. » « *Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie. D'où le savons-nous ? Parce que nous aimons nos frères (1 Joan., III, 14). Que personne n'interroge ici un autre ; chacun n'a qu'à rentrer en son propre cœur : s'il y trouve la charité fraternelle, qu'il se tienne sûr d'être passé de la mort à la vie<sup>3</sup>.* »

Cette charité fraternelle ne permet pas que l'on oppose l'intérêt propre à l'intérêt d'autrui : « Je suis à portée d'entendre, et l'on injurie mon frère ; Dieu me garde de penser que cette injure ne me touche pas. C'est bien moi, au contraire, que l'on a injurié, et même d'autant plus gravement que l'on a cru me faire plaisir<sup>4</sup>. » S'oublier ainsi

1. *Serm. LXXXII.*, c. II, n° 3 ; t. V, col. 507.

2. *Tract. in Epist Joan.*, tract. V, n° 2, *in fine* ; t. III, col. 2013 ; cf. n° 7.

3. *Ibid.*, n° 10, col. 2017.

4. *Serm. LXXXII*, c. VII, n° 10 ; t. V, col. 511.

soi-même, et avoir pour les autres une charité qui recherche constamment leur avantage, c'est ce que saint Augustin appelle « amitié de bienveillance ». Or l'amitié de bienveillance « nous incline à donner. Mais quoi?... s'il n'y a lieu de rien donner? La seule bienveillance suffit alors à quiconque aime. Car nous ne devons pas désirer qu'il y ait des malheureux envers qui nous exercerions les œuvres de miséricorde. Vous donnez du pain à celui qui a faim; mais il vaudrait mieux que personne n'eût faim, et qu'il ne vous fallût rien donner à personne. Otez les malheureux : les œuvres de miséricorde cesseront. Les œuvres cesseront : est-ce que l'ardeur de la charité s'éteindra? Vous aimez plus à fond l'homme heureux que vous n'avez aucunement à secourir; cet amour est plus pur et beaucoup plus sincère. Car, si vous venez en aide à un malheureux, peut-être désirez-vous de vous élever contre lui, et voulez-vous voir soumis devant vous cet homme grâce à qui vous avez exercé un bienfait<sup>1</sup>. »

Il peut se faire, certes, que, sous prétexte de charité, l'on cherche secrètement à exercer la domination. Mais « un chrétien ne doit

1. *Tractatus in Epist. I Joan.*, tract. VIII, n° 5; t. III, col. 2038.



pas être en état de se glorifier au-dessus des autres... Si vous prétendez être supérieur à un autre homme, et si, d'ailleurs, vous constatez qu'il vous égale, vous lui porterez envie. Or vous devez vouloir que tous les hommes soient vos égaux et si vous dépassez quelqu'un en prudence, vous devez désirer que celui-là même soit prudent. Mais, tandis que persiste son incapacité, il apprend de vous ; et tandis qu'il est ignorant, il a besoin de vous ; et c'est vous qui avez l'attitude du maître ; lui, celle du disciple. Vous êtes donc, en tant que maître, le supérieur ; lui, en tant que disciple, est inférieur. Et si vous ne voulez pas l'avoir pour égal, c'est que vous le voulez perpétuellement disciple. Mais, si vous le voulez perpétuellement disciple vous serez un maître jaloux <sup>1</sup>. »

La charité hautaine et jalouse crée à l'âme de grandes difficultés ; elle l'habitue à considérer le mérite d'autrui, ou les aptitudes et l'action d'autrui, comme un obstacle opposé à son activité propre et à ses propres aptitudes. Elle n'est plus la charité, elle n'est qu'une ambition ; et l'ambition ne veut autour d'elle que l'impuissance ; il lui semble que toute action exercée par autrui est une

1, *Ibid.*, tract. VIII, n° 8 ; t. III, col. 2040.

rivalité, et elle sent que toute rivalité la met à la gêne. « N'ayez pas ainsi l'impression d'une gêne ; échappez-vous en haut vers le ciel ; là vous aurez le cœur en une région où tout est large ; là vous serez défendu contre toute gêne par l'espoir de la vie éternelle <sup>1</sup>. »

C'est nous d'ailleurs, qui, par un attachement absolu à nous-mêmes, faisons naître en mille manières la gêne dont nous souffrons. Car nous tenons à nos habitudes, nous voulons gouverner notre existence, nous ne supportons pas qu'une œuvre de charité ou de condescendance détruise un arrangement préféré. Mais, « un jour, quelque appel imprévu nous détourne de telle ou telle chose que nous désirions faire et dont l'accomplissement nous charmait ou nous paraissait indispensable ; et l'appel émane de quelqu'un que nous ne voulons pas offenser, ou bien ce sont, de par ailleurs, des instances irrésistibles ; voilà qu'il nous faut aller catéchiser quelqu'un : nous abordons, déjà troublés, une œuvre qui exige une grande tranquillité d'âme ; nous sommes fâchés de ce qu'on ne nous laisse pas conserver, dans nos actions, l'ordre qui nous plaît, et nous ne pouvons suffire à tout. » Saint Augustin parle

1. *Ibid.*, tract. VIII, n° 11 ; t. III, col. 2043.

ainsi d'un ennui particulier dont il avait l'expérience, et sur lequel son sujet l'obligeait de s'arrêter. Il est vrai que ce qu'il dit convient à un nombre infini de cas ; on étendra aussi à tous les cas possibles la réflexion qui fait suite et qui conclut : « Puisque tant de causes obscurcissent la sérénité de notre âme, il faut, contre chacune d'elles, chercher en Dieu les remèdes qui adouciront cette raideur, nous rendront l'élan de la ferveur spirituelle, et nous permettront de goûter la joie dans la tranquillité de la bonne action, car Dieu aime celui qui donne de bonne volonté <sup>1</sup> » (II *Cor.*, x, 7).

Nos répugnances ne sont pourtant qu'aveuglement et que faiblesse ; il y a mille motifs de les mépriser et de laisser interrompre l'ordre accoutumé de nos actions. « Nous ne savons vraiment pas ce qu'il nous est plus utile de faire, ni ce qu'il est plus sage d'interrompre ou de ne pas interrompre... Nous devons, sans doute, selon notre possibilité d'en juger, établir un ordre dans ce que nous avons à faire ; et si nous pouvons agir selon l'ordre que nous avons établi, réjouissons-nous ; non parce que la chose nous plaît, mais parce qu'elle plaît à Dieu. »

1. *De catechizandis Rudibus*, c. x, n° 14 ; t. VI, col. 321 ; — cf. c. xiv, nos 21 et 22.

Soyons prêts, quoi qu'il en soit, à tout interrompre et à tout entreprendre. « Car la parfaite manière d'ordonner sa conduite consiste dans la disposition dominante de ne pas faire ce que la divine puissance défend, et non dans le désir de faire ce que la réflexion humaine a décidé<sup>1</sup>. »

On se maintient ainsi dans la joie et dans l'amour de Dieu. Ainsi toutes les vues, toutes les décisions, tous les actes ont la charité pour principe et pour fin : « L'œuvre est vraiment bonne lorsque la charité met en mouvement l'intention, et qu'à son tour l'intention première, retournant à son principe, se repose de nouveau dans la charité<sup>2</sup>. » C'est-à-dire une œuvre est vraiment bonne dont la première inspiration et dont l'accomplissement ont sans cesse dépendu de la charité.

« Nous portons le prochain et nous marchons vers Dieu<sup>3</sup>. » Telle est, en effet, la valeur surnaturelle des sacrifices que la charité fait accomplir : on supporte avec patience tous les ennuis, et, à cause de cela, on avance dans l'union avec Dieu. La charité, par exemple, et une charité soutenue

1. *Ibid.*, c. xiv, n° 20; t. VI, col. 326.

2. *Ibid.*, c. xi, n° 16; t. VI, col. 323.

3. *Tract. in Joan.* tract. XVII, n° 11; t. III, col. 1533.

envers les personnes qui déplaisent, ou qui nous détestent, ou qui montrent de la malice, n'a rien qui, naturellement, nous flatte; elle est donc, avec plus de sécurité, une charité toute pure et toute méritoire : « Il est facile et bien naturel de haïr les méchants parce qu'ils sont méchants ; mais il est rare et conforme à la piété d'aimer ces mêmes méchants parce qu'ils sont hommes <sup>1</sup>. » C'est la pensée que les *Traités* sur la première *Épître de saint Jean* reprennent et qu'ils expliquent : « Obtenez de Dieu de vous aimer mutuellement. Vous tous qui êtes des hommes, aimez jusqu'à vos ennemis, non parce qu'ils sont vos frères, mais afin qu'ils soient vos frères... En quelque endroit que vous aimiez votre frère, c'est un ami que vous aimez... Mais vous aimez un homme qui encore ne croit pas au Christ ; ou, s'il y croit, c'est à la manière des démons ; vous blâmez son égarement. Vous donc, aimez ; aimez d'un amour fraternel ; et, certes, cet homme n'est pas encore votre frère, mais vous l'aimez pour qu'il soit votre frère <sup>2</sup>. » — « Exercez la pitié en hommes qui l'ont dans le cœur ; vous aimez vos ennemis : ce sont des frères que vous aimez... Pourquoi,

1. *Ep. CLIII*, n° 3, col. 654.

2. *Tract. X*, n° 7 ; t. III, col. 2059.

enfin, aimez-vous votre ennemi? » Est-ce pour désirer en sa faveur des biens temporels? Tous ces biens sont incertains. « Désirez, pour lui, qu'il possède avec vous la vie éternelle; désirez pour lui qu'il soit votre frère<sup>1</sup>. » « Quelle est la perfection de l'amour? Elle est d'aimer nos ennemis et de les aimer pour qu'ils soient nos frères<sup>2</sup> », pour qu'ils se sauvent comme nous. Notre-Seigneur nous dit : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait (Matth., v, 48)*. « Or, sans cet amour qui nous fait aimer nos ennemis et nos persécuteurs, quelqu'un peut-il accomplir (cette parole)? La perfection de la miséricorde ne peut, en vérité, aller plus loin que l'amour de l'ennemi<sup>3</sup>. » Et mieux encore. « Parmi les justices que Dieu crée en nous, il n'en est pas de plus difficile et de plus merveilleuse que notre amour pour nos ennemis<sup>4</sup>. »

C'est la créature humaine qu'il faut aimer, et précisément à titre de créature humaine, rachetée par Notre-Seigneur. Si donc la charité ne doit pas se laisser rebuter par certains défauts désagréables, elle doit aussi

1. *Tract. VIII*, n° 10; t. III; col. 2041, sq.

2. *Tract. I*, n° 9; t. III, col. 1984.

3. *De Sermonibus Domini in monte*, lib. I, c. XXI, n° 69; t. III, col. 1264.

4. *Enarr. in Psal. CXVIII*, *Serm. IX*, n° 3; t. IV, col. 1524.

se maintenir exempte de toute faiblesse. Car il y a des défauts qui charment ; et à ce sujet saint Augustin donne cette règle : « N'aimez pas dans l'homme l'erreur, mais l'homme <sup>1</sup>. » La vraie charité condamne uniquement et toujours le mal : « L'homme qui vit selon Dieu doit concevoir pour les méchants une haine parfaite (*Psal.* cxxxviii, 22) ; dès lors, ni à cause du vice il ne haïra l'homme, ni à cause de l'homme il n'aimera le vice ; mais il haïra le vice et il aimera l'homme <sup>2</sup>. » C'est ce que saint Augustin a dit aussi sous cette forme : « Haïr d'une haine parfaite, signifie ne pas haïr les hommes à cause de leurs vices, et ne pas aimer non plus les vices à cause des hommes <sup>3</sup>. »

Tout ce que saint Augustin, ici, appelle vice est comme une matière proposée à la charité. En effet, « tout homme mauvais vit afin d'être corrigé, ou encore, afin que, par lui, le juste soit exercé <sup>4</sup> ». Or, « selon la

1. *Tract. in Epist. prim. Joan.*, tract. VII, n° 11 ; t. III, col. 2035.

2. *De Civitate Dei*, lib. XIV, c. vi ; t. VII, col. 409.

3. *Enarr. in Psal. CXXXVIII*, n° 28 ; t. IV, col. 1801. — Même pensée dans : 1° *Contra litteras Petilianæ*, lib. I, c. xxix, n° 31 ; t. IX, col. 259 ; 2° *Serm. L. c. v*, n° 5, t. V, col. 223, et c. vii, n° 7, col. 324. — Cette opposition entre l'homme et l'erreur se trouve aussi dans saint Jérôme : « Ce ne sont pas les hommes, mais l'erreur dont je suis ennemi. » *Comment. in Jeremiam* : Prolog., lib. IV ; *Op.*, t. IV, col. 796 (Migne).

4. *Enarr. in Psal. LIV*, n° 4 ; t. IV, col. 630.

nature humaine, cet homme (mauvais) est la même créature que vous, mais selon la foi et la dilection, il n'est pas encore ce que vous êtes, et il peut devenir ce que vous êtes<sup>1</sup>. » Telle est la raison sur laquelle saint Augustin établit la nécessité immuable d'aimer jusqu'aux hommes que leur impiété ou que leur dégradation semblent rendre indignes d'amour. « Onze apôtres furent choisis en vue de l'épreuve; un seul en vue de la tentation. D'où ressort pour vous un exemple, car vous ne savez pas quels sont les méchants qu'il faut éviter, ni quels sont les hypocrites à éloigner définitivement de vous<sup>2</sup> »; par où il faut entendre l'éloignement intérieur, la haine définitive qui est due au démon. « Lorsque l'apôtre Paul persécutait les fidèles : que vous en semble, mes Frères, l'Église priait-elle contre lui, ou pour lui<sup>3</sup>? » D'autres fois, ce qui s'oppose à la charité, c'est l'impression fâcheuse produite sur nous. Une personne, par son attitude naturelle, vous choque, vous répugne; elle n'a peut-être même aucune vertu; qu'importe? « Vous ne savez pas ce que cette personne est aux yeux de

1. *Ibid.*, n° 6; t. IV, col. 632.

2. *Enarr. in Psal. LV*, n° 9; t. IV, col. 653. — Cf. *in Psal. CXXVIII*, n° 1, col. 1689.

3. *Serm. LVI*, c. III, n° 3; t. V, col. 378.



Dieu ; vous ignorez ce que la prescience de Dieu a décidé sur elle <sup>1</sup>. » — « Donc, imitez les hommes de bien, supportez les mauvais, aimez tout le monde ; car vous ne savez pas ce que demain sera celui, qui, aujourd'hui, est mauvais <sup>2</sup>. » L'impie d'aujourd'hui sera peut-être le prédestiné de demain : saint Augustin aime à reproduire cette réflexion <sup>3</sup>.

Il dit aussi quelque chose qui en approche et qui peut bien la rendre plus efficace : « Nous ne réussirions pas à porter le fardeau les uns des autres, si, pour chacun de ceux qui portent leur propre fardeau, il y avait même période et même sorte d'infirmité... Par exemple, au moment où vous n'êtes pas irrité contre votre frère, vous supporterez son propre emportement... Ou encore, tel a vaincu en lui la loquacité, et il n'a pas jusqu'ici vaincu l'opiniâtreté ; tel autre, au contraire, continue à être loquace, et il n'est plus opiniâtre. Le premier supportera par charité la loquacité du second, et le second l'opiniâtreté du premier : cela, jusqu'à ce que, chez l'un et chez l'autre, le

1. *Enarr. in Psal. XXV*, Serm. n° 2 ; t. IV, col. 189. — Cf. *in Psal. XXX*, serm. III, n° 2, col. 248.

2. *De catechizandis Rudibus*, c. xxvi, n° 55 ; t. VI, col. 348 ; cf. c. xiv, n° 20, col. 326.

3. 1° *De Civitate Dei*, lib. I, c. xxxv. — 2° *De Baptismo contra Donatistas*, lib. IV, c. III, n° 4 ; t. IX, col. 156. — 3° *Tract. in Joan.*, tract. XLV, n° 12 ; t. III, col. 1725.

défaut soit guéri<sup>1</sup>. » Ce n'est pas même assez : il faudrait s'appliquer à ne voir chez les autres que le bien ; on pourrait ainsi agir à leur égard avec plus de charité et avec plus de justice. « Voilà donc une vérité sur laquelle on s'arrêtera : il n'existe pas un seul homme qui, à tout prendre, ne possède un certain bien duquel vous êtes privé ; mais ce en quoi cet homme vous est supérieur est simplement caché... Tenons pour certain qu'il peut y avoir, chez un autre, quelque chose de caché par où cet autre nous est supérieur ; il est seulement vrai que notre bien d'où résulte notre supériorité, n'est pas caché. De telles pensées, propres à déprimer l'orgueil et à rendre la charité plus vive, font que chacun supporte avec calme, et mieux, avec plaisir, le fardeau de son frère<sup>2</sup>. »

Un mot des *Confessions* serait merveilleusement propre à *déprimer l'orgueil* et à *rendre la charité plus vive*. « L'homme est si empressé pour connaître l'existence d'autrui, et si lâche pour corriger la sienne<sup>3</sup> ! »

1. *De diversis Quæstionibus*, LXXXIII ; Quæst. LXXI. n° 2 ; t. VI. col. 81.

2. *Ibid.*, n° 5, col. 82.

3. *Curiosum genus ad cognoscendam vitam alienam, desidiosum ad corrigendam suam* (lib. X, c. III, n° 3 ; t. I, col. 780).

On prend trop facilement l'habitude de déplorer chez les autres une infinité de misères. Or, « parmi ces scandales, il existe un seul remède, c'est que vous ne pensiez plus aucun mal de votre frère. Soyez humblement ce que vous voudriez qu'il fût, et vous n'imaginerez plus qu'il soit ce que vous n'êtes pas <sup>1</sup> ».

Les pensées désavantageuses sont incompatibles avec l'union des âmes et avec la paix. « Personne ne peut voir dans le cœur d'un autre. Que fait alors la paix? Elle ne juge pas de ce qui est incertain; elle n'affirme pas ce qui est inconnu; elle penche à croire du bien plutôt qu'à soupçonner le mal. Elle ne s'attriste pas beaucoup de l'erreur qui lui aura fait juger favorablement un méchant homme; mais elle voit un malheur à mal juger par hasard d'un homme de bien <sup>2</sup>. » Et cette paix, qui, avec l'union des âmes, « est la grande force de la piété <sup>3</sup> », cette paix, tout le monde en peut jouir. « Là où vous êtes, aimez la paix: ce que vous aimez est dès lors avec vous <sup>4</sup>. »

L'union des âmes s'accomplit réellement

1. *Enarr. in Psal. XXX*, serm. II, n° 7; t. IV, col. 243.

2. *Enarr. in Psal. CXLVII*, n° 16; t. IV, col. 1924.

3. *De Agone christiano*, c. xxx, n° 32; t. VI, col. 307.

4. *Serm. CCCLVII*, n° 2; t. V, col. 1583. Voir tout ce sermon et les deux suivants.

par l'union avec Dieu. « Autre chose, en effet, est d'aimer l'homme, autre chose de mettre son espoir dans l'homme <sup>1</sup>. » Les satisfactions simplement humaines seraient une erreur : « Quiconque, donc, aime les hommes, doit les aimer, ou parce qu'ils sont justes, ou afin qu'ils deviennent justes <sup>2</sup>. » « Dieu est le bien souverain ; à lui nous devons être conduits par ceux qui nous aiment, et à lui nous devons conduire ceux que nous aimons <sup>3</sup>. » Là est la condition, ou plutôt la loi de la charité : « L'amour est véritable lorsque, dans la créature aimée, on aime Dieu, soit parce que Dieu s'y trouve déjà, soit afin qu'il puisse s'y trouver <sup>4</sup>. » Et « si les hommes exercent entre eux cet amour mutuel, s'ils aiment ainsi leur Dieu qui habite en eux, c'est alors qu'ils forment pour Dieu une cité <sup>5</sup> ». Saint Augustin dit à ceux qui la composent ou qui désirent d'y entrer : « En fait de biens spirituels, considérez comme vôtre tout le bien que vous aimez dans votre frère <sup>6</sup>. » « L'amour est chose forte, mes Frères ; oui, il est chose forte. Voulez-vous

1. *De catechizandis Rudibus*, c. xxv, n° 49 ; t. VI, col. 344.

2. *De Trinitate*, lib. VIII, c. vi, n° 9 ; t. VIII, col. 956.

3. *De Civitate Dei*, lib. X, c. III, n° 2 ; t. VII, col. 281 ; cf. c. VII.

4. *Serm. CCCXXXVI*, n° 2 ; t. V, col. 1472.

5. *Enarr. in Psal. XCVIII*, n° 4 ; t. IV, col. 1261.

6. *Serm. CCV*, n° 2 ; t. V, col. 1040.

savoir quelle chose forte est l'amour ? Quelqu'un donc aura été empêché d'accomplir ce que Dieu commande ; il n'a qu'à aimer celui qui l'accomplit, et, en celui-là, c'est lui-même qui accomplit le commandement<sup>1</sup>. » Cette cité, où règne l'unanimité parfaite, connaît une seule émulation, qui est l'amour d'autrui : « Que tous pour le service de Dieu, continuent jusqu'au bout à courir : ils reçoivent tous la récompense ; celui qui le premier arrive au but, attend le dernier pour être couronné avec lui. Car ce n'est pas la cupidité, c'est la charité qui soutient ici le combat ; tous ceux qui courent ont de l'amour les uns pour les autres, et c'est l'amour lui-même qui est ici la course<sup>2</sup>. »

Les deux commandements, celui d'aimer Dieu et celui d'aimer le prochain « sont tellement liés l'un à l'autre que, ni l'amour de Dieu ne peut subsister chez l'homme qui n'aime pas son prochain, ni l'amour du prochain chez l'homme qui n'aime pas Dieu<sup>3</sup> ». Il n'y a qu'une seule charité ; le précepte se traduit en deux formules, mais « la charité qui aime le prochain ne

1. *Enarr. in Psal. CXXI*, n° 10 ; t. IV, col. 1627.

2. *Enarr. in Psal. XXXIX*, n° 11, *in fine* ; t. IV, col. 441.

3. *De Fide et Operibus*, c. x, n° 16 ; t. VI, col. 207 ; *Id.*, c. XIII, n° 20.

diffère pas de celle qui aime Dieu<sup>1</sup> ». Et, parmi les raisons qui font comprendre cela, il en est une très claire : « L'homme qui aime Dieu ne peut pas mépriser l'ordre que Dieu donne d'aimer le prochain ; et lorsqu'on aime saintement et spirituellement le prochain, qu'aime-t-on en lui, sinon Dieu<sup>2</sup> ? »

La charité fait toute notre force et tout notre bonheur : « Quiconque aime Dieu et le prochain a des ailes à l'âme : des ailes qui font librement voler l'âme dans un saint amour jusqu'à Dieu<sup>3</sup>. » « C'est dans la charité que je me repose sans aucune sollicitude ; car, je le sens, c'est là que Dieu réside ; je me jette en lui avec sécurité, et je repose en lui avec sécurité<sup>4</sup>. » Il est vrai que le service de Dieu n'exclut pas toujours l'anxiété : est-ce Dieu que l'on aime, ou n'aime-t-on que sa propre fantaisie ? Voici le moyen de s'éclairer et de se rassurer : « Aimez votre frère et soyez en sécurité. » La charité fraternelle se fait reconnaître, et elle est un bon garant : « Vous ne pouvez pas dire, j'aime mon frère, mais je n'aime pas Dieu. Il est certain que vous mentez en disant : j'aime

1. *Serm. CCLXV*, c. v, n° 9 ; t. V, col. 1223.

2. *Tract. in Joan*, tract. LXV, n° 2 ; t. III, col. 1809.

3. *Enarr. in Psal. CIII*, serm. I, n° 13 ; t. IV, col. 1347.

4. *Ep. LXXIII*, à saint Jérôme, n° 10, col. 250.

Dieu, si vous n'aimez pas votre frère ; or, pareillement, quand vous dites : j'aime mon frère ; si vous pensez ne pas aimer Dieu, vous vous trompez<sup>1</sup>. » Saint Augustin allègue volontiers cette *sécurité* de la charité fraternelle : « Avez-vous acquis la charité fraternelle ? soyez en sécurité<sup>2</sup>. » « La charité est-elle bien affermie ? soyez en sécurité<sup>3</sup>. » « Conservez donc l'amour, et soyez en sécurité<sup>4</sup>. » C'est bien à l'amour surnaturel en général, mais c'est plus directement à la charité fraternelle que se rapporte le mot célèbre : « Aimez et faites ce que vous voulez<sup>5</sup>. »

## V

« L'humilité est, à elle seule, à peu près toute la discipline chrétienne<sup>6</sup> », tout le fond du christianisme ; elle est, « par excellence, la grande discipline chrétienne : par l'humilité, en effet, se conserve la charité<sup>7</sup> ». « Voici donc la grande discipline chré-

1. *In Epist. Joan*, tract. IX, n° 10 ; t. III, col. 2052.

2. *Ibid.*, tract. V, n° 10 ; col. 2017.

3. *Ibid.*, tract. VIII, n° 9 ; col. 2041.

4. *Ibid.*, tract. X, n° 7 ; col. 2059.

5. *Ibid.*, tract. VII, n° 8 ; col. 2033.

6. *Serm. CCCLI*, c. III, n° 4 ; t. V, col. 1538.

7. *Epist. ad Gal. E.positio*, n° 15 ; l. III, col. 2114.

tienne : personne ne fait quelque chose de bien, sinon par la grâce de Dieu. Ce que l'homme fait de mal appartient à l'homme même : ce qu'il fait de bien, il le fait par le don de Dieu <sup>1</sup>. » Saint Augustin entend ici l'humilité en son sens réel et profond : au sens d'oubli complet de soi-même. Une âme humble sait que son propre effort n'accomplirait, par lui-même, aucun bien, aucun acte de vertu surnaturelle ; elle refuse donc de s'arrêter à ses propres vues, à ses propres aspirations ; elle ne veut vivre que pour Dieu. C'est l'état dans lequel toute créature humaine aurait dû toujours se maintenir.

On comprend, dès lors, pourquoi « la première perte de l'homme fut l'amour de soi <sup>2</sup> ». Et, d'ailleurs, avant que l'homme se perdît, l'ange désobéissant « voulut avoir en soi-même le principe absolu ; il voulut être pour soi-même, en quelque sorte le principe absolu ; et il tomba <sup>3</sup> ». L'orgueil présente, chez toute créature, le même caractère : un orgueilleux « se complaît en soi-même », et, dès lors, « il fait attention à soi, il s'estime grand <sup>4</sup> ». « Le bien propre en lequel l'homme

1. *Enarr. in Psal. XCIII*, n° 15 ; t. IV, col. 1204.

2. *Serm. XCVI*, n° 2 ; t. V, col. 585.

3. *Enarr. in Psal. CXXI*, n° 6 ; t. IV, col. 1623.

4. *Enarr. in Psal. CXXII*, n° 3 ; t. IV, col. 1631.



se repose, c'est ce qui fait les orgueilleux. Quiconque « possède pour soi, quiconque prend essentiellement pour règle sa propre satisfaction ou sa propre volonté est nécessairement orgueilleux <sup>1</sup> ».

Il ne faudrait que se bien connaître; on saurait alors combien l'on dépend de Dieu, et on pratiquerait l'humilité: « Homme, reconnaissez que vous êtes un homme: toute votre humilité dépend de vous connaître vous-même... *Je ne suis pas venu faire ma volonté, dit Notre-Seigneur, mais la volonté de celui qui m'a envoyé (Joan., vi, 38).* Je suis venu humble, je suis venu enseigner l'humilité, je suis venu comme docteur d'humilité; qui vient à moi s'incorpore à moi; qui vient à moi est rendu humble; qui se tient à moi sera humble; car il ne fera pas sa volonté, mais la volonté de Dieu <sup>2</sup>. »

Le signe de Jésus-Christ, « ce signe que nous portons sur le front et duquel nous ne devons pas rougir, le signe de Jésus-Christ, c'est son humilité <sup>3</sup> ».

Pour les âmes fortes, capables de grandes choses, l'humilité est une protection néces-

1. *Enarr. in Psal. CXXXI*, n° 7; t. IV, col. 1719.

2. *Tract. in Joan.*, tract. XXV, n° 16; t. III, col. 1604. Cf. n° 18, le début.

3. *Ibid.*, tract. III, n° 2, t. III, col. 1396. Cf. *In Epist. Joan.*, tract. III, n° 16, vers la fin.

saire : « Si l'Apôtre Paul a été en danger de s'enorgueillir de ses grandes révélations, et si, pour le prémunir, il a fallu l'ange de Satan qui le souffletait, quel est celui qui pourrait être sûr à l'égard de soi-même <sup>1</sup> ? »

Des sentiments élevés ne sont pas toujours la véritable grandeur. Et sans doute, « c'est chose bonne d'avoir le cœur en haut ; mais non pourtant vers soi-même, ce qui est le propre de l'orgueil ; on aura le cœur en haut vers le Seigneur, ce qui est le propre de l'obéissance ; or l'obéissance n'existe que chez les humbles <sup>2</sup> ». Et, pour le dire plus nettement et en un seul mot : « Le cœur en haut, non vers le Seigneur, c'est ce qui s'appelle orgueil <sup>3</sup>. »

L'humilité possède cette forte et inaltérable douceur qui domine les choses terrestres. *Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre (Matth., v, 4)*. « Or les doux, ce sont ceux qui plient devant la malice, et qui ne résistent pas au mal, mais qui ont raison du mal à force de bien » (*Rom., xii,*

1. *Enarr. in Psal. CXXX*, n° 8 ; t. IV, col. 1709.

2. *De Civitate Dei*, lib. XIV, c. xiii ; t. VII, col. 421. — Pour la comparaison entre l'orgueil et l'humilité, voir : *Serm. CCCXXXIII*, c. vi, n° 6 ; *Enarr. in Psal. XVIII*, serm. II, nos 4 et 5.

3. *Serm. CCLXI*, n° 1 ; t. V, col. 1208. — Cf. *Serm. LXVIII*, c. iv, n° 5 ; col. 439.

21)<sup>1</sup>. *Entrez par la porte étroite (Matth., VII, 13). « Tel s'efforce d'entrer, et l'enflure de l'orgueil l'en empêche... Comment faire disparaître cette enflure ? Il faut prendre le remède de l'humilité... Pour que vous n'ayez pas à errer au hasard, Notre-Seigneur est devenu à votre égard toutes choses. Il vous dit en un mot : Soyez humble, soyez doux<sup>2</sup>. »* *Vendez tous vos biens, dit-il encore, donnez-les aux pauvres et venez, suivez-moi (Matth., XIX, 21). « Pourquoi vous suivre ? Tout est vendu, tout distribué aux pauvres : ne suis-je pas parfait ? Quelle nécessité de vous suivre ? Suivez-moi pour apprendre que je suis doux et humble de cœur<sup>3</sup>.*

Le salut n'est que pour l'humilité, « car la passion du Seigneur cherche l'âme humble<sup>4</sup> » et n'exerce son effet que sur elle. Nous sommes tous « le mendiant de Dieu<sup>5</sup> » ; mais les humbles seuls ont conscience de cette pauvreté. « Ceux qui n'ont aucun sentiment d'orgueil, sont pauvres en Dieu ; et c'est vers les pauvres, vers les hommes dépour-

1. *De Sermone Domini in monte*, lib. I. c. II, n° 4 ; t. III. col. 1292.

2. *Serm. CXLII*. c. V, n° 5 ; t. V. col. 780 sq.

3. *Serm. CXLII*, c. VIII, n° 9 ; t. V, col. 783. — Cf. *Serm. CXLII*, c. II, n° 2.

4. *Serm. CXXV*, n° 6 ; t. V, col. 683.

5. *Serm. CXXIII*, c. V, n° 5 ; t. V, col. 686.

vus de tout, vers les indigents, que Dieu incline son oreille. Tout ce qu'il y a autour de vous, ou en vous, dont vous pourriez vous prévaloir, rejetez-le loin de vous ; que toute votre présomption soit Dieu. Soyez le pauvre de Dieu, afin d'être comblé par lui <sup>1</sup>. » « Il est écrit : *Dieu est près de ceux qui ont le cœur brisé* (*Psal. xxxiii, 19*) ; le brisement du cœur c'est la piété, c'est l'humilité <sup>2</sup>. »

Si l'on ne s'attache qu'à Dieu et si l'on ne se prévaut que de lui, on n'écoute plus cette susceptibilité qui aveugle et qui confirme dans l'erreur. « Nous nous sommes trompés ; concluons que Dieu a voulu nous mettre à l'épreuve, et qu'il a voulu constater si nous accepterions avec douceur la correction ; sans quoi, pour la défense de notre erreur, nous nous précipitons dans une erreur plus grande <sup>3</sup>. »

Trop souvent on couvre sa prévention de prétextes pieux : « Voici le propre de l'erreur : une chose déplaît, on imagine que cette même chose déplaît aussi à Dieu <sup>4</sup>. » Saint Augustin condamne par son exemple,

1. *Enarr. in Psal. LXXXV*, n° 3 ; t. IV, col. 1083 et 1084.

2. *Enarr. in Psal. LXXIV*, n° 2 ; t. IV, col. 947.

3. *De catechizandis Rudibus*, c. xi, n° 16 ; t. VI, col. 322 sq. Cf. *Serm. CCCLVIII*, n° 1.

4. *De Genesi contra Manichæos*, lib. II, c. xvi, n° 24 ; t. III, col. 209.

aussi bien que par ses préceptes, cette malheureuse disposition : « Dans ce que j'ai avancé par distraction ou par ignorance, s'il y a de quoi attirer la juste censure d'hommes capables de voir, et de quoi même attirer ma propre censure, la censure d'un auteur qui, de progrès, en progrès, finit par se rendre compte : ce ne sera ni un sujet d'étonnement ni un sujet de douleur ; bien plutôt faudra-t-il me pardonner et me féliciter, non certes à cause de l'erreur, mais à cause de sa condamnation. Quelle manière perverse, en effet, d'aimer soi-même : vouloir que les autres se trompent, afin que l'erreur qu'on a commise reste cachée ! »

Jusqu'ici l'enseignement de saint Augustin sur l'humilité concerne, sans exception, tous les fidèles ; cet enseignement, d'ailleurs, propose la perfection même de l'humilité. Il ne faudra pas, pour la vie religieuse, quelque chose de plus haut ; mais saint Augustin exprime aussi quelque chose de plus direct. « La mesure de l'humilité, dit-il aux religieuses, a été donnée à chacun selon la mesure de sa grandeur même<sup>2</sup>. » Parlez-moi, dit-il encore, d'une personne parfaitement

1. *Ep. CXLIII*, n° 9 ; col. 585.

2. *De Sancta Virginitate*, c. xxxi, n° 31 ; t. VI, col. 413.

pure; « c'est pour elle que je crains l'orgueil; c'est pour cette précieuse perfection que je redoute les suites d'une élévation superbe <sup>1</sup> ». Et s'adressant aux religieuses : « Je connais l'excellence de votre virginité : je ne vous propose pas l'imitation du publicain accusant ses fautes, mais je crains pour vous l'attitude du pharisien exaltant avec orgueil ses mérites <sup>2</sup>. » « Aimez donc la bonté de Dieu, craignez sa sévérité : que l'une et l'autre vous empêchent d'être orgueilleuse <sup>3</sup>. »

« Quelle est la demeure de l'Esprit-Saint, sinon un cœur humilié?... Déjà vous vivez dans la justice; déjà vous vivez pieusement, pudiquement, saintement; vous vivez dans la pureté virginale; et cependant c'est encore sur cette terre que vous vivez, et vous ne vous humiliez pas en entendant ces paroles : *La vie humaine n'est-elle pas une tentation* (Job., VII, 1)? Pour vous détourner d'une élévation présomptueuse, n'est-ce pas assez du mot : *Malheur au monde par suite des scandales* (Matth., XVIII, 7)? Vous ne tremblez pas d'être comptée dans le grand nombre de ceux *dont la charité se refroidit, puisque l'impiété abonde* (Id., XXIV, 12)?

1. *Ibid.*, c. XXXIV, n° 34; t. VI, col. 415.

2. *Ibid.*, c. XXXVII, n° 38; t. VI, col. 418.

3. *Ibid.*, c. XXXVIII, n° 39; t. VI, col. 418.

Vous ne frappez pas votre poitrine en entendant : *Que celui donc qui pense être debout veille à ne pas tomber (I Cor., x, 12) ?* Et parmi tant d'avertissements divins et de périls humains, devons-nous encore laborieusement persuader à des vierges saintes l'humilité <sup>1</sup> ? » « Une vierge a donc les meilleurs motifs de réfléchir sur ce qui lui aidera à conserver l'humilité, car si elle est humble, elle ne ternira pas cette charité qui dépasse tout<sup>2</sup>. » « Plus je vois que votre bien est grand, plus je redoute pour lui le voleur capable de le détruire : l'orgueil... Le gardien de la pureté, c'est l'amour de Dieu ; or la demeure de ce gardien, c'est l'humilité<sup>3</sup>. » « Ayez, ô Vierge, cette seule occupation : suivez l'Agneau partout où il ira. Mais d'abord, si vous devez le suivre, venez à lui, et apprenez qu'il est doux et humble de cœur. Humblement venez, si vous l'aimez, venez à lui qui est humble... Parcourez le chemin de la sublime grandeur avec le pied de l'humilité. Là où vos forces ont été éprouvées, tenez-vous dans la défiance, afin que votre succès dans l'épreuve ne vous soit pas un sujet d'orgueil ; et là où vos forces n'ont pas été

1. *Ibid.*, c. xxxix, n° 40 ; t. VI, col. 419.

2. *Ibid.*, c. xlvii ; t. VI, col. 424.

3. *Ibid.*, c. li, n° 52 ; t. VI, col. 426.

éprouvées, priez afin de n'être pas tentées plus que vos forces ne le supportent<sup>1</sup>. »

« Êtes-vous plus grands, humiliez-vous d'autant plus en toutes choses, afin de trouver grâce devant Dieu, afin (qu'en vous) Dieu ne résiste pas à des superbes<sup>2</sup>. » La conclusion du *Traité* est surtout fort remarquable : « Selon nos forces, nous avons assez parlé, et de la sainteté dont vous tirez votre nom<sup>3</sup>, et de l'humilité par laquelle se conserve toute la grandeur qu'en vous l'on célèbre. Les trois jeunes Hébreux, à qui le Dieu qu'ils aimaient d'un cœur fervent, donna le rafraîchissement dans la fournaise, vous feront mieux comprendre notre opuscule : ce sera par leur hymne d'action de grâces, bien plus court que nos paroles, mais d'une autorité bien plus élevée. Or, dans les âmes qui aiment Dieu, ils unissent, à la sainteté, l'humilité, et, par là, ils enseignent que la défiance contre les tromperies de l'orgueil doit s'accroître selon la sainteté dont on fait profession. Et vous aussi, louez Dieu ; et tout en le priant pour nous, *ô vous qui êtes saints et humbles de cœur, louez le Sei-*

1. *Ibid.*, c. LII ; n° 53 ; t. VI. col. 427.

2. *Ibid.*, c. LIII. n° 54 ; t. VI. col. 427.

3. En latin. *sanctimoniales*.



*gneur ; dites-lui un hymne, et glorifiez-le pendant tous les siècles<sup>1</sup> » (Dan., III, 87).*

Pour l'humilité, de même que pour la charité, toutes les circonstances doivent être une occasion d'accroissement : « Pensez qu'en secret quelques-uns vous sont supérieurs, alors que, extérieurement, vous avez plus de mérite... Ce qui vous manque, Dieu vous l'accorde d'autant plus facilement que vous avez plus d'humilité<sup>2</sup>. »

La parfaite pureté de l'âme, ou parfaite innocence, est, à la fois, parfait amour et parfaite humilité : « Il n'y a pour vous nul motif de moins craindre et de vous enorgueillir, nul motif de moins aimer celui qui vous a aimées jusqu'à se livrer lui-même pour vous (*Galat.*, II, 20). Il est vrai qu'il a eu moins à vous pardonner : depuis votre enfance, vous vivez pieusement, modestement, dans une virginité sans tache. Mais plutôt ne devez-vous pas aimer Dieu avec beaucoup plus d'ardeur ? Car les crimes mêmes qu'il a pardonnés aux criminels convertis sont précisément ceux dans lesquels il n'a pas permis que vous tombiez. » Saint Augustin, ici et en beaucoup d'autres endroits

1. *Ibid.*, c. LVI, n° 57 ; t. VI, col. 428.

2. *Ibid.*, c. LII, n° 53 ; t. VI, col. 427.

insiste sur cette considération : il veut que les âmes les plus saintes se reconnaissent redevables de leur propre mérite à Dieu, et qu'elles craignent de s'attribuer une force de laquelle proviendrait l'origine ou le maintien de leur sainteté : « Le pharisien aimait peu, parce que, à son avis, il y avait eu peu en lui à pardonner (*Luc.*, vii, 36-47); or, si le pharisien se laissait aveugler par une telle erreur, l'unique motif n'en est-il pas qu'il ignorait la justice de Dieu, et que, cherchant à établir sa propre justice, il n'était pas soumis à celle de Dieu (*Rom.*, v, 3)? Mais vous, race choisie, vous, le choix réservé parmi tous les choix, vous, troupe virginale qui suivez l'Agneau, vous précisément, *vous êtes sauvées par la grâce au moyen de la foi; et cela ne vient pas de vous, mais cela est un don de Dieu* (*Eph.*, ii, 8-10). Eh quoi ! plus vous serez ornées du don de Dieu, moins vous aimerez Dieu ? Loin de vous si horrible démente. La Vérité a dit avec toute raison : celui à qui il est moins pardonné, aime moins ; mais vous, afin d'aimer avec la plus grande ardeur, considérez comme un absolu pardon tout le mal que, sous la direction divine, vous avez évité... *Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu* (*I Cor.*, iv, 17)? Ou enfin par quelle perversité aimez-

vous moins celui de qui vous avez reçu davantage<sup>1</sup>. »

L'état même d'innocence est un don de Dieu, mais un don toujours actuel. Et de cette vérité capitale il suit que l'innocence toujours soutenue équivaut à la rémission de toutes les fautes; car, à chaque instant, la volonté la plus sainte tient sa sainteté de la grâce; si donc, par impossible, la grâce ne s'exerçait plus, il ne resterait qu'une volonté simplement humaine, dépourvue de mérite surnaturel: volonté faible et bientôt perverse. Saint Augustin, après le récit de ses erreurs, pense à l'homme qui n'aura commis aucune des fautes dont les *Confessions* donnent l'histoire, et il dit: « Que celui-là, ô Dieu, vous aime autant (que je dois le faire) et plutôt qu'il vous aime davantage; il voit, en effet, que, par vous, j'ai été délivré de la langueur de mes péchés; il voit aussi que, par vous, il a été exempt d'une semblable langueur<sup>2</sup>. » Les *Sermons* contiennent la même doctrine. Sans doute, si on n'avait reçu de Dieu qu'un pardon médiocre, on ne lui devrait qu'un amour médiocre; or, après cette réflexion, voici les paroles si

1. *Ibid.*, c. XL, n° 41; t. VI, col. 420.

2. *Confess.*, lib. II, c. VII, n° 15; t. I, col. 681.

expressives et si remarquables que saint Augustin adresse à son peuple : « Mais, ô vous, qui prétendez n'avoir pas commis de nombreuses fautes : pourquoi (en avez-vous commis si peu ?) et sous quelle direction ?... Dieu vous dit : je vous guidais, je vous réservais pour moi... Si personne n'a été là pour vous inviter au mal, c'est moi qui l'ai fait ainsi. Le lieu et le temps favorable (pour le mal) a manqué, c'est encore moi qui l'ai fait ainsi. Il y a eu un solliciteur, et ni le lieu ni le temps n'a fait défaut : je vous ai détourné de consentir. Reconnaissez la grâce de celui à qui vous devez précisément de n'avoir pas commis tel ou tel mal <sup>1</sup>. »

Il faut, à chaque instant, se défendre contre l'orgueil du pharisien ; et, en quelque manière que l'on se considère, il faut « non point simuler l'humilité, mais en avoir le sentiment réel <sup>2</sup> ». Car, enfin, « si vous n'avez rien que vous n'avez reçu, *n'allez pas vous élever, mais craignez* (Rom., xi, 20). Et n'allez pas aimer médiocrement, comme s'il s'agissait d'un Dieu qui aurait eu médiocrement à vous remettre ; aimez au contraire, aimez beaucoup ce Dieu qui vous a beaucoup

1. *Serm. XCIX*, c. vi, n° 6 ; t. V, col. 598. Voir tout le Sermon, surtout c. iv, v, vii.

2. *De Sancta Virginitate*, c. xliii, n° 44 ; t. VI, col. 422.

accordé. Si, en effet, on aime celui qui, en donnant, remet une dette; combien plus devra-t-on aimer lorsque le don confère des richesses<sup>1</sup>. »

Si l'humilité s'évanouit, les moindres fautes deviennent graves : « On a beau veiller, il arrive toujours que, par suite de la fragilité humaine, les péchés réussissent à se glisser en nous; ils sont légers, ils sont peu nombreux, ils ne sont pourtant pas nuls; or, s'il s'y ajoute l'accroissement et le poids de l'orgueil, ces mêmes péchés deviennent grands et graves; si, au contraire, ils sont couverts par une pieuse humilité, le prêtre que nous avons au ciel, nous en purifie très facilement<sup>2</sup>. » Peut-être certains personnages d'une sainteté supérieure n'ont-ils jamais commis le moindre péché; saint Augustin, en cet endroit, n'examinera pas ce point : « Je sais une seule chose, dit-il; c'est que ces grands personnages à qui nous ne ressemblons pas et dont nous n'avons jamais rencontré les semblables, ces personnages, plus ils sont grands, plus aussi ils s'humilient en toutes choses, afin de trouver grâce devant Dieu<sup>3</sup>. »

1. *Ibid.*, c. XLII, n° 43; t. VI, col. 422.

2. *Ibid.*, c. L, n° 50; t. VI, col. 426.

3. N° 51, *in principio*.

L'humilité, en définitive, est la seule sagesse ; elle dépasse les apparences humaines, elle a une intuition de la véritable grandeur : « Regardez la beauté du Dieu qui vous aime ; pensez qu'il est l'égal du Père et qu'il est soumis à Marie ; qu'il domine jusque dans les cieux et qu'il sert sur la terre ; qu'il crée toutes choses et qu'il est créé parmi toutes choses. Cela même que les superbes tournent chez lui en dérision, regardez quelle en est la beauté, regardez des yeux intérieurs, les blessures du crucifié, les cicatrices du ressuscité, le sang du Christ mourant, ce sang, la rançon du fidèle, le prix payé par le Rédempteur<sup>1</sup>. »

## VI

La véritable vertu se fait toujours reconnaître : c'est-à-dire qu'une existence surnaturelle est aussi une existence visiblement édifiante. Mais là où l'édification ne se produit pas, il n'y a pas la vraie vertu. On ne vit pas, d'ailleurs, uniquement pour soi ; on se doit aux autres ; on subit leur influence, et on leur fait sentir toute celle que l'on est

1. *Ibid.*, c. LIV, n° 55 ; t. VI, col. 428.

capable d'exercer. Or l'influence va fort loin ; elle agit sur ceux qui la reçoivent et sur ceux qui l'exercent.

Saint Augustin, dans ses sermons, a parlé souvent du bon exemple ; il s'adressait à tous les fidèles ; il n'a jamais directement traité du bon exemple que les membres d'une famille religieuse se doivent entre eux.

Il peut y avoir partout cette lâcheté trop naturelle, qui consiste à considérer la parfaite vertu comme une fable : personne, pensera-t-on obscurément, ne s'élève si haut ; personne ne reste constamment fidèle à un si complet oubli de soi-même. On croit ainsi ; et, par suite de cette croyance, on perd toute force, on s'anéantit<sup>1</sup>, on ne sait remarquer autour de soi que les défaillances et les erreurs. On contribue à former, pour ainsi dire, une société où les usages excluent la générosité. Et alors, « une âme qui se serait efforcée de tendre vers Dieu, est paralysée, elle s'arrête ; il lui arrive ordinairement d'abandonner son bon propos, car elle craint d'offenser ceux parmi lesquels elle vit<sup>2</sup> ».

Saint Augustin rapporte, d'après le prêtre

1. « Quis est qui servat castitatem ? Dum putat (infirmus) quia nemo, ipse fit nemo. » *Serm. XC1*, n° 4 ; t. V, col. 569.

2. *Enarr. in Psal. VI*, n° 9 ; t. IV, col. 95.

Simplicien, cette histoire qu'il juge très édifiante : Victorinus, rhéteur célèbre que Rome admirait, s'était converti ; les prêtres lui avaient enseigné, selon l'usage, la formule du symbole ; or, au moment du baptême, les catéchumènes devaient réciter solennellement cette formule ; mais le clergé pensa qu'il vaudrait mieux ne pas imposer à Victorinus, personnage si connu, l'obligation de se montrer à tous. Et Victorinus ne voulut aucun privilège ; il parut sur l'estrade, et il fit la récitation solennelle. Il devait vraiment cet exemple : « Car l'ennemi est plus particulièrement vaincu dans la personne de celui qu'il tient davantage et par lequel il en tient un plus grand nombre<sup>1</sup>. »

Si donc le mauvais exemple vient de haut, il est plus coupable ; mais on doit d'autant plus y résister : « On imite les mauvaises mœurs de ceux qui sont à la tête ; on aime mieux agir ainsi que d'écouter les bons préceptes proclamés par eux ; et c'est une conduite aussi absurde que le serait celle du voyageur qui s'arrêterait en route, sous prétexte que les pierres milliaires enseignent en longues inscriptions le chemin à suivre mais qu'elles ne marchent pas. Car enfin, si

1. *Confess.*, lib. VIII, c. iv, n° 9 ; t. I col. 753.



l'on désire d'arriver, pourquoi ne pas regarder plutôt et ne pas suivre ceux qui montrent exactement la voie, et qui, avec persévérance et avec ardeur, la parcourent<sup>1</sup>. »

Mais le prétexte de chaque jour est d'une autre nature : « Vivez bien parmi les méchants et que les mauvais chrétiens ne vous persuadent pas le mal vivre. Que votre cœur ne dise pas : je suis seul à être bon. Si vous commencez à être bon, croyez que d'autres le sont aussi<sup>2</sup>. »

Il s'établit une communication entre les âmes bien disposées ; la bonne volonté de l'une devine et soutient la bonne volonté des autres : « Choisissez autour de vous des sujets que vous puissiez imiter... Que votre cœur ne dise pas : où en trouverons-nous de tels ? Soyez tel vous-même, et vous en trouverez d'autres. Car tout être attire son semblable ; si vous vivez en homme perdu, il n'y aura pour se joindre à vous que des hommes perdus. Commencez à bien vivre, et vous verrez quelle foule de compagnons vous entoure, et de quelle nombreuse fraternité, vous avez à vous réjouir. Enfin, vous ne trouvez personne à imiter ; soyez vous-

*Serm. CCCLI, c. iv, n° 11 ; t. V, col. 1547.*

*2. Serm. CCXLIX, n° 2 ; t. V, col. 1162.*

même le modèle que l'on imite<sup>1</sup>. » — « Joignez-vous aux bons, à ceux que vous apercevez aimant votre roi. Car vous en trouverez beaucoup de tels, si vous-même vous commencez à être tel<sup>2</sup>. »

« Joignez-vous aux gens de bien, et vous les trouverez facilement si vous êtes l'un d'entre eux<sup>3</sup>. » « Choisissez dans le peuple de Dieu les sujets que vous devez imiter. Car, si vous prétendez imiter la foule, vous ne serez pas parmi ce petit nombre qui marche dans la voie étroite<sup>4</sup>. » La foule, lorsqu'elle se trompe, ne supporte pas que l'on résiste à son erreur : « (Voilà une cité totalement chrétienne), mais parmi les chrétiens qui la composent, il en est beaucoup qui vivent mal ; et si, à côté d'eux, quelques-uns veulent vivre bien, si, à côté des hommes qui courent les théâtres, d'autres veulent ne fréquenter que l'église, ils subissent les insultes ; on leur dit : vous êtes un grand personnage, vous êtes un juste, vous êtes Élie, vous êtes Pierre, vous êtes descendu du ciel<sup>5</sup>. » Mais l'esprit qui dicte ce langage n'existe-t-il et

1. *Serm. CCXXVIII*, n° 2 ; t. V, col. 1102.

2. *De catechizandis Rudibus*, c. xxv, n° 49 ; t. VI, col. 344.

3. *Ibid.*, c. xxviii, n° 55 ; t. VI, col. 347.

4. *Serm. CCXXIV*, c. 1, n° 1 ; t. V, col. 1094.

5. *Enarr. in Psal. XC*, Serm. I, n° 4 ; t. IV, col. 1152. — Cf. *id.*, *Enarr. in Psal. XCIII*, n° 21 ; t. IV, col. 1209.

ne se manifeste-t-il que dans le monde?

Enfin, lorsque de parti pris, on se soustrait à l'obligation de donner le bon exemple, on allègue volontiers le témoignage de sa conscience : « Certains hommes pensent que, pour ce qui est de bien vivre, leur conscience leur suffit, et ils ne se soucient guère de ce qu'un autre pensera; ils ignorent que si cet autre voit un homme de bonne conscience qui vit négligemment... il subira une impression, non d'après un examen sérieux, mais d'après ses soupçons<sup>1</sup>. » Et sans doute, « il existe des hommes au jugement téméraire, des esprits détracteurs, qui insinuent, qui murmurent, qui cherchent à soupçonner ce qu'ils ne voient pas, qui cherchent même à répandre ce qu'ils n'arrivent pas à soupçonner; contre de tels hommes, que reste-t-il, sinon le témoignage de notre conscience<sup>2</sup> »? Or, quoi qu'il en soit, « veillons, mes frères, non seulement à vivre bien, mais aussi à montrer aux hommes une bonne conduite. Ne nous contentons pas de notre bonne conscience; mais autant que le peut notre infirmité, et autant que la vigilance de l'infirmité humaine y parvient, ayons le souci

1. *Serm. XLVII. c. IX, n° 11; t. V, col. 301.*

2. *Ibid., n° 12; t. V, col. 302.*

de ne jamais faire ce qui susciterait chez notre frère infirme le moindre soupçon<sup>1</sup>. »

La charité, aussi bien que l'humilité, impose la pratique du bon exemple : « Lorsque les bonnes œuvres, même accomplies en vue de Dieu, se laissent voir aux hommes, et que ces œuvres proviennent d'âmes bonnes et fidèles, il y a, en cela, non pas une recherche de la louange, mais une indication de ce qu'il faut imiter. Car la miséricorde qui s'exerce par les bonnes œuvres, est de deux sortes : miséricorde corporelle, et miséricorde spirituelle. Par la miséricorde corporelle, on secourt les affamés, les voyageurs sans ressources ; mais le spectacle des bonnes œuvres provoque les autres à l'imitation, il est une nourriture pour l'esprit et pour l'âme<sup>2</sup>. » « Donc, accomplissons nos œuvres, non pour que les hommes nous voient : c'est-à-dire, en accomplissant nos œuvres, ne cherchons pas, comme récompense, le témoignage des hommes ; accomplissons-les de telle sorte que, si l'on nous voit et si l'on nous imite, nous en glorifions Dieu ; et aussi reconnaissons que, si Dieu ne nous eût faits ce que

1. *Ibid.*, n° 14 ; t. V, col. 303. — Cf. *Serm. LXII*, c. IV, n° 7 ; t. V, col. 417.

2. *Serm. CCCXXXVIII*, c. I, n° 1 ; t. V, col. 1478.

nous sommes, nous ne serions rien <sup>1</sup>. »

\*  
\* \*

Les obligations de la vie religieuse sont donc grandes. Leur nombre, d'ailleurs, importe peu ; car chacune d'elles, avec son nom particulier, et avec sa signification particulière, représente, au même titre, l'effort pour sortir de soi et pour pratiquer l'amour surnaturel. Chacune d'elles, si on la pratique bien, rend toutes les autres plus faciles. Mais, ici, l'effort nécessaire est, à cause des vœux, un effort obligatoire. L'âme qui s'effraie, et qui recule, se dégrade. Et au contraire, si, à chaque instant, elle excite sa générosité, elle acquiert une merveilleuse aptitude aux plus hautes vertus. « Difficilement j'ai rencontré, dit saint Augustin, des âmes supérieures à celles qui ont progressé dans les monastères ; d'autres âmes y succombent, et nulle part je n'en ai rencontré de pires <sup>2</sup>. »

Il avait déjà dit : « Quelque vigilance qu'il y ait dans ma maison, je suis homme, je vis parmi des hommes, et je ne prétends pas, pour ma maison, à plus de perfection que

1. *Ibid.*, c. iv, n° 4, in fine ; t. V, col. 1479.

2. *Ep. LXXVIII*, n° 9 ; col. 272.

pour l'arche de Noé, où, sur huit personnes, il se trouva un réprouvé (*Gen.*, ix, 27). Je n'ose pas prétendre à plus de perfection que pour l'entourage de l'apôtre Paul; or, si Paul n'avait eu dans son entourage que des bons, il n'aurait pas dit, *au dehors les combats, au dedans les craintes* (*Cor.*, vii, 5); il n'aurait pas dit, en se rappelant la sainteté et la foi de Timothée : *Je n'ai personne qui sincèrement se préoccupe de vous. Car tous cherchent leur intérêt, non l'intérêt de Jésus-Christ*<sup>1</sup> » (*Philipp.*, ii, 20, 21). Bien auparavant (vers 389), au traité des *Mœurs de l'Église*, là où il avait voulu montrer, pour l'opposer aux manichéens, une manifestation vivante de la vertu surnaturelle, saint Augustin avait raconté l'existence des moines et des religieuses de l'Orient; il en avait dit ce qui domine, et ce qui frappe les yeux de tous : les mortifications, la discipline exacte, l'obéissance. Il est beaucoup plus bref et beaucoup plus vrai dans la conclusion de l'*Épître LXXVIII*, ou, à propos de ses religieux, il dit : « Quoique nous soyons attristé de quelques taches, nous sommes cependant consolé par les mérites éclatants du plus grand nombre<sup>2</sup>. »

1. *Ibid.*, n° 8, col. 271 sq.

2. *Ibid.*, n° 9, col. 272.



## CHAPITRE IV

### L'UNION AVEC DIEU

« Toutes les choses qui naissent dans le monde ont pour cause l'action de Dieu <sup>1</sup>. »  
« Et non seulement Dieu créa le premier homme duquel tous les autres sont sortis, mais, aujourd'hui encore, il crée chaque homme en particulier <sup>2</sup>. » « Ce serait peu de dire, Dieu fait, Dieu donne (tout ce qui est), c'est lui seul qui fait, lui seul qui donne <sup>3</sup>. »  
L'action créatrice sans laquelle, maintenant même, rien ne subsisterait, établit ainsi, entre l'univers et Dieu, une sorte d'union que nulle volonté créée ne peut ni instituer, ni anéantir. Il est inévitable que, pour le fond de son être, toute créature dépende de Dieu <sup>4</sup>.

1. « Omnia quæ hic nascuntur, illo efficiente nascuntur. » (*Serm. CXVII*, c. VI, n° 9 ; t. V, col. 666.)

2. *Serm. XXVI*, c. I, n° 1 ; t. V, col. 171.

3. *Enarr. in Psal. LXVI*, n° 2 ; t. IV, col. 803. Il faut entendre que là où la créature agit, c'est Dieu qui la fait agir. Mais il n'est pas question du péché, ni même de l'acte libre.

4. Saint Augustin l'enseigne partout.. Voir : 1° *De Genesi ad litteram*, lib. IV, c. XII, n° 22 ; lib. V, c. XX, n° 41 ; lib. IX, c. XV, n° 27 ; — 2° *De Trinitate*, lib. III, c. VIII-X ; — 3° *De Civi-*



De plus les événements de chaque jour, non moins que les miracles, ont Dieu pour auteur ; nous devrions voir partout et admirer partout l'action de Dieu.

« Les miracles que fit Notre-Seigneur Jésus-Christ sont évidemment des œuvres divines, et ils avertissent l'âme de trouver dans les choses visibles l'occasion de comprendre Dieu. Car, enfin, Dieu n'est pas une substance visible aux yeux du corps, et les miracles par lesquels il gouverne et il administre l'universalité des choses, ont, à force de continuité, perdu leur prix <sup>1</sup>, si bien que presque personne ne daigne remarquer l'action merveilleuse, étonnante, accomplie par Dieu dans chaque graine. Donc, selon sa propre miséricorde, Dieu s'est réservé certains phénomènes qu'il produirait au temps convenable en dehors du cours habituel et de l'ordre de la nature ; ainsi la vue de ces phénomènes, qui ne sont pas plus

*tate Dei*, lib. XXII, c. xx iv, nos 1, 2 ; passage très important à comparer à ce n° 2, *Enarr. in Psal. CXVIII, Serm. XV*, n° 3 ; t. IV, col. 1552. — Voir aussi : *Serm. CLVI*, c. II, n° 2 ; t. V, col. 851, et surtout *Ep. CCII*, n° 8 et n° 10.

1. *Assiduitate viluerunt* ; expression souvent reprise, notamment : *Tract. in Joan.*, tract. IX, n° 1 ; *Serm. CXXVI*, c. III, n° 4 ; et *Serm. CCXLVII*, n° 2 ; t. V, col. 1157 ; expression analogue : *sentiendi assiduitate contemnimus : De Utilitate credendi*, c. xvi, n° 34 ; et *assiduitate amisit admirationem*, tract. VIII, n° 1. — Cf. *Ep. CLXII*, nos 6 et 7, col. 707.

grands, mais qui sont inaccoutumés, frappe les hommes pour lesquels les choses de chaque jour avaient perdu leur prix. C'est, en effet, un plus grand miracle de gouverner l'univers que de rassasier cinq mille hommes avec cinq pains; et cependant personne n'admire le premier, et on admire le second, non parce que le second est plus grand, mais parce qu'il est rare. Qui, en effet, même maintenant, nourrit l'univers entier, sinon celui qui, de quelques grains, crée les moissons? Notre-Seigneur fit ce qui convient à un Dieu. Car le moyen par lequel il multiplie les moissons est aussi celui par lequel il multiplia les cinq pains. La puissance était dans les mains du Christ; mais les cinq pains étaient comme les semences qui, au lieu d'être confiées à la terre, furent multipliées par celui qui a fait la terre<sup>1</sup>. »

Selon l'enseignement de saint Augustin, la création ne cesse donc pas de s'exercer. Nous sommes donc la créature que maintenant Dieu produit. Dieu ne nous regarde pas de loin; il ne nous surveille pas pour ainsi dire du dehors; il crée notre substance, et il crée pareillement toute substance. Il

1. *Tract. in Joan.*, tract. XXIV, n° 1; t. III, col. 1592 sq. — Cf., outre les notes précédentes : *De Trinitate*, lib. III, c. v, n° 11, et c. vi au commencement.

voit donc naturellement le détail de toutes choses. « Les grains de sable ont-ils un nombre ? Pour nous, ils n'en ont pas ; pour Dieu, ils en ont un : les cheveux de notre tête, pour lui, sont comptés ; et le sable aussi est compté. Tout l'infini que ce monde contient, est bien innombrable pour nous ; mais il ne l'est pas pour Dieu<sup>1</sup>. » — « O vous, bonté toute-puissante, qui veillez sur chacun de nous comme si vous n'aviez à veiller que sur un seul, et qui veillez sur tous comme sur chacun en particulier<sup>2</sup>. »

Par la création actuelle, toutes choses sont intimement présentes à Dieu : « *Dieu était dans ce monde, et le monde a été fait par lui (Joan., I, 10)*. Il y était, mais de telle manière qu'avant l'existence du monde il avait bien aussi où résider. Car Dieu, par sa manière d'habiter, contient le monde, et il n'est pas contenu par le monde<sup>3</sup>. » Dieu n'est pas renfermé dans une région : « Il est partout présent, non d'une présence locale, mais par la puissance de Sa Majesté<sup>4</sup>. » « Le Fils de Dieu est immuable-

1. *Enarr. in Psal. CXLVI*, n° 11 ; t. IV, col. 1906. — Cf. *in Psal. CXLV*, n°s 12-17, et *Serm. CCXIV*, n° 12 ; t. V, col. 1072.

2. *Confess.*, lib. III, c. XI, n° 19 ; t. I, col. 692.

3. *Serm. CCCXLII*, n° 3 ; t. V, col. 1502. — Cf. ci-dessous, par. IV.

4. *De Sermones Domini in Monte*, lib. II, c. v, n° 18 ; t. III, col. 1277.

ment subsistant... il est partout répandu, mais non divisé en parties... il est partout tout entier, et ainsi il n'est pas même absent des âmes des pécheurs, bien que les pécheurs ne le voient pas<sup>1</sup>. » La création, toujours actuelle, explique aussi l'infinie puissance de Dieu. On est maintenant la créature que Dieu produit, sauf pour le péché; on ressent donc, qu'on le veuille ou non, l'empire de la loi divine : « Mais autre chose est d'être dans la loi; autre chose d'être sous la loi : celui qui est dans la loi agit selon la loi; celui qui est sous la loi est agi selon la loi<sup>2</sup>. » Rien n'échappe à la vision ni à la puissance de Dieu : « Veuillez-le, ne le veuillez pas, Dieu vous voit; il n'y a pour vous aucun moyen de vous soustraire à ses yeux<sup>3</sup>. » « Les impies qui agissent souvent contre la volonté de Dieu, ne doivent

1. *Epi. CXL* à Honoratus [412], n° 6. col. 540. — Voir : 1° *Enar. in Psal. CXXII*, n° 4; t. IV, col. 1632; — 2° *Ep. CXX* [410] à Consentius. n° 14; — 3° *Ep. CLXXXVII* [417] à Dardanus, laquelle est un traité sur l'omniprésence de Dieu; les deux autres *Epîtres* sont aussi deux œuvres dogmatiques très importantes. .

2. *Enar. in Psal. I*, n° 2; t. IV, col. 67. — Cf. *De Agone Christiano* : « autre chose est faire ce que la loi ordonne, autre chose subir ce que la loi ordonne », c. VII, n° 7; t. VI, col. 294 : et *De Musica*, lib. VI, n° 11 : *qui legem agere noluit a lege agatur*, t. I, col. 1180; *subditur legibus qui non amat leges*, c. XIX, n° 48, *in fine*; col. 1188.

3. *Serm. LXX*, c. II, n° 3; t. V, col. 441. — Cf. c. III, n° 4. cf. *De Agone christiano*, c. VII, n° 7; t. VI, col. 294.

pas trouver en cela un prétexte pour s'imaginer que Dieu n'est pas tout-puissant. Car même lorsqu'ils font ce que Dieu ne veut pas, il les fait servir précisément à l'exécution de sa volonté<sup>1</sup>. »

C'est ainsi qu'entre la créature et Dieu il existe une certaine union fondamentale; nous devons y ajouter l'union qui provient de notre volonté. « Voici, en effet, pour l'homme, toute la grande science : reconnaître que, par lui-même, il n'est rien, et que tout son être subsiste par Dieu et à cause de Dieu<sup>2</sup>. » Or, par l'exercice de la volonté surnaturelle, nous vivons réellement *à cause de Dieu* : « La grâce est gratuite; car tout indignes que nous sommes, elle nous délivre, et ce n'est pas en raison de nous, c'est en raison d'elle-même<sup>3</sup> »; ce n'est pas à cause de notre mérite prévenant, c'est par sa force propre et à cause de la bonté que Dieu montre d'abord envers nous.

1. *Serm. CCXIV*, n° 3; t. V, col. 1067.

2. *Enar. in Psal. LXX*, n° 1; t. IV, col. 874. — Cf. *De Genesi Liber imperfectus*, c. xvi, n° 59, *in fine*, et n° 60, *in principio*; t. III, col. 243.

3. *Non propter nos, sed propter se.* (*Enar. in Psal. LXX*; *serm. I*, n° 1; t. IV, col. 875).

## I

Tout notre amour doit se diriger vers Dieu : « Oh ! si nous pouvions exciter les hommes, et si nous pouvions nous exciter avec eux à concevoir l'amour de la vie éternelle permanente, mais un amour aussi fort que notre amour de cette vie fugitive <sup>1</sup>. » Saint Augustin dit aussi : « Aimez la justice (c'est-à-dire Dieu,) comme vous avez aimé l'iniquité <sup>2</sup> » ; il fait dire à Dieu : « Autant que vous aimez l'argent, aimez-moi <sup>3</sup>. » « Ayez du mépris pour les obstacles qui vous effrayaient <sup>4</sup>. »

Les obstacles, ce sont toutes nos craintes ou toutes nos répugnances humaines, ainsi que toutes nos aspirations ou toutes nos recherches simplement humaines ; les obstacles se réduisent à un seul, qui est l'amour absolu de nous-même.

Or, « le Christ est venu transformer

1. *Tract. in Joan.*, tract. XLIX, n° 2 ; t. III, col. 1747.

2. *Serm. CLIX*, c. VI, n° 7 ; t. V, col. 871.

3. *Sermo de Disciplina christiana*, c. X, n° 11 ; t. VI, col. 675.

4. *Serm. CLIX*, c. VI, n° 7 ; t. V, col. 871.

l'amour <sup>1</sup>. Il n'a pas supprimé l'amour pour les parents ; il l'a ramené à l'ordre <sup>2</sup> ». Il faut, en effet, en aimant les siens, n'oublier ni l'amour de Dieu, ni la considération de la vie future. Les tendresses légitimes ne disparaîtront pas, et les regrets seront toujours vifs ; mais l'âme ne s'enfermera pas en elle-même, elle saura, dans sa douleur, aspirer davantage à l'union avec Dieu.

Saint Augustin avait pleuré sa mère : « O Dieu, ce fut pour moi un soulagement de pleurer devant vous sur elle et pour elle, sur moi et pour moi. Je donnai cours aux larmes que je retenais ; elles se répandirent autant qu'elles voulurent ; mon cœur s'en trouva tout apaisé ; il se reposa en elles, car il y avait là vos oreilles, et non les oreilles d'un homme qui aurait orgueilleusement interprété mes pleurs. Et maintenant, Seigneur, je me confesse à vous dans ces pages. Les lise qui voudra, et que chacun les interprète comme il voudra, et si l'on trouve un péché en ce que j'ai pleuré ma mère bien moins d'une heure, ma mère morte devant mes yeux, elle qui m'avait

1. *Serm. CCCXLIV*, n° 1 ; t. V, col. 1512. Ce sermon a pour titre : *De l'Amour de Dieu, et de l'Amour du Siècle* ; il est important.

2. *Ibid.*, n° 2 ; col. 1512.

pleuré de longues années pour que je vécusse devant vous : que l'on ne rie point ; mais plutôt, si l'on a une grande charité, il faudra que l'on pleure pour mes péchés et que l'on pleure devant vous, ô Père de tous ceux qui sont les frères de votre Christ <sup>1</sup>. » Il y a dans un *Sermon*, de date inconnue, un mot qui explique et justifie ce beau passage : « Le cœur humain peut, à la mort d'un être très cher, ne s'affliger pas : mieux vaut cependant pour lui se guérir par l'affliction que se transformer, par insensibilité, en un cœur inhumain <sup>2</sup>. » La tristesse devant la mort est inévitable : « Ce corps, que l'âme faisait vivre, le voilà inanimé... Ce corps n'est-il pas la demeure qu'un invisible habitant, on ne sait lequel, avait ornée <sup>3</sup>? »

Il est vrai . « Vous n'avez pas perdu (vos proches), vous les avez envoyés devant vous <sup>4</sup>. » « Il est vrai encore. Les fidèles, en mourant, ne font que s'éloigner un peu de nous, et que passer à un état meilleur <sup>5</sup>. » On a beau le savoir, leur mort attriste :

1. *Confess.*, lib. IX, c. XII, n° 33 ; t. I, col. 777. Le chapitre tout entier raconte la fermeté et la douleur d'Augustin.

2. « Melius tamen cum dolet sanatur cor humanum quam non dolendo fit inhumanum. » *Serm.* CLXXIII, c. II, n° 2 ; t. V, col. 938.

3. *Ibid.*, c. III, n° 3 ; t. V, col. 939.

4. *Serm.* LXXXVI, c. X, n° 11 ; t. V, col. 528.

5. *Serm.* CLXXII, c. II, n° 3 ; t. IV, col. 937.



« Qu'il soit donc permis aux cœurs pieux d'éprouver une douleur guérissable pour la mort des êtres aimés <sup>1</sup>. » C'est la mort elle-même qui inspire de l'effroi : « Vous aimez et vous voyez mourir : c'est en vous une certaine tristesse, en quelque sorte naturelle. Car l'horreur de la mort ne vient pas de l'opinion, mais de la nature <sup>2</sup>. »

L'horreur naturelle de la mort ne se supprime pas : « On ne peut pas aimer la mort, on ne peut que la tolérer <sup>3</sup>. » « La nature a la répugnance de la mort <sup>4</sup>. » « Si je demande, voulez-vous vivre ? Personne, je suppose, ne dira : je ne veux pas. Car, chez tous, il est naturellement inné de vouloir vivre et de ne vouloir pas mourir <sup>5</sup>. » « La mort, sans doute, nous fait passer du malheur au bonheur ; mais le passage lui-même ne laisse pas d'être amer <sup>6</sup>. » « Mourir est nécessaire, et personne ne veut mourir. Dure nécessité de ne vouloir pas ce qui est inévitable ! Car, s'il était possible, nous ne voudrions, en aucune manière, mourir ; nous voudrions bien devenir ce que sont

1. *Ibid.*, *ibid.*

2. *Ibid.*, c. I, n° 1 ; t. V, col. 936.

3. *Serm.* CCXCIX, n° 8 ; t. V, col. 1373.

4. *Serm.* CCXCVII, c. II, n° 3 ; t. V, col. 1360.

5. *Serm.* CCCVI, c. IV, n° 4 ; t. V, col. 1401.

6. *Enar. in Psal. LXVIII.* serm. I, n° 3 ; t. IV, col. 843.

les anges, mais que ce fût par quelque transformation, et non par la mort<sup>1</sup>. » « La vie ! ce nom seul emporte avec soi le bonheur<sup>2</sup>. »

Le martyr ne suppose pas l'amour naturel de la mort, ni seulement l'insensibilité devant la mort : « Si les martyrs sont grands, c'est parce qu'ils ont méprisé la douceur de ce monde ; si les martyrs sont grands, c'est parce qu'ils ont supporté la difficulté très dure d'une mort amère<sup>3</sup>. » « Quoi d'étonnant, s'il y a quelque peur dans la passion subie même par les justes, même par les saints<sup>4</sup>. »

« L'apôtre Pierre, lui-même, malgré sa merveilleuse perfection, alla où il ne voulait pas ; et ce qu'il ne voulait pas, c'était la mort ; ce qu'il voulait, c'était la couronne<sup>5</sup>. » « Mais, qui ne serait pas étonné de la parole suivante ? *Un autre, dit Notre-Seigneur à Pierre, un autre te ceindra et te portera où tu ne veux pas (Joan., XXI, 18)*. Est-ce donc que Pierre arriva contre sa volonté, à la grâce si grande de la passion ?

1. *Enar. in Psal. XXX*, Serm. I, n° 13 ; t. IV, col. 238.

2. *Serm. CCCVI*, c. vi ; t. V, col. 1402.

3. *Serm. CCXCVII*, c. II, n° 3 ; t. V, col. 1360. — Cf. *Serm. CCXCIX*, n° 8.

4. *Enar. in Psal. XXX*, Serm. I, n° 3 ; t. IV, col. 231.

5. *Ibid., ibid.*

Voici Paul : *Je suis déjà immolé, dit-il, et le temps de ma destruction est là (II Tim., iv, 6)*. Il semble, dans de telles paroles, se hâter avec joie vers la passion. Le Seigneur, au contraire, dit à Pierre : *Un autre te ceindra et te portera où tu ne veux pas*. Quoi ! Paul veut, et Pierre ne veut pas ? Mais, si nous comprenons bien, Paul veut et Pierre veut ; Paul ne veut pas, et Pierre ne veut pas... Car, selon la pente de la nature et selon la force de la coutume, la mort inspire de la répulsion ; mais l'amour de ce qui suivra la mort nous fait accueillir ce que nous ne voulons pas... Le chemin par où il faut passer est rude, mais il conduit à quelque chose de grand. Pierre (non moins que Paul) savait où il allait : c'est pourquoi lui aussi embrasse si joyeusement la passion ; mais il subit la passion, il ne l'aima pas<sup>1</sup>. »

Notre-Seigneur a voulu revêtir notre sentiment<sup>2</sup> et dire : *O Père, s'il est possible que ce calice s'éloigne de moi (Matth., xxvi, 39) !* Saint Paul dit à son tour, *que nous gémissons sous le poids (II Cor., v, 4)*. « Et c'est le poids de ce corps corruptible... Voyez pourtant si Paul veut se défaire de ce far-

1. *Serm. CCXCIX*, n° 8 ; t. V, col. 1373, 1374.

2. Voir *Enarr. in Psal. XCIII*, n° 19 ; t. IV, col. 1207 sq., surtout 1208 : « Notre-Seigneur prit la tristesse comme il prit la chair. »

deau sous lequel il est écrasé, sous lequel il gémit. La suite ne l'indique pas ; mais que dit Paul ? *Nous ne voulons pas être débarrassés.* O cri de la nature ! O aveu du châtiment ! Le corps est lourd, le corps est une charge, le corps est corruptible : on gémit sous lui, et on ne l'abandonne pas volontiers, et on ne le dépose pas volontiers<sup>1</sup>. »

Nous ne gouvernons pas les événements extérieurs. Il ne dépend pas de nous que les saisons soient favorables, ni, en général, que les circonstances nous aident ou qu'elles nous oppriment ; et, ce qui nous touche encore de plus près, la vie ou la mort de nos proches, notre propre vie et notre propre mort, échappent à notre puissance. Rien, en un mot, dans notre condition mortelle, ne reçoit de nous au moins la stabilité : « Toute cette vie, si on comprend bien, est une tribulation. Car il y a deux bourreaux de l'âme ; ils ne torturent pas à la fois, ils alternent le tourment. Ces bourreaux se nomment la crainte et la douleur. Lorsque, pour vous, tout est bien, vous craignez, lorsque tout est mal, vous souffrez<sup>2</sup>. » Saint Augustin dit aux impies : « Vous vous moquez de nous, parce que nous espérons

1. *Serm. CCXCIX*, n° 9 ; t. V, col. 1374.

2. *Serm. CXXIV*, c. II, n° 2 ; t. V, col. 687.

les choses éternelles... Vous, au contraire, vous ne cessez pas de désirer les choses temporelles, et cependant, bien des fois, malgré votre désir, elles échappent : vues dans l'avenir, elles vous enflamment ; saisies dans le présent, elles vous corrompent ; regrettées dans le passé, elles vous tourmentent<sup>1</sup>. »

Il entreprit, en 413, *la Cité de Dieu*, pour expliquer que, dans un empire, la connaissance et la pratique du christianisme ne sont pas cause unique et infaillible de prospérité. Or, après la chute de Rome en 410, avant la publication de *la Cité de Dieu*, voici ce qu'il dit à son peuple : « Fixez votre espoir en Dieu, désirez les choses éternelles, attendez les choses éternelles. Vous êtes chrétiens, mes frères, nous sommes chrétiens. Ce n'est point en vue de délices, que le Christ est descendu dans la chair ; supportons les choses présentes plutôt que de les aimer : l'adversité est un mal manifeste, la prospérité une fausse douceur. Craignez la mer même pendant le calme. N'ayons pas entendu en vain : Haut le cœur<sup>2</sup> ! »

Et perpétuellement il enseignera que les justes et les pécheurs reçoivent sans distinc-

1. *Serm. CLXVII*, c. v, n° 5 ; t. V, col. 861.

2. *Sermon CV*, c. VIII, n° 11 ; t. V, col. 623. — Cf *Serm. CCXCVI*, c. v-ix.

tion, ou les biens ou les maux de ce monde : « Tous ces biens et tous ces maux sont communs aux uns et aux autres ; donc, si nous sommes devenus chrétiens, est-ce pour éviter les maux temporels <sup>1</sup> ? » Cette phrase appartient à un sermon sur le saint martyr Laurent ; elle ne désigne que ce qui est le bien ou le mal de l'individu : richesse ou pauvreté, santé ou maladies, accidents de toutes sortes. Il y a mieux : « Dieu donne (indifféremment) aux bons et aux mauvais cette sorte d'avantages qu'il accorda même aux bourreaux de saint Étienne ; mais il réserve pour les bons ce qu'il accorda à saint Étienne <sup>2</sup>. » Saint Augustin dit encore : « Tout cet univers, c'est le creuset de l'orfèvre. Là, les justes sont comme l'or ; les impies comme la paille. La tribulation y est comme le feu ; Dieu, comme l'orfèvre. Le juste loue Dieu : l'or brille ; l'impie blasphème Dieu : la paille fume. Une même tribulation et, pour ainsi dire, un même feu servent à la purification du premier et à la ruine du second <sup>3</sup>. » Mais, en dehors de cela, « nous sommes de même

1. *Serm. CCCII*, c. IV, n° 3 ; t. V, col. 1386. — Cf. *Enarr. in Psal. LV*, n° 16 ; t. IV, col. 657 sq., in *Psal. XCI*, n° 1 ; col. 1171 ; in *Psal. LXXX*, n° 1 ; ol. 1033 ; in *Psal. LXVI*, n° 2-4, passage très important.

2. *Serm. CCCXVII*, c. I, n° 1 ; t. V, col. 1435.

3. *Serm. CCCI*, c. VII, n° 6 ; t. V, col. 1383.

condition que le reste des hommes; ils naissent, ils mangent, ils boivent, ils s'habillent, ils passent cette vie; c'est tout cela aussi que font les saints. Et, parfois, la réalité trompe les hommes; car ils disent: Voilà qu'un tel est devenu chrétien; est-ce que, depuis lors, il ne souffre plus de la tête? ou, parce qu'il est chrétien, a-t-il quelque chose de plus que moi? »

La décision la plus courte et la plus simple est donnée en cette sentence: « Les biens et les maux qui se succèdent et qui se mêlent dans le siècle, n'arrivent ni aux bons tout seuls, ni aux méchants tout seuls<sup>2</sup>. » L'enseignement le plus ferme, le plus précis et le plus autorisé se trouve dans un *Sermon* sur le devoir des pasteurs: « (Les pasteurs infidèles) sont ceux qui, par crainte de blesser leurs auditeurs, ne les préparent pas aux épreuves imminentes et, bien plus, leur promettent la félicité de ce siècle, félicité que Dieu n'a point promise. Dieu prédit travaux sur travaux jusqu'à la fin du siècle; vous voulez que le chrétien soit exempté de tous ces travaux: le chrétien qui, comme tel, doit souffrir davantage dans ce siècle!

1. *Enarr. in Psal. CXLVIII*, n° 16; t. IV, col. 1947.

2. *Serm. XXXVIII*, c. I, n° 2; t. V, col. 236. — Cf. *Serm. L*, c. II, n° 3; col. 327; *Serm. CCLVI*, c. III, n° 3 col. 1187.

Car l'Apôtre dit : *Tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ souffriront la persécution.* Et maintenant, ô pasteur qui cherchez votre avantage, et non celui de Jésus-Christ, que saint Paul dise, *tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ souffriront la persécution (II Tim., III, 12)*; vous, à votre tour, dites : si vous voulez vivre pieusement dans le Christ, tous les biens vous arriveront en abondance; et si vous n'avez pas d'enfants, vous en aurez, vous les élèverez tous; aucun ne mourra<sup>1</sup>. »

Donc, parmi les deuils, parmi les malheurs, parmi les souffrances ou même les calamités, « Dieu n'abandonne pas; c'est alors qu'il paraît abandonner, mais il vous enlève ce que vous avez désiré à tort, et il vous enseigne quel doit être l'objet légitime de vos désirs<sup>2</sup>. »

Dieu, par la distribution des biens et des maux, exerce à la fois sa puissance et sa justice : « Dieu fait tout ce qui arrive (événements agréables ou funestes); et il est seul à le faire. Et c'est sans motif que, pour de tels événements, on implore ou les hommes, ou les démons; et tous les biens que les

1. *Serm. XLVI*, c. v, n° 11; t. V, col. 276.—Cf. *Serm. XLVIII*, c. III, n° 3; col. 318.

2. *Enarr. in Psal. XLIII*, n° 2; t. IV, col. 483.



ennemis de Dieu reçoivent, c'est de lui qu'ils les reçoivent; et lorsqu'ils les demandent à d'autres, s'ils les reçoivent, c'est de lui, que, sans le savoir, ils les reçoivent. Sont-ils punis et s'imaginent-ils qu'ils sont punis par d'autres, c'est encore par l'action de Dieu que, sans le savoir, ils sont punis : et, de même, ont-ils sans mesure, fortune, santé, sécurité, ils peuvent bien, par ignorance, l'attribuer aux hommes, ou aux démons, ou aux anges; mais ils ne le tiennent que de celui en qui réside la puissance sur toutes choses<sup>1</sup>. » La puissance de Dieu produit les afflictions terrestres dont souffrent les justes : « Que nos ennemis sévissent, qu'ils humilient, qu'ils fassent non tout ce qu'ils veulent, mais tout ce qui leur est permis d'en haut. Car, si nous souffrons de la part de nos ennemis, ce n'est pas à eux, c'est au Seigneur notre Dieu qu'il le faut attribuer. Et certes, par son propre exemple, le médiateur nous a montré que, lorsqu'il permet aux hommes de nous nuire, ce n'est pas la volonté de nuire qui leur est donnée d'en haut, mais la puissance<sup>2</sup>. En effet, tout méchant possède en lui-même la

1. *Enarr. in Psal. LXVI*, n° 2; t. IV, col. 803.

2. Cette opposition entre la *volonté* qui décide et la *puissance* qui produit un résultat est partout dans saint Augustin : notamment, *De Civitate Dei*. lib. V. c. IX. n° 4.

volonté de nuire ; or, qu'il puisse nuire, voilà ce qui n'est pas en sa puissance. Il veut, et, dès lors, il est déjà coupable ; mais qu'il puisse, c'est ce qui lui est permis par une dispensation secrète de la providence divine ; et cela lui est permis pour le châtement de l'un, pour l'épreuve d'un autre et pour le triomphe d'un troisième... *Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté (Job, I, 21)*. Que l'ennemi ne triomphe point de ce que lui-même a réellement agi : Je sais, dit Job, quel est celui qui lui a donné la permission ; que la volonté de nuire soit reconnue au démon, et la puissance d'éprouver à mon Seigneur <sup>1</sup>. »

— Si fugitifs et si méprisables que soient les avantages terrestres, Dieu veut souvent que l'on les demande ; il les accorde souvent à la foi des fidèles. On s'adresse à un saint, on désire de l'avoir pour intermédiaire auprès de Dieu ; on se rend dans les endroits où sont conservées des reliques ; et il arrive que Dieu, pour glorifier les saints, dispose, selon le désir des fidèles, les événements temporels. Saint Augustin avait assisté à la guérison miraculeuse d'un magistrat nommé Innocent. Il s'agissait de recommencer une opération, et le malade ne pouvait pas se résigner ; c'étaient, autour de lui, « des lamentations

1. *Enarr. in Psal. XXIX*, nos 6 et 7 : t. IV, col. 219, 220.

comme après une mort ; les hommes de Dieu s'efforçaient de le consoler. Nous nous mêmes à prier ; et lorsque, selon la coutume, nous fûmes tous à genoux et prosternés jusqu'à terre, le malade se jeta sur le sol, comme si une main étrangère l'y eût violemment poussé, et aussitôt il pria ; mais de quelle manière, avec quels sentiments, quel fleuve de larmes, quels sanglots et quels gémissements dont tous ses membres étaient ébranlés et sa respiration presque arrêtée, qui pourrait le dire ? Les autres priaient-ils et ne remarquaient-ils rien de cela, je l'ignorais. Mais moi je ne pouvais absolument pas prier ; j'eus seulement la force de dire en mon cœur : O Seigneur, exaucez-vous jamais des prières de vos saints, si vous n'exaucez pas celles d'aujourd'hui<sup>1</sup> ? » Dieu, en effet, les exauça ; il n'y eut pas lieu de recommencer une opération douloureuse. Saint Augustin, au même endroit, raconte d'autres miracles semblables<sup>2</sup> ; il en avait vu plusieurs de ses propres yeux ; il connaissait les autres par des témoignages certains.

La bonne volonté, la confiance en Dieu, et, en un mot, la foi n'obtiennent pas toujours, comme récompense assurée, les avantages

1. *De Civitate Dei*, lib. XXII, c. VIII, n° 3 ; t. VII, col. 762.

2. En tout dix-huit. *Ibid.*, n° 3-21.

temporels. Dieu suscite parfois chez les saints une volonté qui doit ne pas atteindre son objet. « On appelle aussi volonté de Dieu, cette volonté qu'il forme dans le cœur de ceux qui obéissent à ses commandements, et de laquelle l'Apôtre dit : *C'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire (Philipp., II, 13)*. Or, selon cette volonté que Dieu opère dans les hommes, on dit même qu'il veut; et ce n'est pas qu'il veuille telle chose, mais il fait que les siens la veulent... Voilà donc une volonté par rapport à laquelle nous disons de Dieu qu'il veut ce que (en réalité) il fait vouloir à d'autres dont la connaissance n'atteint pas l'avenir; il est certain que, selon cette volonté, Dieu veut beaucoup de choses, et qu'il ne les fait pas<sup>1</sup>. » — « Car il y a bien des choses que les saints veulent, par une volonté sainte, inspirée de Dieu; et aucune de ces choses ne s'accomplit; les saints, par exemple, prient pieusement et saintement pour quelques-uns; et leur prière n'obtient rien; c'était Dieu cependant qui, par son Saint-Esprit, avait produit en eux cette volonté de prier. Et par là, lorsque, selon Dieu, les saints veulent et implorant la santé ou le succès de quelqu'un, nous

1. *De Civitate Dei*, lib. XXII, c. II, n° 1, *in fine*; t. VII, col. 753.

pouvons dire : Dieu veut ce résultat, et il ne le produit pas ; et, en disant, il veut, nous entendons, il fait que les saints veulent<sup>1</sup>. »

Ce passage se lit dans le même livre que l'énumération des guérisons miraculeuses opérées par les reliques des saints, ou obtenues par les supplications des fidèles. Il faut encore remarquer dans ce livre, les réflexions suivantes : « Pendant cette vie, à l'occasion des choses saintes et par l'intercession des saints, il se produit des guérisons grandement consolantes ; le bienfait, d'ailleurs, quoique demandé, n'est pas toujours accordé : et pourquoi?... Afin qu'il ne soit pas le motif même de la religion, laquelle doit surtout se pratiquer en vue de la vie future, où, absolument, les maux n'existeront plus<sup>2</sup>. »

Le même enseignement paraît aussi dans les *Sermons*, et avec autant de force : « Il nous faut d'abord surmonter le charme des choses extérieures, et puis les douleurs<sup>3</sup> » que, parfois, elles infligent. « Pourquoi invoquez-vous Dieu? Pour qu'il me procure un gain. C'est donc le gain que vous invoquez (que vous appelez à vous) et non

1. *Ibid.*, n° 2, col. 753. — Cf. *Enchiridion*, c. ci, très fort et très important,

2. *Ibid.*, c. xxii, n° 4; t. VII, col. 786.

3. *Serm. CCCXXXV*, c. i, n° 1; t. V, col. 1470.

pas Dieu. Or, ce gain que vous désirez, vous ne pouvez l'obtenir ni par votre serviteur, ni par votre protégé, ni par votre ami; voilà pourquoi vous invoquez Dieu: vous faites ainsi de Dieu le ministre de votre gain<sup>1</sup>. » Les reliques de saint Étienne accomplissent des prodiges: « Elles sont une cendre imperceptible; mais les bienfaits (qu'elles procurent) éclatent<sup>2</sup>. Pensez donc, mes très chers frères, combien grandes sont les choses que Dieu nous réserve dans la région des vivants, lui qui accorde, par la poussière des morts, de si grands bienfaits... Attendons les bienfaits temporels, et attendons-les de telle sorte que, par l'imitation du saint martyr, nous méritions les bienfaits éternels<sup>3</sup>. »

C'est ainsi qu'au moment où saint Augustin fait admirer les bienfaits dus aux reliques du martyr, il veut que notre pensée dépasse tout ce qui est temporel. Les saints n'ont pas pour mission unique, ni même pour mission principale, de nous assurer les avantages de cette vie. « Le monde est ébranlé (par l'invasion des barbares); le vieil homme est secoué: c'est l'oppression de la

1. *Enarr. in Psal. XXX*, serm. III, n° 4; t. IV, col. 250.

2. *Cinis latet beneficia patent.*

3. *Serm. CCCXVII*, c. I, n° 1; t. V, col. 1435.

chair ; que ce soit la délivrance de l'esprit. Le corps de Pierre est à Rome : voilà ce qu'on dit ; le corps de Paul est à Rome ; le corps de Laurent est à Rome ; les corps d'autres saints martyrs sont à Rome ; et Rome est malheureuse ; et Rome est ravagée, affligée, détruite, incendiée. La mort y exerce mille ravages par la faim, par la peste, par le glaive ; où sont les tombeaux des Apôtres ? Que dites-vous ? Ce que je dis, c'est ceci : Rome souffre tant de maux ; où sont les tombeaux des Apôtres ? — Ils sont à Rome, mais ils ne sont pas en vous. Et plutôt à Dieu qu'ils fussent en vous, ô vous quels que vous soyez qui parlez ainsi, qui déraisonnez ainsi, qui, au lieu des sentiments spirituels auxquels vous êtes appelés, avez des sentiments charnels<sup>1</sup>. » « Ignorez-vous qu'il appartient aux chrétiens de souffrir les maux temporels et d'attendre les biens éternels<sup>2</sup> ? »

Nous ne sommes faits que pour Dieu ; il nous importe de tendre uniquement vers lui : « C'est dans l'espoir de quelque récompense que nous devons louer Dieu, sans supposer pourtant que Dieu donnera selon tous nos désirs. » Les plus grands saints n'ont pas toujours obtenu la faveur d'où leur tran-

1. *Serm.* CCXCVI, c. v, n° 6 ; t. V, col. 1355.

2. *Ibid.*, c. vii, n° 8 ; col. 1356.

quillité semblait dépendre. « Saint Paul lui-même comptait qu'il y aurait pour lui un avantage à être débarrassé de cet aiguillon de la chair, de cet ange de Satan qui le souffletait, ainsi que lui-même l'avoue, en disant : *C'est pourquoi j'ai trois fois prié le Seigneur, afin qu'il l'éloignât de moi ; et le Seigneur me dit : ma grâce te suffit, car la vertu se perfectionne dans l'infirmité* (II Cor., XII, 7, 9). Paul désira quelque chose ; il n'obtint pas ce qu'il voulait, et, par là, son avantage fut assuré<sup>1</sup>. »

Ce qui, dans les miracles de Notre-Seigneur, fait éclater une puissance divine, ce qui mérite notre admiration et notre reconnaissance, ce n'est pas surtout l'événement extérieur, c'est beaucoup plus l'action secrète qui, au même moment, atteint et va modifier notre volonté. « *Je raconterai toutes vos merveilles* (Psal. IX, 2). Il raconte toutes les merveilles de Dieu, celui qui les voit non seulement s'accomplir extérieurement dans les corps, mais aussi et invisiblement dans les âmes ; invisiblement sans doute, mais d'une manière bien plus sublime et bien plus relevée. Car les hommes terrestres, esclaves de leurs yeux, admirent la résurrection cor-

1. *Enarr. in Psal. CXLVI*, n° 1 ; t. VI, col. 1899.



porelle de Lazare, mort plus que la résurrection spirituelle du persécuteur Paul. Or le miracle visible provoque l'âme à l'illumination, et le miracle invisible illumine l'âme qui, ainsi appelée, est venue : il raconte donc toutes les merveilles de Dieu, celui qui, pour avoir cru les choses visibles, parvient à l'intelligence des invisibles<sup>1</sup>. »

Bien souvent Notre-Seigneur guérit des malades ou des infirmes ; il fit marcher le paralytique assis depuis des années sur les bords de la piscine : lui accorda-t-il par cela seul un absolu bienfait ? « Évidemment, ce n'était pas pour rien que de tels miracles se produisaient ; ils figuraient pour nous quelque chose en vue du salut éternel. Car la santé corporelle rendue à cet homme, combien de temps dura-t-elle ? *Qu'est-ce, en effet, que notre vie, dit la sainte Écriture ? Elle est une vapeur qui apparaît un moment ; elle sera ensuite dissipée (Jacob., iv, 15).* Donc la santé rendue pour un temps au corps de cet homme, ce fut un peu de durée accordée à une vapeur<sup>2</sup>. » Mais les années les plus longues une fois écoulées laissent une impression plus profonde de dénuement : « Qu'Adam eût si longtemps

1. *Enarr. in Psal. IX*, n° 2 ; t. IV, col. 118.

2. *Serm. CXXIV*, c. 1, n° 1 ; t. V, col. 687.

vécu, quel avantage serait-ce pour lui, si aujourd'hui il mourait? Que signifie longtemps, là où il y a une fin<sup>1</sup>? »

Nos prières seront donc parfois suscitées par le désir des biens terrestres, et elles obtiendront même leur objet : « Ah ! certes, aimez jusqu'à ces biens-là, mais aimez Dieu davantage, mais aimez à cause de Dieu ces mêmes biens<sup>2</sup>. » L'âme vraiment pieuse, l'âme forte s'écrie : « O Seigneur, qui est semblable à vous (*Psal.* xxxiv, 10)? Donnez, si vous le voulez, donnez, même dans cette vie, ce que je demande, et si vous ne le voulez pas, soyez vous-même ma vie, vous que toujours je cherche<sup>3</sup>. » N'avez-vous pas encore assez de force : « Éveillez (en vous) le Christ (qui paraît dormir, comme autrefois pendant la tempête); éveillez le Christ, saisissez votre foi. Car s'il y a un moment où le Christ dort en vous, c'est celui où vous oubliez les souffrances du Christ; et s'il y en a un où le Christ veille en vous, c'est celui où vous vous souvenez des souffrances du Christ<sup>4</sup>. » Il suffit, d'ailleurs, d'examiner l'exemple de saint Pierre : « Tandis que Pierre aimait en dehors de l'ordre, il fléchit

1. *Ibid.*, c. iv, n° 4; col. 688.

2. *Enarr. in Psal. CXLIV*, n° 8; t. IV, col. 1874.

3. *Enarr. in Psal. XXXIV*, Serm. I, n° 14; t. IV, col. 332.

4. *Enarr. in Psal. LIV*, n° 10; t. IV, col. 636.

sous le poids de la souffrance, mais, lorsqu'il aima selon l'ordre, il reçut du Christ la promesse de la souffrance<sup>1</sup>. »

Saint Augustin conclut par cette sentence : « Ame juste, il vous sera plus avantageux de perdre ce qui appartient à Dieu, et de garder Dieu<sup>2</sup>. » Il vous sera plus avantageux de perdre tous les biens temporels dont Dieu seul est le maître, et de garder en vous Dieu lui-même. On se met ainsi au-dessus de toutes les atteintes : « Car le démon et ses anges ne tentent que ce qui, en vous, exerce une domination charnelle<sup>3</sup>. » Il faudra soutenir une longue lutte ; « mais affermissiez-vous, persévérez ; travaillez, acceptez que (votre repos) soit différé, et vous avez ainsi porté la croix<sup>4</sup> ».

## II

La résignation, la rectitude et la force se supposent mutuellement et s'affermissent par leur concours. En effet, « entre le cœur

1. *Serm. CCXCVI*, c. 1, n° 1, *in fine*; t. V, col. 1353.

2. *Enarr. in Psal. LXVI*, n° 3; t. IV, col. 805.

3. *Enarr. in Psal. CXLIII*, n° 5; t. IV, col. 1858.

4. *Serm. XCVI*, c. VII, n° 9; t. V, col. 588.

droit et le cœur dépravé, voici la différence : quelque chose qu'un homme subisse malgré sa volonté, afflictions, chagrins, travaux, humiliations, il attribue tout cela à la juste volonté de Dieu ; il n'impute pas à Dieu de la folie, comme si vraiment Dieu qui flagelle un tel (juste) et qui traite avec bonté de tels (méchants), ne savait ce qu'il fait : c'est celui-là qui a la rectitude de cœur ; mais les cœurs pervers, gâtés, mal tournés, ce sont tous les hommes qui, dans chacun de leurs malheurs, voient une injuste souffrance, et qui imputent de l'iniquité à celui par la volonté duquel ils souffrent ; ou bien, s'ils n'osent pas lui imputer de l'iniquité, ils lui retranchent le gouvernement des choses<sup>1</sup>. » Mieux encore : « Quels sont les cœurs droits ? Ceux qui ne blâment pas Dieu. Quels sont les cœurs droits?... Ceux qui dirigent leur volonté selon la volonté de Dieu, et qui ne tentent pas de plier la volonté de Dieu selon leur propre volonté. Le précepte est court, de diriger son cœur. Voulez-vous avoir le cœur droit ? Faites ce que Dieu veut ; ne prétendez pas que Dieu veuille faire ce que vous voulez. Les cœurs pervertis, ce sont les hommes qui jugent et qui dis-

1. *Enarr. in Psal. XXXI*, serm. II, n° 24 ; t. IV, col. 273.

cutent comment Dieu aurait dû faire <sup>1</sup>. »

Un cœur droit n'admire pas le bonheur des pécheurs ; car « la joie du siècle, c'est l'iniquité impunie » ; mais « Dieu ne pense pas comme l'homme ; et c'est de sa part une grande miséricorde de ne pas laisser l'iniquité impunie... Quand il châtie le monde, il ne veut donc pas condamner le monde. Et, lorsqu'il reste indifférent, il est grandement irrité <sup>2</sup> ». Saint Augustin reprend, dans un autre sermon, presque les mêmes termes : « Dieu est grandement irrité contre le bonheur des méchants, lorsque les méchants ne sont pas flagellés <sup>3</sup>. »

Ceux qui possèdent maintenant la justice dans leurs pensées ont le cœur droit (*Psal.* xciii, 15). « Ils veulent ce que Dieu veut. Dieu épargne les pécheurs, et vous voulez que, dès maintenant, il perde les pécheurs. Vous avez le cœur mal tourné et la volonté mauvaise... La volonté de Dieu est, par exemple, une règle : voilà que vous avez tordu une règle ; quelle ressource aurez-vous pour la redresser ? Mais la volonté de Dieu persiste toujours dans sa perfection ; car elle est une règle immuable. Et

1. *Enarr. in Psal. CXXIV*, n° 2 ; t. IV, col. 1649.

2. *Serm. CLXXI*, c. v, n° 5 ; t. V, col. 935.

3. *Serm. CCXCVI*, c. ix, n° 10 ; t. V, col. 1358.

aussi longtemps que la règle est parfaite, il existe un modèle vers lequel vous pouvez vous tourner, et d'après lequel vous pouvez corriger votre difformité<sup>1</sup>. » Job résista aux mauvaises suggestions de sa femme ; il souffrit, et, parmi ses souffrances, il ne cessa pas de bénir Dieu. « Voyez en lui le cœur bien préparé, voyez en lui le cœur droit. Ne souffrait-il pas des persécutions, et bien graves ? Tous les chrétiens aussi souffrent ; et, si les hommes ne sévissent pas contre eux, c'est le démon qui sévit ; et si les empereurs sont devenus chrétiens, est-ce que le démon, à son tour, est devenu chrétien ? Parce que Job a le cœur fixé en Dieu, il a le cœur droit. Dieu, en effet, est droit, et, pour votre cœur qui se fixe en lui, Dieu est la règle d'après laquelle votre cœur devient droit<sup>2</sup>. »

*Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre (Matth., v, 4).* En ce mot de Notre-Seigneur se trouve indiquée la véritable force. « Vous posséderez en réalité la terre, lorsque vous resterez attaché à celui qui a fait le ciel et la terre. Car, être doux, c'est précisément ne pas résister à votre Dieu :

1. *Enarr. in Psal. XCIII*, n° 18 ; t. IV, col. 1206.

2. *Ibid.*, n° 19 ; t. IV, col. 1207.

vous faites le bien, complaisez-vous en Dieu et non pas en vous-même ; vous subissez justement quelque mal, que ce ne soit pas Dieu qui vous déplaie, et que ce soit vous<sup>1</sup>. »

« Quelqu'un peut-il vendre tous ses biens, les donner aux pauvres, et n'être pas encore humble de cœur ? Certainement, il le peut. » Il n'y a qu'à regarder l'exemple de Pierre ; Pierre avait tout laissé ; il avait promis de suivre son maître et de le suivre jusqu'à la mort. « Mais, quand le moment de la souffrance fut arrivé, Pierre, à la voix d'une servante, renia celui pour lequel il avait promis de mourir<sup>2</sup>. » On ne supporte bien les ennuis « qu'à la condition d'être doux : tel est l'homme qui ne résiste pas à la volonté de Dieu ; le joug est facile et le fardeau léger, mais à l'égard de ceux qui croient en Dieu, qui espèrent en lui et qui l'aiment. Car si vous êtes doux, non seulement vous aimerez les consolations qui viennent de Dieu, mais aussi, en bons fils, vous adorerez les coups qu'il fait sentir<sup>3</sup>. » « O vous, quel que vous soyez, vous qui êtes chrétien, soyez doux pendant les jours mauvais (*Psal.* xciii, 13). Les jours mauvais, ce sont ceux

1. *Serm.* LIII, c. II, n° 2 ; t. V, col. 365.

2. *Serm.* CXLII, n° 9 ; t. V, col. 783 sq.

3. *Serm.* CXLVII, c. II, n° 2 ; t. IV, col. 860.

où éclate la prospérité des pécheurs et le malheur des justes. Comment donc pouvez-vous devenir doux ? En disant : c'est par la volonté de Dieu que les méchants prospèrent ; il veut épargner les méchants, sa bonté les pousse au repentir, mais eux ne se corrigent pas ; il sait, lui, quel jugement il doit porter <sup>1</sup>. » En un mot, selon la définition précise de saint Augustin : « Les doux, ce sont ceux à qui, dans la prospérité et dans l'exercice même de leur vertu, rien ne plaît sinon Dieu ; et à qui, dans les maux qu'ils subissent, Dieu ne déplaît jamais <sup>2</sup>. »

Les doux regardent en haut. « Celui donc qui a le cœur en haut est éclairé par son propre cœur... Celui-là veut-il supporter patiemment toutes choses ? Qu'il ne descende pas du ciel, et que, jour et nuit, il médite sur la loi de Dieu. Donc son cœur est au ciel ; mais, si son cœur est au ciel, toutes les iniquités qui arrivent pour un temps sur la terre, toutes les félicités des méchants, tous les chagrins des justes, sont, à l'égard de cet homme, qui médite jour et nuit la loi de Dieu, un rien <sup>3</sup>. »

1. *Enarr. in Psal. XCIII*, n° 16, t. IV, col. 1204. Quelque chose d'analogue in *Psal. CXLVI*, n° 12, col. 1907.

2. *Serm. LXXXI*, n° 3 ; t. V, col. 500. L'un des sermons prononcés en 410, lorsqu'on eut appris la chute de Rome.

3. *Enarr. in Psal. XCIII*, n° 6 ; t. IV, col. 4195.



Cet homme a, comme saint Paul, une force qui ne fléchit pas. « Lorsque, en effet, saint Paul disait que, par l'ordre de Dieu, il prêchait l'évangile à tout l'univers », c'était en lui un certain sentiment de joie, et, selon la métaphore que le texte du Psaume indique à saint Augustin, « les cordes résonnaient dans la partie supérieure de la lyre. Mais lorsqu'il disait : *Nous nous réjouissons dans la tribulation, sachant que la tribulation opère la patience, la patience l'épreuve, l'épreuve l'espérance* (Rom., v, 3, 4) », saint Paul sentait le poids des difficultés, « la lyre résonnait par la partie inférieure, mais pourtant avec charme. Car toute patience est agréable à Dieu<sup>1</sup> ». La persistance dans le bien a par elle-même toute sa valeur ; sentir vivement l'épreuve ne rend pas la persistance moins méritoire.

L'épreuve, au contraire, procure de grands avantages ; car c'est grâce à l'épreuve que l'on arrive à se connaître. « La tentation survient comme un interrogatoire, et l'homme fait la découverte de lui-même... Nous ne savons, en effet, quelle est la chose qui (précisément) nous manque et que nous devons demander, ou encore quel est le bienfait

<sup>1</sup>, *Enarr. in Psal. XLIII*, n° 5, t. IV, col. 479 sq.

(déjà) reçu dont nous devons rendre grâces ; toujours il faut que, dans ce monde, la tentation et la tribulation nous instruisent <sup>1</sup>. »

Saint Paul attend la couronne qui lui est réservée, et qui est aussi réservée à tous les fidèles, ou, comme il le dit, à *tous ceux qui attendent l'avènement du Christ* (*II Tim.*, IV, 8). « Il ne pouvait indiquer ni mieux ni plus brièvement ce que les hommes doivent faire afin de mériter cette couronne de justice. Car nous ne devons pas nous attendre tous à verser notre sang ; il y a peu de martyrs, mais beaucoup de fidèles. Vous ne pouvez pas être immolé, comme Paul ? Vous pouvez conserver la foi : en conservant la foi, vous aimez la manifestation du Christ. Si, en effet, vous redoutez que le Seigneur vienne, vous n'aimez pas sa manifestation <sup>2</sup>. » Et quand l'épreuve se produit, c'est le Seigneur qui vient.

Le Psalmiste s'écriait : *O Seigneur, vous êtes doux et suave* (*Psal.* LXXXV, 5). « Vers quelque endroit, en effet, qu'il se tournât, il trouvait les scandales, les craintes, les tribulations, les tentations. Sur quel homme fonder sa sécurité ? De qui attendre une joie certaine ? On ne compte pas même sur soi,

1. *Enarr. in Psal. LV*, n° 2 ; t. IV, col. 647 sq.

2. *Serm. CCXCIX*, n° 4 ; t. V, col. 1369,

combien plus ne peut-on pas compter sur un autre ! Ou bien les hommes sont mauvais, et l'on est contraint de les subir et d'attendre, car ils peuvent changer ; ou bien ils sont bons, et, en les aimant, il faut, à cause de leur mutabilité, il faut craindre qu'ils ne deviennent mauvais<sup>1</sup>. » On peut toujours, si on s'appuie sur quelque créature, rencontrer la déception. Et c'est là une tristesse ; mais toutes les tristesses n'ont pas le même résultat.

*Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés (Matth., v, 5).* « Les âmes, en se tournant vers Dieu, perdent tout ce que, dans le monde, elles chérissaient : elles ne retirent plus aucune joie des choses qui, auparavant, faisaient leur bonheur, et, jusqu'à ce que l'amour des choses éternelles s'établisse en de telles âmes, elles sont atteintes d'une certaine tristesse », or le zèle dans le service de Dieu produit la consolation : « les âmes seront consolées par le Saint-Esprit<sup>2</sup> ».

Elles apprendront à ne pas dépendre des choses extérieures : « Examinez le siècle comme on examine la mer ; le vent est vio-

1. *Enarr. in Psal. LXXXV.* n° 7 : t. IV, col. 1085 sq.

2. *De Sermone Domini in Monte*, lib. I, c. II, n° 5 ; t. III, col. 1232.

lent, la tempête grande. Et pour chacun le propre amour, voilà la tempête. Vous aimez Dieu : vous marchez sur la mer, l'enflure du siècle est sous vos pieds. Vous aimez le siècle : il vous absorbera. Il sait absorber ses amateurs, et non les porter. Mais, lorsque la passion agite votre cœur, invoquez afin de vaincre votre passion, invoquez la divinité du Christ. Vous vous imaginez que le moment du vent contraire c'est celui où existe l'adversité du siècle ? Lorsque, en effet, les guerres, lorsque le trouble, lorsque la faim, lorsque la peste sévissent ; lorsque, pour chaque homme en particulier, sévit une calamité, alors on pense que c'est le vent contraire, alors on pense qu'il faut invoquer Dieu. Mais, lorsque la félicité temporelle rend le siècle riant, on ne juge plus que le vent est contraire. N'interrogez plus ainsi la tranquillité du temps : interrogez, mais interrogez votre amour. Voyez si la tranquillité est en vous ; voyez si un vent intérieur ne vous bouleverse pas : voyez cela. Il n'appartient qu'à une grande vertu de lutter contre la félicité et d'empêcher que la félicité même ne flatte, ne corrompe, ne renverse. Il n'appartient, dis-je, qu'à une grande vertu de lutter contre la félicité, et bienheureux quiconque n'est pas

vaincu par la félicité. Apprenez à fouler le monde : souvenez-vous de vous confier au Christ<sup>1</sup>. »

Les âmes résignées adorent humblement ; car, d'ailleurs, « il n'y a pas, mes frères, de mer aussi profonde que cette pensée de Dieu : les méchants fleuriront, les justes seront dans la peine ; rien n'est si profond, rien si inaccessible ; là tout infidèle fait naufrage : si grande est cette profondeur. Voulez-vous la traverser ? Gardez-vous de lâcher le bois du Christ ; vous ne serez pas submergé : attachez-vous au Christ. Qu'est-ce à dire, attachez-vous au Christ ? C'est que, sur cette terre, le Christ a voulu, lui aussi, être dans la peine<sup>2</sup> ».

### III

Tout peut enfin se réduire à ce précepte : « Retranchez-vous, dis-je, vous-même de vous-même : vous êtes l'obstacle ; si c'est vous qui vous construisez, vous édifiez une ruine<sup>3</sup> » ; si vous prétendez tirer de vous-

1. *Serm. LXXVI*, c. vi, n° 9 ; t. V, col. 482 sq.

2. *Enarr. in Psal. XCI*, n° 8 ; t. VI, col. 1176. — Cf. *Serm. CCCXI*, c. xiii, n° 12. t. V, col. 1418.

3. *Serm. CLXIX*, c. ix, n° 11 ; t. V, col. 921.

même votre force et rapporter à vous-même votre amour, vous n'avez aucune énergie surnaturelle. On peut sans doute, dans cet état, penser à Dieu; mais on pense à lui pour le craindre, et la crainte que l'on éprouve n'est mêlée d'aucun sentiment d'amour. « Tant que vous avez votre justice », tant que votre désir procède de votre seule volonté humaine, et que, en aucune manière, la grâce ne le produit, « vous pouvez craindre le châtement, et non aimer la justice <sup>1</sup> », cette justice qui est Dieu.

« Or il est absolument impossible que l'on fasse du fond du cœur ce que l'on fait par la terreur du châtement, non par l'amour de la justice <sup>2</sup>. » Mais, d'ailleurs, « ce n'est pas par une crainte servile, c'est par un libre amour que l'on sert Dieu. Donc (dans la crainte) Dieu n'est pas servi; car on sert ce que l'on aime <sup>3</sup>. » La crainte séparée de tout amour, cette crainte que saint Augustin nomme servile, prend un caractère encore plus bas lorsque, au lieu de se rapporter à la damnation, elle n'envisage que la

1. *Ibid.*, c. vi, n° 8; t. V, col. 920. — Cf. *Serm. CXLV*, n° 3, col. 792.

2. *Enarr. in Psal. LXXVII*, n° 10; t. IV, col. 990 sq. — Cf. *Serm. CXLV*, n° 3.

3. *Hoc enim colitur quod diligitur*; *Ibid.*, n° 20; t. IV, col. 996. — Cf. *Serm. CLXXVIII*, c. ix, n° 10; t. V, col. 965.

perte des biens terrestres : « Craignons Dieu, mais non de cette crainte servile qui fait redouter uniquement les maux corporels<sup>1</sup>. » La crainte servile laisse subsister la mauvaise volonté : « Celui qui, par la (seule) crainte, évite de faire le mal, aimerait mieux le faire s'il en avait la permission<sup>2</sup>. »

Il est clair qu'une pareille crainte, si elle devait ne pas se modifier, serait plus encore qu'inutile, elle serait nuisible : « On demande secours à celui que l'on ne craint pas, contre celui que l'on craint. Si vous craignez Dieu (à la manière dont on craint quiconque est capable de faire du mal), et si le motif de votre crainte est que vous êtes pécheur, de qui recevrez-vous un secours contre Dieu<sup>3</sup>?... » Mais nos sentiments se modifient ; ils influent mystérieusement l'un sur l'autre, et une crainte qui, en elle-même, devrait exclure l'amour, peut parfois être une préparation à l'amour. Vous craignez l'Enfer : « à merveille, vous n'avez pas de plus juste sujet de crainte. Mais je vous interroge : Si Dieu ne vous voyait pas lorsque vous faites mal, et s'il n'y avait personne pour vous convaincre

1. *Ibid.*, n° 12 ; t. IV, col. 992.

2. *Enarr. in Psal.*, XXXII, Serm. I, n° 6 ; t. IV, col. 281. — Cf. in *Psal.* CXVIII, Serm. XI, n° 1, col. 1528 ; Serm. XVII, n° 1.

3. *Enar. in Psal.*, CXLVI, n° 20 ; t. IV, col. 1913.

au jugement de Dieu, feriez-vous encore mal? Vous dites oui? Donc vous craignez le châ-timent; vous avez une crainte servile. Mais craignez pourtant, afin que cet effroi vous garde et qu'il vous conduise à l'amour. Car cette crainte, qui vous fait redouter l'enfer, et qui, pour cela, vous empêche de mal faire, vous retient, et ainsi elle ne laisse pas à votre volonté intérieure la permission de pécher <sup>1</sup> ».

« Vous avez certes raison de craindre, mais à la condition d'espérer en la miséri-corde de Dieu que vous craignez <sup>2</sup>. » Il est, en effet, aimable et terrible : « Il console doucement, mais aussi il menace. S'il ne consolait pas, ce serait en vain que l'on exhorterait; et, s'il ne menaçait pas, on ne pourrait pas prononcer des paroles de ré-primande <sup>3</sup>. » Enfin la crainte sans amour fait les esclaves. « Mais d'un bon esclave il résulte un bon fils. Abstenez-vous d'abord du mal, par crainte; vous apprendrez aussi à vous en abstenir par amour. Car il y a une certaine beauté de la justice. Que la crainte vous retienne. La justice a sa propre beauté ;

1. *Serm. CLXI*, c. VIII, n° 7; t. V, col. 882.

2. *Enarr. in Psal. CXLVI*, n° 20; t. IV, col. 1902.

3. *Enarr. in Psal. CXLIV*, n° 8; t. IV, col. 1874.



elle cherche les yeux ; elle enflamme ceux qui l'aiment <sup>1</sup>. »

Voilà ce que saint Augustin détermine au sujet de la crainte purement servile. Il y aurait, si l'on ramassait tous les passages, un fort ample recueil<sup>2</sup>. Saint Augustin ne condamne que la pure crainte, parce que la pure crainte, c'est, au fond, le désir de mal faire : c'est le désir contrarié, mais toujours vivant. Et encore ne s'engage-t-il pas à extirper sans discrétion la crainte servile ; il sait que, dans certains cas, elle empêche de mal faire ; il espère que, si l'on commence par éviter le mal, on arrivera un jour à aimer la volonté de Dieu.

L'amour peut diversement être mêlé avec la crainte. « Rien n'est plus doux que la sagesse éternellement persistante », elle est douce parce qu'elle est aimée ; « or le commencement de la sagesse c'est la crainte du Seigneur <sup>3</sup>. » Il existe enfin, dans les âmes sanctifiées, une crainte particulière, que

1. *Enarr. in Psal. XXXII*, serm. I, n° 6 ; t. IV, col. 282. — Cf. *Enarr. in Psal. CXXVII*, nos 7-9, et surtout n° 8, *in fine*.

2. Voir notamment *Tract. in Joan.*, tract. XLI, nos 8-11 ; tract. XLIII, n° 7 ; c'est un passage classique. *In Epist. Joan.*, tract. IX, n° 5. *Ep. CXL*, surtout c. xviii-xxiii, et *Ep. CXLV*, nos 3-5.

3. *Enarr. in Psal. XXX*, serm. III, n° 6 ; t. IV, col. 251.

saint Augustin appelle crainte chaste<sup>1</sup>, et dont il sera question au paragraphe de la Vie en Dieu.

#### IV

La prière provient d'une certaine grâce prévenante<sup>2</sup>; elle suppose donc un degré ou un commencement d'union avec Dieu : mais c'est elle aussi qui implore et qui obtient le surcroît de grâce et le surcroît d'union<sup>3</sup>. L'enfant prodigue ne serait pas rentré en soi-même si, d'abord, il n'avait confusément aperçu son propre désir; et il n'aurait pas dit, *je me lèverai, j'irai à mon père*, « s'il eût totalement ignoré Dieu. Donc on connaît en quelque manière (son propre état et Dieu) et, afin de les con-

1. *Timor castus*, d'après *Psal. XVIII*, 10; l'expression *crainte chaste*, fréquente chez saint Augustin, est restée célèbre.

2. Ci dessus, c. II.

3. Trois fois surtout saint Augustin a spécialement traité de la prière : — 1<sup>o</sup> (393 ou 394) *De Sermonibus Domini in Monte*, lib. II. c. III-XI; — 2<sup>o</sup> (411 ou 412) *Ep. CXXX* à Proba. c. VII-XV; — 3<sup>o</sup> *Serm. LVI* et *LVII*. C'est, chaque fois, un commentaire du *Pater*. Voir aussi *Serm. XLII* et *LVIII*, *LIX*, qui proposent encore, mais d'une manière moins complète, l'explication du *Pater*.

naître de plus en plus, on demande avec raison d'en recevoir la connaissance<sup>1</sup> ».

En quelque forme que l'âme prie et pour quelque motif direct qu'elle prie, elle reçoit l'impulsion de Dieu, elle veut de plus en plus se soumettre à Dieu, elle tend à sortir de sa propre misère et à vivre de Dieu. La prière est une aspiration, un sentiment. « Voilà pourquoi Notre-Seigneur supprima d'abord l'abondance des paroles<sup>2</sup>. » Il suscite le sentiment et il le rend plus parfait.

Saint Augustin, à cette occasion, désigne quatre degrés de prière, et il les montre correspondant chacun à un état particulier qu'il nomme tentation. Le premier état est celui de l'homme étranger aux choses de Dieu et, « ne supposant pas qu'après cette vie, destinée à finir, il y aura autre chose ». Or, « pour que cet homme soit excité à chercher la grâce de Dieu, pour qu'il en ait le souci, et que, en quelque manière, il sorte du sommeil, n'est-ce pas la main de Dieu qui l'excite? Mais il ignore, pourtant, par qui il a été excité. Il ne commencera d'appartenir à Dieu que lorsqu'il connaîtra la foi véritable. Mais avant de la connaître,

1. *Enarr. in Psal. CXVIII, Serm. VIII, n° 2; t. IV, col. 1520.*

2. *Serm. LVI, c. III, n° 4; t. V, col. 378.*

il déplore son erreur. Il se constate dans l'erreur, il veut connaître la vérité; il frappe où il peut, il essaie comme il peut, il va où il peut, il souffre précisément la faim de la vérité. La première tentation est donc celle de l'erreur et de la faim. Dès que, fatigué dans cette tentation, il aura crié vers Dieu, il est conduit au chemin de la vérité<sup>1</sup>. »

La seconde tentation aura pour origine la conscience de la propre infirmité. Cet homme que Dieu a déjà instruit, « se trouve lié par les difficultés des passions ». Il y a devant lui « comme un mur d'impossibilité »; il est dans une prison, « les portes fermées; il ne voit pas d'issue pour s'évader et se mettre à bien vivre ». Il entend Dieu qui lui dit: « Vis bien, selon ce que tu sais, car, auparavant, tu ne savais pas comment il faut vivre. » Mais, « il s'efforce, et il ne peut pas; il se sent lié, il crie vers Dieu. La seconde tentation est donc celle de la difficulté à bien faire. Et, dans cette nouvelle tentation, l'homme crie aussi vers le Seigneur; le Seigneur le délivre de l'oppression, il brise les chaînes de la difficulté, il le constitue dans l'accomplissement du

<sup>1</sup>, *Enarr. in Psal. CVI*, n° 4; t. IV, col. 1421.

bien... la difficulté d'autrefois s'est transformée en facilité<sup>1</sup> ».

« Celui donc, quel qu'il soit, qui a déjà surmonté les deux difficultés précédentes et qui n'a plus à se reprocher une conduite répréhensible, rencontre une troisième tentation : l'ennui dans le train d'existence ; parfois même la lecture et la prière lui pèsent. Cette troisième tentation est tout opposée à la première ; car, d'abord, c'était la faim, maintenant c'est le dégoût. Et d'où ce dégoût provient-il, sinon d'une langueur de l'âme ? Le mal ne vous attire plus, et la parole de Dieu ne vous donne aucun plaisir... Ce n'est pas là une légère tentation : reconnaissez-vous, criez vers le Seigneur, afin que, maintenant encore, il vous délivre de vos servitudes<sup>2</sup>. »

Les trois premières tentations ont pu être subies par tout le monde ; elles ne font nullement attendre la quatrième, qui est particulière à un bien petit nombre. « Une fois délivré de l'ennui et du dégoût, peut-être, dit saint Augustin, mériterez-vous que l'on vous confie le soin du peuple et le gouvernement de l'Église. Là se trouve la quatrième tentation. Les tempêtes qui assaillent

1. *Enarr. in Psal. CVI*, n° 5 ; t. IV, col. 1421.

2. *Ibid.*, n° 6 ; t. IV, col. 1422.

l'Église, troublent le guide. » Saint Augustin parle de cette tentation, car, en définitive, elle intéresse tout le monde; si, en effet, le gouvernement ne s'exerce pas ou s'il s'exerce mal, « il y a lieu de craindre que chacun de vous ne goûte moins la parole de Dieu, et que ce dégoût ne le fasse mourir<sup>1</sup> ».

Or l'âme « que la langueur du dégoût met en danger », *criera vers le Seigneur* (*Psal.* cvi, 19). « Et parce que la langueur consistait à n'éprouver aucune délectation », aucun goût surnaturel, Dieu *a envoyé sa parole* et il a guéri les hommes (*Ib.*, 20). « Mais de quel mal? ce n'est pas de l'erreur, ce n'est pas de la difficulté à vaincre les péchés, mais bien *de leur corruption*. C'est une certaine corruption de l'âme, que d'avoir du dégoût pour ce qui est agréable. » Et Dieu délivre, il fait que, malgré tout, l'on aime à le louer. « Car la louange adressée au Seigneur provient de ce que le Seigneur est doux<sup>2</sup>. »

Pour les faibles comme pour ceux qui tendent à la perfection, saint Augustin enseigne essentiellement un même mode de

1. *Ibid.*, n° 7; t. IV, col. 1422.

2. *Jam enim ut laudetur suavis est Dominus, Ibid.*, n° 11; t. IV, col. 1425.

prière, c'est-à-dire il enseigne la nécessité de l'humilité et de l'effort. Le discours adressé aux catéchumènes, et l'*Épître* à Proba exposent la même doctrine. « Il faut de la piété, non de longues paroles<sup>1</sup>, » lit-on dans le discours ; mais, dans l'*Épître* à Proba, « le Seigneur nous enseigne à ne pas faire consister la prière en de longues paroles<sup>2</sup> ». Cette observation revient dans l'explication du discours sur la montagne<sup>3</sup>.

La parabole du juge qui se laisse vaincre par les supplications de la veuve (*Luc.*, xviii, 1-8) n'exprime que très imparfaitement la force de la prière : « Si, en effet, le juge que l'on éveille malgré lui se sent contraint de donner, combien plus volontiers Dieu ne donnera-t-il pas, lui qui ne risque pas de dormir, lui qui nous tire de notre sommeil, et qui nous fait former la demande<sup>4</sup> ? »

Il sait<sup>5</sup>, avant même que nous y pensions, la demande que notre prière formulera. Et gardez-vous de dire : « S'il sait ce qui nous est nécessaire, pourquoi lui adresser, ne

1. *Serm.* LVI, c. iv, n° 5 ; t. V, col. 379.

2. *Ep.* CXXX, c. viii, n° 15 ; col. 499. Les termes du Sermon : *pietate opus est non verbositate*, ceux de l'*Épître* : *orare docuit non in multiloquio*.

3. *Lib.* II, c. iii, nos 12-14 ; t. III, col. 1274 sq.

4. *Ep.* CXXX, c. viii, n° 15, *in fine* ; col. 500.

5. Les *Confessions* reviennent plusieurs fois sur ce fait : 1° *Lib.* IV, c. i, n° 1 ; t. I, col. 705 ; — 2° *Lib.* X, c. ii, n° 2 ; col. 779 ; — 3° *Lib.* xi, c. i, n° 1 ; col. 809.

serait-ce que quelques paroles ? Et pourquoi prions-nous ? Il sait : il n'a qu'à donner ce qu'il sait nous être nécessaire. Mais Dieu a voulu que vous priiez, afin de pouvoir accorder à votre désir, et afin que son don ne vous paraisse pas méprisable ; et c'est lui qui a insinué en vous le désir lui-même<sup>1</sup>. » La prière vaut seulement comme désir ; saint Augustin vient de l'enseigner aux catéchumènes ; il l'enseignera plus parfaitement à la veuve Proba et au public, pour lequel il écrit l'explication du sermon sur la montagne.

On lit dans cette explication : « Les paroles ne sont pas de notre part, auprès de Dieu, le moyen pour obtenir ce que nous voulons ; mais nous agissons auprès de Dieu par l'état de notre âme, par la direction de notre pensée, avec un amour pur et un sentiment simple... D'ailleurs, que la prière exige ou cet état ou des paroles, on peut se demander : à quoi bon la prière elle-même, si Dieu sait déjà ce qui nous est nécessaire ; or, à lui seul, l'effort de la prière donne de la sérénité à notre cœur, elle le purifie, et elle rend plus capable de recevoir les dons divins... Il se produit donc dans la prière

1. *Serm. LVI*, c. III, n° 4 ; t. V, col. 379. — Cf. *Serm. LXXX*, n° 2, col. 494.



une conversion du cœur vers celui qui est toujours prêt à donner, si toutefois nous pouvons recevoir ce qu'il donne<sup>1</sup>.» Voici le passage analogue de l'*Épître* à Proba : « Nous devons comprendre que notre Seigneur et notre Dieu exige non certes une notification de notre volonté, car il lui est impossible d'ignorer notre volonté ; mais il exige que, dans nos prières, s'exerce notre désir, et qu'ainsi nous devenions capables de recevoir en nous ce qu'il se prépare à nous donner... Et nous recevrons cela dans un cœur d'autant plus large que nous aurons une foi plus droite, une espérance plus ferme et un désir plus ardent<sup>2</sup>. » Saint Augustin, en d'autres endroits, dit aussi : « Le désir est l'élargissement ou la capacité du cœur ; nous recevrons en nous (le don de Dieu) si, selon nos forces, nous étendons notre désir<sup>3</sup>. » « Par le cœur on demande, par le cœur on cherche, par le cœur on frappe, et c'est au cœur que la porte s'ouvre<sup>4</sup> », c'est au cœur ou au désir que la demande est

1. *De Sermone Domini in monte*, lib. II, c. III, n<sup>os</sup> 13, 14 ; t. III, col. 1275.

2. *Ep. CXXX*, c. VIII, n<sup>o</sup> 17 ; col. 500 sq.

3. *Tract. in Joan.*, tract. XL, n<sup>o</sup> 10 ; t. III, col. 1691.

4. *Serm. XCI*, c. III, n<sup>o</sup> 3 ; t. V, col. 568. C'est presque la phrase célèbre des *Mœurs de l'Église*, *Amore petitur, amore queritur, amore pulsatur*... Lib. I, c. XVII, n<sup>o</sup> 31 ; t. I, col. 1324. Mais cette phrase se rapporte à la recherche de la

accordée. On doit « demander avec foi et non pour tenter Dieu. *Si quelqu'un de vous a besoin de sagesse, qu'il en demande à Dieu, mais qu'il demande avec foi (Jacob, I, 5, 6).* Cette foi ne se trouvait pas » dans la foule israélite qui tentait Dieu (*Psal. LVII, 18*), « qui ne dirigeait pas bien son cœur, et ne confiait pas à Dieu son esprit<sup>1</sup>. » Enfin, « les prières ont le désir d'atteindre le résultat<sup>2</sup> ».

« Ce ne sont pas des paroles que Dieu exige de vous, mais votre cœur<sup>3</sup>. » L'amour seul peut nous rapprocher de Dieu ; car, « on n'est pas séparé de Dieu par de grands espaces, mais par des sentiments<sup>4</sup> », ou, en d'autres termes, on est séparé de Dieu, « par la dissemblance<sup>5</sup> » que l'on maintient entre Dieu et soi-même. « Dieu est d'ailleurs partout présent, partout tout entier<sup>6</sup>. » La prière nous rend sa présence en quelque sorte sensible, et réellement utile. Nous disons donc, *Notre Père qui êtes aux cieux,*

vérité plutôt qu'à la prière. — Voir dans ce même *Sermon*, c. VI, n° 7 : *Affectu curre, amore ambula, charitate ascende* ; col. 570.

1. *Enarr. in Psal. LXXVII*, n° 15 ; t. IV, col. 993 sq.

2. *Confess.*, lib. IV, c. v, n° 10 ; t. I, col. 697.

3. *Enarr. in Psal. CXXXIV*, n° 11 ; t. IV, col. 1746.

4. *Enarr. in Psal. LXXXIV*, n° 11 ; t. IV, col. 1077.

5. *Enarr. in Psal. XCV*, n° 2 ; t. IV, col. 1217.

6. *Enarr. in Psal. XCIX*, n° 5 ; t. IV, col. 1274.

et par les cieux nous devons entendre « les âmes saintes et justes <sup>1</sup> ».

Il est vrai que, pour prier, on se tourne vers l'Orient. « Ce n'est pas que Dieu y habite comme s'il eût abandonné les autres parties de l'univers. Et (l'action de se tourner vers l'orient) avertit l'âme de se tourner vers la nature plus excellente qui est Dieu. Cette action convient aussi aux divers degrés de la religion ; il importe, en effet, que, dans l'âme des petits et dans celle des grands, il y ait un juste sentiment de Dieu. Voilà pourquoi les hommes qui sont dominés par les apparences sensibles et qui ne peuvent penser rien d'incorporel, font bien d'attribuer au Ciel plus de dignité qu'à la terre ; leur opinion sur Dieu devient ainsi plus tolérable, puisque, réduits encore à une conception corporelle de Dieu, ils jugent le séjour dans le ciel plus digne pour lui que le séjour sur la terre : et lorsque, enfin, ils sauront que la dignité de l'âme dépasse même celle du corps céleste, ils chercheront Dieu dans l'âme plutôt que dans le corps même céleste ; et lorsqu'ils sauront quelle différence existe entre les âmes des pécheurs et les âmes des justes, ils feront mieux : ils n'osaient pas, à

1. *De Sermone Domini in Monte*, lib. II, c. v, n° 17 : t. III, col. 1276. — Cf. c. ix, n° 32.

l'époque de leurs conceptions grossières, placer Dieu sur la terre, ils le mettaient dans le ciel ; donc leur foi ou leur intelligence s'étant perfectionnée, ce sera dans les âmes des justes et non dans les âmes des pécheurs qu'ils le chercheront. Il est donc convenable d'entendre *Notre Père qui êtes aux cieux*, d'une habitation divine dans les cœurs des justes, comme dans le temple propre de la divinité. Ainsi celui qui prie voudra être lui-même la demeure du Dieu invoqué par lui ; et, dominé par ce désir, il reste fidèle à la justice, fidélité qui invite Dieu à demeurer dans l'âme<sup>1</sup>. »

La présence de Dieu en nous doit nous inspirer toute confiance. Car, enfin, Dieu nous possède toujours, et il veut notre salut : « On ne peut fuir loin de lui, sinon en se réfugiant vers lui. Si vous voulez échapper à sa colère, réfugiez-vous en sa bienveillance<sup>2</sup>. » « N'est-il pas vrai que, partout où vous pourriez aller, vous vous suivez vous-même ? Mais, puisque Dieu est en vous plus intérieurement que vous-même<sup>3</sup>, il n'y a point

1. *De Sermone Domini in Monte*, lib. II, c. v, n° 18 ; t. III, col. 1277.

2. *Enarr. in Psal. LXX*, serm. I, n° 5 ; t. IV, col. 878.

3. Expression semblable dans les *Confessions* : « O Dieu, vous étiez en moi plus profondément que moi-même » *Tu autem eras interior intimo meo*. Lib. III, c. vi, n° 11 ; t. I, col. 688.

d'autre moyen d'échapper à sa colère que de se réfugier en sa bienveillance. Voulez-vous fuir loin de lui? Fuyez vers lui<sup>1</sup>. »  
 « Dieu réside là où la vérité se fait sentir. Il est intérieurement dans le cœur; mais le cœur s'est éloigné de lui. Retournez, prévaricateurs, en vous-mêmes, restez attachés à celui qui vous a faits. Tenez-vous avec lui, et vous serez fermes; reposez-vous en lui, et vous serez calmes<sup>2</sup>. »

Une confiance qui n'aurait pas pour principe la conformité de notre volonté avec la volonté de Dieu, ne reconnaîtrait en Dieu ni la souveraine sagesse, ni la souveraine puissance. Nous devons, quelle que soit notre prière, désirer que Dieu domine :  
 « O Dieu, tous les hommes vous consultent sur tel point qu'il leur plaît; mais ils n'entendent pas toujours de vous la réponse qu'ils veulent. Votre serviteur parfait, c'est celui qui n'a pas la préoccupation dominante d'entendre de vous ce que d'abord lui-même aura voulu, mais qui se dispose plutôt à vouloir ce qu'il aura entendu de vous<sup>3</sup>. »  
 Celui-là, réellement, invoque Dieu, et il

1. *Enarr. in Psal. LXXIV*, n° 9, t. IV, col. 953. — Cf. *in Psal. XCIV*, n° 2; col. 1217. — Cf. *Confess.*, lib. I, c. II.

2. *Confess.*, lib. IV, c. XII, n° 18; t. I, col. 701. — Cf. lib. III; c. VI.

3. *Confess.*, lib. X, c. XXVI, n° 37; t. I, col. 795.

peut dire *Parce que j'ai invoqué, je ne serai pas confondu* (*Psal.* xxx, 18). « D'autres invoquent et ce n'est pas Dieu qu'ils invoquent. Vous invoquez Dieu, lorsque vous appelez Dieu en vous <sup>1</sup>. » Vous l'invoquez par la volonté sincère de vous soumettre à lui. « *Ils n'ont pas invoqué Dieu* (*Psal.* lII, 6). Ils invoquent, mais non pas Dieu. Vous invoquez ce que vous aimez : vous invoquez ce que vous appelez en vous, vous invoquez ce que vous désirez qui vienne en vous <sup>2</sup>. »

Il n'y a d'absolument désirable que la volonté de Dieu ; celui qui s'y abandonne met dans ses prières une pleine sécurité : « Louez Dieu avec sécurité, car on ne peut pas dire qu'il n'a pas le pouvoir d'accorder ce que vous aurez le pouvoir de demander. Donc, en vue d'une récompense, nous devons louer Dieu, et le louer même s'il se propose de ne pas donner ce que nous désirons <sup>3</sup>. »

Par notre constance à louer Dieu, nous faisons que l'univers entier lui rend hommage : « *Louez le Seigneur, vous qui êtes*

1. *Enarr. in Psal. XXX*, serm. III, n° 4 ; t. IV, col. 249. Le texte porte : *Invocas Deum quando in te vocas Deum.* — Cf. *in Psal. LII*, n° 8, col. 617. *Quid est enim invocare nisi vocare in se ?* Expression répétée *in Psal. LXXIV*, n° 2, col. 947.

2. *Enarr. in Psal. LXXXV*, n° 8 ; t. IV, col. 1087.

3. *Enar. in Psal. CXLVI*, n° 1 ; t. IV, col. 1899.

dans les cieux (*Psal.* cXLVIII, 1). Par elles-mêmes (les créatures privées de raison) n'ont ni une voix ni un cœur pour louer Dieu ; mais, lorsque les êtres intelligents les considèrent, c'est à cause d'elles que Dieu est loué ; et lorsque Dieu est ainsi loué à cause d'elles, ce sont elles qui, en quelque manière, louent Dieu<sup>1</sup>. » Saint Augustin répète souvent cette considération<sup>2</sup>. « La beauté de la nature, dit-il, c'est la louange que la nature adresse à Dieu<sup>3</sup>. » « Que vos œuvres vous louent, ô Dieu, afin que nous vous aimions ; et puissions-nous vous aimer, afin que vos œuvres vous louent<sup>4</sup>. » Il y a sur ce sujet, dans les *Confessions*, une page célèbre, qui est aussi d'une très forte doctrine : « J'ai interrogé la terre, et elle m'a dit : Je ne suis pas ton Dieu ; tous les êtres qui se trouvent sur la terre ont proclamé la même chose. J'ai interrogé la mer, et les abîmes, et les reptiles qui y vivent, et ils ont répondu : nous ne sommes pas ton Dieu ; cherche au-dessus de nous... J'ai in-

1. *Enar. in Psal. CXLVIII*, n° 3 ; t. IV, col. 1939.

2. 1° *Enar. in Psal. LXVIII*, serm. II, n° 19 ; t. IV, col. 865 ; — 2° *In Psal. CXLIV*, n° 13 ; — 3° *In Psal. CXLVIII*, n° 15 ; — 4° *Serm. CXXVI*, c. II, n° 3 ; t. V, col. 699 ; — 5° *Serm. CCXLI*, c. II, n° 2, col. 1134.

3. « Pulchritudo eorum, confessio eorum. » (*Serm. CCXLI*, c. II, n° 2 ; t. V, col. 1134.)

4. *Confess.*, lib. XIII, c. xxxiii, n° 48 ; t. I, col. 866.

terrogé le ciel, le soleil, la lune, les étoiles ; nous ne sommes pas non plus le Dieu que tu cherches, disent-ils... Or mon interrogation, c'est mon effort intérieur ; et leur réponse, c'est leur beauté<sup>1</sup>. « Mais cette réponse n'est pas comprise de tous : « Quoi ! la beauté de l'univers n'apparaît-elle pas à tous ceux qui ont l'usage de leurs sens?... C'est que les hommes, par leur amour, se soumettent aux choses extérieures, et, étant soumis, ils ne peuvent pas juger<sup>2</sup>. »

Il y a ici une condition pour bien juger, et c'est de prier toujours ; il faut seulement comprendre, selon sa vraie nature, la prière continuelle. « *Louez le Seigneur*, dit David. Pourquoi louerons-nous le Seigneur ? *Parce que cette louange par elle-même est bonne*<sup>3</sup>. Il dit donc, *louez le Seigneur*, parce que c'est chose bonne de louer le Seigneur. Ne faisons pas de la louange du Seigneur une chose transitoire. La parole du Psaume a été prononcée, et elle a passé ; il y a eu le psaume et puis le silence ; nous avons loué, et nous nous sommes tus ; nous avons

1. *Responsio eorum species eorum. Confess.*, lib. X, c. vi, n° 9 ; t. I, col. 783. C'est le mot de *Serm. CCXLI*, ci-dessus p. pr. not. 3.

2. *Confess.*, lib. X, c. vi, n° 10 ; t. I, col. 783.

3. *Laudate Dominum quoniam bonus est psalmus (Psal. CXLVI, 1)*.



chanté, puis nous nous sommes arrêtés. Allons-nous donc entreprendre autre chose, et pendant que d'autres actions s'accompliront, est-ce que, en nous, la louange de Dieu cessera ? Nullement ; car votre langue loue une heure, mais il faut que votre vie loue toujours <sup>1</sup>... Voulez-vous dire le Psaume ? Que votre voix ne soit pas seule à prononcer les louanges de Dieu, mais que vos œuvres s'accordent avec votre voix... Vous ne cherchez pas, en affaires, des combinaisons trompeuses, c'est alors que vous louez Dieu. Lorsque vous mangez et que vous buvez, louez Dieu : non en faisant intervenir des sons agréables qui charment l'oreille, mais en mettant la modération et la frugalité et la tempérance dans votre manger et dans votre boire ; c'est ce que dit l'Apôtre : « *Que vous mangiez, que vous buviez, ou que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu* <sup>2</sup> » (I Cor., x, 31). « Dieu fait attention à votre vie plus qu'à vos paroles <sup>3</sup> », c'est-à-dire à vos formules de prières. « Si vous ne vous écartez jamais de l'existence bonne ; votre langue peut se taire, mais votre vie

1. *Enar. in Psal. CXLVI.* n° 1 ; t. IV, col. 1899.

2. *Ibid.*, n° 2, col. 1899 sq.

3. *Ibid.*, n° 3, col. 1900.

parle<sup>1</sup>. » « Le désir prie toujours, même quand la langue se tait. Si vous désirez toujours, vous priez toujours<sup>2</sup>. »

Saint Augustin propose donc à tout le monde la prière continuelle; chacun, en effet, quel que soit son mode particulier d'existence, peut s'affermir dans le dessein de faire surnaturellement cela même à quoi ses fonctions l'obligent. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que, du moins, les parfaits aient un sentiment toujours également fort et toujours également vif de s'entretenir avec Dieu et de travailler pour lui. « Je ne veux pas consacrer à un autre objet qu'à la méditation des choses saintes, les heures que je trouve libres des soins exigés pour la conservation de mon corps, ou pour le délassement de mon esprit, ou pour les services auxquels je suis tenu à l'égard des hommes, ou dont je m'acquitte sans y être tenu<sup>3</sup>. » Saint Augustin exprime ainsi le désir de l'âme vraiment fidèle; et, si ce désir se réalise, ce n'est pas sans un effort toujours renouvelé, car la faiblesse humaine se fait toujours sentir : « Je le dirai, mes frères, comme un homme placé parmi les hommes

1. *Enar. in Psal. CXLVIII*, n° 2, col. 1938.

2. *Serm. LXXX*, n° 7; t. V, col. 498.

3. *Confess.*, lib. XI. c. II, n° 2, *in fine*; t. I. col. 809.

et qui a même origine. Que chacun consulte son cœur, et que chacun se regarde soi-même sans flatterie et sans faiblesse. Qu'il voie combien de choses se passent dans le cœur humain, comment les prières elles-mêmes sont le plus souvent empêchées par des pensées vaines, si bien qu'à peine le cœur se tient fixé auprès de son Dieu : il veut se retenir pour se fixer, et, en quelque sorte, il échappe à lui-même, il ne rencontre pas de barrière propre à l'entourer, ni d'obstacle qui arrête et son vol, et le désordre de ses mouvements ; il ne garde pas cette stabilité où il goûterait le charme de son Dieu. C'est à peine si une telle prière (qui fixe le cœur) se rencontre parmi beaucoup de prières<sup>1</sup>. »

Mais les distractions n'interrompent pas nécessairement la continuité de la prière. Elles nous avertissent de notre faiblesse, elles nous font sentir l'importance de certaines pratiques. Les âmes les plus avancées doivent recourir même aux formules ; elles ne peuvent pas toujours compter qu'une simple attention, qu'un pur sentiment non formulé les tiendra unies à Dieu. Saint Augustin adresse sur ce sujet, à la veuve Proba,

1. *Enar. in Psal. LXXXV. n° 7 ; t. IV, col. 1086. — Cf. in Psal. CII, n° 6, col. 1320.*

d'admirables réflexions. « Par l'exercice de la foi et de l'espérance et de la charité, lui dit-il, notre désir continuel maintient en nous la prière. Mais, à certains moments, nous recourons aux paroles pour prier Dieu et, par l'usage de pareils signes, nous nous avertissons nous-mêmes, nous rendons sensible pour nous le progrès que notre désir d'être à Dieu a pu faire, et nous nous excitons à l'accroissement de ce désir. Car le résultat ardemment voulu se produit mieux. Ainsi donc le mot de l'Apôtre : *Priez sans interruption* (*I Thess.*, v, 17), que dit-il autre chose, sinon : désirez sans interruption la vie heureuse, qui est uniquement la vie éternelle, et attendez-la de celui qui peut seul la donner ? Attendons-la du Seigneur dans un désir perpétuel, et prions toujours. Mais parce que d'autres soins et le tracas des affaires assoupissent en quelque sorte ce désir même, nous rappelons, en certaines heures, notre âme à l'occupation de la prière ; les formules sont alors pour nous l'avertissement de penser à l'objet de notre désir ; car, après l'assoupissement déjà commencé, viendrait le refroidissement complet et l'extinction totale, si on ne ravivait pas souvent la flamme<sup>1</sup>.

1. *Ep. CXXX*, c. ix, n° 18, col. 501.

Lorsqu'il y a le loisir pour prier, c'est-à-dire lorsque l'accomplissement d'autres actions bonnes et utiles ne risque pas d'être empêché, la circonstance n'est ni fâcheuse, ni inutile. Et pourtant, parmi les actions extérieures, il faut, comme je l'ai dit, que nous priions par le désir. Car, contrairement à la pensée de quelques-uns, prier longtemps n'équivaut pas à prier en beaucoup de paroles. Autre chose est l'abondance du discours, autre chose la persistance du sentiment<sup>1</sup>. » « Les frères d'Égypte produisent, dit-on, des prières fréquentes, mais très courtes, lancées en quelque sorte comme une flèche ; ainsi l'attention si nécessaire à celui qui prie est sagement éveillée, et elle ne persiste pas assez pour s'évanouir et perdre toute énergie. Eux-mêmes, par leur conduite, montrent assez que cette attention, là où elle ne peut pas durer, ne doit pas être accablée, et aussi que là où déjà elle aura duré, elle ne doit pas aussitôt être interrompue. Si, en effet, l'attention vive persévère, il n'y aura pas beaucoup de paroles, mais il y aura beaucoup de supplications. Car, beaucoup parler, c'est, en priant, accomplir, par des paroles superflues, une chose néces-

1. *Ibid.*, c. x, n° 19, col. 501.

saire. Mais beaucoup prier, c'est, avec une durable et pieuse excitation du cœur, agir auprès de celui que nous prions. Et souvent cette œuvre s'accomplit par des gémissements plus que par des paroles<sup>1</sup>. »

Saint Paul dit : *Nous ne savons pas ce que, selon l'ordre, nous devons demander* (Rom., VIII, 26). Lorsque, en effet, nous demandons les choses temporelles, nous ne savons pas si notre demande est selon l'ordre<sup>2</sup>. Et lorsque notre prière a pour objet les biens spirituels, nous ne savons pas complètement la nature ou l'importance de ce que nous demandons. Nous ne pouvons pas craindre, il est vrai, d'être déçus. Mais, pourtant, « cette paix (de l'éternité bienheureuse) dépasse toute connaissance actuelle ; et, en la demandant par notre prière, nous ne savons pas même en vue de quel objet nous prions. Car, ce que nous ne pouvons pas penser selon sa réalité, est chose que nous ne savons pas<sup>3</sup> ». C'est à cette occasion que saint Augustin écrit un mot resté fort célèbre, le mot *docte ignorance* : « Il y a donc en nous, pour ainsi dire, quelque chose comme une docte ignorance, mais docte par l'action de l'es-

1. *Ibid.*, n° 20, col. 501 sq.

2. *Ibid.*, c. XIV, nos 25 et 26.

3. *Ibid.*, n° 27, col. 505.

prit de Dieu, lequel soutient notre infirmité, Car l'Apôtre ayant dit : *Si nous espérons ce que nous ne voyons pas*, il ajoute : *L'esprit de Dieu aide notre infirmité, car nous ne savons pas ce que nous avons à demander comme il faut; mais l'esprit lui-même demande pour nous par des gémissements ineffables* (Rom., VIII, 25, 26). Il fait donc que les saints demandent par des gémissements ineffables; il leur inspire pour cela le désir de cette si grande chose inconnue que nous attendons en patience. Comment, en effet, exprimer par des paroles le désir qui se porte sur l'inconnu? Si, d'ailleurs, l'ignorance était absolue, on ne désirerait pas, et d'un autre côté, si on voyait la réalité, ni on ne la désirerait (comme absente), ni on ne la chercherait avec gémissement<sup>1</sup>. » L'âme qui désire sans cesse d'être à Dieu obéit à une impulsion secrète de la grâce; les affaires temporelles et les distractions dues à la faiblesse humaine ne la détournent pas totalement de Dieu; elle converse encore avec Dieu, dans les moments mêmes où elle n'a pas conscience de le faire; et les aspirations surnaturelles, qu'en d'autres moments elle forme, dépassent la connaissance qu'il lui est possible d'en avoir.

1. *Ibid.*, c. xv, n° 28, col. 505 sq.

## V

Le seul amour qui, en nous, s'oppose réellement à l'amour de Dieu, c'est l'amour de nous-mêmes, car, en aimant les choses créées, nous les rapportons à nous, et nous les aimons pour nous. « Mais une âme est d'autant plus purifiée qu'elle se délecte moins d'elle-même et de son bien propre, et qu'elle regarde la loi de l'univers, qu'elle lui obéit avec un joyeux dévouement. Car la loi de l'univers, c'est la divine sagesse. Mais plus une âme met sa joie dans son bien propre, et, se détournant de Dieu, veut être pour elle-même, et autant que possible, pour d'autres, une divinité, plus aussi elle se déforme<sup>1</sup>. »

Le désordre consiste donc uniquement à faire de soi-même sa propre divinité ; il consiste uniquement à vouloir pour soi et à aimer pour soi. Mais, « Dieu nous commande de n'être plus simplement des hommes<sup>2</sup> ».

1. *De diversis Quæstionibus LXXXIII*, quest. LXXIX, n° 1 ; t. VI, col. 90 sq.

2. *Serm. CLXVI*, c. 1, n° 1 ; t. V, col. 908.



C'est l'amour de Dieu qui remet tout dans l'ordre; il transforme nos tendances, il les élève, il les dirige vers leur véritable objet : « Vous désirez la vie et les jours heureux; nous ne pouvons pas vous dire : Ne désirez pas la vie et les jours heureux, mais nous vous disons : ne les cherchez pas ici dans ce siècle... Donc votre désir, qui vous fait vouloir la vie et les jours heureux, non seulement je ne le réprime pas, mais plutôt je l'excite vivement. Et certes, cherchez la vie, cherchez les jours heureux; mais que la recherche se fasse là où il est possible de trouver<sup>1</sup>. » Et bien plus encore : « Dieu ne vous défend pas d'aimer les choses de ce monde, mais d'y chercher votre félicité; vous devez, en les admirant et en les louant, aimer le Créateur<sup>2</sup>. » Il n'y a pas de sentiment plus vif et plus indestructible que l'amour des louanges, ou, selon le cas, l'amour de la gloire; car les louanges ou la gloire nous donnent la conviction de notre propre supériorité; et naturellement notre supériorité nous charme. « Celui donc qui aime l'honneur, imite Dieu. Mais les âmes humbles veulent être honorées en lui; les orgueilleux

1. *Serm. CVIII*, c. v, n° 5; t. V, col. 634 sq. — Cf. *Serm. CCXXXI*, c. iv et v.

2. *In Epist. Joan.*, tract. II, n° 11; t. III, col. 1995.

veulent l'être au-dessus de lui<sup>1</sup>. » « Si les hommes parmi lesquels vous vivez, refusent leurs louanges à votre bonne conduite, ils sont dans l'erreur ; s'ils vous louent, vous êtes en danger ; à moins que vous n'ayez le cœur assez simple et assez pur pour n'accomplir aucune de vos bonnes actions en vue des louanges humaines, et à moins que, dans de telles louanges, vous ne soyez heureux de l'hommage rendu au bien et non de votre propre contentement<sup>2</sup>. »

Notre-Seigneur dit : *Lorsque vous faites l'aumône, que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite* (Matth., VI, 3). « La main gauche signifie simplement la complaisance dans la louange<sup>3</sup>. » Un grand nombre d'hommes s'enferment dans des préoccupations terrestres ; ils travaillent pour la gloire, et ils y arrivent : « Leur vanité reçoit la récompense vaine qui lui convient<sup>4</sup>. Ce n'est pas que la louange humaine doive être incriminée ; car peut-on désirer rien de meilleur chez les autres que le plaisir ressenti devant des actes dont

1. *Contra Secundinum manichæum*, c. XVII ; t. VIII, col. 593.

2. *De Sermone Domini in monte*, lib. II, c. I, n° 1 ; t. III, col. 1269.

3. *Ibid.*, *ibid.*, c. II, n° 8 ; t. III, col. 1273.

4. *Perceperunt mercedem suam, vani vanam.*

l'imitation est un devoir? Mais agir bien à cause de la louange elle-même, c'est, en agissant, prendre pour guide la vanité... Que la raison de notre bonne conduite ne soit donc pas dans les louanges des hommes; corrigeons plutôt ces louanges mêmes, et rapportons toutes choses aux louanges de Dieu, de qui nous tenons tout ce que, sans danger d'erreur, on peut louer en nous <sup>1</sup>. »  
 « L'homme est loué pour un don qu'il tient de vous; mais le pécheur se réjouit de la louange plus que du don même, à cause duquel on le loue <sup>2</sup>. »

Il faut corriger de la même manière toutes nos joies et tous nos désirs. « Pour l'homme, en effet, qui se tourne vers Dieu, la délectation change, et les délices changent; elles ne sont pas supprimées, elles sont changées <sup>3</sup>. »

« Détournez-vous donc, ô hommes, de vos propres affections. Où allez-vous? Où courez-vous? Où vous réfugiez-vous? non seulement loin de Dieu, mais loin de vous-même <sup>4</sup>, » loin de l'amour véritable pour lequel vous êtes faits? « Que notre espoir, ce soit notre

1. *Enar. in Psal. CXVIII*, Serm. XII, n° 2; t. IV. col. 1533.

2. *Confess.*, lib. X, c. xxxvi, n° 59; t. I. col. 804.

3. *Enar. in Psal. LXXIV*, n° 1; t. IV. col. 946.

4. *Enar. in Psal. LXXVI*, n° 15; t. IV, col. 978.

Dieu. Lui qui a tout fait, est supérieur à tout. Lui qui a fait les choses belles est plus beau que tout ; lui qui a fait les choses fortes, est plus fort que tout ; lui qui a fait les choses grandes, est plus grand que tout : Quelque chose que vous aimiez, c'est lui qui sera pour vous l'objet de cet amour<sup>1</sup>. Apprenez à aimer dans la créature le Créateur, dans l'œuvre l'ouvrier ; ne vous laissez pas prendre par l'œuvre elle-même, et ne perdez pas celui par qui vous avez été fait<sup>2</sup>. »

Lorsque Notre-Seigneur ressuscita, il reprit le corps qu'il avait eu avant sa passion. Il choisissait ce moyen de convaincre ses disciples, mais en même temps il s'appliquait à leur enseigner qu'il doit être aimé d'un amour surnaturel. « Il ne voulait pas se les attacher plus longtemps par une dilection charnelle. Car les disciples voulaient que toujours il fût selon la chair avec eux ; et ils obéissaient en cela au même sentiment qui faisait redouter à Pierre la passion de son maître. Les disciples, en effet, voyaient Jésus humainement comme un maître, un appui, un consolateur, comme un homme qui les protège et comme, enfin, parmi

1. *Quidquid amaveris, ille tibi erit.*

2. *Enar. in Psal. XXXIX, n° 8 ; t. IV. col. 439. — Cf. Conf., lib. XI, c, iv, n° 6 ; t. I. col. 811,*

eux, chacun voyait les autres. Et s'ils cessaient de l'apercevoir, ils le croyaient réellement absent <sup>1</sup>. » Notre-Seigneur leur promettait le Saint-Esprit, et, par le Saint-Esprit, la véritable intelligence. « Mais les disciples ne pouvaient être remplis d'une telle intelligence, à moins que l'affection charnelle ne se fût éloignée de leurs yeux <sup>2</sup>. » « Bannissez donc les désirs (inspirés par l'affection naturelle). C'est comme si notre Seigneur disait à ses Apôtres : Vous ne voulez pas me laisser partir ; vous ressemblez à des hommes qui ne veulent pas laisser partir un ami et qui disent : restez un peu plus avec nous ; votre présence, en se prolongeant, est un rafraîchissement pour notre âme. Mais il vaut mieux que vous ne voyiez pas ce corps et que vous pensiez à ma (divinité). Je me soustrais à vous extérieurement, afin de vous remplir de moi dans votre intérieur <sup>3</sup>. »

Dieu nous a créés pour lui ; il nous a donné la faculté d'aimer, et ce n'est pas pour que nous ayons simplement à la détruire. « Purifiez donc votre amour. Est-ce que l'on vous dit : n'aimez rien ? Loin de là.

1. *Serm. CCLIV*, n° 2 ; t. V, col. 1212 sq.

2. *Ibid.*, n° 4 ; t. V, col. 1215.

3. *Ibid.*, n° 4 ; t. V, col. 1216.

Vous seriez paresseux, morts, détestables, misérables si vous n'aimiez rien. Aimez, et voyez ce que vous aimez. L'amour de Dieu, l'amour du prochain se nomme charité, l'amour du monde, l'amour de ce siècle se nomme cupidité. Réfrénez la cupidité, avivez la charité <sup>1</sup>. » « Qu'est-ce donc que tous les martyrs aimaient lorsqu'ils renonçaient à toutes les choses de ce monde ? Et n'y avait-il donc plus chez eux aucune sorte d'amour ? Ou bien vous disons-nous de plus aimer ? Or quiconque n'aime plus est un cadavre froid, rigide. Il faut aimer, mais il faut aimer cette beauté qui cherche les yeux du cœur <sup>2</sup>. »

Enfin, toute notre puissance d'aimer doit devenir en nous un amour de Dieu. Saint Augustin avait reçu de Dieu une merveilleuse aptitude à sentir et à propager cette vérité. « J'aimais à aimer, dit-il, dans les *Confessions*, parce que, intérieurement, j'avais faim de la nourriture intérieure qui est vous-même, ô Dieu ; mais cette faim n'était pas celle qui excitait mon désir <sup>3</sup>. » On aime dans un ami l'attachement dont on

1. *Enar. in Psal. XXXI*, Enar. II, n° 5 ; t. IV, col. 260.

2. *Enar. in Psal. XXXII*, Serm. I, n° 6 ; t. IV, col. 282.

3. Lib. III, c. I, n° 1 ; t. I, col. 683 : *Amare amabam... Amans amare... Amare et amari dulce mihi erat.* — Cf. lib. II, c. III, n° 2,

est l'objet; cela est tellement inévitable « que la conscience humaine se condamne, si, dans cet attachement, il n'y a pas réciprocité... De là, le deuil à la mort d'un ami... Heureux qui vous aime, et qui aime l'ami en vous et l'ennemi à cause de vous. Le seul homme qui ne perde jamais un ami bien cher, c'est l'homme qui aime chèrement en celui que l'on ne perd jamais. Et quel est-il celui-là, sinon notre Dieu, le Dieu qui a fait le ciel et la terre <sup>1</sup> » ? « Si les corps (terrestres) vous plaisent, louez Dieu à leur sujet, et faites retourner votre amour vers leur auteur... Si les âmes vous plaisent, qu'elles soient aimées en Dieu; car elles aussi sont muables, et c'est en s'attachant à Dieu qu'elles acquièrent de la stabilité; sans quoi elles s'égareraient et elles périeraient. Qu'elles soient donc aimées en lui; et entraînez avec vous vers lui toutes celles que vous pouvez, et dites-leur : Aimons-le, aimons-le <sup>2</sup>. » « Lorsque, sous l'impulsion de votre Esprit, des hommes voient les choses créées, c'est vous qui les voyez en eux. Lors donc qu'ils voient qu'elles sont bonnes, c'est vous qui voyez qu'elles sont bonnes; et toutes celles qui plaisent à cause

1. *Confess.*, lib. IV, c. IX, n° 14; t. I. col. 692.

2. *Ibid.*, lib. IV, c. XII, n° 18; t. I, col. 700.

de vous, c'est vous qui plaisez en elles... » Il en est à qui « votre créature plaît parce qu'elle est bonne, et à qui cependant ce n'est pas vous qui plaisez en elle ; aussi veulent-ils jouir de la créature plutôt que de vous ; grande est la différence, lorsqu'un homme voit la bonté des choses, mais de telle sorte qu'en lui Dieu voie cette bonté, et qu'enfin Dieu soit aimé dans son œuvre <sup>1</sup> ». « Aimez d'abord Dieu. Etendez votre amour vers Dieu, et entraînez vers Dieu tous les hommes que vous pouvez <sup>2</sup>. »

Nous accomplissons par l'amour de Dieu toute notre destinée ; car « c'est nous que Dieu exige, et non pas nos biens <sup>3</sup>. » « On ne sert Dieu que par l'amour <sup>4</sup>. » « Vous cherchez ce qu'il convient d'offrir pour vous-même ? Offrez vous-même <sup>5</sup>. »

L'amour de Dieu nous fait prendre un nouveau caractère, le caractère qui, chez les élus, subsistera avec plus de plénitude pen-

1. *Ibid.*, lib. XIII, c. xxxi, n° 46 ; t. I, col. 865.

2. *Serm. XC*, n° 10 ; t. V, col. 566.

3. *Serm. XLII*, c. I, n° 1 ; t. V, col. 252.

4. « *Nec colitur ille nisi amando.* » *Ep. CXL* [412] à Honoratus ; c. xviii, n° 45 ; col. 557. Parole célèbre, reproduite plusieurs fois, mais en termes moins parfaits : 1° *Ep. CLXVII* [415] à saint Jérôme : *et unde ille colitur nisi charitate ?* c. III, n° 11, col. 737 ; — 2° *Ep. CLV* [415] à Macédonius : *Imus autem (ad Deum) non ambulando, sed amando ;* c. IV, n° 13, col. 672.

5. *Serm. XLVIII*, c. II ; t. V, col. 317.



dant l'éternité. « L'âme doit aimer de toutes ses facultés cette merveilleuse grandeur qui se fait connaître à l'intelligence. Et puisque ce que l'on aime modifie nécessairement le sujet qui aime, il arrive que si la réalité éternelle est aimée, elle donne à l'âme une impression d'éternité <sup>1</sup>. » Cette belle pensée reviendra plus d'une fois : « Il importe donc que nous soyons uniques et simples, c'est-à-dire séparés des choses multiples et nombreuses qui naissent et qui meurent; il importe que nous soyons amateurs de l'éternité et de l'unité; si toutefois nous désirons être unis à notre unique Dieu et Seigneur <sup>2</sup>. » « Vous dites : la raison pour laquelle je manque de patience, c'est que je suis temporel. Mais il est en votre pouvoir (de sortir du temps); joignez votre cœur à l'éternité de Dieu, et avec Dieu vous serez éternel <sup>3</sup>. » « Aimez l'éternité <sup>4</sup>. » « Laissez la multitude (des préoccupations humaines) et courez à l'unité (qui est Dieu); ramassez en un seul (sentiment surnaturel) vos sentiments qui s'égarèrent (sur les choses créées) : ramenez tout (à l'amour de Dieu), soyez ainsi dé-

1. *De diversis Quæstionibus LXXXIII*, Quest. XXXV, n° 2; t. VI, col. 24.

2. *Enar. in Psal. IV*, n° 10, in fine; t. IV, col. 83.

3. *Enar. in Psal. XCI*, n° 8; t. IV, col. 1176.

4. *Enar. in Psal. CXLV*, n° 20; t. IV, col. 1898.

fendu, établissez votre demeure dans l'unité <sup>1</sup>. » « Une seule chose est nécessaire, c'est cet unique qui est en haut, cet unique où le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un <sup>2</sup>. » « Que Dieu nous délivre de cette multitude des pensées humaines, et qu'en lui notre multiplicité devienne enfin l'unité (d'amour surnaturel). Qu'il nous enflamme du feu de la charité, afin que d'un seul cœur nous poursuivions la chose unique... C'est cette chose unique dont l'Apôtre parlait lorsqu'il disait : *Mes frères, je ne pense pas avoir encore saisi : Quoi ?... Mais il y a une chose unique : Quelle chose unique ?... C'est que, dédaignant ce qui est en arrière, je fais effort de plus en plus vers ce qui est au-devant (Philipp., III, 13)*. Je fais effort vers la chose unique... Voilà où tendaient les martyrs ; ils étaient assaillis, et, en aucune manière, ils ne faisaient attention au tumulte, car ils aimaient la chose unique <sup>3</sup>. » Marie se préoccupait de cette chose unique, et c'est la raison pour laquelle Notre-Seigneur disait qu'elle avait choisi la meilleure part. « Le rôle de Marthe impose une occupation (extérieure) ; celui de Marie fait sentir la dou-

1. *Serm. XCVI*, c. VI, n° 6 ; t. V, col. 587.

2. *Serm. CIII*, c. III, n° 4 ; t. V, col. 614.

3. *Serm. CCLXXXIV*, n° 4 ; t. V, col. 1290.

ceur de l'amour... Si Marthe avait pu suffire, elle n'aurait pas réclamé l'aide de sa sœur. Les occupations comme celles de Marthe sont multiples, elles sont diverses, parce qu'elles sont charnelles et temporelles; elles sont bonnes, mais transitoires... A toi, Marthe, on ôtera un jour le fardeau de la nécessité; mais la douceur de l'amour sera éternelle<sup>1</sup>. » « Pourquoi Marie a-t-elle choisi le meilleur?... Parce que toi, Marthe, tu t'occupes des choses nombreuses, et elle de la chose unique... Le tracas du multiple passe, et l'amour de la chose unique reste<sup>2</sup>. »

## VI

« Ce que Marie a choisi ne lui est pas ôté; mais il reçoit pourtant un accroissement. Or, pendant cette vie, cela s'accroît; il aura sa perfection dans l'autre vie, et jamais il ne sera ôté<sup>3</sup>. » « La première œuvre, dit encore saint Augustin, est de vous déplaire

1. *Serm. CIII*, c. iv, n° 5; t. V, col. 615.

2. *Serm. CIV*, c. ii, n° 3; t. V, col. 617.

3. *Serm. CIII*, c. iv, n° 5; t. V, col. 615.

à vous-même, de détruire en vous le péché et de changer en mieux; mais la seconde, une fois votre changement accompli, est de supporter les tribulations et les tentations de ce siècle, et de persévérer malgré elles jusqu'à la fin <sup>1</sup>. » « O! si le sentiment de notre exil nous faisait gémir! O! si nous n'aimions pas le siècle, et si notre effort pieux tendait toujours vers celui qui nous a appelés <sup>2</sup>! »

Il peut donc y avoir divers degrés d'amour; saint Augustin n'a essayé qu'une fois de proposer une classification: ç'a été au début de sa carrière, en 388, au traité *De la Quantité de l'âme*; il énumère sept opérations ou degrés de l'âme<sup>3</sup>; le quatrième degré est celui où l'amour de Dieu commence à paraître. L'âme, à ce degré, se purifie de ses fautes; elle aime tous les hommes; elle voit dans les préceptes des sages une parole divine<sup>4</sup>. « Il lui reste encore la nécessité de l'effort, ainsi qu'une grande et bien vive lutte contre le tracas et les charmes du monde. Car, dans l'œuvre même

1. *Enar. in Psal. LIX*, n° 6; t. IV, col. 717 — Cf. *Serm. CLIX*, surtout c. II, n° 2, et c. VI, n° 7.

2. *Tract. in Joan.*, tract. XL, n° 10; t. III, col. 169f.

3. Cap. XXXIII.

4. *Sequi auctoritatem ac præcepta sapientium. et per hæc loqui sibi Deum credere*, n° 73; t. I, col. 1075.

de la purification, intervient une crainte de la mort : crainte parfois médiocre, parfois très véhémente : médiocre, lorsque, d'une foi très solide, l'on croit que toutes choses sont gouvernées par la providence et par la justice de Dieu, et que la mort ne peut jamais arriver contre la justice (absolue) <sup>1</sup>. » Après ce premier degré, l'âme conçoit la dignité dont Dieu l'a revêtue <sup>2</sup> ; elle se défend contre le péché ; « et, avec une immense, avec une incroyable confiance, elle tend vers Dieu, c'est-à-dire vers la contemplation même de la vérité <sup>3</sup>. »

Le troisième degré consiste à contempler la vérité ; or cette contemplation, ou cette habituelle attention aux choses de Dieu exige que, d'abord, « la pensée soit purifiée du désir et de la souillure des choses mortelles <sup>4</sup> ».

Le quatrième degré, qui est le plus haut, désigne la persistance dans l'état que saint Augustin, ici, nomme *contemplation* et qu'il ne faut pas, d'ailleurs, entendre selon la signification usitée chez les mystiques ; la contemplation dont parle saint Augustin,

1. *Ibid.*, col. 1075.

2. *Quintus gradus animæ*, ou second degré de perfection, n° 74, t. I, col. 1076.

3. *Ibid.*

4. *Sextus gradus animæ*, n° 75, *in fine*; t. I, col. 1076.

c'est à la fois le sens des choses de Dieu, la conviction qu'en dehors de Dieu tout est vain, et l'aptitude à goûter les vérités de la foi : « La résurrection que l'on se résigne si tard à croire, ou même que l'on ne croit pas, nous la tiendrons pour tellement certaine, que nous n'aurons pas, sur un prochain lever du soleil, une plus ferme certitude. Nous mépriserons », comme des imaginations puériles, toutes les difficultés contre l'Incarnation et contre les miracles de Notre-Seigneur. Et puisque l'existence terrestre « empêche l'âme de s'unir tout entière à la vérité, la mort qui était redoutée autrefois, la mort, c'est-à-dire la fuite totale et la délivrance loin de ce corps ; sera désirée comme un avantage souverain <sup>1</sup> ». Mais ces quatre degrés, considérés dans la vie réelle, ne se discernent pas toujours certainement, et il serait possible, d'ailleurs, d'en faire tout autrement l'énumération : « Il se peut que l'âme accomplisse simultanément tout cela, mais qu'elle ait conscience de la seule action accomplie au prix d'un effort, ou du moins accomplie avec crainte. Car elle remarque plus que tout le reste cette sorte

1. *Septimus gradus animæ*, n° 76 ; t. I, col. 1077. Au sujet de la mort, voir l'enseignement plus complet et plus juste, reproduit ci-dessus ; par. I, p. 136 sq.

d'actions... J'ai voulu, continue-t-il, donner à ces divers degrés un nom particulier; c'est pour prévenir votre étonnement; on les désigne aussi par d'autres noms, et on les divise d'une autre manière. Vous ne verrez pas là un motif de condamner aucune tentative. Il y a, en effet, une infinité de manières pour désigner un sujet et pour le diviser, et ce seront toujours des dénominations et des divisions très justes et très subtiles; mais, dans une telle abondance, chacun choisit la manière dont l'usage lui paraît plus commode<sup>1</sup>.»

Saint Augustin n'a définitivement choisi aucun mode de division. Il a dit que, pendant cette vie, nous avons toujours un progrès à faire et une lutte à soutenir. Vous ne ressentez plus les désirs inférieurs d'autrefois; la volonté qui les formait est morte en vous : « Foulez aux pieds ce qui est mort, passez à ce qui est encore vivant : foulez aux pieds la mauvaise volonté désormais inerte, lutez contre celle qui résiste<sup>2</sup>. » Et il y aura toujours lieu de s'humilier. « Il ne manquera jamais à Dieu un poids sous lequel il devra

1. *Ibid.*, c. xxxv, n° 79; t. I, col. 1079. Voir aussi un essai de division, au paragraphe de la prière, p. 172.

2. *Serm. CLVI*, c. ix, n° 9; t. V, col. 855.

vous faire courber. Ce poids, ce sera le fardeau de vos péchés<sup>1</sup>. »

Le progrès dépend de l'amour : « Aimez ce que vous serez, dit saint Augustin aux catéchumènes. Aimez ce que vous serez. Car vous serez les enfants de Dieu, les enfants de l'adoption. Cela vous sera donné gratuitement, et conféré gratuitement; et vous le posséderez dans une abondance d'autant plus parfaite que vous serez plus agréable à celui de qui vous l'aurez reçu. Allez avec ardeur vers celui qui connaît ceux qui lui appartiennent<sup>2</sup>. » « Aimons la foi des Apôtres, leur vie, leurs travaux, leurs souffrances, leur attitude, leur prédication. Car nous faisons des progrès par l'amour<sup>3</sup>. »

Mais l'amour lui-même s'affermite par l'épreuve : « *Toute discipline procure pour le moment non la joie, mais la tristesse (Hébr., XII, 6)*. Celui à qui Dieu donne l'amour de Dieu, et, à cause de Dieu, l'amour du prochain, doit demander avec instance l'accroissement de ce don et un accroissement tel qu'il fasse mépriser non seulement tous les autres plaisirs, mais qu'il fasse encore supporter

1. *Enar. in Psal. XXXVII*, n° 10; t. IV, col. 401.

2. *Serm. CCXVI*, c. VIII, n° 8; t. V, col. 1081.

3. *Serm. CCXCV*, c. VIII, n° 8; t. V, col. 1352; *Proficinus enim amando*,



les souffrances. C'est ainsi qu'à la douceur (de l'amour) se joint heureusement la discipline (ou l'épreuve)... Lors donc que, dans sa douceur délicieuse, l'amour aura acquis assez de force pour ne pas s'éteindre malgré les tribulations produites par l'épreuve, il y aura alors cette science utile grâce à laquelle l'homme reçoit le sentiment de ce qui est son propre mérite et de ce qui est en lui le don de Dieu<sup>1</sup>. »

A mesure que l'amour s'accroît, il fait que notre connaissance des choses de Dieu ne reste pas inactive : « *Enseignez-moi, Seigneur votre justice (Psal. cxviii, 26)*. Enseignez-moi, de telle manière que j'agisse, et non de telle manière que seulement je sache ce que je dois faire. De même, en effet, qu'il a été dit du Seigneur *qu'il ne connaissait pas le péché (II Cor., v, 21)* et que cela signifie : il n'en commettait aucun ; de même, on a raison de dire : celui-là connaît la justice, qui la pratique. Le mot du psaume est la prière du juste qui fait des progrès<sup>2</sup>. » Il est dit aussi : « *Je serai exercé dans vos merveilles (Psal. cxviii, 27)*. Le surcroît de justice dans lequel, à force de progrès, il prétend s'établir, voilà ce que le Psalmiste appelle les merveilles de Dieu.

1. *Enar. in Psal. CXVIII*, Serm. XVII, n° 2 ; t. IV, col. 1548.

2, *Enar. in Psal. CXVIII*, Serm. X, n° 3 ; t. IV, col. 1526.

Donc la justification produite par Dieu est parfois si merveilleuse qu'à moins d'en avoir l'expérience on ne conçoit pas, pour l'infirmité humaine, la possibilité d'y parvenir... Affermissez-moi, ô Dieu, dans ceux de vos préceptes que je connais et que je pratique, et puissé-je ainsi, par un progrès continu, saisir d'autres préceptes plus hauts <sup>1</sup>. »

L'âme qui avance dans l'amour devient de plus en plus apte à sentir les choses de Dieu. Il ne s'agit pas ici de science infuse; il ne s'agit que d'un sens intérieur toujours uni avec l'amour. « Selon qu'en vous l'amour s'accroît, vous sentirez une certaine chose que vous disiez et que (pourtant) vous ne disiez pas. Car, avant de sentir ainsi, vous vous imaginiez dire : Dieu; vous commencez à sentir, et vous sentez qu'il n'est pas possible de dire ce dont vous avez le sentiment. Mais, lorsque vous aurez constaté combien cela est impossible, vous tairez-vous, ne louerez-vous pas ?... Nullement : Et, dites-vous, comment louerai-je ?... Car, ce peu lui-même qu'il m'est possible de sentir en partie et par énigme, je ne puis pas seulement l'expliquer<sup>2</sup>. » C'est ainsi que, par l'amour, l'âme fidèle s'élève en quelque sorte

1. *Enar. in Psal. XCIX*, n° 6; t. IV. col. 1274,

2. *Ibid.*, n° 4,

au-dessus d'elle-même : Elle goûte Dieu, elle ne sait pas clairement à quel degré; mais son désir d'aimer davantage lui procure un sentiment plus vif et une connaissance plus claire. « Car, enfin, on n'aime pas ce que totalement l'on ignore. Mais, lorsqu'on aime un objet dont on ne connaît que la moindre partie, l'amour a pour résultat de le faire mieux connaître et plus pleinement. Si donc vous avancez dans l'amour que l'Esprit-Saint répand dans vos cœurs, l'Esprit *vous enseignera toute vérité*<sup>1</sup> » (*Joan.*, xvi, 13). « L'Esprit lui-même enseigne aujourd'hui encore les fidèles, selon la force spirituelle de chacun; et il échauffe leur cœur d'un désir plus grand, si toutefois chacun progresse dans cette charité qui lui fait aimer les biens surnaturels déjà connus et lui fait désirer les biens surnaturels dont il faut acquérir la connaissance; et voici le progrès : aujourd'hui on est censé connaître, et plus tard on saura que cette connaissance même n'en est pas une<sup>2</sup>. »

C'est grâce à son sentiment des choses de Dieu, que sainte Monique pouvait suivre les discussions philosophiques les plus élevées, y prendre part, et prononcer les paroles dé-

1. *Tractatus in Joan.*, tract. XCVI, n° 4; t. III, col. 1877, 2, *Ibid.*, tract. XCVII, n° 1; t. III, col. 1877,

cisives. Les interlocuteurs admiraient, et saint Augustin leur donnait cette explication : « Voyez-vous combien c'est autre chose de posséder la multitude et la variété des sciences, et autre chose d'avoir l'âme toute tendue vers Dieu <sup>1</sup>. » Le sixième livre de *la Musique* contient deux fois, sous une forme générale, la même remarque : « Les chrétiens qui, avec un grand amour, dirigent leur effort vers le Dieu unique et véritable, ont dépassé par leur vol toutes les recherches (auxquelles la réflexion philosophique doit d'abord s'arrêter)... Ils peuvent, par l'élan de leur vol, traverser des régions inconnues <sup>2</sup>. » « Attentifs aux difficultés (que la réflexion rencontre), nous procédons plus lentement que les saints dont le vol les dédaigne <sup>3</sup>. » Saint Augustin dit aussi en un sens analogue : « La foi a sans doute des yeux, et des yeux plus grands, plus puissants et plus forts <sup>4</sup>. » « Puissé-je, mes très chers Frères, susciter le désir dans votre cœur. Les mœurs conduisent à l'intelligence », c'est-à-dire, lorsqu'on aime davantage, si on ne connaît pas toujours par ré-

1. *De Beata Vita*, c. iv, n° 27; t. I. col. 972.

2. *De Musica*, lib. VI, c. i, n° 1; t. I; col. 1163.

3. *Ibid.*, conclus., n° 59; t. I, col. 1194.

4. *Enar. in Psal. CXLV*, n° 19; t. IV, col. 1897.

flexion la volonté de Dieu, on pressent du moins ce qu'elle exige et on est incliné à le faire ; ou encore, lorsqu'on aime davantage, si l'on ne parvient pas pour cela à une science précise de la doctrine révélée, on possède comme un goût naturel de cette doctrine. « Vous désirez quelque chose de surnaturel et vous ne le saisissez pas ; mais, par votre désir, vous avez commencé la vie des anges<sup>1</sup>. » « Croyez aux préceptes de Dieu, et Dieu vous donnera la force de l'intelligence<sup>2</sup>. » « Croyez afin de comprendre<sup>3</sup>. » « Les secrets du royaume exigent des croyants, et ils les rendent ensuite capables de comprendre<sup>4</sup>. » « Voulez-vous comprendre?... Croyez<sup>5</sup>. »

L'amour contient en soi-même toutes les autres vertus<sup>6</sup> ; et certes, rien n'est plus clair ; car, outre que Notre-Seigneur ramène à l'amour de Dieu et du prochain la Loi et

1. *Tractatus in Joan.*, tract. XVIII, n° 7 ; t. III, col. 1540.

2. *Serm. CXVII*, n° 17 ; t. V, col. 1671 ; tout le numéro est à lire.

3. *Serm. CXVIII*, n° 1 ; t. V, col. 672.

4. *Serm. CXXVI*, c. I, n° 1 ; t. V, col. 698. — Cf. n° 2. — Cf. *Enar. in Psal. XCIII*, n° 1 ; t. IV, col. 1189.

5. *Tractatus in Joan.*, tract. XXIX, n° 6 ; t. III, col. 1630. — Cf. tract. XXXVI, n° 7, col. 1667, et tract. CXII, n° 1, col. 1930.

6. Sur la manière dont toutes les vertus sont comprises dans l'amour : 1° *de Musica.*, lib. VI, c. xvi ; 2° surtout *Ep. CLXVII* [415] à saint Jérôme ; c'est la pièce essentielle.

les Prophètes, on voit d'abord que, dans chaque vertu particulière, se manifeste un mode particulier d'amour : « Il est nécessaire que celui en qui se trouve *la foi qui opère par l'amour* (*Galat.*, v, 6), espère ce que Dieu promet. Donc l'espérance est compagne de la foi... De même aussi la charité par laquelle nous désirons, par laquelle nous nous efforçons d'atteindre... Et comment n'y aurait-il pas la charité, laquelle n'est pas autre que l'amour? Car, enfin, la foi dont il a été question est *celle qui opère par l'amour*<sup>1</sup>. » « Ayez la foi avec l'amour; car vous ne pouvez pas avoir l'amour sans la foi<sup>2</sup>. » « Mais là où est la charité, elle ne peut pas être seule<sup>3</sup> »; elle suscite nécessairement et elle affermit toutes les autres vertus<sup>4</sup>; elle est leur principe, elle ne dispense ni de croire actuellement, ni d'espérer actuellement; elle donne aux actes de foi et d'espérance leur caractère surnaturel. « La charité, à elle seule, l'emporte sur tout; sans elle rien ne vaut; là où elle existe, elle absorbe tout le reste<sup>5</sup>. »

1. *Serm. LIII*, c. x, n° 11; t. V, col. 369.

2. *Serm. XC*, n° 8; t. V, col. 564. — Cf. *Serm. CLXVIII*, c. II, n° 2, col. 912.

3. *Serm. CCCXLIX*, c. I, n° 1; t. V, col. 1529.

4. Sur la différence entre la foi, l'espérance et la charité; *Serm. CV*, c. IV; n° 5: *Sed hæc itidem tria ALIQUANTULUM sunt diversa*, t. V, col. 620.

5. *Serm. CCCLIV*, c. VI, n° 6; t. V, col. 1565: *ubicumque fuerit (charitas) trahit ad se omnia*.

« Toutes nos bonnes œuvres sont une œuvre unique, celle de la charité ; car la plénitude de la Loi c'est la charité (*Rom.*, XIII, 10)... Les œuvres sont bonnes lorsqu'elles se dirigent vers cette fin unique ; et la fin unique du précepte c'est la charité (provenant) d'un cœur pur, et d'une conscience bonne, et d'une foi non feinte (*I Tim.*, I, 5). Il y a donc une seule œuvre dans laquelle tout se trouve : cette œuvre c'est la foi opérant par l'amour <sup>1</sup> » (*Galat.*, v, 6).

Tout le progrès peut enfin s'exprimer en ces quelques mots : « Vous qui, en négligeant Dieu, avez aimé vous-même, vous avez par votre amour de l'argent abandonné jusqu'à vous-même... Retournez à vous-même ; mais aussi, une fois retourné, n'y demeurez pas. Laissez d'abord les choses du dehors et retournez à vous ; puis faites la restitution de vous-même à celui qui vous a créé, et qui, lorsque vous étiez perdu, vous a cherché... Ainsi ont agi les martyrs... Ils sont revenus à eux-mêmes, ils ont fait attention à eux-mêmes ; ils se sont trouvés en eux-mêmes et ils se sont déplu ; ils ont couru vers celui qui pouvait les former, vers celui en qui il y avait pour eux une nouvelle

1. *Enarr. in Psal. LXXXVIII*, n° 17 ; t. IV, col. 1148 sq.

vie et une vie stable. En cela consiste le renoncement à soi-même<sup>1</sup>. »

Car il ne suffit pas de renoncer aux choses extérieures : « L'avarice de l'argent n'est rien ; tenez-vous en garde contre l'avarice de la vie<sup>2</sup>. »

Ce renoncement doit se nommer amour ; or l'amour ne va jamais sans la crainte chaste : « On nous dirait : voici le Christ, demain sera le jour du jugement ; combien n'y en a-t-il pas qui refuseraient de dire : Oh qu'il vienne donc ! Car ceux qui le disent, aiment beaucoup ; et si on leur répond : il tardera ; ils redoutent ce retard, parce que leur crainte est une crainte chaste. Or la raison qui, aujourd'hui, fait craindre qu'il ne tarde, fera craindre après son avènement qu'il ne disparaisse. Et cette crainte sera une crainte chaste, parce que ce sera une crainte tranquille et pleine de sécurité... La crainte chaste a donc ce caractère ; elle vient de l'amour<sup>3</sup>. » — « Ne croyons pas que l'amour périsse par la crainte, là où existe une crainte chaste<sup>4</sup>. » — La parfaite charité met dehors

1. *Serm. CCCXXX*, n° 3 ; t. V, col. 1457.

2. *Serm. CVII*, c. IX, n° 10 ; t. V, col. 632.

3. *Enar. in Psal. CXXVII*, n° 8 ; t. IV, col. 1681, 1682.

4. *Enar. in Psal. CXVIII*, *Serm. XXXI*, n° 3 ; t. IV, col. 1592.



la crainte (*Joan.*, iv, 18). Elle entre donc, la charité; elle chasse la crainte. Mais elle non plus, n'entre pas sans être accompagnée. Elle a sa propre crainte qui est avec elle, et qu'elle-même introduit : c'est la crainte chaste faite pour persister dans les siècles des siècles (*Psal.* xviii, 10); la crainte chaste est celle par laquelle vous craignez de déplaire à Dieu... L'homme de bien, l'homme juste, l'homme libre met son plaisir dans la justice même, et s'il pouvait pécher sans témoin, il redoute le témoin qui est Dieu; et s'il pouvait entendre Dieu lui disant : Je te vois lorsque tu pêches; je ne te condamnerai pas, mais tu me déplaîs; lui, tout préoccupé d'éviter du déplaisir aux yeux d'un père et non d'un juge redoutable, il craint non la condamnation, non le châtement, non le supplice, mais il craint d'offenser la joie paternelle, et de déplaire à un Dieu d'amour. Si lui, en effet, aime, il sent aussi l'amour de son Seigneur, et il évite ce qui déplaît à celui dont il est aimé<sup>1</sup>. »

Cet amour est aussi la vraie liberté, une liberté supérieure aux incertitudes et aux déceptions. « *La vérité vous rendra libres* (*Joan.*, viii, 32). Si la vérité ne vous charme

1. *Serm.* CLXI. c. iv. n° 9; t. V, col. 883.

pas, que du moins la liberté vous charme <sup>1</sup>. »  
 « Comment Dieu vous délivre-t-il de vous-même ? En donnant à votre âme la céleste délectation, par laquelle toute délectation terrestre est surmontée. Dieu, en vous faisant ce don, vous délivre de vous-même, et vous attendez en sécurité, parmi les maux transitoires de ce siècle, l'avènement du Seigneur <sup>2</sup>. » — « Il n'y a que Dieu dont le service suppose une absolue liberté <sup>3</sup>. » « L'âme doit à Dieu le service, et, lorsqu'elle le lui rend, elle est libre, recevant du Seigneur cette grâce de le servir, non par nécessité, mais de bonne volonté <sup>4</sup>. » Elle s'élève au-dessus des misères : « Soyez brûlée du feu de la charité. Cette ardeur vous entraîne en haut, elle vous emporte en haut, elle vous élève dans le ciel. En vain, auriez-vous souffert sur la terre mille difficultés ; en vain l'ennemi aurait-il opprimé, aurait-il poussé en bas le cœur chrétien : l'ardeur de l'amour se dirige vers les sommets <sup>5</sup>. »

1. *Serm. CXXXIV*, c. II, n° 2 ; t. V, col. 743. — Cf. *Serm. CLI*, c. IV et V.

2. *Serm. XLII*, c. III, n° 3 ; t. V, col. 254.

3. *De Musica*, lib. VI, c. V, n° 14 ; t. I, col. 1170. — Cf. *De Moribus Ecclesiaz*, lib. I, c. XII, n° 21 ; t. I, col. 1320.

4. *Enar. in Psal. CXV*, n° 6 ; t. IV, col. 1493. Saint Augustin a souvent développé contre les Pélagiens cette notion de liberté. Voir, comme résumé, *Enchiridion*, c. CV ; t. VI, col. 281.

5. *Serm. CCXXXIV*, n° 3 ; t. V, col. 1117.

L'affranchissement produit par l'amour laisse encore ressentir les faiblesses involontaires. Saint Augustin accepterait que la pratique de la vertu lui attirât uniquement des injures ; il ajoute : « Je voudrais pourtant aussi que la louange d'une bouche étrangère n'augmentât pas la joie produite en moi par mon bien propre. Mais elle l'augmente, je l'avoue ; et, bien plus, le blâme la diminue <sup>1</sup>. » « Si c'est l'avantage du prochain qui me rend sensible à la louange, » c'est-à-dire, si, dans l'intérêt des autres, j'aime à trouver chez eux l'admiration du bien, « pourquoi suis-je moins sensible au blâme injuste dirigé contre un autre qu'au même blâme dirigé contre moi <sup>2</sup> ? » Avec la tentation de la louange, il y a pour l'homme celle de mépriser orgueilleusement la vaine gloire ; et, en vérité, « l'homme ne la méprise pas, car, intérieurement, il se glorifie <sup>3</sup> ». — « Parfois, ô Dieu, vous m'introduisez dans un sentiment bien inusité, et dans je ne sais quelle douceur ; et si cet état s'achevait en moi, ce serait l'état inexprimable que cette vie ne sera jamais. Mais je retombe du poids de mes misères dans les choses de cette vie,

1. *Confess.*, lib. X, c. xxxvii, n° 61 ; t. I, col. 805.

2. *Ibid.*, n° 62 ; t. I, col. 806.

3. *Ibid.*, c. xxxviii, n° 63 ; t. I, col. 806. — Cf. *Ibid.*, c. xxxix, n° 64 ; t. I, col. 806.

je suis absorbé par les riens ordinaires, je suis pris, je pleure beaucoup et je suis beaucoup pris<sup>1</sup>. » Ce que saint Augustin dit de lui-même, il le propose aussi, en d'autres termes, comme un enseignement général : « Il n'y a pas d'autre justice pour l'homme en cette vie, sinon vivre de la foi qui opère par l'amour<sup>2</sup> » (*Galat.*, v, 16).

« Et pour maintenant, tandis que la chair désire contre l'esprit, et l'esprit contre la chair, c'est la lutte de mort; nous ne faisons pas ce que nous voulons. Pourquoi? Parce que nous voulons qu'il n'existe aucune concupiscence, et nous ne pouvons pas faire que cela soit<sup>3</sup>. » « Quelqu'un me dira : d'où savez-vous que l'apôtre Paul n'avait pas encore la justice et la perfection de l'Ange? Je ne fais pas injure à l'Apôtre, je ne crois que lui-même, je ne cherche pas un autre témoin... Dites-moi, saint Apôtre, sur votre propre compte, et là où personne ne doute que vous ne parliez de vous-même... *Mes Frères*, dit l'Apôtre, *je ne pense pas avoir encore saisi. Et que faites-vous? Une seule chose, oubliant ce qui est en arrière, je fais*

1. *Ibid.*, c. XL, n° 65; t. I, col. 807.— Voir des réflexions semblables, remarquablement exprimées : *Enar. in Psal. XLI*, n° 10; t. IV, col. 470 sq.

2. *Enar. in Psal. XCIII*, n° 29; t. IV, col. 1215.

3. *Serm. CXXVIII*, c. 1X, n° 11; t. V, col. 718.

*effort vers ce qui est devant*<sup>1</sup> » (*Philipp.*, III, 12, 13). Mais il faut trouver une parole plus décisive; ce sera celle-ci : « *Afin que je ne sois point enorgueilli par la grandeur de mes révélations, il m'a été donné l'Ange de Satan (II Cor., XII, 7).* Et maintenant (ô Pélagiens) dites qu'il y avait en saint Paul une justice égale à celle des anges... Nous sommes des hommes, reconnaissons les saints Apôtres pour des hommes : vases choisis, mais encore fragiles, accomplissant dans cette chair leur pèlerinage, et ne triomphant pas encore dans la céleste patrie<sup>2</sup>. »

Par l'amour ou par le don de soi-même on se procure le bonheur éternel : « Ce bonheur est à vendre; achetez-le si vous voulez. Et, pour un si grand objet, ne vous inquiétez pas du prix. Il vaut exactement ce que vous avez... Ne vous préoccupez pas, d'ailleurs, de ce que vous avez en dehors de vous, mais de ce que vous êtes. Cette chose vaut vous-même. Elle vaut exactement ce que vous êtes. Donnez-vous vous-même et vous l'aurez<sup>3</sup>. »

1. *Serm. CLIV*, c. III, n° 4; t. V, col. 834 sq.

2. *Serm. CLIV*, c. V, n° 6; t. V, col. 835 sq. — Cf. *Serm. CLI*, n° 7, col. 818; *Serm. CLXX*, n° 7, col. 930; *Serm. CLXXIII*, n° 1, col. 938.

3. *Serm. CXXVII*, c. III; t. V, col. 707. — Cf. *Contra duas Epistolas Pelagianorum*, lib. III, c. VII, et *Enar. in Psal. CII*, n° 12, *in fine*; t. IV, col. 1326.

## VII

Le service de Dieu a pour résultat notre propre bien. Nous ne pouvons, en effet, rendre Dieu ni plus heureux, ni plus parfait<sup>1</sup>. Notre prière de pure adoration aussi bien que notre prière de demande, traduit notre aspiration vers un état plus parfait ou vers notre avantage surnaturel. Saint Augustin revient souvent sur cette considération ; il l'exprime avec une netteté dogmatique dans le *Sermon LVI*, qui s'adressait à tout le peuple, et dans l'*Épître* à Proba, qui propose la pratique de la perfection. L'explication du *Sermon sur la montagne*<sup>2</sup> n'atteint pas, sur ce point particulier, le même degré de précision. Remarquons d'abord le *Sermon LVI* : « Que votre nom soit sanctifié. Pourquoi demandez-vous que le nom de Dieu soit sanctifié ? Ce nom est saint... Vous demandez donc que ce qui est saint en soi-même, soit aussi sanctifié en vous. Qu'est-ce

1. Deo enim quod præstemus nom habemus. *Serm. XCI*, c. VII, n° 9 ; t. V, col. 571.

2. *De Sermone Domini in Monte*, lib. II, c. V-IX.

à dire, *soit sanctifié* ? Qu'il soit reconnu pour saint, qu'il ne soit pas méprisé. Vous voyez donc qu'au moment où vous désirez, c'est pour vous que vous désirez un bien. Car, de mépriser le nom de Dieu, c'est un mal pour vous et non pour Dieu<sup>1</sup>. » « *Que votre règne arrive*. Nous désirons que Dieu vienne en nous ; nous désirons d'être trouvés en lui... Donc, ici encore, c'est pour vous que vous désirez le bien ; c'est pour vous que vous priez.<sup>2</sup> » — « *Que votre volonté soit faite*. Qu'il soit fait en moi de ne pas résister à votre volonté. Donc, ici encore, c'est pour vous que vous priez et non pour Dieu. Car la volonté de Dieu sera faite en vous, si même elle ne l'est pas par vous... La volonté de Dieu sera faite en les réprouvés, de telle sorte qu'ils seront condamnés au feu éternel. C'est autre chose qu'elle soit faite par vous. Donc, vous demandez, non sans motif, qu'elle soit faite en vous, et le motif c'est qu'elle y soit faite pour votre bonheur<sup>3</sup>. » « *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*. Là il est bien manifeste que nous prions pour nous... Vous vous proclamez le mendiant de Dieu. Mais ne rougis-

1. *Serm. LVI*, c. iv, n° 5 ; t. V, col. 379.

2. *Ibid.*, n° 6, col. 379.

3. *Ibid.*, c. v, n° 7, col. 380.

sez pas : quelque riche que l'on soit sur cette terre, on est le mendiant de Dieu... Et de quoi donc le riche a-t-il besoin ? J'ose le dire, il a besoin du pain quotidien. Pourquoi, en effet, a-t-il en abondance toutes choses et d'où les a-t-il, sinon parce que Dieu les lui a données ? Qu'aura-t-il si Dieu soustrait sa main<sup>1</sup> ? » — « Mais, puisque ce pain que nous voyons et que nous touchons, est donné aux bons et aux méchants, il y a donc un pain quotidien que les enfants (de Dieu) demandent. Et c'est précisément la parole de Dieu, laquelle, chaque jour, nous est distribuée<sup>2</sup>. » « *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*. Voilà une demande à propos de laquelle il n'y a pas lieu d'expliquer comment c'est pour nous que nous demandons<sup>3</sup>. » La même réflexion vaut aussi à l'égard des deux dernières demandes<sup>4</sup>.

L'explication rapide donnée dans l'*Épître* à Proba, outre qu'elle reproduit cette doctrine du *Sermon LVI*, tend aussi à faire bien comprendre que les paroles du *Pater*

1. *Ibid.*, c. VI, n° 9, col. 380 sq.

2. *Ibid.*, n° 10, col. 381.

3. *Ibid.*, c. VII, n° 11, col. 381.

4. Saint Augustin ne les mentionne qu'en un mot. c. XIII, n° 18, col. 386 ; mais il les explique longuement : *Serm. LVII*, c. IX, X, col. 390 sq., et *De Sermonibus Domini in Monte*, lib. II, c. IX ; t. III, col. 1282-1284.



nous rappellent les pensées dont notre esprit doit s'occuper. « Lors donc que nous disons, *Que votre nom soit sanctifié*, nous nous avertissons nous-mêmes de désirer que son nom, en soi toujours saint, soit aussi reconnu pour saint par les hommes, c'est-à-dire ne soit pas méprisé; or cela est utile non à Dieu, mais aux hommes. En prononçant le mot, *Que votre règne arrive* (et ce règne, soit que nous voulions, soit que nous ne voulions pas, arrivera certainement), en prononçant enfin, ce mot, nous excitons notre désir vers le règne de Dieu, afin qu'il vienne pour nous, et que nous méritions de régner en lui. Nous disons, *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel*; et en le disant, nous lui demandons pour nous précisément l'obéissance, afin que sa volonté soit faite par nous en la manière dont elle est faite par les anges dans le ciel. En disant, *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, nous signifions par le mot *aujourd'hui*, le temps actuel; c'est le temps en vue duquel nous demandons, ou bien le nécessaire que fait entendre le mot pain, ou bien le sacrement des fidèles... Lorsque nous disons, *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, nous nous avertissons et de ce que nous

devons demander, et de ce que nous devons faire pour mériter de recevoir. Lorsque nous disons, *Ne nous induisez point en tentation*, nous nous avertissons de demander ceci : que jamais, abandonnés de son secours, nous ne consentions par erreur à quelque tentation, ou nous n'y succombions par infirmité. Lorsque nous disons, *Délivrez-nous du mal*, nous nous avertissons de penser que nous ne sommes pas encore dans ce bien où nous n'aurons à souffrir aucun mal<sup>1</sup>. »

L'amour de Dieu, de même que la prière, s'exerce pour l'avantage de l'homme, et non, à le bien comprendre, pour l'avantage de Dieu. Et sans doute, Dieu exige, de notre part, une vigilance qui renouvelle et qui rende plus réel le don complet de nous-mêmes : « *Serviteur méchant et paresseux, pourquoi n'as-tu pas donné à des banquiers l'argent (que je t'avais remis) ; je l'aurais retiré à mon retour avec les intérêts (Luc, xix, 23)*. Que me servira-t-il donc (à moi serviteur) de n'avoir rien perdu de ce que j'avais reçu ? Cela est trop peu pour mon Seigneur, il est avare ; mais l'avarice de Dieu, c'est notre salut<sup>2</sup>. » L'absolue

1. *Ep. CXXX*, c. xi, n° 21. col. 502.

2. *Serm. CXXV*. n° 8 ; t. V, col. 695.

exigence de Dieu est plutôt, à notre égard, une vigilance infaillible et un soin infini de notre propre bien.

En aucune manière, d'ailleurs, la créature ne peut infliger à Dieu un chagrin, ni lui procurer un contentement : « Ne vous imaginez pas que, si vous voulez être mauvais, vous pouvez troubler les desseins de Dieu. Lui qui a su vous créer, ne saurait donc pas vous mettre dans l'ordre? C'est votre avantage de faire effort pour être placé en un endroit qui soit bon pour vous<sup>1</sup>. » — « Si vous frappez du poing contre une colonne, c'est vous qui subissez du mal; et vous vous imaginez que, si, par votre blasphème, vous attaquez Dieu, ce n'est pas vous qui êtes battu? Car vous ne faites rien à Dieu<sup>2</sup>. » — « C'est pour votre avantage que Dieu prend soin de vous; c'est pour votre avantage que vous rendez un culte à Dieu... Vous vous approchez de lui, il n'en devient pas plus grand; vous vous éloignez, il ne décroît pas<sup>3</sup>. » — « Si Dieu vous prend en holocauste, lui ne gagne rien, il ne devient pas pour cela plus grand, plus riche, mieux fourni de tout; quelque chose qu'il fasse de vous pour vous, l'avan-

1. *Ibid.*, n° 5; t. V, col. 693.

2. *Enar. in Psal. XCI*, n° 10; t. IV, col. 1178.

3. *Enar. in Psal. CXLV*, n° 11, *in fine*; t. IV, col. 1891.

tage vous échoit et non à lui<sup>1</sup>. » — « Nos louanges ne donnent pas de l'accroissement à Dieu, mais à nous. Et Dieu ne devient pas meilleur si vous le louez, ni pire si vous l'injuriez ; mais vous, en louant (Dieu) le bien absolu, vous devenez meilleur ; en l'injuriant, vous devenez pire ; et lui demeure toujours bon tel qu'il est<sup>2</sup>. »

Mais, lorsque saint Augustin ne considère précisément que l'amour, il dit : « Savoir aimer soi-même, c'est aimer Dieu<sup>3</sup>. » Cette décision dogmatique appartient à l'un de ses plus savants ouvrages : au traité de la *Trinité*. Quelques années plus tard, en 416, lorsqu'il expliquait à son peuple l'Évangile selon saint Jean, il disait : « Je ne sais de quelle manière inexplicable, quiconque aime

1. *Enar. in Psal. LXV*, n° 19 ; t. IV, col. 798.

2. *Enar. in Psal. CXXXIV*, n° 1 ; t. IV, col. 1738. — Cf. : « Si vous ne voulez pas, sachez que la maison de Dieu n'a pas besoin d'un serviteur qui agirait par force. » (*Serm. LXXXVI*, c. vi, n° 7 ; t. V, col. 526.)

3. « Qui se diligere novit, Deum diligit. » (*De Trinitate*, lib. XIV, c. xiv, n° 18 ; t. VIII, col. 1050.) — Langage analogue, et formulé avec la même intention dogmatique : 1° *Ep. CXXXVIII* [412] à Marcellin : « Dieu n'ordonne rien pour son propre avantage, mais pour l'avantage de celui qui a reçu l'ordre », *Nihil Deus jubet quod sibi pro-sit, sed illi cui jubet*, c. i, n° 6 ; col. 527 ; — 2° *Ep. CLV* [414] à Macédonius : « Si, dans notre amour, nous préférons ou nous égalons quelque chose à Dieu, nous ne savons pas nous aimer nous-mêmes », *Deus, cui si diligendo aliquid vel præponimus, vel æquamus, nos ipsos diligere nescimus*, c. iv, n° 13, col. 672.

soi-même et non pas Dieu n'aime pas soi-même; et quiconque aime Dieu et non soi-même, aime soi-même<sup>1</sup>. » Et souvent dans ses *Sermons* il a dit la même chose : « Voulez-vous apprendre d'où procédera l'amour de vous-même? Il procédera de ce que vous aimez Dieu de tout vous-même<sup>2</sup>. » « Quel est celui qui aime son âme? C'est celui qui aime Dieu de tout son cœur et de tout son esprit<sup>3</sup>? » « Il n'est personne qui n'aime soi-même; mais il faut s'appliquer à l'amour qui est dans l'ordre, se garder de l'amour pervers. Quiconque, en effet, abandonnant Dieu, aura aimé soi-même, et quiconque en aimant soi-même aura abandonné Dieu, ne peut pas seulement trouver en soi la sécurité<sup>4</sup>. »

L'amour que saint Augustin appelle gratuit est celui qui assure le plus notre bonheur : « Ne demandez rien à Dieu, sinon Dieu lui-même. Aimez-le gratuitement, ne désirez de lui que lui seul<sup>5</sup>. » « Avoir pour

1. *Tract. in Joau.*, tract. CXXIII, n° 5; t. III, col. 1968.

2. *Serm. XXXIV*, c. v, n° 8; t. V, col. 212. — Cf. *Serm. XXXV*, n° 3, col. 214.

3. *Serm. XC*, n° 6. *in fine*; t. V, col. 563. — Cf. *Serm. XCVI*, c. II, n° 2 : « Apprenez à vous aimer en ne vous aimant pas », col. 585. — Cf. *Serm. CXXVIII*, c. III, n° 5; *Serm. CCCV*, n° 2.

4. *Serm. CCCXXX*, n° 3; t. V, col. 1457.

5. *Serm. CCCXXXI*, c. v, n° 4; t. V, col. 1461.

Dieu un amour gratuit, consiste à attendre de Dieu (le don ou la possession de) Dieu<sup>1</sup>, à vouloir ardemment être rempli de Dieu, être rassasié de lui... C'est par amour pour la vie temporelle que vous péchez contre Dieu? Dieu sera pour vous la vie éternelle. N'ayez aucun prétexte pour pécher contre lui. Vous devez, en effet, l'aimer gratuitement, lui qui, par lui-même, et à la place de toutes choses, peut vous rassasier<sup>2</sup>. » « On doit, d'abord, aimer Dieu gratuitement; car, en cela, consiste la piété; il ne faut pas se proposer, en dehors de lui, une récompense que l'on attendrait de lui. Rien n'a une valeur plus grande que Dieu. Y a-t-il donc un trésor qu'il puisse demander à Dieu, celui pour qui Dieu n'a aucun prix?... Vous êtes heureux s'il vous donne la terre : combien plus ne devez-vous pas être heureux lorsqu'il se donne lui-même à vous, lui qui a fait le ciel et la terre? Il faut donc aimer Dieu gratuitement<sup>3</sup>. » « Préférez (à toutes vos propres volontés) la volonté de Dieu; apprenez à vous aimer en ne vous aimant pas<sup>4</sup>. » « Aimons, aimons gratuitement; car c'est

1. *De Deo Deum sperare.*

2. *Serm. CCCXXXIV*, n° 3; t. V, col. 1469.

3. *Serm. XCI*, c. III, n° 3; t. V, col. 568. — Cf. c. VII, n° 9, col. 571.

4. *Serm. XCVI*, c. II, n° 2; t. V, col. 585.

Dieu que nous aimons; nous ne pouvons trouver rien qui lui soit préférable. Aimons-le à cause de lui-même, aimons-nous en lui, mais à cause de lui... Si notre amour vient d'un autre motif, nous nous haïssons plutôt que de nous aimer<sup>1</sup>. » « Que l'amour de Dieu soit gratuit, ainsi que la louange de Dieu. Qu'est-ce à dire, soit gratuit?... Que Dieu soit aimé à cause de lui-même... Quelle récompense attendez-vous de Dieu, ô avare?... Ce n'est pas la terre, mais lui-même qu'il vous réserve<sup>2</sup>. » « Nous donc, mes frères, aimons Dieu purement et chastement. Le cœur n'est pas chaste, s'il sert Dieu en vue de la récompense. Quoi donc? N'avons-nous pas, pour le service de Dieu, une récompense? Nous en aurons certainement une, mais elle sera Dieu lui-même que nous servons... *Celui qui m'aime (dit Notre-Seigneur) sera aimé de mon Père, et je l'aimerai et je me montrerai à lui (Joan., XIV, 23)*. Si vous ne l'aimez pas, cela est peu; si vous l'aimez, si vous soupirez, si vous servez gratuitement celui par qui vous avez été gratuitement racheté et si, considérant ses bienfaits, vous soupirez vers lui, si le désir vers lui rend votre cœur inquiet; ne lui demandez rien

1. *Serm. CCCXXXVI*, c. II, n° 2; t. V, col. 1472.

2. *Enar. in Psal. LIII*, n° 10; t. IV, col. 626.

en dehors de lui; c'est lui qui vous suffit<sup>1</sup>. »  
« Eh quoi! pour aimer Dieu, on exigerait de lui une récompense! Aimez Dieu gratuitement, n'enviez Dieu à personne. Emparez-vous de lui, vous tous qui pouvez vous en emparer, vous tous qui devez le posséder. Dieu ne devient pas étroit, vous n'établirez pas en lui de limite; chacun vous le posséderez tout entier; et tous vous l'aurez tout entier<sup>2</sup>. »

Ainsi, selon saint Augustin, l'amour gratuit exclut le désir et la considération de ce qui, humainement, constituerait en dehors de Dieu notre bien-être. On pourra retenir, comme définition, la formule: « Avoir pour Dieu un amour gratuit, consiste à attendre de Dieu (le don ou la possession de) Dieu<sup>3</sup>. » Et s'il fallait que cette définition fût expliquée, voici l'un des passages qui l'expliquerait clairement: « Sous le fouet de Dieu, dans la misère, dans les travaux, dans les blessures, dans le dénuement, les justes louèrent Dieu: Dieu avait beau les tourmenter, il ne leur déplaisait pas. C'est là que se trouve l'amour gratuit, l'amour qui

1. *Enar. in Psal. LV*, n° 17; t. IV, col. 658. — Cf. n° 20, col. 661.

2. *Enar. in Psal. LXXII*, n° 34; t. IV, col. 929.

3. « Hoc est Deum gratis amare, de Deo Deum sperare. » *Serm. CCCXXXIV*, n° 3; t. V, col. 1469.)



ne considère pas la récompense <sup>1</sup> ; car votre souveraine récompense, c'est Dieu lui-même que vous aimez gratuitement ; et vous devez l'aimer de telle sorte que vous ne cessiez pas de le désirer lui-même pour récompense, lui qui, seul, peut vous rassasier <sup>2</sup>. » Et ailleurs, plus brièvement : « Si nous n'avons pas le cœur incliné vers l'avarice, nous ne servons Dieu qu'en vue de Dieu, en sorte que lui-même soit la récompense de ce culte. <sup>3</sup> » Ou encore : « Si vous faisiez ce que Dieu a ordonné, que vous dirai-je : vous auriez ceci ou ceci ? C'est Dieu lui-même que vous auriez <sup>4</sup>. » Enfin, « on est justifié auprès de Dieu lorsqu'on le sert gratuitement, c'est-à-dire lorsqu'on n'obéit pas au penchant de désirer de lui quelque chose qui ne soit pas lui <sup>5</sup> ».

A cet amour gratuit s'oppose un amour mercenaire qui poursuit un bien-être matériel, ou du moins un bien-être inférieur, dans lequel la possession de Dieu ne serait pour rien : « Le démon pensait que Job, l'homme juste, avait, en servant Dieu, le cœur incliné

1. *Hoc est gratis amare, non quasi proposita acceptione mercedis.*

2. *Enar. in Psal. CXXXIV*, n° 11 ; t. IV, col. 1745.

3. *Enar. in Psal. CXVIII*, Serm. XI, n° 6 ; t. IV, col. 1531.

4. *Serm. CCLXI*, c. v, n° 5 ; t. V, col. 1205.

5. *Epist. ad Gal. Expos.*, n° 21 ; t. III, col. 2118.

vers l'avarice, et que la prospérité des choses temporelles dont le Seigneur l'avait enrichi l'engageait à servir Dieu comme un mercenaire, pour une telle récompense<sup>1</sup>. » Certains hommes ne désirent que le bonheur, terrestre. « Si Dieu disait à (l'un d'entre eux) : voilà que je vous fais immortel parmi les biens de la terre ; celui-là recevrait comme un grand avantage cette promesse, et, dans l'exaltation de telles joies, il ne saurait plus se contenir. Ce n'est pas là ce que désire celui qui demande au Seigneur une chose unique. Mais que désire-t-il ? Contempler la délectation du Seigneur tous les jours de sa vie. » Le premier ne penserait à la colère de Dieu que pour redouter la perte des biens terrestres. Et le second, « pour quel motif redoute-t-il la colère de Dieu ? Par la crainte que Dieu ne lui ôte ce que lui (serviteur de Dieu), a aimé. Qu'a-t-il aimé ? Votre visage, ô Dieu !... Ce (bon serviteur) sait bien ce qu'il désire. La colère de Dieu, ce n'est que l'action par laquelle Dieu détourne son visage. Eh quoi ! si Dieu vous faisait immortel dans les délices d'ici-bas et dans la volupté des joies terrestres ? L'homme qui aime ainsi, répond : je ne veux pas ; car rien de

1, *Enar. in Psal. CXVIII*, Serm. XI, n° 6 ; †, IV, col. 1531,

ce qui existe pour moi en dehors de lui n'a aucune douceur : tout ce que mon Seigneur veut me donner, qu'il me l'enlève sans exception, et qu'il se donne lui-même à moi <sup>1</sup>. »

Ici saint Augustin n'exprime que l'alternative du seul bonheur terrestre, et de l'amour de Dieu ou de l'union avec Dieu ; et cette alternative est expliquée de telle sorte que la recherche du bonheur terrestre y exclut l'amour de Dieu. On trouve, en réalité, une même alternative dans le traité qui a pour titre *l'Art de catéchiser les Ignorants* : « Tel homme aime Dieu plus qu'il ne craindrait l'enfer ; et si Dieu lui dit, jouissez éternellement, des délices charnelles ; péchez autant que vous le pouvez ; vous ne mourrez jamais, vous ne serez jamais jeté en enfer, mais seulement vous ne serez pas avec moi ; cet homme éprouverait de l'horreur et il s'abstiendrait absolument de pécher, non plus pour éviter une condamnation redoutée, mais pour ne pas offenser celui qu'il aime <sup>2</sup>. » Ce ne sont donc pas ici divers degrés de perfection : ce sont deux amours incompatibles ; c'est le choix entre le péché impuni et tout degré d'amour de Dieu.

1. *Enur. in Psal. XXVI*, Serm. ad Plebem, n° 16 ; t. IV, col. 207.

2. *De catechizandis Rudibus*, c. xvii, n° 27 ; t. VI, col. 331.

Mais ce fut dans Moïse un trait de parfait amour que de dire à Dieu : *Seigneur, si vous pardonnez aux Juifs leur péché, pardonnez-le ; sinon effacez-moi de votre livre que vous avez écrit* (*Exod.*, xxxii, 31, 32). En renonçant en quelque sorte au bonheur qui résulte de l'union avec Dieu, Moïse exerçait plus purement l'amour ; il arrivait à une plus étroite union ; il oubliait son propre bonheur, et, par là même, il le rendait plus assuré : « Quelles entrailles paternelles et maternelles ! et avec quelle sécurité Moïse parla ainsi, faisant attention à la justice et à la miséricorde de Dieu ! Dieu est juste : il ne pouvait pas perdre un juste ; il est miséricordieux : il devait pardonner à des pécheurs <sup>1</sup>. » « Moïse intercède ; il aime mieux être effacé à la place des Juifs, et que les Juifs ne soient pas effacés ; il agissait, et il le savait bien, auprès d'un Seigneur miséricordieux ; et ce Seigneur, qui était hors d'état de l'effacer, voudrait aussi, en considération de son serviteur, pardonner aux Juifs <sup>2</sup>. » David faisait comme Moïse : *J'ai choisi d'être méprisé dans la maison du Seigneur plutôt que d'habiter dans les demeures des pécheurs* (*Psal.* lxxxiii, 41). « Il n'a ce-

1. *Serm.* LXXXVIII, c. xxi, n° 24 ; t. V, col. 553.

2. *Enar. in Psal.* LXXVII, n° 22 ; t. IV, col. 797.

pendant choisi que d'être dans la maison du Seigneur, en quelque endroit que ce fût, et à la seule condition de n'être pas en dehors du seuil <sup>1</sup>. »

L'amour, si faible qu'on le suppose, fait au moins préférer le service de Dieu aux joies coupables. Or saint Augustin enseigne constamment que tout amour de Dieu procure notre perfectionnement réel ou notre avantage réel ; et c'est ainsi qu'en aimant Dieu on aime soi-même, et qu'en dehors de l'amour de Dieu il ne peut pas y avoir un véritable amour de soi-même. L'*Épître* au pape Innocent porte cette décision dogmatique : « Personne, à moins d'aimer Dieu, n'aime soi-même <sup>2</sup> » ; et l'*Épître* à Proba contient presque les mêmes termes : « Ce en quoi nous aimons nous-même, c'est si nous aimons Dieu <sup>3</sup>. »

## VIII

L'amour de Dieu exige que l'on meure à soi-même ; il n'en est pas moins, et dès

1. *Enar. in Psal. LXXXIII*, n° 15 ; t. IV, col. 1067.

2. *Quoniam nisi diligat Deum, nemo diligit seipsum, Ep. CLXXVII* [vers 416], n° 10, col. 768.

3. *In eo quippe nosmetipsos diligimus, si Deum diligimus, (Ep. CXXX* [vers. 412], c. VII, n° 14, col. 499.)

ici-bas, notre souverain bien, notre véritable bonheur. Mais il ne faut pas se méprendre sur notre condition, ni compter, pour ici-bas, sur un bonheur absolu.

Et d'abord, nous ne sommes pas immuables. Seule une révélation divine pourrait donner à un juste la pleine certitude qu'il persévérera : « Quel homme saura qu'il doit persévérer jusqu'au bout dans l'accomplissement et dans le progrès de la justice, à moins que la certitude ne lui soit donnée par une révélation de celui qui, sur ce point, en vertu d'une mystérieuse justice, refuse d'instruire tout le monde, mais ne trompe personne <sup>1</sup> ? » L'endurcissement, lui non plus, n'est jamais réellement définitif : « Dieu les a livrés à leur sens réprouvé (Rom., I, 28). Voilà, en effet, l'aveuglement de l'esprit : Quiconque y a été abandonné, n'a plus de part à la lumière intérieure produite par Dieu ; mais, aussi longtemps que dure cette vie, ce n'est pas encore l'exclusion complète <sup>2</sup>. »

La sécurité, une sécurité qui, d'elle-même, exclut tout danger et toute vigilance, ne commencera, pour le juste, qu'après cette

1. *De Civitate Dei*, lib. XI, c. XII ; t. VII, col. 328. — Cf. *Ep. CXXX*, à Proba, c. II, n° 4.

2. *Enar. in Psal. VI*, n° 8 ; t. IV, col. 94. — Cf. *Serm. LXXI*, c. XIII, n° 21 ; t. V, col. 456.

vie : « L'ennemi n'a pas de repos et il ne meurt pas, si ce n'est à la résurrection des morts <sup>1</sup>. » « Où donc se trouve la sécurité ? Ici, elle ne se trouve nulle part ; dans cette vie nulle part, sinon dans la seule espérance des promesses divines. Mais, dans l'autre vie, lorsque nous y serons parvenus, ce sera la pleine sécurité <sup>2</sup>. » Donc, un jour, ce sera pour nous « le bonheur sans crainte ; c'est maintenant le bonheur avec la crainte : ce n'est pas encore la pleine sécurité, ni le parfait bonheur <sup>3</sup> ».

Notre bonheur ne peut consister que dans la possession de notre souverain bien, mais nécessairement notre souverain bien, de même que le souverain bien de toute créature raisonnable, ne doit pas différer du bien absolu ; et ce bien absolu, c'est Dieu. « Dieu n'a besoin d'aucun bien, et il est lui-même le bien souverain, et par lui existe tout bien... De Dieu l'homme tient l'être, et en Dieu il trouve le bonheur <sup>4</sup>. »

1. *Enar. in Psal. CXLVIII*, n° 4 ; t. IV, col. 1940.

2. *Enar. in Psal. XCIX*, n° 11 ; t. IV, col. 1278. — Cf. *Enar. in Psal. XLIX*, n° 22 ; t. IV, col. 879, et *in Psal. LXXXV*, n° 11, col. 1089.

3. *Enar. in Psal. LXXXV*, n° 16 ; t. IV, col. 1092. — Cf. *in Psal. XLVIII*, Serm. II, n° 6 ; t. IV, col. 560.

4. *Enar. in Psal. LXX*, n° 6 ; t. IV, col. 896. — Cf. *in Psal. CXXXIV*, n°s 4-6. — Cf. *Confess.*, lib. XIII, c. I, *in fine*, c. II et III.

Il croira parfois le trouver hors de Dieu; mais il se trompe; et si, dans son erreur, il a conscience d'être heureux, cette erreur un jour prendra fin, et, tandis qu'elle dure, elle ne vaut pas mieux qu'un songe. Personne, d'ailleurs, ne choisit pour soi une erreur semblable. Tous les hommes désirent le bonheur<sup>1</sup>. Or, « personne n'est heureux à moins de vivre éternellement sans aucune crainte, sans aucune erreur. Car l'âme déteste d'être trompée<sup>2</sup> ». « Tous veulent et nous voulons tous cette chose : la vérité et la vie<sup>3</sup> »; nous voulons tous saisir la réalité et n'être jamais contraints de la perdre. Monique, à la veille du baptême d'Augustin, exprimait déjà ce fait. Augustin disait à ses interlocuteurs : « Un homme vous paraît-il heureux s'il n'a pas ce qu'il veut avoir? Ils avouèrent que non. Quoi! Tout homme qui a ce qu'il veut avoir, est-il heureux? Alors ma mère dit : S'il veut et s'il a ce qui est bon, il est heureux; mais s'il veut ce qui est mauvais, en vain l'aura-t-il, il est malheureux<sup>4</sup>. » On remarquera aussi le début des *Soliloques* :

1. Réflexion très fréquente. Voir, par exemple, *Serm. CL*, c. III, n° 4; c. IV, n° 5.

2. *Serm. CL*, c. VIII, n° 10; t. V, col. 813.

3. *Ibid.*, col. 814.

4. *De Beata Vita*, c. II, n° 10; t. I, col. 964. — Cf. n° 11; col. 965, et c. IV, n° 27, qui est important, et n° 34-35.



« O Dieu, souveraine béatitude, en qui, de qui et par qui sont heureux tous les êtres qui possèdent le bonheur <sup>1</sup>. »

Saint Augustin a mis sur tout ce sujet, dans les *Confessions*, l'expression parfaite de sa pensée : « O Dieu, vous nous avez faits pour vous, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en vous <sup>2</sup>. » « La vie heureuse consiste à jouir pour vous, de vous, à cause de vous <sup>3</sup>. » « La vie heureuse, c'est la joie venant de la vérité. Car telle est la joie venant de vous qui êtes la vérité <sup>4</sup>. » « Vous montrez assez combien vous avez fait grande la créature raisonnable à qui ne suffit jamais ce qui est inférieur à vous ; et donc, elle ne se suffit pas à elle-même <sup>5</sup>. » « L'âme ne trouve pas en elle-même de quoi se rassasier <sup>6</sup>. » « O Dieu, vous êtes les délices vivifiantes du cœur pur <sup>7</sup>. » A côté de la définition, *la vie heureuse c'est la joie venant de*

1. Lib. I, c. 1, n° 2 ; t. I, col. 870. — Cf. n° 4 et n° 5. — Sur cette pensée, cent fois reproduite, voir : 1° *De diversis Quæstionibus LXXXIII*, quæst. XXX, et quæst. XXXV ; — 2° *De Civitate Dei*, lib. XIX, c. IV ; — 3° *De Trinitate*, lib. XIII, c. v, n° 8.

2. Lib. I, c. 1 ; t. I, col. 661.

3. *Gaudere ad te, de te, propter te*, lib. X, c. XXII, n° 32 ; t. I, col. 793.

4. *Ibid.*, c. XXXIII, n° 33 ; t. I, col. 793.

5. *Ibid.*, lib. XIII, c. VIII, n° 9 ; t. I, col. 848.

6. *Se satiare de se non potest. Ibid.*, c. XVI, n° 19 ; t. I, col. 953.

7. *Ibid.*, c. XXI, n° 29 ; t. I, col. 957.

la vérité, doit être placé un mot célèbre de la *Cité de Dieu* : « Pour toutes choses, la paix, c'est la tranquillité de l'ordre », et ce mot résume toute une énumération où il faut remarquer ceci : « La paix entre l'homme et Dieu, c'est l'obéissance bien ordonnée dans la foi sous la loi éternelle<sup>1</sup>. » On retrouve encore dans les *Enarrations* ce rapport entre la paix et l'ordre : « Reconnaissez l'ordre, cherchez la paix<sup>2</sup>. » De même, saint Augustin, après avoir dit à Proba : « Dans vos prières demandez la vie heureuse<sup>3</sup> », formule en ce mot la condition du bonheur : « Celui-là donc est heureux qui possède tout ce qu'il désire, et dont les désirs ne sont jamais contre l'ordre<sup>4</sup>. » Et ailleurs : « Dieu ne pourrait absolument pas me rassasier, s'il ne se promettait lui-même à moi<sup>5</sup>. »

La joie venant de la vérité se compose d'amour et d'intelligence : « L'achèvement complet et la béatitude parfaite consiste en ce que l'on comprenne aussitôt et que l'on vive bien : mais s'il se trouve que l'on ne

1. *De Civitate Dei*, lib. XIX, c. XIII, n° 1; t. VII, col. 640.  
— Cf. *De Sermonibus Domini in monte*, lib. I, c. II, n° 5; t. III, col. 1232.

2. *In Psal. CXLIII*, n° 6; t. IV, col. 1860.

3. *Ep. CXXX*, c. IV, n° 9; col. 497.

4. *Ibid.*, c. V, n° 11 : *nec aliquid vult quod non decet*; col. 908.

5. *Serm. CLVIII*, n° 7; t. V, col. 865 sq.

puisse pas réaliser l'un et l'autre, il importe de bien vivre beaucoup plus que de comprendre tout de suite. Car celui qui vit bien mérite de comprendre davantage<sup>1</sup>. »

Bien vivre, c'est-à-dire aimer Dieu, nous conduit toujours plus près de la parfaite stabilité et de la parfaite sécurité : « Le bien (réel), c'est ce que vous ne pouvez pas perdre malgré vous : vous pouvez perdre de l'or, et même, contre votre volonté ; vous pouvez perdre maison, honneur, et la santé de votre corps ; mais ce bien par lequel vous êtes juste, ni vous ne le recevez malgré vous, ni vous ne le perdez malgré vous<sup>2</sup>. » « Quel méchant voisin, quel voleur, quel ennemi rusé peut vous ravir Dieu<sup>3</sup> ? » « Voici donc, j'aime mon Dieu, personne ne me le ravit : personne ne me ravit ce que je dois lui donner, car cela est enfermé dans mon cœur... Que l'homme sévisse, qu'il ait la permission de réaliser ses desseins : qu'enlèvera-t-il ? De l'or, de l'argent, des troupeaux, des esclaves, des terres, des maisons ; qu'il enlève tout : enlèvera-t-il aussi les vœux de louange qui sont en moi, et que je rendrai au Seigneur?... Dépouillé de tout, Job demeura

1. *Serm. CCLII*, c. XII, n° 12 ; t. V, col. 1179.

2. *Serm. LXXII*, c. v, n° 6 ; t. V, col. 469.

3. *Enar. in Psal. LXXXIV*, n° 9 ; t. IV, col. 1074.

seul ; mais en lui étaient les vœux de louange qu'il devait rendre au Seigneur... O richesses intérieures vers lesquelles le voleur n'approche pas !... Dieu vous a donné la foi, l'espérance et la charité ; c'est ce que vous avez à lui présenter, à lui offrir en sacrifice. Mais, sans doute, l'ennemi peut vous enlever tout le reste malgré vous ; il ne peut vous enlever cela qu'avec votre consentement... Personne ne perdra la foi, à moins d'avoir pour elle du mépris <sup>1</sup>. » « Restons toujours attachés à Dieu, ayons-le en nous-mêmes ; c'est en lui que se trouve stable et immuable tout objet de notre amour <sup>2</sup>. » Quelque bien que nous désirions, nous ne pouvons le trouver qu'en Dieu ; nous croyons à tort que les choses créées et que les circonstances arrangées selon nos désirs, nous rendront heureux. Mais Dieu seul doit être l'objet de nos aspirations, car lui seul peut les satisfaire. L'amour de Dieu, en effet, nous donne d'abord la force de surmonter les difficultés et les ennuis. « La recherche de Dieu, c'est le désir du bonheur ; avoir trouvé Dieu, c'est le bonheur lui-même... Saint Paul a dit : *Je suis sûr que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni aucune force, ni les choses présentes,*

1. *Enar. in Psal. LV*, n° 19 ; t. IV, col. 659.

2. *De Musica*, lib. VI, c. XIV, n° 48 ; t. I, col. 1188.

*ni les choses futures, ni hauteur, ni profondeur, ni créature quelle qu'elle soit ne peut nous séparer de l'amour de Dieu, de cet amour qui est en le Christ Jésus Notre-Seigneur* <sup>1</sup> (*Rom.*, VIII, 38, 39). Personne ne nous sépare de Dieu, en nous menaçant de la mort. Car cela même par quoi nous aimons Dieu ne peut mourir que si nous cessons d'aimer Dieu... Aucune force ne nous sépare de l'amour ; car, si la force ici désigne tout ce qui, dans le monde, possède quelque puissance, l'âme unie à Dieu est plus haute que l'univers entier... Les difficultés qui nous entourent ne nous séparent pas de Dieu : car nous les sentons d'autant plus légères que nous sommes plus étroitement unis au Dieu de qui elles prétendent nous séparer <sup>2</sup>. » « Les temps sont mauvais, les temps sont difficiles ; voilà le langage des hommes. Vivons bien, et les temps sont bons. C'est nous qui sommes les temps : tels nous sommes, tels sont les temps <sup>3</sup>. » « Notre bonheur réside en l'intérieur de nous-mêmes <sup>4</sup>. »

1. *De Moribus Ecclesie*, lib. I, c. XI, n° 18 ; t. I, col. 1319. — Cf. *De Agone christiano*, c. VII, n° 8 ; t. VI, col. 295, qui est très fort.

2. *Ibid.*, n° 19.

3. *Serm. LXXX*, n° 8 ; t. V, col. 498.

4. *De Sermone Domini in Monte* ; lib. I, c. v, n° 13 ; t. III, col. 1236.

L'amour, en effet, transforme tout ; il est la joie, une joie vivante qui se complaît même dans les difficultés : « Voyez à quels travaux s'obligent ceux qui aiment, et ils ne sentent pas l'effort ; et pour eux la peine est plus grande si cet effort leur est interdit... Pourquoi vous étonner si celui qui aime le Christ, et qui veut suivre le Christ, arrive par amour à se renoncer soi-même<sup>1</sup> ? » « Certainement, la voie est étroite (*Matth.*, VII, 14) ; elle est, pour celui qui fait effort, une voie étroite, et, pour celui qui aime, elle est large<sup>2</sup>. » « Si rudes et si effrayantes que soient les difficultés, l'amour les aplanit et presque il les supprime... On fait effort, tout est dur ; on aime, tout s'adoucit... Les ennuis que le démon suscite sont allégés par la joie intérieure. Car, à l'égard de la bonne volonté, rien n'est aussi facile qu'elle-même ; et c'est elle qui suffit à Dieu<sup>3</sup>. » « Là où est l'amour, il n'y a plus d'effort, ou du moins l'effort lui-même est aimé<sup>4</sup>. » « En votre don, ô

1. *Serm. XCVI*, c. I, n° 1 ; t. V, col. 585.

2. *Enar. in Psal. XXX*, *Serm. I*, n° 15 ; t. IV, col. 238 sq.

3. *Serm. LXX*, c. III, n° 3 ; t. V, col. 444.

4. *De Bono Viduitatis*, c. xxxi, n° 26 ; t. VI, col. 448 : *In eo quod amatur aut non laboratur, aut et labor amatur*. C'est la formule parfaite, plus célèbre, mais non plus belle que celle du *Sermon XCVI* : *tunc ab eis plus laboratur, quando a labore quisque prohibetur*, ci-dessus note 1.—*Cf. in Psal. CXVIII*, *Serm. XXII*, n° 1 ; t. IV, col. 1562, et *De Patientia*, c. xvii n° 14, *circa finem* ; t. VI, col. 619 ; c. xxiii, n° 20, col. 622.

Dieu (en votre Esprit-Saint que vous nous donnez), nous prenons notre repos ; là nous jouissons de vous. C'est notre repos, c'est notre demeure. L'amour nous y élève. » Chaque chose dans la nature obéit à une certaine force, à une impulsion, à un poids qui la pousse là où elle doit se fixer. « Or le poids qui me pousse c'est mon amour ; c'est lui qui m'emporte là où je suis emporté... *Nous irons dans la maison du Seigneur (Psal. cxxi, 1).* Voilà où la bonne volonté nous a établis, et nous ne voulons qu'y persister pour l'éternité <sup>1</sup>. »

« Lorsque je vous cherche, vous mon Dieu, c'est la vie heureuse que je cherche <sup>2</sup>. » Et on ne la cherche pas en vain ; Dieu se rend sensible, il fait goûter la joie surnaturelle, la plus parfaite de toutes les joies, ou mieux, la joie unique : « La délectation du cœur humain produite par la lumière de la vérité ; et par l'affluence de la sagesse, la délectation du cœur humain, du cœur fidèle, du cœur sanctifié est unique ; il ne se trouve aucune volupté que l'on puisse, en quelque partie que ce soit, lui comparer, et de laquelle on dirait seulement qu'elle est moindre. Car ce

1. *Confess.*, lib. XIII, c. ix, n° 10 ; t. I, col. 848 sq. — Cf. *Tractatus in Joan.*, tract. XIV, n° 2. « Quiconque tire sa joie de soi-même, sera triste » (t. III, col. 1502).

2. *Confess.*, lib. X, c. xx, n° 29 ; t. I, col. 793.

que l'on appelle moindre n'aurait qu'à croître pour devenir égal. Je ne veux pas dire : une volupté est moindre : je ne compare pas ; c'est tout un autre genre, tout une autre réalité <sup>1</sup>. » Et vous pêcheurs, « où sont vos délices à cause desquelles vous marchez dans des voies mauvaises ? Nous ne vous disons pas, où seront-elles lorsque cette vie sera passée ; mais maintenant, où sont-elles <sup>2</sup> ». « *Veillez, de peur que le Seigneur ne s'irrite contre vous, et que vous ne soyez exclus de la voie sainte (Psal. II, 12)*. Voilà le châtiment par excellence, le châtiment redouté de ceux qui, en quelque manière, ont goûté la douceur de la justice <sup>3</sup>. »

Ceux qui goûtent la douceur de la justice connaissent seuls tout leur bonheur. L'âme fidèle s'écrie dans le *Cantique* : « *Indiquez-moi où vous paissez le troupeau (Cantic. I, 6)*. Voyez comment et avec quelle ardeur s'élève l'amour spirituel. C'est l'ardeur dont ressentent beaucoup mieux le charme ceux qui ont un peu goûté la douceur de cet amour <sup>4</sup>. » « *Louez le Seigneur parce qu'il*

1. *Serm. CLXXIX*, c. VI, n° 6 ; t. V, col. 969 sq.

2. *Serm. CLVII*, c. IV, n° 4 ; t. V, col. 861.

3. *Enar. in Psal. II*, n° 10 ; t. IV, col. 72.

4. *Serm. CXXXVIII*, c. VI, n° 6 ; t. V, col. 766. — Cf. *Enar. in Psal. XXX*, *Serm. III*, n° 6 ; t. IV, col. 251 ; et *Serm. CLIII*, c. VIII, n° 10 ; t. V, col. 831.



*est doux* (*Psal.* cvi, 1). Si vous avez goûté sa douceur, vous le louez<sup>1</sup>. » « Le nom de Dieu est au-dessus de toutes choses, non seulement par sa grandeur, mais encore par son charme... Le nom de Dieu est, pour celui qui aime Dieu, un charme au-dessus de tous les charmes<sup>2</sup>. » Saint Augustin en eut de bonne heure l'expérience : « Je sens, ô Dieu, qu'il me faut retourner à vous... Je n'ai rien que la volonté, je ne sais rien, sinon que les choses fugitives et caduques méritent le mépris, et que les choses stables, éternelles, doivent être recherchées<sup>3</sup>. » — « Lorsque j'ai imploré le secours de Dieu, que je me suis élevé vers lui et vers tout ce qu'il y a de plus véritable, je suis parfois rempli du sentiment que les choses éternelles procurent<sup>4</sup>. » « Si une vie de (joie surnaturelle) est incompatible avec la nature humaine, pourquoi donc quelques-uns obtiennent-ils cette sécurité ? Pourquoi l'obtiennent-ils d'autant plus que, dans le secret de leur âme, ils adorent Dieu<sup>5</sup> ? »

1. *Enar. in Psal. CVI*, n° 2; t. IV, col. 1420. — Cf. n° 1 et n° 3.

2. *Enar. in Psal. LI*, n° 18; t. IV, col. 612.

3. *Soliloque*, lib. I, c. 1, n° 4; t. I, col. 871. — Tout ce chapitre est à lire.

4. *Ep. IV* [387] à Nébridius, n° 2, col. 66.

5. *Ep. X* [389 ou 390], n° 3, col. 74.

« C'est de là que provient cette joie solide à qui nulle autre joie, en aucune manière, ne peut être comparée<sup>1</sup>. » « Et vraiment, combien il est doux de ne plus ressentir le charme des choses vaines<sup>2</sup>! »

Il s'agit ici d'un sentiment; on peut bien essayer de le raconter ou de le dépeindre, on ne se fera guère comprendre des hommes que leur propre expérience n'avertit pas. « *Goûtez, dit le Psalmiste, et voyez combien le Seigneur est doux (Psal. xxxiii, 9).* Vous le verrez si vous l'avez goûté. Mais à l'homme qui ne l'a pas goûté, quelle preuve en donnez-vous? Louez le charme du nom de Dieu : si parfaitement que vous disiez, ce sont des paroles : le goût (ressenti) est autre chose. Voilà les paroles de louange : les impies eux-mêmes les entendent; mais de goûter combien le nom de Dieu est agréable, c'est le propre des saints. Donc, le Psalmiste, ressentant la douceur du nom de Dieu, et voulant expliquer, et voulant montrer, et ne trouvant personne à qui montrer — car, pour les saints, il n'est pas nécessaire de leur rien montrer, puisque eux-mêmes goûtent et connaissent; mais les impies ne peuvent pas sentir ce qu'ils ne

1. *Ibid.*, n° 2; *in fine*.

2. *Confess.*, lib. IX, c. 1, n° 1; t. I, col. 763.

veulent pas goûter — le Psalmiste, enfin, que fait-il au sujet du charme procuré par le nom de Dieu? Il abandonne aussitôt la foule des impies : *Et j'attendrai, dit-il, votre nom, parce qu'il est délicieux devant vos saints* (Psal. LI, 11). Votre nom est délicieux, mais non devant les impies : donc, je sais combien il est doux, mais à l'égard de ceux qui l'ont goûté<sup>1</sup>. » L'expression *ne trouvant personne à qui montrer* a été aussi employée par saint Augustin dans un sermon en un sujet analogue : « Montrez-moi le Dieu que vous adorez? Je répondrai : il y a bien à montrer, mais personne ne voit<sup>2</sup>. »

Un sentiment intérieur que l'on ne démêle pas toujours<sup>3</sup>, et qui domine, maintient les saints dans la joie et les impies dans l'ennui ou le chagrin : « Tous les saints sont aidés de Dieu, mais à l'intérieur là où personne ne voit. De même, en effet,

1. *Enar. in Psal. LI*, n° 18 ; t. IV, col. 612.

2. *Serm. CCLXI*, c. II, n° 2 : *Etsi est quod ostendam, non est cui*, t. V, col. 1203 ; *Id.*, c. V, n° 5 : *Est quod ostendere, sed cui non est*, col. 1205. *L'Enarration* (not. præc.) porte : *et volens ostendere nec inveniens quibus*. — Sur la joie surnaturelle, voir aussi dans les *Confessions* l'extase de saint Augustin et sa mère, lib. IX, c. x ; mais il s'agit là d'un état particulier.

3. « Je le crois, c'est dans l'intérieur, dans l'âme elle-même ou, s'il est possible, dans une profondeur plus secrète, que réside la joie des divines récompenses. » (*De Sermone Domini in Monte*, lib. I, c. XI, n° 29 ; t. III, col. 1243).

que la grande peine des impies c'est leur conscience, de même aussi la grande joie des hommes pieux, c'est leur propre conscience<sup>1</sup>. » « Il n'y a pas de plus grande tribulation que la conscience des fautes commises<sup>2</sup>. » « Rien n'est plus laborieux que l'iniquité et que l'impiété<sup>3</sup>. » L'amour des choses terrestres ne permet pas de soupçonner la joie que le détachement fait éprouver aux saints. « Lors donc que de tels hommes sont humiliés, ne les croyez pas malheureux. Vous vous trompez, vous ne savez pas ce qu'ils ont à l'intérieur. Vous conjecturez d'après vous qui aimez le monde ; car, lorsque vous perdez les avantages terrestres, vous restez malheureux. Ne croyez pas la même chose à leur sujet ; ils ont à l'intérieur de quoi se réjouir<sup>4</sup>. »

Les martyrs surtout ont goûté cette joie intime : « Quelle lumière Dieu ne réserve-t-il pas aux justes ? Les martyrs ont connu à bon droit cette lumière... Gardez-vous de croire qu'ils furent réellement dans la misère, lorsqu'ils marchaient enchaînés. La prison

1. *Enar. in Psal. LIII*, n° 8 ; t. IV, col. 625.

2. *Enar. in Psal. XLV*, n° 3 ; t. IV, col. 515. — Cf. *in Psal. XCI*, n° 2 ; col. 1172, et n° 14. col. 1180.

3. *Enar. in Psal. IX*, n° 25 ; t. IV, col. 127.

4. *Enar. in Psal. XXX*, Serm. III, n° 12 ; t. IV, col. 255. — Cf. *in Psal. LXX*, n° 9 ; col. 881.

fut large pour les fidèles; les chaînes furent légères pour les confesseurs. Ils avaient des joies dans les chaînes, eux qui, parmi les tourments, proclamaient le Christ <sup>1</sup>. »

« S'il n'y avait eu pour les martyrs aucune douceur, ils n'auraient pas supporté d'une âme égale les amertumes des tribulations. L'amertume, tout le monde la sentait; mais la douceur, il n'était pas facile à chacun de la goûter<sup>2</sup>. » En un mot, et le mot est expressif : « Les martyrs étaient heureusement malheureux<sup>3</sup>. » Mais, au fond, les parfaits n'ont jamais rencontré ici-bas une autre condition de bonheur; ils n'étaient que « parfaits voyageurs, et non parfaits possesseurs <sup>4</sup> » et, si l'on songe à la vie future, ils « étaient heureux non pas en réalité, mais en espérance <sup>5</sup> ».

1. *Enar. in Psal. XCVI*, n° 18; t. IV, col. 1250 sq.

2. *Enar. in Psal. LI*, n° 18; t. IV, col. 612.

3. *Enar. in Psal. CXXVII*, n° 5: *Martyres feliciter infelices erant*, t. IV, col. 1679.

4. *Serm. CLIX*, c. xv, n° 18; t. V, col. 926.

5. *Enar. in Psal. CXXIII*, n° 2; t. IV, col. 1640. — Cf. n° 10.

## CHAPITRE V

### LA VIE FUTURE

« Le temps de la foi », la période pendant laquelle il faut vivre de la foi, « est une période laborieuse ; qui le nie ? Elle est laborieuse ; mais ce travail a pour récompense l'éternité de bonheur<sup>1</sup>. » « La sagesse, lorsque vous en prendrez le joug, sera-t-elle laborieuse ? Elle le sera certainement ; mais voyez pour quelle fin, voyez en vue de quelle récompense<sup>2</sup>. »

#### I

La récompense, du moins après la résurrection, constituera l'homme dans la plénitude du bonheur<sup>3</sup> ; ce sera donc le bonheur du corps et le bonheur de l'âme. Mais, avant la résurrection, notre sort sera déjà fixé ; l'âme

1. *Serm. XXXVIII*, c. II, n° 4 ; t. V, col. 237.

2. *Ibid.*, c. IV, n° 6 ; t. V, col. 238.

3. *Serm. CCLXXX*, c. V, n° 5, qui est capital ; t. V, col. 1283.

« sera déjà dans le repos ou dans les tourments, selon que, pendant sa vie terrestre, elle aura mérité l'un ou l'autre<sup>1</sup> ».

Après la mort, un moment viendra pour l'âme, où elle aura la connaissance invincible de son état, et où elle se verra digne de châtement ou de récompense. L'Apocalypse parle du livre qui contient pour chacun le détail de toute l'existence; elle dit que le livre sera ouvert et que les morts seront alors jugés (*Apocal.*, xx, 12). « Il faut, dit saint Augustin, entendre par là une certaine force divine, dont l'action rendra les œuvres de chacun, les bonnes comme les mauvaises, présentes à la mémoire, et les fera voir dans une intuition merveilleusement rapide; ainsi la connaissance accusera ou excusera; ainsi encore, en un même moment, tous et chacun seront jugés<sup>2</sup>. »

« Lorsque, dit-il encore, nous serons arrivés à ce jugement de Dieu, non seulement la sentence qu'il promulguera, mais encore toutes les décisions que Dieu a prises depuis

1. *Enchiridion*, c. cix, n. 29; t. VI, col. 283. — Sur l'état des âmes avant la résurrection, voir DOM CEILLIER, (t. IX, 796 sq., éd. Vivès, 1861), et THOMASSIN, *Dogm. Théol.* : De Deo Deique proprietatibus, lib. VI, c. xviii (t. I, 622, 627; éd. Vivès, 1864). Presque tout ce qui est dit du bonheur des élus se rapporte indifféremment, dans saint Augustin, à l'état de l'âme, avant et après la résurrection.

2. *De Civitate Dei*, lib. XX, c. xiv; t. VII, col. 680.

le commencement, et toutes celles qui, jusqu'alors, lui restent à prendre, nous apparaîtront absolument justes. Et, de plus, nous verrons avec clarté combien Dieu a raison de vouloir qu'aujourd'hui un si grand nombre de ses justes jugements soient un mystère pour l'esprit des mortels<sup>1</sup>. » La prospérité des pécheurs et les malheurs qui, pendant cette vie, accablent si souvent le juste auront enfin, pour nous, leur explication<sup>2</sup>. Nous comprendrons aussi, et la distribution de la grâce, et les secrets de la prédestination<sup>3</sup>.

Saint Augustin a expressément recherché<sup>4</sup> les conditions selon lesquelles le corps ressuscitera.

Or il affirme seulement qu'après la résurrection, le corps des élus aura toute la perfection exigée par un état où ni les misères, ni les difficultés ne doivent exister. Aujourd'hui, « la santé du corps consiste dans la concorde des diverses parties dont le corps se compose ; cette santé appartient à une chose indigente, infirme..., à une chose dont on ne répare les ruines qu'au mo-

1. *Ibid.*, c. II ; t. VII, col. 660.

2. *Ibid.*, c. I, n° 2.

3. *Enchiridion*, c. xciv et xcv.

4. Voir surtout : 1° *Cité de Dieu*, lib. XXII, c. XII-XXI ;  
— 2° *Enchiridion*, c. LXXXIV-XCII,



ment où déjà d'autres ruines commencent... Et vraiment ce que, dans cette chair mortelle et corruptible, on appelle santé, ne peut en aucune manière se comparer à la santé des Anges ; et c'est quelque chose d'égal à la santé des Anges qui nous est promis pour le moment de la résurrection <sup>1</sup>. »

L'homme reconstitué après la résurrection ne rencontre aucun des obstacles que, pendant notre vie terrestre, il nous est ordinaire de rencontrer. « Nous devons croire que, par la nature même de nos corps ressuscités, nous serons à l'instant là où nous voudrions être et au moment où nous le voudrions <sup>2</sup>. »

Mais, sur un pareil sujet, on aurait tort de vouloir se représenter jusqu'au bout tout le détail : « Donc, mes Frères, que personne ne cherche avec une perverse subtilité, quelle sera, lors de la résurrection, la figure des corps, quelle leur taille, quel leur mouvement, quelle leur démarche. Il vous suffit de savoir que votre chair ressuscitera avec cette manière d'être <sup>3</sup>, selon laquelle Notre-

1. *Serm. CCLXXVII*, c. IV, n° 4 ; t. V, col. 1259 sq.

2. *Serm. CCXLII*, c. III, n° 5 ; t. V, col. 1140. — Cf. *Serm. CCXL*, c. III, n° 3 ; et surtout, avec plus de détail, *Serm. CCLXII*, c. VII, n° 7 ; c. XXV, n° 27.

3. In ea specie.

Seigneur apparut<sup>1</sup>. » « Quel sera donc (en détail) notre état, nous le saurons quand il sera réalisé<sup>2</sup>. »

## II

Aux pécheurs impénitents est réservée la damnation éternelle<sup>3</sup>, damnation irrévocable; les prières des fidèles, ni celles des saints ne peuvent plus rien pour les damnés<sup>4</sup>. « Mais, s'il plaît à quelques-uns de croire qu'après une certaine période les peines (corporelles) des damnés recevront quelque adoucissement », ils peuvent bien suivre cette pensée. « Et même dans ce cas, persisterait toujours contre les réprouvés la colère de Dieu (*Joan.*, III, 36), c'est-à-dire, précisément la damnation. » Ce serait donc un mé-

1. *Serm. CCCLXII*, c. xxv, n° 27; t. V, col. 1630.

2. *Serm. CCLXXVII*, c. XIII, n° 13: *quales erimus, sciemus cum fuerimus*, t. V, col. 1264. Ce chapitre et le suivant, sur ce que pourra être alors notre perception sensible. — Cf. trois passages importants dans *Ep. XCV* [408] à Paulin; nos 5, 7 et 8; et aussi *Ep. CII*, n° 6.

3. Sur l'Eternité des peines, et le feu de l'enfer, voir surtout *Cité de Dieu*, lib. XXI, depuis c. IX. Mourir en état de péché mortel est pour tout le monde, pour les chrétiens non moins que pour les païens, la cause d'une irrévocable damnation (c. XX); les peines des damnés varient selon la gravité des péchés (c. XVI, *in fine*). — Cf. *Enchiridion*, c. CXI-CXII.

4. *De Civitate Dei*, lib. XXI, c. XXIV, nos 1 et 2; t. VII col. 737.

diocre soulagement. « Car n'y aurait-il contre les damnés que la colère de Dieu, une colère, d'ailleurs, aussi faible que leur état le comporterait; n'y aurait-il que d'être morts au royaume de Dieu, d'être exilés de la cité de Dieu, d'être exclus de la vie de Dieu, de ne point participer à l'infinie douceur que Dieu tient en réserve pour ceux qui le craignent, et qu'il a réalisée pour ceux qui espèrent en lui (*Psal.* xxx, 20) : cela seul est une si grande peine que tous les tourments connus de nous ne peuvent lui être comparés, surtout si la colère est éternelle, et si les tourments doivent durer le plus grand nombre possible de siècles <sup>1</sup>. » C'est ainsi que la peine désignée dans le langage ecclésiastique sous le nom de *peine du dam* dépasse toutes les douleurs corporelles.

Et c'est ainsi, qu'au fond, les réprouvés subissent tous un même châtiment : « Donc, subsistera sans fin cette mort perpétuelle des damnés, c'est-à-dire cette exclusion à l'égard de la vie de Dieu ; et cette mort sera commune à tous ; il n'importe à cela que les hommes, selon leur impulsion humaine, soupçonnent de la variété dans les supplices

<sup>1</sup>, *Enchiridion*, c. cxii ; t. VI, col. 285.

de l'enfer, ou un adoucissement ou une suspension des douleurs <sup>1</sup>. »

Les peines du purgatoire peuvent, grâce aux prières des fidèles, être abrégées ou adoucies. Un mot de sainte Monique rappelle la doctrine commune de l'Église et annonce ce que, plus tard, saint Augustin devait enseigner <sup>2</sup> : « Déposez ce corps, disait sainte Monique, un peu avant de mourir, déposez ce corps n'importe en quel endroit ; que cela ne vous donne aucun souci ; je vous demande une seule chose : que vous vous souveniez de moi à l'autel du Seigneur, en quelque endroit que vous soyez <sup>3</sup>. »

Et saint Augustin, trente ans plus tard, écrit dans l'*Enchiridion* : « Il ne faut pas nier que les âmes des défunts sont soulagées par les prières de leurs frères vivants : c'est lorsque l'on offre pour elles le sacrifice du médiateur, ou que l'on fait des aumônes dans l'Église. Mais cela est utile aux âmes qui, pendant leur vie, ont mérité d'en recevoir le bienfait. Il y a, en effet, une certaine manière

1. *Ibid.*, c. cxiii ; t. VI, col. 285.

2. 1° [413] *De Civitate Dei*, lib. I, c. xii et xiii, puis [426 ou 427] lib. XXI, c. xxiv, n° 2 ; c. xxvii, n° 5 et 6. — 2° [420 ou 421] *Enchiridion*, c. cx. — 3° [421] *De cura pro mortuis*, où l'expression (c. 1) est parfois la même que dans l'*Enchiridion*.

3. *Confess.*, lib. IX, c. xi, n° 27 ; t. I, col. 775.

de vivre, ni assez parfaite pour rendre inutile, après la mort, le secours de tels suffrages, ni assez mauvaise pour qu'après la mort les suffrages ne puissent plus rien<sup>1</sup>... C'est donc dans cette vie que tout mérite s'acquiert, de telle sorte qu'après la mort on puisse ou non recevoir du soulagement. Mais que personne ne se flatte d'acquérir, après sa mort, le mérite qu'il n'aura pas recherché pendant sa vie. Donc les pratiques usitées dans l'Église en faveur des défunts ne contredisent pas cette sentence de l'Apôtre : *Nous serons tous devant le tribunal du Christ, et chacun en emportera ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions accomplies par lui en son corps* (Rom., xiv, 10 ; II Cor., v, 10). Car chacun, tandis qu'il vivait dans son corps, s'est acquis le propre mérite en vertu duquel de telles pratiques lui sont utiles... Puis donc que tous les sacrifices, celui de l'autel et celui des aumônes, sont offerts pour tous les baptisés après leur mort : ce sont, pour les parfaits, des actions de grâces ; pour les médiocres, des propitiations ; pour les mauvais, réellement mauvais, ils ne sont

1. Une phrase toute semblable, dans *Cité de Dieu*, lib. XXI, c. xxvii, n° 5 : *Est itaque quidam vitæ modus, nec tam malæ, etc.* t. VII, col. 750.

pas un secours qui atteigne le mort, ils sont du moins une consolation pour les vivants <sup>1</sup>. »

### III

Les justes goûteront pendant l'éternité un parfait bonheur : le bonheur de connaître et le bonheur d'aimer.

« Dans ces deux femmes, Marthe et Marie, deux vies sont figurées, la vie présente et la vie future, la vie laborieuse et la vie tranquille, la vie des misères et la vie heureuse, la vie temporelle et la vie éternelle <sup>2</sup>. » C'est toujours en ce sens que saint Augustin interprète l'histoire de Marthe et de Marie. « Pour votre bien, dit-il à Marthe, on vous ôtera quelque chose afin de vous donner ce qui est meilleur. On vous ôtera le travail

1. *Enchiridion*, c. cx ; t. VI, col. 283 : *Etiam si nulla sunt adjumenta mortuorum, qualescunque vivorum consolationes sunt*. L'opposition entre secours des morts et consolation des vivants a été aussi exprimée par saint Augustin, mais à propos des cérémonies purement extérieures, telles que le mode de sépulture ; et c'est à cette occasion qu'il a écrit le mot célèbre : *magis sunt vivorum solatia, quam subsidia mortuorum* ; *De Civitate, Dei*, lib. I, c. XII, n° 1 ; t. VII, col. 26, reproduit dans *De Cura pro mortuis*, n° 4 ; t. VI, col. 594. — Cf. *Serm. CLXXII*, c. II, n° 2 : *Vivorum sunt qualiacumque solatia non adjutoria mortuorum*, t. V, col. 936.

2. *Serm. CIV*, c. III, n° 4 ; t. V, col. 617.

afin de vous donner le repos <sup>1</sup>. » Il n'y a plus au ciel aucune misère : ni pèlerin à héberger, ni malade à soigner, ni pauvre à qui faire l'aumône ; « mais qu'y aura-t-il ? Ce que Marie a choisi ; il y sera en plénitude et en perfection <sup>2</sup> » ; c'est-à-dire on aimera, et rien ne viendra jamais distraire. « Nous serons heureux, n'ayant besoin de rien <sup>3</sup>. » « Ce sera alors en réalité l'Alleluia. L'espérance aujourd'hui le chante, et parfois l'amour ; mais alors l'amour le chantera ; et l'amour qui, aujourd'hui, le chante, est un amour affamé : ce sera alors un amour qui jouit <sup>4</sup>. » « Car, dans l'éternité heureuse, tout est souverainement grand, tout est vrai, tout est saint, tout est éternel <sup>5</sup>. » Si nous ne pouvons pas en dépeindre exactement la félicité, « si nous ne savons pas (en détail) quels biens y existeront, nous sommes du moins certains de cette chose considérable : les maux de cette vie ne s'y trouveront plus <sup>6</sup> ».

1. *Ibid.*, c. II, n° 3, *in fine*; t. V, col. 617.

2. *Serm. CIII*, c. V, n° 6 : t. V, col. 615. — Cf. 1° *Serm. CLXX*, c. XIV, n° 17 ; t. V, col. 925 ; 2° *Serm. CLXXIX*, c. III et IV ; t. V, col. 967 sq. — 3° *Enar. in Psal. XLIX*, n° 22 : t. IV, col. 579.

3. *Serm. CCLV*, c. II, n° 2 ; t. V, col. 1187.

4. *Ibid.*, c. V, n° 5 ; t. V, col. 1188.

5. *Enar. in Psal. XLIX*, n° 22 ; t. IV, col. 579.

6. *Ep. XCV* à Paulin, n° 5 : col. 354.

La stabilité et la sécurité seront complètes, « car le total des jours n'y dépend pas d'un écoulement continu, et le commencement d'un jour n'y est pas la fin d'un autre; mais tous y existent simultanément sans fin<sup>1</sup> ». « *J'ai pensé les jours antiques et je me suis souvenu des années éternelles (Psal. LXXVI, 6)*. Que sont les années éternelles? Grande pensée! Voyez si cette pensée exige autre chose sinon un grand silence. Qu'il s'établisse loin du fracas extérieur, loin du tumulte des choses humaines, celui qui veut penser les années éternelles. » Nous ne pouvons maintenant saisir et rendre stable ni une année, ni un mois, ni un jour, ni une heure. « Dites : cette heure-ci. Et, de cette heure que tenez-vous?... Dites : ce moment-ci. Quel moment? Tandis que je prononce les syllabes, si j'en dis deux, l'une ne s'articule qu'au moment où l'autre est déjà passée. Que tenons-nous donc de ces années-ci? Ce sont des années muables. Il faut penser les années éternelles, les années qui subsistent, les années qui ne sont pas formées par une succession de jours périssables<sup>2</sup>. » Les années éternelles s'appelleront aussi un seul jour; « parce que ce jour unique n'a ni com-

1. *Ep. CXXX à Proba*, c. VIII, n° 15, col. 499.

2. *Enar. in Psal. LXXVI*, n° 8; t. IV, col. 976.



mencement ni fin, il ne prend pas son origine d'un hier et n'est pas exclu par un demain; mais continuellement ce jour subsiste<sup>1</sup> ».

Nous trouverons, dans cette stabilité, la vie réelle, celle dont aucune partie ne disparaît et dont aucune partie ne se fait encore attendre; nous y trouverons la vie toujours complète, toujours totalement réalisée à laquelle notre désir aspire: « La seule vie véritable, c'est la vie heureuse; et il n'y a pas de vie heureuse qui ne soit aussi éternelle<sup>2</sup>. » Et mieux « pour qu'il y ait vie heureuse, il faut qu'il y ait vie; car, si la vie n'est pas éternelle, si elle n'est pas accompagnée d'un rassasiement perpétuel, elle n'est absolument ni heureuse, ni vie<sup>3</sup>. » Il faut aussi qu'il y ait la vérité de vie, « afin qu'au sujet de la vie perpétuelle elle-même nous ayons la certitude de ne la perdre jamais<sup>4</sup>. »

Vivre toujours, mais d'une existence immuable où toutes les pensées et tous les sentiments ont à la fois leur perfection, ne suffirait pourtant pas à constituer un absolu bonheur; car nous ne pouvons être heureux

1. *Enar. in Psal. CXXI*, n° 6; t. IV, col. 1623.

2. *Serm. CCCVI*, c. VII; t. V, col. 1403.

3. *Ibid.*, c. VIII, n° 7; t. V, col. 1403 sq.

4. *Ibid.*, c. IX, n° 9; t. V, col. 1405.

que par la possession de Dieu ; or, dans l'éternité bienheureuse, notre amour pour Dieu ne connaîtra ni hésitation, ni faiblesse ; rien ne l'obscurcira et rien ne l'altérera ; il sera donc ressenti selon sa vraie nature, et il sera donc aussi notre souverain bien ou notre parfait bonheur. « Là, dit saint Augustin, il y aura une vertu unique », là tout sera réduit à l'amour de Dieu, « et la vertu, et la récompense de la vertu ne feront qu'un <sup>1</sup> ». Il ne peut pas, en effet, y avoir un plus grand bien que de rendre à Dieu un amour d'abord reçu de lui, ou, mieux, que de communiquer intimement avec Dieu par l'amour. Et, d'ailleurs, il est dans l'ordre que la vertu ou l'amour de Dieu ne réclame aucun appui étranger, aucune récompense étrangère. Saint Augustin a repris la pensée qu'il avait exprimée à Macédonius et, dans *la Cité de Dieu*, il l'a rendue en ces termes : « La récompense de la vertu sera celui qui a donné la vertu et qui s'est promis lui-même à elle, lui en comparaison de qui rien ne peut être ni meilleur ni plus grand <sup>2</sup>. »

L'*Épître* à Macédonius et *la Cité de Dieu* présentent l'expression philosophique ; mais

1. *Ep. CLV* [414] à Macédonius, c. III, n° 12, col. 671.

2. *De Civitate Dei*, lib. XXII, c. xxx, n° 1 ; t. VII, col. 801.

saint Augustin a souvent expliqué, dans ses *Sermons*, le bonheur de la vie future ; il a formulé alors plus d'une fois des sentences vraiment parfaites, et, de plus, il a soigneusement averti son peuple de ne pas se représenter le bonheur éternel sous la forme d'un bonheur grossier : « Autre chose, lui disait-il, est de désirer le royaume des cieux à cause de la sagesse et de la vie éternelle ; autre chose à cause d'une félicité terrestre, comme si nous devions l'y trouver plus abondante et plus grande. Si vous vous imaginez que, dans ce royaume, vous serez riche, vous ne retranchez pas en vous la cupidité, vous la faites varier <sup>1</sup> : et cependant vous serez riche, et c'est le seul endroit où vous le serez <sup>2</sup>. » « Qu'en sera-t-il (dans le Ciel) ? Quelle y sera notre occupation ? quelle notre activité ? Et parce que ce sera le repos n'y aura-t-il donc aucune activité ? Serons-nous assis, vivrons nous dans la torpeur et n'y ferons-nous rien ?

« Oui, si notre amour s'y refroidit, notre

1. *Cupiditatem non amputas sed mutas*. Expression semblable dans *Enarr. in Psal XLIII*, n° 16 : *mutare vis voluptatem carnalem, non amputare* ; t. IV, col. 488 ; passage à lire.

2. *Serm. LXXVIII*, c. ix, n° 13 ; t. V, col. 489. — Cf. *Serm. CCCLXII*, c. XXI-XXVII ; *Enarr. in Psal. XLI*, n° 9 in fine ; t. IV, col. 470 ; in *Psal. LXXXV*, n° 24 ; t. IV, col. 1099 sq.

activité également s'y refroidira. Nous désirons Dieu aujourd'hui, et nous soupignons vers lui; mais lorsque nous serons auprès de lui, comment notre amour, tranquille en sa présence, nous enflammera-t-il? Ce Dieu que nous ne voyons pas et vers qui nous soupignons, nous arriverons auprès de lui: comment alors nous illuminera-t-il? Comment nous changera-t-il? Que fera-t-il de nous? Que le Psaume nous le dise: *Heureux ceux qui habitent dans votre maison: Pourquoi? Dans les siècles des siècles, ils vous loueront (Psal. LXXXIII, 5)*. Voilà ce que sera notre activité: la louange de Dieu. Vous aimez et vous louez. Vous cesserez de louer, si vous cessez d'aimer. Or vous ne cesserez pas d'aimer, parce que celui que vous voyez est tel que jamais il ne vous fera sentir le poids de l'ennui; et il vous rassasie, et il ne vous rassasie pas<sup>1</sup>»; sa présence comble tous vos désirs, et elle n'est jamais importune. « Nous dirons éternellement *Amen* et *Alleluia*; nous le dirons, non par paroles qui se succèdent, mais par la seule affection de l'âme. » La puissance de notre sentiment dépassera tout ce qu'aujourd'hui nous éprouvons ou nous imaginons. « Nous

1, *Enar, in Psal, LXXXV, n° 24: t. IV. col. 1100,*

dirons sans doute *Amen*, mais avec une insatiable satiété. Car, rien ne nous manquera, et en cela sera la satiété; mais parce que le bien jamais absent nous charmera toujours, ce sera donc, s'il est possible de le dire, une insatiable satiété... Enfin sans aucun dégoût et avec une très certaine évidence nous contemplerons le vrai; nous serons enflammés par l'amour de la vérité même, nous resterons unis dans un saint embrassement avec la vérité, et, d'une voix qui n'aura rien de corporel, nous louerons Dieu, et nous dirons *Alleluia*<sup>1</sup>. » « Tout le bien qu'alors nous posséderons, ce sera Dieu lui-même<sup>2</sup>. » « Nous ne manquerons de rien, et, pour ce motif nous serons heureux. Nous serons rassasiés, mais de notre Dieu; et toutes les choses dont la prétendue grandeur excite ici notre désir, Dieu les sera pour nous<sup>3</sup>. » « Dieu lui-même est alors notre vie<sup>4</sup>. » « Les variétés de bonheur que vous cherchez ici-bas, Dieu, à lui seul, les sera toutes pour vous<sup>5</sup>. » « Là (dans l'éternité heureuse) se trouve la pleine et toute certaine sécurité :

1. *Serm. CCCLXII*, c. xxviii, n° 29; t. V, col. 1632 sq.

2. *Serm. CCLV*, c. vi, n° 6, *in fine*; t. V, col. 1189.

3. *Ibid.*, c. viii; t. V, col. 1190.

4. *Serm. CCCII*, c. viii, n° 7; t. V, col. 1388.

5. *Serm. LV*, c. iv, n° 4; t. V, col. 376. — Cf. jusqu'à la fin du *Sermon*.

La vie sous l'influence de Dieu, la vie avec Dieu, la vie émanant de Dieu, la vie Dieu lui-même<sup>1</sup>. »

« Il sera la fin de nos désirs (ou le bien qui comble tous nos désirs), ce Dieu qui sera vu perpétuellement, qui sera aimé sans dégoût, qui sera loué sans fatigue. Voilà quelle occupation, voilà quel sentiment, voilà quelle activité sera commune à tous<sup>2</sup>. » Nous vivrons tous d'un même amour de Dieu, et, dans cet amour, nous communiquerons sans mesure les uns avec les autres : « Nos pensées seront mutuellement à découvert<sup>3</sup>. »

Cette identité en Dieu et cette communication de toutes les pensées et de tous les sentiments achèvent, pour ainsi dire, le bonheur des élus. « Si, en effet, Dieu nous disait : vivez en sécurité, vous aurez tout en abondance, personne de vous ne mourra, personne ne sera malade, personne ne souffrira ; j'ai supprimé dans le genre humain la mort, je ne veux plus que quelqu'un meure. Si Dieu nous le disait, nous ressentirions toute vive la joie de la sécurité, et nous ne

1. *Serm. CCXCVII*, c. v, n° 8 : *Vita sub Deo, vita eum Deo, vita de Deo, vita ipse Deus* ; t. V, col. 1363. — Cf. *De catechizandis Rudibus*. c. xxv, n° 47 ; t. VI, col. 342 sq.

2. *De Civitate Dei*, lib. XXII, c. xxx, n° 1, *in fine* : t. VII, col. 802.

3. *Ibid.*, c. xxix, n° 6 ; t. VII, col. 801.

demanderions rien de plus. Ainsi, du moins la chose nous paraît-elle. Mais, si nous entendions de telles paroles, nous voudrions aussi que quelque chose y fût ajouté, c'est-à-dire, la possibilité de voir mutuellement nos cœurs... Nous demanderions sans doute cela, nous demanderions la sécurité de la vie et la connaissance mutuelle de nos cœurs... Donc nous voudrions qu'à la vie fût jointe la vérité, laquelle consiste à connaître mutuellement nos cœurs <sup>1</sup>. »

Les âmes qui se pénètrent mutuellement ont une vie plus vraie ou plus réelle et plus parfaite. « Il y aura donc, parmi les fils de Dieu, une paix purifiée (une paix que rien ne ternira ou n'affaiblira); tous auront de l'amour les uns pour les autres; ils se verront remplis de Dieu, car Dieu sera toutes choses en tous (*I Cor.*, xv, 28). Nous aurons, pour spectacle commun, Dieu; nous aurons, pour possession commune, Dieu; nous aurons pour paix commune, Dieu<sup>2</sup>. » « Quand nous verrons Dieu, nous l'aimerons plus pleinement, et nous aimerons plus pleinement le prochain, parce que Dieu sera toutes choses en tous (*I Cor.*, xv, 28); et il n'y aura plus de place pour un faux soupçon, là où per-

1. *Serm.* CCCVI, c. X, n° 9; t. V, col. 1404 sq.

2. *Enar. in Psal.* LXXXIV, n° 10; t. IV, col. 1076 sq.

sonne ne sera, à l'égard des autres, un secret<sup>1</sup>. » « Nos pensées, mes Frères, nos pensées, que maintenant personne ne voit excepté Dieu, nous les verrons tous mutuellement (l'un chez l'autre) dans cette société des saints. Personne, en cet endroit, ne veut que sa pensée reste couverte, parce que personne n'y pense mal... Maintenant donc, nos pensées sont en lumière pour nous-mêmes ; chacun ne connaît que les siennes propres ; mais elles sont dans les ténèbres pour nos voisins, parce qu'ils ne les voient pas. Là, au contraire, ce que vous avez conscience de penser, un autre aussi le connaîtra<sup>2</sup>. » « En chacun de nous, rien ne sera caché pour les autres ; il n'y aura pas lieu de communiquer quelque chose ou de le tenir secret, car personne ne sera étranger aux autres<sup>3</sup>. »

Nos parents déjà morts ne sont pas perdus pour nous ; « nous les avons envoyés en avant ; nous arrivons dans cette vie où déjà ils se trouvent ; et là ils nous seront à la fois plus connus et plus chers : nous les

1. *Enar. in Psal. CXVIII*, serm. XIII, n° 4, *in fine* ; t. IV, col. 1538.

2. *Serm. CCLIII*, c. v, n° 5 ; t. V, col. 1145. — Cf. *Serm. XLIX*, c. III, n° 3 ; t. V, col. 321.

3. *Ep. XCII* [408] à la veuve Italica, n° ? ; col. 318. — Cf. *Ep. XCV* à Paulin, n° 8, vers la fin. — Cf. *Enchiridion*, c. cxxi, vers la fin.



aimerons sans avoir à craindre de les perdre <sup>1</sup>. » Les saints qui possèdent déjà le bonheur éternel s'intéressent aussi aux choses de ce monde ; mais ils ne le font pas dans les mêmes conditions que nous ; ils ne peuvent plus, en effet, ressentir aucun trouble ; ils écoutent nos prières, ils intercèdent pour nous auprès de Dieu <sup>2</sup>.

Il y aura pour les élus divers degrés de gloire : « Entreprendre de dire ce que seront, selon les mérites de chacun, les degrés de gloire et d'honneur », dépasse notre pensée et les ressources de notre langage. « Qu'il doive cependant exister une diversité, on ne peut pas le mettre en question. Or cette bienheureuse cité verra en elle-même ce grand bien : l'âme qui occupera un degré inférieur ne portera pas envie à l'âme qui en occupera un plus élevé ; c'est ainsi qu'aujourd'hui les anges ne portent pas envie aux archanges. Un élu ne songera pas à être autrement qu'il ne lui a été donné ; et il vivra dans la plus parfaite union avec celui qui a reçu un degré supérieur ; il en sera de cela comme il en est maintenant de notre corps :

*Ep. XCII à Italica ; n° 1, in fine ; col. 318.*

2. Voir *De cura pro mortuis* [421], à partir de c. XIII jusqu'à la fin de c. XVI, le traité se termine à c. XVIII qui, lui aussi, est fort curieux, mais n'éclaircit pas davantage.

l'œil ne prétend pas au rôle du doigt, et l'organisation du corps comporte l'un et l'autre. Voilà précisément de quelle manière tel élu aura un don supérieur à celui de tel autre, et chacun se sentira en disposition de ne pas aspirer plus haut<sup>1</sup>. »

La supériorité ne sera pourtant pas de même nature que les supériorités terrestres ; quelque chose d'essentiel et d'où dépend un bonheur parfait, appartiendra à tout le monde : « Donc, dans cette récompense éternelle, nous serons tous égaux ; les derniers y seront comme les premiers, et les premiers comme les derniers... Quoique, en effet, par la diversité des mérites, l'un doive briller davantage et l'autre moins, la vie éternelle, en elle-même, y sera égale pour tous... La récompense des bonnes œuvres y aura son caractère ; la couronne du martyr y aura aussi le sien ; mais, pour ce qui est de vivre éternellement, un élu ne vivra pas plus qu'un autre<sup>2</sup>. »

Saint Augustin enseigne aux religieuses ce que sera pendant l'éternité leur privilège : « L'Agneau s'avance dans un chemin virginal... Vous donc, allez après lui, vous les vierges de l'Agneau... Toute la multi-

1. *De Civitate Dei*, lib. XXII, c. xxx, n° 2 ; t. VII, col. 802.

2. *Serm.*, LXXXVII, c. iv, n° 6 ; t. V, col. 533.

tude des fidèles vous verra ; elle ne peut pas, comme vous, suivre l'Agneau : elle vous verra, et elle ne vous portera pas envie ; et, se réjouissant avec vous, elle aura en vous ce qu'elle n'a pas en elle-même. Car, elle ne pourra pas dire ce cantique nouveau qui est votre propre cantique, elle ne pourra que l'entendre, et goûter le charme de votre bien si excellent. Mais vous qui direz le cantique et qui l'entendrez, vous entendrez votre propre chant, et votre joie sera plus facile, et votre règne plus heureux. Mais la suréminence de votre joie ne fera ressentir aux autres élus aucun chagrin. Cet Agneau que vous suivrez partout, n'abandonnera certes pas non plus les saints qui ne pourront pas le suivre. D'être moins comblés, ne leur inspirera, contre vous, aucun éloignement. Car, là où n'existe aucune envie, les différences ont un caractère de concorde<sup>1</sup>. »

Les élus « se souviendront des maux qu'ils ont soufferts » ; ils n'en garderont plus aucun sentiment ; ils en auront la simple connaissance. Or, « chez eux, la connaissance ne se limitera pas aux maux de

1. Ubi nulla est invidentia, concors est differentia. (*De Sancta Virginitate*, c. xxix, n° 29 ; t. VI, col. 412.)

leur passé ; ils connaîtront aussi l'état des réprouvés et leur malheur éternel<sup>1</sup> ». Et, en un mot, la félicité éternelle sera pour nous, « repos et vision ; vision et amour ; amour et louange<sup>2</sup> ».

---

Lorsque, après avoir travaillé ou retouché pendant quinze ans<sup>3</sup> son traité de *la Trinité*, saint Augustin le donnait au public, il y mettait comme conclusion cette admirable prière : « Dirigeant selon la règle de la foi mon effort, je vous ai cherché, ô mon Dieu, autant que j'ai pu et autant que vous m'avez fait capable de vous chercher ; j'ai désiré voir intellectuellement ce que d'abord j'avais cru, et j'ai longuement disputé et j'ai travaillé. O Seigneur Dieu, mon unique espérance, exaucez-moi, faites qu'aucune fatigue ne m'empêche de vous chercher, mais qu'avec plus d'ardeur je cherche toujours votre face (*Psal.* CIV, 4). Donnez-

1. *De Civitate Dei*, lib. XXII, c. xxx, n° 4 ; t. VII, col. 803.

2. *Ibi* vacabimus et videbimus ; videbimus, et amabimus ; amabimus, et laudabimus. (*De Civitate Dei*, lib. XXII, c. xxx, n° 5, *in fine* ; t. VII, col. 804.)

3. Commencé en 400, le traité fut publié en 416.

moi la possibilité de chercher, ô vous qui avez fait que je vous ai trouvé, et qui m'avez donné l'espoir de vous trouver toujours davantage. Ma force et mon infirmité sont devant vous : affermissez l'une, guérissez l'autre. Ma science et mon ignorance sont devant vous : là où vous avez ouvert, j'entre, recevez-moi; et là où vous avez fermé, je frappe, ouvrez-moi. Puissé-je me souvenir de vous, vous comprendre, vous aimer. Je sais qu'il est écrit : *A parler beaucoup, vous n'éviterez pas le péché* (Prov., x, 19). Puissé-je ne parler que pour prêcher votre parole, et pour vous louer ! Non seulement j'évitais le péché, mais j'acquerrais même du mérite, quelle que fût la multitude de mes paroles. Car il n'est pas possible que cet homme, rendu heureux par vous, recommandât le péché à celui qui était son fils dans la foi, et à qui il écrivait : *Prêchez la parole, insistez à temps, à contre-temps* (II Tim., iv, 2). Et faudrait-il dire qu'il ne parlait pas beaucoup, lui qui, à temps et aussi à contretemps, ne taisait pas votre parole, ô Seigneur ? Mais il n'y avait pas excès, car tout son langage était nécessaire. Délivrez-moi, ô Dieu, du trop parler que je subis intérieurement dans mon âme : cette âme malheureuse devant vous, et qui

se réfugie dans votre miséricorde. Car mes pensées ne sont pas silencieuses, même lorsque ma bouche se tait. Et si je ne pensais que ce qui vous plaît, je ne vous demanderais pas de me délivrer du trop parler. Mais nombreuses sont mes pensées, et semblables à ces pensées des hommes, lesquelles vous connaissez pour vaines (*Psal.* xcii, 11). Donnez-moi de ne pas m'y complaire; et si parfois elles me charment, faites que je les condamne, empêchez qu'un assoupissement me retienne parmi elles. Oh! que, du moins, elles n'aient pas en moi assez de force pour que mon action procède de leur influence; mais que, ma volonté et ma conscience soient, par votre protection, en sûreté contre leur atteinte. Le Sage, qui parlait de vous dans un livre appelé l'Ecclésiastique, a écrit : *Nous disons beaucoup de choses et nous n'aboutissons pas, et la fin absolue de nos discours c'est Dieu (lui-même)* (*Eccli.*, xliii, 29). Lors donc que nous serons arrivés à vous, il n'y aura plus cette *multitude de choses que nous disons vainement sans possibilité d'aboutir*, et vous seul vous serez toutes choses en tous (*I Cor.*, xv, 28); et, sans fin, nous dirons une seule chose en vous seul, et, en vous, nous serons devenus un seul cœur. O Seigneur, ô Dieu

unique, ô Dieu Trinité, faites que, dans cet ouvrage, ce qui vient de vous soit aussi reconnu des vôtres ; et si quelque chose y vient de moi, que vous et que les vôtres me le pardonnent. *Amen*<sup>1</sup>. »

1. *De Trinitate*, lib. XV, c. xxviii, n° 51 ; t. VIII, col. 1098.

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
PRÉFACE.....	I

## CHAPITRE PREMIER

### Vocation religieuse de saint Augustin

I. — La Préparation.....	1
II. — La Décision.....	12

## CHAPITRE II

### Le Principe de la vie surnaturelle

I. — La Grâce.....	30
II. — La Grâce et la Liberté.....	47

## CHAPITRE III

### Les Obligations de la vie religieuse

I. — Les Vœux.....	52
II. — L'Obéissance.....	57
III. — La Pauvreté.....	62
IV. — La Charité.....	76
V. — L'Humilité.....	104
VI. — Le bon exemple.....	119



## CHAPITRE IV

**L'Union avec Dieu**

	Pages
I. — Les Obstacles.....	135
II. — La Résignation. ....	156
III. — La Crainte.....	166
IV. — La Prière.....	171
V. — La Vie en Dieu.....	193
VI. — Le Progrès surnaturel.....	204
VII. — L'Intérêt surnaturel.....	223
VIII. — La Joie surnaturelle.....	238

## CHAPITRE V

**La Vie future**

I. — La Résurrection.....	255
II. — L'Enfer et le Purgatoire.....	259
III. — Le Ciel.....	263